

conçu
et
réalisé
par
**Nicolas
Huron**

Montlivault

Loir-et-Cher

Saint-Jacques

Villiers

Vallée du Pont

LA BAUME

La Couture

Valentine

Fête des toponymes

Montlivault
(Loir-et-Cher)

Noms de lieux
Traces de peuples

Conception et réalisation : Nicolas HURON
Brochure de la conférence du 5 octobre 2013

Remerciements :

- Aux membres du Conseil municipal, et plus spécialement à madame Chevallier-Drouet, maire, et à monsieur Bernard Doyen, adjoint, pour leur aide.
- A monsieur Pascal Ombredane, découvreur et inventeur des ruines des bords de Loire et de l'île de Montlivault.
- A messieurs Simon Guibert et Daniel Fromet pour le partage de leurs connaissances sur les lieux dits de la commune.
- Au personnel communal pour son accueil et son aide.
- Au personnel des Archives départementales pour son accueil.

Introduction

Les toponymes

Un toponyme est un nom (*nomen*) de lieu (*topos*). Ce peut être un nom de pays, de région, de terroir, ou un nom de localité, de ville, de village, de rue, de hameau, de ferme, ou un nom de forêt, de bois, de parcelle, ou un hydronyme, de fleuve, de rivière, d'étang...

L'orthographe de tous nos noms de lieux a été fixée assez récemment, pour la plupart au XIX^e siècle. Autrefois leur orthographe était variable. Dans un même acte notarié du XVII^e siècle, un hameau pouvait avoir deux ou trois orthographes différentes. L'orthographe actuelle de nos noms de lieux est donc à prendre avec beaucoup de précautions.

La phonétique a parfois aussi évolué. Notre prononciation actuelle n'est parfois pas celle de nos ancêtres. Cette prononciation a pu se transformer en même temps que la langue orale au cours des siècles. Elle a pu aussi, mais plus rarement, être très récemment influencée par l'orthographe elle-même (Auxerre par exemple change actuellement de prononciation. Le x tend à être prononcé à la place d'*Aucerre*). La phonétique d'un nom est donc à considérer aussi avec prudence bien que celle-ci soit plus fiable que l'orthographe.

La toponymie

La toponymie est une science très récente créée au début du XX^e siècle par Arbois de Jubainville et Auguste Longon. Elle étudie l'origine et l'étymologie des noms des lieux. Elle a pour base la linguistique et ses dérivés, et utilise principalement et également l'archéologie, l'histoire et la géographie.

Au XIX^e siècle, de nombreux noms de lieux étaient mis en rapport avec un nom de personne, un anthroponyme gaulois, romain ou germanique. Cette interprétation ancienne des érudits est actuellement revue car elle est souvent erronée. Une bonne connaissance de la configuration géographique locale et de son histoire, les progrès de la toponymie et de ses sciences annexes nous permettent de construire aujourd'hui de meilleures interprétations.

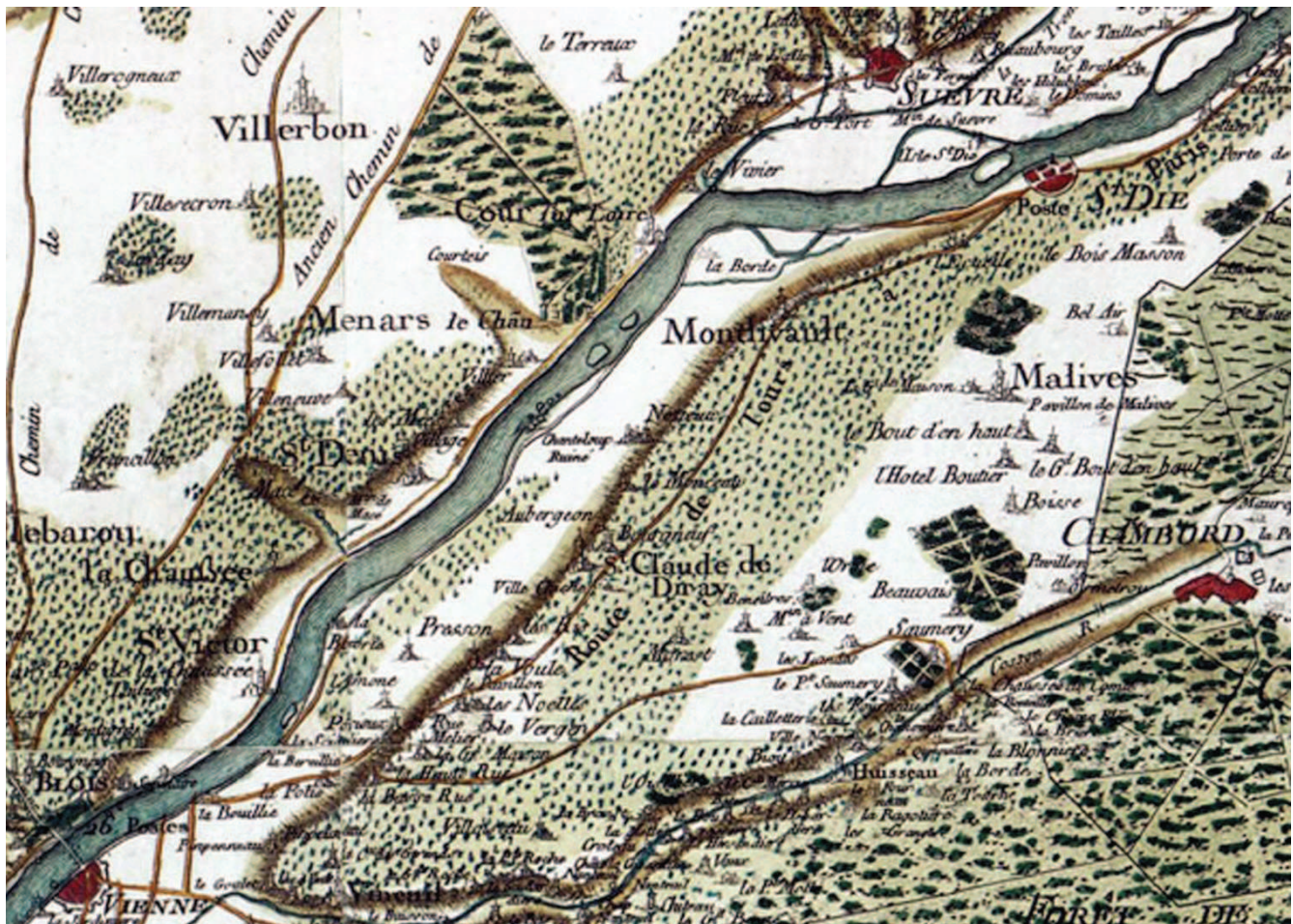
Chaque nom de lieu avait à l'origine un sens. Un rapport étroit existait entre le nom et le lieu qu'il désignait. C'est ce rapport souvent disparu que cette science tend à redécouvrir. Ce rapport entre le lieu et son nom fut créé par les habitants dans leur langue. Chaque toponyme se raccroche ainsi à un lieu, à une époque, à un peuple et à la façon de vivre de ce peuple. Le toponyme a pu ensuite être oublié, ou transmis aux générations futures. Les toponymes transmis ont donc beaucoup d'informations à nous apporter sur l'histoire de nos ancêtres et des peuples qui composèrent notre pays. La toponymie, si elle permet de déterminer quels étaient les différents peuples qui se succédèrent dans une même contrée, peut aussi nous donner des informations sur leur histoire, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs croyances, leur mode de vie.

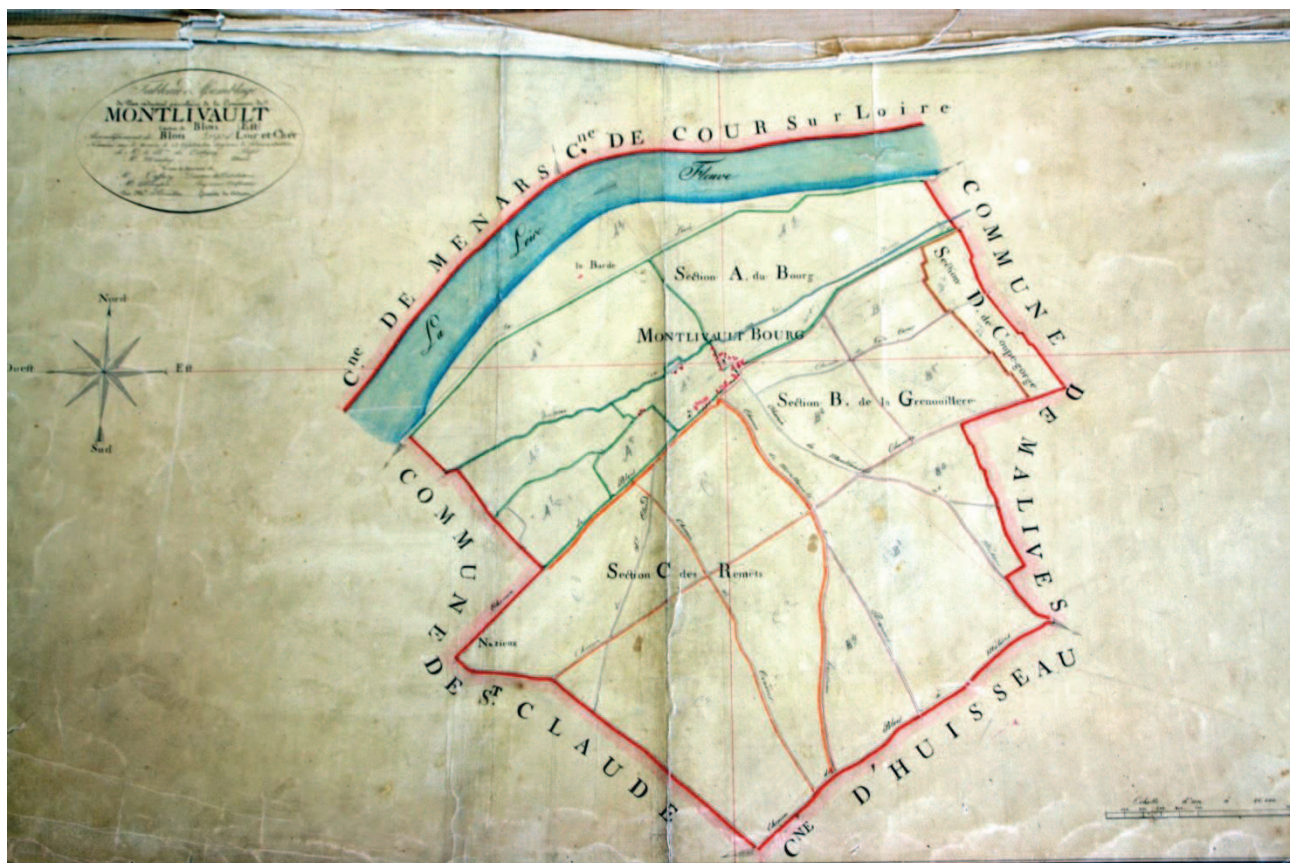
Cartographie et toponymie

La première cartographie de France, celle de Cassini, datant de la fin du XVIII^e siècle, nous donne trois de noms de lieux sur la commune de Montlivault. Une carte IGN au 1/25 000^e en donne une cinquantaine. Les cadastres napoléonien et actuel fournissent environ **200** toponymes. C'est à partir de ce stock d'environ **200** noms sur l'étendue de la commune que nous avons basé notre étude. C'est l'ancien cadastre dit napoléonien, datant de 1809 qui reste le document de base le plus précieux.



Carte de Cassini commandée par Louis XV et réalisée à la fin du XVIII^{ème} siècle.
Première carte géométrique couvrant l'intégralité du royaume de France.





Cadastre napoléonien de 1809 (tableau d'assemblage)

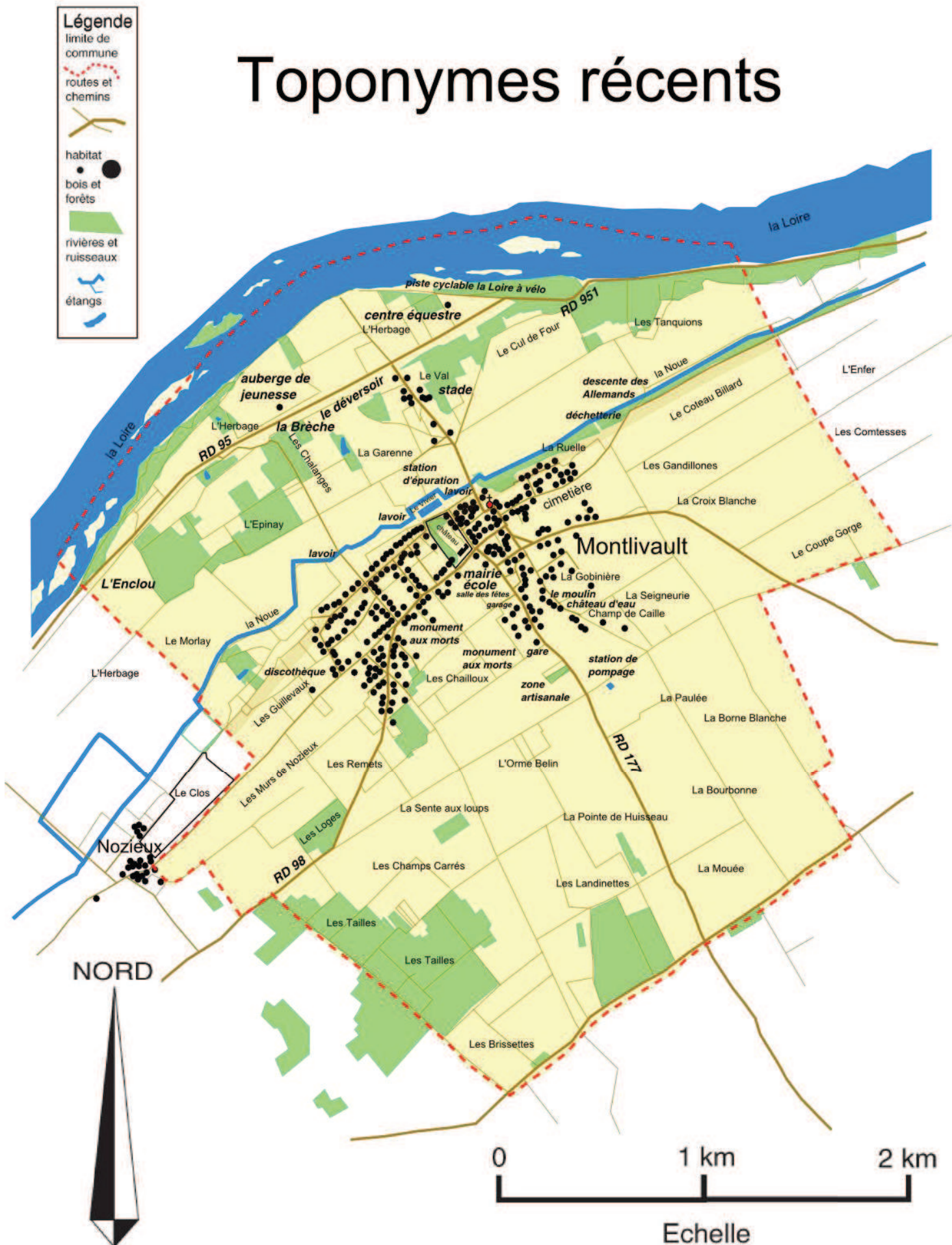


Cadastre napoléonien (détail de la section B la Grenouillère 3^{ème} feuille)

Légende



Toponymes récents





Aller plus loin

Notre travail ne se bornera pas à rapporter les interprétations actuelles déjà publiées sur l'origine de ces noms de lieux. Un grand nombre de toponymes n'ont pas encore trouvé d'explication définitive. Ici, nous irons plus loin en formulant de nombreuses hypothèses qui pourront, parce qu'elles sont nouvelles, paraître farfelues. Mais comme le disait Denis Diderot, nous partirons du principe qu'il faut retenir une hypothèse à moitié fausse, plutôt que d'en rejeter une à moitié vraie. Rappelons cependant qu'étant donnée la jeunesse de cette science, il faut considérer cette étude, non comme faisant référence, mais comme un brouillon que chacun pourra compléter, corriger ou reprendre. La science de notre passé, l'Histoire, n'est pas une science exacte. L'étude de notre Histoire avance, et bien que le temps nous éloigne progressivement de ce passé lointain, sa connaissance s'améliore et se précise. Notre travail va dans ce sens. Pour achever ce livret, il m'a fallu étudier ces **200** noms, essayer de situer leur origine dans le temps, déterminer le peuple qui les créa, redécouvrir leur rapport avec les lieux qu'ils baptisent encore aujourd'hui. Ce livret n'aurait qu'un intérêt commun s'il s'arrêtait là. À partir de ces informations habituellement recueillies par les toponymistes, nous émettrons des hypothèses sur l'installation de l'habitat à travers les siècles sur la commune, sur le mode de vie, les mœurs, les coutumes, les croyances de nos ancêtres, à chaque fois que cela semblera possible, afin que chaque étude, chaque commune, apporte sa contribution à l'Histoire de France. Je vous souhaite donc un bon plongeon dans la grande Histoire du monde, à travers la petite histoire des noms de lieux de la commune de **Montlivault**.



Les temps géologiques

Les couches géologiques

Sur la commune de Montlivault, toutes les roches sont sédimentaires. Elles sont le résultat d'une superposition de dépôts lacustres lorsque le Bassin parisien était encore un lac. Le calcaire de Beauce, qui forme la roche sous-jacente, garde d'ailleurs encore les traces de fossiles de coquillages. Les sables et argiles de Sologne sont des dépôts fluviaux plus récents issus de l'érosion des roches du Massif central. Plus récents encore, les dépôts alluviaux de la Loire et du ruisseau de la Noue, formés de sables et d'argiles, sont le résultat de l'érosion des roches précédentes.

Le calcaire de Beauce

C'est un calcaire lacustre composé de coquillages agglomérés. Ce dépôt s'est formé depuis l'éocène moyen (- 43 millions d'années) jusqu'au début du miocène (- 23 millions d'années). C'est la roche la plus ancienne présente sur la commune. Elle occupe une petite partie au sud de son territoire et le coteau du lit majeur de la Loire en est constitué.

Les sables et argiles du miocène

Sur ce calcaire de Beauce, en limite de la Sologne, on trouve des sables et argiles. Cette roche sédimentaire est le résultat de l'érosion des roches cristallines, granitiques et métamorphiques du Massif central. Ce sont des dépôts de fleuves à grand lit majeur. Ils se déposèrent au miocène inférieur il y a environ 23 à 15 millions d'années.

Les sables du miocène et du pléistocène

Sur ces sables et argiles se sont déposés au miocène moyen et supérieur (-15 000 000 à -2 500 000 ans) et au pléistocène (à partir de -2 500 000 ans) des sables qui ont la même origine. Ces roches sédimentaires du miocène et du pléistocène, sables et argiles et sables continentaux, ne sont pas présentes sur l'étendue de la commune. Elles forment la majeure partie des sols de la Sologne.

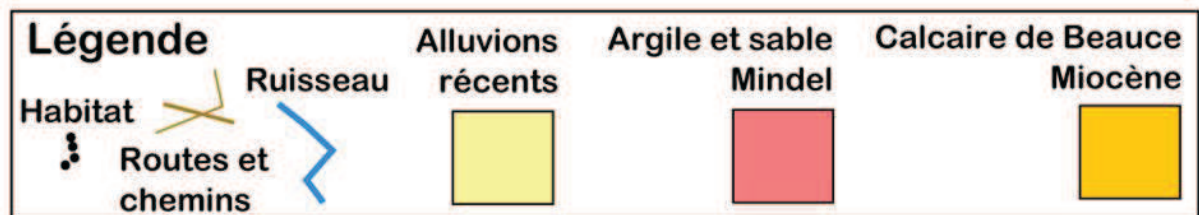
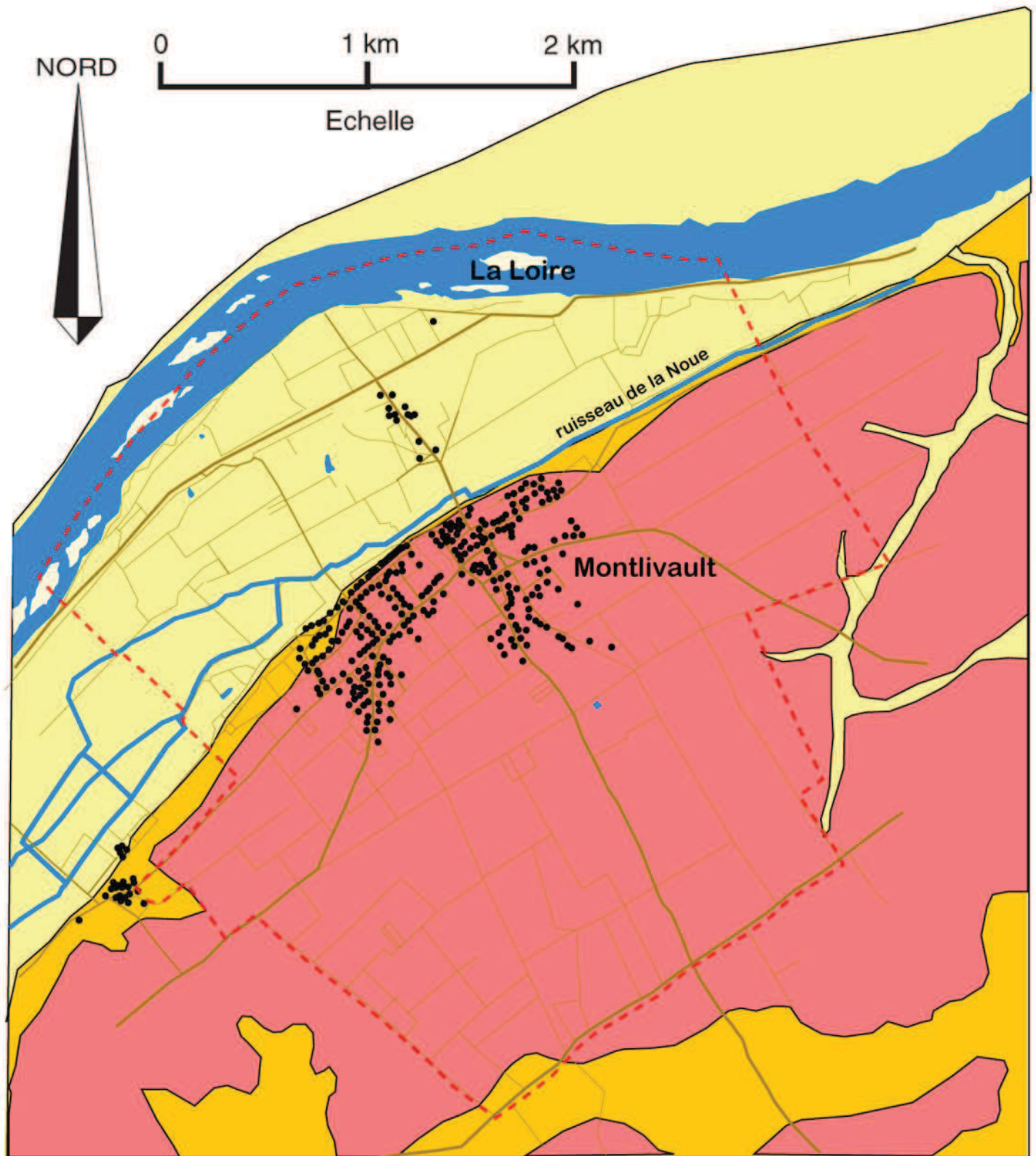
Les sables et argiles du plateau

Au quaternaire, pendant le pléistocène, le climat changea. Une série de glaciations et de réchauffements entraîneront d'autres dépôts. Les nappes d'alluvions du grand plateau central et sud de la commune, sont des sables et argiles datant des environs de la glaciation mindel (-600 000 à -350 000 ans) et du saalien (-300 000 à - 120 000 ans). Ces temps géologiques correspondent à l'apparition de l'homo dans nos contrées.

Les alluvions anciennes et récentes

Ce sont des sables et argiles datant de la dernière glaciation würm, il y a environ - 115 000 à - 75 000 ans. La Loire et ses affluents, comme le Beuvron dans lequel se jette le Cosson, creusèrent alors leur lit, déposant ces alluvions. Sur l'étendue de la commune de Montlivault, ces alluvions anciennes semblent avoir été érodées par la Loire qui déposa dans son lit des alluvions plus récentes qui sont des sables et argiles déposés récemment, essentiellement par le grand fleuve et ses débordements.

Géologie de la commune



Origines préhistoriques

Le Paléolithique : - 600 000 à – 4 000 ans

Le Paléolithique est la première période de la préhistoire et aussi la plus longue. Elle s'étale des origines de l'Homme jusqu'aux environs de l'an – 4 000. C'était le temps de petites tribus nomades composées de chasseurs-cueilleurs-pêcheurs. Les traces qu'ont laissées ces peuplades se limitent généralement à quelques outils en pierre, le plus souvent en silex, une roche qui permet d'obtenir par sa taille d'utiles tranchants ou pointes. De tels objets ont été trouvés dans la vallée de la Loire et dans la vallée du Cosson. Plus on avance dans les temps préhistoriques plus le nombre d'outils et la complexité de leur élaboration sont grands. Les outils les plus fréquents sont donc des silex taillés de la fin du Paléolithique. En a-t-on trouvés sur l'étendue de la commune de Montlivault ?

Il n'existe aucune publication récente ou ancienne faisant mention d'une telle trouvaille sur la commune de Montlivault. La plupart des objets découverts l'ont été surtout sur la commune de Vineuil aux abords des vallées de la Loire et du Cosson où des recherches plus systématiques ont été effectuées. Il y fut trouvés beaucoup de silex taillés de l'acheuléen (- 500 000 à - 300 000 ans), du moustérien (- 300 000 à - 30 000 ans), du solutréen (-22 000 à - 17 000 ans) au lieu-dit de Feuillarde. Une autre station du Paléolithique tardif, du magdalénien (- 17 000 à – 10 000 ans) et du tardenoisien (- 8 200 à - 5 500 ans) est à signaler au lieu-dit la Bouverie sur la commune de Vineuil, dans la vallée de la Loire.

Il est évident que, pour ces chasseurs-cueilleurs, ces stations situées sur le coteau d'une vallée leur permettaient d'avoir un bon point de vue sur leur gibier et un accès facile à la rivière ou au fleuve pour la pêche et pour se désaltérer.

En conclusion, on peut affirmer que des hommes du Paléolithique, des chasseurs-cueilleurs nomades sont passés sur la commune, il y a plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de milliers d'années mais aucun objet ou outil ancien n'a été, à ce jour, répertorié à Montlivault.

Le Néolithique

A partir de - 8 200 ans, après la dernière glaciation de würm IV, le climat se réchauffa et le paysage se modifia progressivement. La forêt gagna partout du terrain. Vers – 7 000 à – 6 500 ans, les hommes vont progressivement se sédentariser et pratiquer l'agriculture venue de Méditerranée et de la vallée du Danube. Les premières occupations en Loir-et-Cher se firent surtout dans la vallée de la Cisse et dans la vallée du Loir, mais aussi, pour une petite part, dans la vallée du Cosson. Ce sont surtout les pentes douces des terres argilo-sableuses et des alluvions, faciles à travailler qui furent cultivées en premier. Le plateau fut occupé progressivement grâce au creusement de puits. Les surfaces cultivées ne devaient guère dépasser quelques dizaines d'hectares.

Entre – 4 000 ans et – 2 000 ans, ces villageois construisirent des dolmens pour inhumer leurs morts et des menhirs dont la signification demeure encore incertaine. Il reste de cette période de nombreux objets : silex taillés, tessons de poterie, haches en pierre polie, meules, polissoirs... En a-t-on trouvé sur la commune de Montlivault ?

Là encore, aucune publication ancienne ou récente ne fait état de telles découvertes sur la commune de Montlivault. Un outil en silex, conservé au musée d'Orléans, a été trouvé à Nozieux et signalé par

E.-C. Florance en 1923 (Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle du Loir-et-Cher, n° 17, 1923, pages 208-209). Une hache polie a été découverte, à l'Herbage, dans le Val. Elle est conservée à l'école de Montlivault. Une pointe de flèche a été trouvée par monsieur Jean-François Moulin à la Bourbonne. Il existe bien un dolmen dans le parc du château des Grotteaux à Huisseau-sur-Cosson et des mégalithes, les menhirs des Pierres-Besses, sur la commune de Vineuil tous situés dans la vallée du Cosson. Un village néolithique était présent à Nanteuil à cheval sur les communes de Vineuil et de Montlivault et un autre auprès du château de Villeneuve sur la commune de Huisseau-sur-Cosson. Peut-être quelques habitants ont fait quelques trouvailles et devraient en informer la mairie afin d'enrichir la connaissance de tous de notre patrimoine préhistorique.



La langue du néolithique

La langue que parlaient les hommes du Néolithique n'a laissé que peu de traces. On dit qu'elle était apparentée au basque qui n'est pas une langue indo-européenne et qui garde la trace de l'utilisation de la pierre dans son vocabulaire agricole. Les toponymes de la commune de Montlivault sont dans leur ensemble des mots d'origine indo-européenne : gaulois, gallo-romains, germaniques, français. Aucune trace linguistique ne semble avoir subsisté des premiers peuples d'agriculteurs sinon peut-être le nom seul de Loire.

La Loire, lie du lit d'un grand fleuve

Le nom *Loire* est un toponyme très ancien, probablement préceltique, antérieur à l'arrivée des Celtes, des Gaulois, au VIII^e-VII^e siècles avant Jésus Christ.

Ce fleuve se rencontre sous la forme de *Leigêr* dans un texte de Polybe, historien grecque, datant du I^{er} siècle avant Jésus Christ. Dans la Guerre des Gaules, Jules César écrivait le nom de ce fleuve sous la forme de *Liger*. Pour devenir *Loire*, ce mot a suivi la même évolution que le mot latin *niger* qui a donné le mot français *noir*.

Pour les toponymistes Dauzat et Rostaing, Loire, proviendrait d'une racine hydronymique préceltique à valeur obscure et qui a été rattachée au type *lig-* qui désigne la boue, le marais. Le terme français la *lie*, le dépôt qui se forme au fond des récipients contenant des boissons fermentées, provient d'un mot gaulois *liga* et semble avoir la même origine. Il semble que c'est le caractère troublé des eaux du fleuve et les sédiments qu'il laisse qui lui auraient donné ce nom.

Ce mot est à rapprocher du vieil irlandais *lige* qui désigne le fait de reposer, et demeure en rapport avec le thème *leg-*, reposer, qui est à comprendre ici dans le sens d'alluvions ou de sédiments.

La Loire, *Liger*, serait donc un synonyme gaulois, voire préceltique, des alluvions, des dépôts alluviaux. Ce toponyme est sans doute l'un des plus anciens du Blésois.



L'époque gauloise

Les premiers toponymes

Plus que la présence hypothétique de sites gaulois sur la commune, la toponymie nous en apprend beaucoup plus sur une occupation à l'époque gauloise. Les premiers toponymes concernant Montlivault sont d'origine indo-européenne, et donc essentiellement d'origine celte c'est-à-dire gauloise. Ce sont généralement des méga-toponymes comme la Beauce, la Sologne, la Loire. Certains toponymes ou micro-toponymes peuvent aussi avoir une origine gauloise, comme la Noue, les Tanquions, les Chailloux, la Caille, la Bourbonne, la Barre, la Motte, les Billots... La difficulté est de les distinguer d'une influence gallo-romaine. Il faut donc rester prudent en ce qui concerne leur datation.

L'émigration des Celtes

Le peuple celte, venu d'une région située entre le Rhin et le Danube, envahit les terres, que les Romains baptiseront plus tard, la Gaule, entre le VIII^e et le V^e siècle avant Jésus-Christ. Ces Celtes ou Gaulois, qui maîtrisaient l'industrie du fer, s'imposeront comme une aristocratie religieuse et guerrière, créant des villes fortifiées (*oppidum*, selon César) et des villages fortifiés, *dun*, centre et siège du nouveau pouvoir et d'une nouvelle domination rendue facile par les déplacements rapides à cheval des chevaliers gaulois.

Les Carnutes

La peuplade qui immigra et installa sa domination sur la région venait d'Europe centrale. Elle s'appelait les Carnutes. Ce nom a eu de multiples interprétations plus ou moins farfelues. On associa par exemple, le nom de Carnutes à « cornuto », les cornes qui dit-on ornaient les casques des guerriers. Nous pensons pour notre part que ce nom, comme la plupart des noms anciens, est à découper en mots de sens : « carn – utes ». La « carn », c'est la chair, racine que l'on retrouve dans carn-age, étendue couverte de chair. Ce dernier terme est encore utilisé par les chasseurs pour désigner la présentation au sol du gibier résultant d'une chasse. Un champ de bataille est un carn-age, le terme *age* désignant en indo-européen et notamment en latin un champ. La racine *carn* se retrouve également dans « carn-aval ». On sait que les Gaulois construisaient de grands mannequins en osier dans lesquels ils enfermaient des humains pour les sacrifier par le feu, pour que leur chair soit avalée par les flammes. Nous vivons encore un reliquat de cette coutume avec le bonhomme carnaval dont l'incendie est une des caractéristiques du Mardi Gras. *Carn* se retrouve également dans « Carn-ac » qui signifie : qui a le caractère de la chair. On sait que toutes les anciennes peuplades indo-européennes croyaient en la réincarnation et peut-être que les menhirs dressés, innombrables à Carnac en Bretagne, étaient le symbole d'hommes réincarnés, dressés de nouveau. Peut-être que la reconnaissance et la redécouverte par son destinataire de son propre menhir était la preuve même de sa propre vie éternelle. En ce qui concerne le terme « Carnutes », nous avons la racine *carn* et le complément *ut* qui signifie en indo-européen, notamment en latin, la notion de l'utilisation. Carnutes voudrait donc exprimer le fait de l'utilisation de la chair par une âme, c'est-à-dire l'incarnation, ce qui semble tout à fait en adéquation avec les croyances de réincarnation des Gaulois, croyances qui en faisaient de redoutables guerriers n'ayant aucune peur de la mort. C'est l'influence des croyances venues de Méditerranée, notamment d'Italie et plus particulièrement de Rome, l'*Urbs*, qui s'imposa lors de la guerre des Gaules et entraîna la disparition de la croyance en la réincarnation dans notre pays. On sait que les Romains mirent un point d'honneur à pourchasser et à massacrer les druides et la peuplade carnute. Ce phénomène est comparable à la colonisation européenne, à l'expansion de la Chrétienté ou à la révolution communiste

avec l'abolition de toute religion. Pour comprendre le monde de nos ancêtres, un monde plein de spiritualité et d'esprits, il ne faut négliger aucune piste. Ce monde est difficile à appréhender aujourd'hui dans notre société qui n'a presque plus rien de spirituel et où la spiritualité reste soumise aux normes des dogmes religieux.



Les limites du territoire des Carnutes correspondent approximativement à celles des anciens diocèses de Chartres et d'Orléans.

La Beauce

Montlivault n'appartient bien sûr pas à cette région. Cependant la commune se trouve géologiquement entre la Beauce et la Sologne, à la limite de l'ancien lac de l'Eocène et du Miocène dont les dépôts lacustres formeront le calcaire de Beauce. Ainsi le coteau de la Loire sur la commune est composé de calcaire de Beauce. Le coin sud de la commune a également un sol de ce calcaire. Sur le plateau, la couche d'argile sableuse n'a que quelques dizaines de centimètres d'épaisseur, sous celle-ci nous trouvons le calcaire de Beauce.

La Beauce était une portion du pays carnute et sans doute un des noms les plus anciens de la région. La Beauce qui est essentiellement céréalière était le grenier à blé de la Gaule. Rien d'étonnant à ce que César ait mis entièrement la main dessus.



On attribue généralement comme origine au toponyme Beauce le mot *belsia* sans lui donner une signification précise. Au V^e siècle, Virgile, le grammairien romain, compare le terme gaulois *belsa* à *campus*, « champ ». La racine celte *bel* signifie clair. Beauce serait un synonyme de « clairière », de champs ouverts, ou d'étendue cultivée.

Peut-on aller plus loin ? La racine *boss* exprime le fait d'être arrondi ou penché. Elle exprime la notion de « bosse ». La « Beauce » exprime bien sûr « la plaine », un lieu cultivé, car ce mot n'est utilisé que dans ce cas. Ce mot pourrait ainsi exprimer « la terre sur laquelle on se penche pour la travailler et la fertiliser », mais aussi « la terre qui germe, qui gonfle parce qu'elle a été fertilisée ». Ce mot pourrait ainsi exprimer et devait être synonyme de « l'endroit fécondé », ou bien « l'endroit fécond ». « Beauce » pourrait exprimer indirectement la bosse, le ventre arrondi, de la fécondité féminine car il y a un rapport certain dans les religions primitives entre l'activité agricole, la fécondation et la procréation.

Ce mot « Beauce » pourrait ainsi être le souvenir de ce rapport, le temps où l'homme donnait la vie en fécondant sa terre et en fécondant sa femme pour s'assurer une postérité. Rappelons que les humains n'apprirent le rôle génétique de la femme dans la procréation qu'au XVIII^e siècle. Le lieu de fécondation de l'homme serait la «Beauce», une terre à féconder, une terre féconde. On le sait, parce que nous avons des sources à ce sujet, que les anciens Grecs, qui sont également un peuple d'origine celtique, se masturbaient au-dessus de leurs champs pour les rendre plus féconds. Cette superstition, cette coutume, existait peut-être aussi dans nos contrées. On peut trouver toutes ces théories et ces rapprochements totalement fantaisistes, cependant, une chose est sûre, « Beauce » ne désigne pas un nom de lieu sans raison, il en désigne plusieurs : région, terroir, parcelles car il en caractérisait plusieurs. Beaucoup de groupes de parcelles cultivées portent le nom de Beauce, dans beaucoup d'autres régions. «Beauce» caractérise essentiellement une terre agricole cultivée, fécondée, par les efforts de l'homme. Le mot gaulois *belisama*, qui signifie « fort, puissant », était le nom de l'ancienne déesse celtique *Belisama*, correspondante de l'Athéna grecque et associée à Minerve dans les cultes postérieurs gallo-romains, déesse de la sagesse, de la raison et de la connaissance, est-il linguistiquement sans rapport avec *Belsia* ? *Belenos*, l'ancien dieu gaulois, associé à l'Apollon grec, dieu de la lumière du jour, de la connaissance et du printemps, représenté primitivement par une colonne phallique est-il étranger à tout cela ?

Pour conclure, nous amuser un peu et nous ramener à aujourd'hui, remarquons que : travailler n'est-ce pas « bosser », surtout pour un « boss » ? Toucher la bosse d'un bossu n'apporte-t-il pas chance et promesse de prospérité ? La plupart des lieux de culte dans lesquels furent et sont encore fondés de nombreux espoirs, n'ont-ils pas été fondés sur des bosses du relief, même nos cathédrales ? Une femme fécondée ne porte-t-elle pas une belle bosse, n'est-elle pas *bellissima* ? Le choix par nos ancêtres de la graphie du *B* est-elle étrangère à tout cela ?



La Sologne

Géologiquement, le plateau de Montlivault fait partie de la Sologne. Cette région est caractérisée par son sol sableux ou argilo-sableux et par la présence de marais insalubres. La population locale y souffrit longtemps de paludisme. La Sologne a été asséchée au XIX^e siècle, sur les ordres de Napoléon III. La contrée fut alors drainée et d'innombrables étangs furent aménagés.

Ce nom apparaît pour la première fois par écrit dans un acte de donation de biens situés en Sologne et dans le Berry établi en faveur à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire et datant de 651. C'est le terme *secalonia* qui y apparaît.

L'étymologie habituellement répandue du terme « Sologne » est « secalonia », le pays du seigle, traduction construite à partir de *secale*, seigle, céréale poussant dans les sols pauvres, ce qui correspond à la nature du sol de la Sologne. Stéphane Gendron, linguiste de Tours, estime que cette hypothèse est un peu farfelue, ce qui ne nous étonne guère, étant donné que la Sologne est surtout caractérisée par des bois, par la nature de son sol, et par son absence de relief. D'autres hypothèses fantaisistes existent : « solum lignum », le pays de bois, « sabulonia », le pays du sable. A. Dauzat, toponymiste du XIX^e siècle, proposa une racine hydronymique préceltique *sec*, correspondant peut-être à celle de la Seine, *Sequana* dans le livre de la Guerre des Gaules de Jules César. *Sec* serait complété par un double suffixe *-al* et *-onia*. Il semble donc qu'il n'y ait pas d'explication vraiment définie. Nous pensons pour notre part qu'il faut avoir un regard critique sur le terme « secalonia ». Le rapport avec le latin *secale*, *is* ne semble pas à retenir car le nom est probablement beaucoup plus

ancien que l'époque gallo-romaine. L'étymologie du mot « seigle » est à rapprocher de l'occitan *segle* et du latin *secale*, à rapprocher du terme *seco*, *are*, couper, ce que l'on coupe. On peut imaginer que « secalonia » pourrait indiquer un pays où l'on va couper habituellement du bois ou d'autres végétaux : « sec-al-onia ».



Nous pensons pour notre part qu'il faut bien séparer « sol » et « ogne ». La traduction de « ogne » est assez simple. Ecartons de suite les termes gaulois *onno*, fleuve, et *onno*, frêne. La traduction de pays fait l'unanimité. « Ogne » est à rapprocher du gaulois *oino* qui signifie « un, unique, unité ». Ce radical se retrouve dans des mots de langue celte comme le vieil irlandais *oen*, le gallois, le cornique et le breton *un*, mais aussi dans le latin *unus*, *onion*, le grec *oine*. Tous ces termes désignent la même chose. L'idée d'unité, de généralité, d'ensemble, est aussi évoquée en latin, *omnis*, *omne*, *omnino*, tout

à fait, entièrement. Ce sens est à étendre à l'équivalence, l'égalité... La Sologne est un pays homogène et c'est cette homogénéité que caractérise la terminaison « -ogne ». Le terme « sol », ou « secal » désignerait donc l'élément unitaire de la Sologne.

Si on s'éloigne du latin médiéval *secale* qui reste un terme utilisé dans un texte traduit en latin dans un temps où l'on parlait déjà le vieux français, et que l'on garde la phonétique « sol », on doit la rapprocher du latin *solum*, terrain. Ce terme se retrouve dans beaucoup de notions d'ancien français « sol », sabot, sol, rez-de-chaussée, *solier*, *sollé*, soulier. On peut donc aussi garder le sens actuel du mot « sol ». La Sologne pourrait donc se traduire par « le caractère unitaire de son sol ».

Entre « pays du seigle », « sol à caractère unitaire », ou « pays où l'on coupe », je préfère pour ma part les deux dernières solutions.

Le Blésois

Montlivault fait partie du pays blésois. L'emblème de la ville porte la représentation du porc-épic, symbole du roi Louis XII, et un loup. La présence de ce loup provient de l'interprétation faite au début du XX^e siècle de l'origine du nom Blois. Le mot « Blois », *Blesis*, viendrait du breton *bleiz*, loup. La ville a été occupée par une bande de brigands bretons à la fin du V^e siècle et au début du VI^e siècle avant d'être chassé par les Francs de Clovis sur la demande de la population locale excédée des pillages de ces envahisseurs. On ne connaît pas le nom que pouvait porter Blois avant l'arrivée des Bretons. L'épisode est relaté dans les chroniques du comte d'Anjou. Peut-être que le nom de Blois provient de la réputation que ces bretons avaient ou voulaient faire valoir pour se baptiser ainsi.

Cette interprétation a été maintes fois remise en question. Pour notre part, nous pensons que l'origine du nom Blois est à trouver dans le pays blésois, dans le mot même de blésois. Son origine est à notre avis celtique, c'est-à-dire gauloise. Il existe en gaulois le terme *bloaz* qui signifie année, an. Cette première piste ne peut être retenue pour un toponyme. La seconde piste est celle du mot gaulois *bledios*, le loup. Cette racine celtique se retrouve en vieux breton, *bleid*, en breton, *bleiz*, en vieux cornique, *bleit*, en gallois, *blaidd*, en vieil irlandais, *bled*. Ce terme a laissé des traces dans la toponymie française avec la Blaise, nom d'une rivière de l'Eure-et-Loir et d'une autre dans la Marne, avec la Blie, rivière de la Moselle, la Bléone, dans les Basses-Alpes, rivières où venaient boire les loups, avec Blaisy, Blassac, etc., lieux infestés de loups.

La caractéristique de Blois serait donc d'avoir été infestée par les loups. L'Histoire peut-elle nous confirmer cette hypothèse ? Jean-Marc Moriceau, dans son *Histoire du méchant loup : 3000 attaques sur l'homme en France (XV^e-XX^e siècles)*, Fayard, 2007, ou dans *L'homme contre le loup, une guerre de deux mille ans*, nous apprend que la région française qui fut le plus touchée par les attaques de loups fut le blaisois. La bête du Val de Loire tua même au milieu du XVIII^e siècle plus de personnes que la Bête du Gévaudan. (Frédéric Gaultier, *La Bête du Val de Loire 1742-1754*, Évocations, février 2008, 160 p.).

C'est bien une caractéristique de Blois, d'être enserré entre les forêts de Blémard, de Blois, les forêts de Russy et de Boulogne, bref un lieu entouré de forêts, refuges pour les loups.

Pour notre part, nous conservons cette hypothèse de l'origine lupin du Blaisois. Beaucoup contestent cette interprétation, et l'affaire n'est pas tranchée de sitôt.



Peu de noms d'origine gauloise

Il faut constater que les noms d'origine gauloise sont rares sur la commune, contrairement aux communes du Berry ou de la Touraine. Il est même difficile de savoir s'ils n'ont pas été formés pendant la domination romaine. Les Gaulois n'ont jamais parlé latin, ils continuèrent à parler leur langue après la conquête romaine. L'influence du latin fut importante, mais fut longue à s'installer. C'est notamment la conquête romaine et l'installation des grandes propriétés terriennes gallo-romaines, les *villae*, qui sont à l'origine de cette rareté de toponymes gaulois. De plus, comme tout le sud de la commune était occupé principalement par de la lande, et que le nord est occupé par les terres alluviales du lit majeur de la Loire, les deux zones ne présentant pas d'accident de relief, ni de grandes différenciations dans leur végétation, ni une importante implantation d'habitats, les noms utilisés pour désigner les éléments géographiques de l'actuelle commune étaient peu nombreux car ils désignaient surtout de grandes étendues.

Une absence de traces de l'âge du fer

Aucun objet archéologique n'a été actuellement trouvé ou répertorié sur la commune de Montlivault pouvant dater de l'âge du fer, de l'époque de la Gaule indépendante.

L'absence de trouvailles de l'âge du fer sur la commune s'explique par le fait que la plupart des objets en fer ont été réutilisés ou recyclés, le fer étant une matière précieuse.

De plus, il n'y a pas eu de recherches systématiques sur la commune, ni de fouilles archéologiques qui nous ont apporté quelques découvertes.

Les communes des alentours ont révélé quelques trouvailles qui attestent une continuité dans l'occupation du terroir. Ainsi un site gaulois a été fouillé près du château de Chambord. Des objets isolés appartenant à l'âge du fer ont été trouvés sur la commune de Mont, notamment dans la forêt de Boulogne. Une lame de hache a été trouvée près du mur de Chambord sur la commune de Huisseau-sur-Cosson. Sur la commune de Vineuil, outre quelques caches d'objets en bronze, à la Croix Verte, au Bas de Greffier, auprès de l'église, aux Grippaux, un site important a été repéré à la Folie.

La cave Saint-Pierre

Des caves du bourg de Montlivault ont été datées de l'époque gauloise. Elles furent identifiées et décrites par l'abbé Hardel, curé de Vineuil en 1884, lors d'une communication sur le village de Montlivault à Blois auprès de la Société d'Histoire Naturelle et d'Anthropologie de Loir-et-Cher. Cette communication a été rapportée par E.-C. Florance (*L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher*, dans Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Anthropologie de Loir-et-Cher, n° 19, 1926, pages 674-675.).

« Cette localité située sur le coteau de la rive gauche de la Loire, conserve encore quelques traces des retraits souterrains des Carnutes pour leur défense. Le monument le plus ancien de cette époque est une cave située sous la terrasse du presbytère, dite communément « Cave de Saint-Pierre ». A trois mètres sous le sol, elle se divise en trois galeries circulaires dont les voûtes pratiquées dans le calcaire marneux sont soutenues par d'énormes piliers, ménagés à cet effet. »

L'entrée de cette cave se trouve dans le jardin de l'ancien presbytère. Une série de marches dans un couloir creusé dans la roche mène à un angle droit donnant vers l'Est sur un autre couloir plus long menant à une salle dont le plafond est porté par un grand pilier circulaire. D'autres piliers quadrangulaires renforcés de maçonnerie maintiennent le plafond. Cette salle contient des absides plus ou moins semi-circulaires.

Des petites ouvertures fermées de barreaux de fer et aux montants maçonnés permettent d'y faire rentrer la lumière et d'avoir une vue sur le lit majeur de la Loire.

La roche est composée de calcaire marneux avec lequel il n'est pas possible de produire de la pierre de taille. Le plafond semble s'écrouler facilement. Il est donc peu probable qu'il s'agisse d'une carrière d'autant que cette cave n'est pas creusée très profondément. Seuls des moellons peuvent être tirés d'une telle cavité.

Le fait que cette cave ait un nom propre, la cave Saint-Pierre dont le patronyme est aussi celui de l'église de la commune, nous porte à croire à l'ancienneté de la cavité. Il ne s'agit pas d'une simple cave. Le fait que l'abbé Hardel l'ait identifiée comme un souterrain refuge gaulois n'est pas une hypothèse totalement farfelue. L'angle droit formé par le couloir semble appuyer cette thèse.



Pilier quadrangulaire



Grand pilier circulaire



Absides



Ouverture sur la Loire



Couloir d'accès, sortie de la grande salle.

Selon le témoignage de Mme Rouet, une habitante de Montlivault qui parcourut ce souterrain pendant son enfance, il menait presque jusqu'à la déchetterie mais se serait depuis écroulé. Il avait sur toute sa longueur des sortes de meurtrières ouvertes et regardant à travers le coteau, sur la vallée de la Loire.

Nous ne confirmerons pas l'origine gauloise de cette cave avant qu'une étude minutieuse n'y soit effectuée. Rappelons simplement que les souterrains refuges carnutes sont mentionnés dans la Guerre des Gaules de César et sont fréquents en Beauce. Au regard de la configuration de ce souterrain, l'hypothèse de l'abbé Hardel ne paraît pas si fantaisiste.

Hypothétiques anciens *tumuli*

Les pratiques culturelles des populations des âges des métaux, nous indiquent que, comme le faisaient leurs ancêtres, ces croyants en la réincarnation prenaient un soin tout particulier à ensevelir leurs morts sous un monticule de terre et de pierres nommé aujourd'hui *tumulus*. Ce n'est pas une pratique de l'enterrement comme aujourd'hui, mais bien une pratique de préparation à cette réincarnation. Le *tumulus* représente le ventre de la mère terre duquel devrait renaître d'abord l'esprit du défunt, puis son être de chair par la réincarnation dans le ventre d'une mère femme. Le jour de la fête des morts, les Gaulois, lors de cérémonie, présidaient à la nouvelle destinée de ces esprits, comme le faisaient encore il y a quelque temps certaines peuplades isolées de toute civilisation.

Cette pratique de l'inhumation tendra à diminuer à l'approche de la période gallo-romaine où la pratique de l'incinération prendra plus d'importance.

A quoi pouvait bien ressembler un *tumulus* de l'âge du fer ? Et bien à cela.



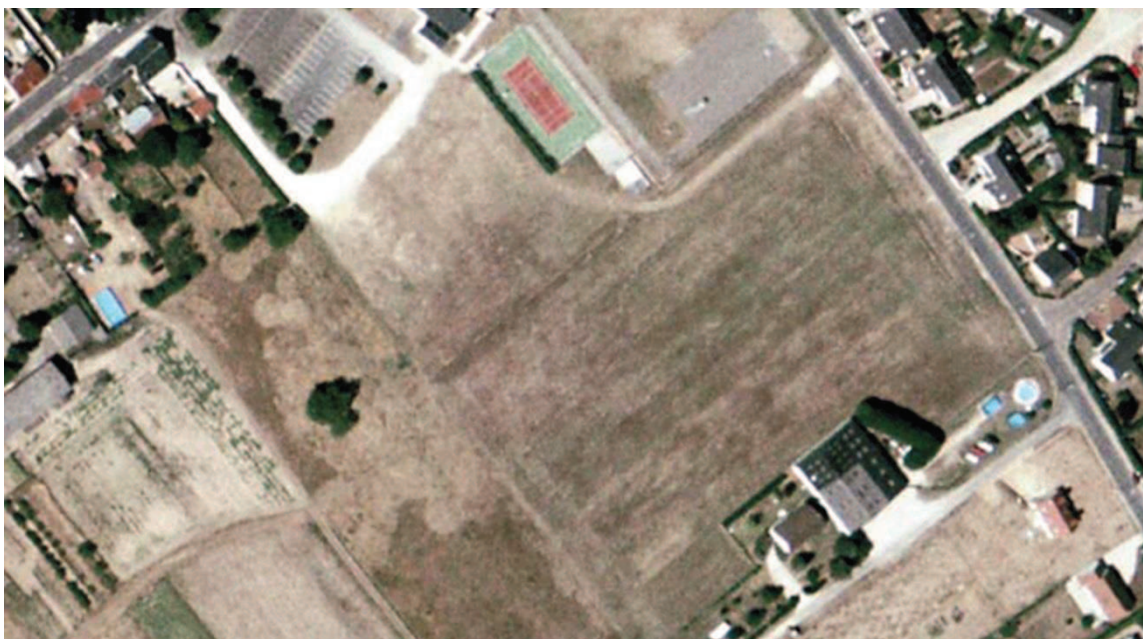
Aspect originel d'un *tumulus*.



Structure interne d'un *tumulus*. La tombe se trouve au centre.

Ces tombes étaient le plus vraisemblablement au sein de l'habitat lui-même, c'est-à-dire qu'elles devaient se trouver proche ou dans les villages. Les pierres constituant autrefois la tombe et son cercle périphériques ont le plus souvent été récupérées à des époques postérieures dans le cadre de constructions en moellons évitant ainsi les coûts d'extraction d'une carrière. Elles ont été également souvent enlevées car elles gênaient les cultures. Les cercles, longtemps restés en place, au moins jusqu'à l'époque romaine, ont peut-être laissé des traces par leur empreinte dans le sol. On distingue de tels cercles, à peine, visible, sur les photos satellites de la commune, au sud du bourg, au Colombier, mais aussi, auprès du Val et parfois dans le lit majeur de la Loire. Il faut rester prudent quant à l'interprétation de ces traces, mais on peut indiquer qu'elles se trouvent généralement, dans les communes que nous avons déjà étudiées, sur l'emplacement des anciens habitats néolithiques et des âges des métaux, et principalement sur les sites d'habitats de l'âge du fer.

La zone de la commune où l'on peut percevoir sur les photos satellites le plus de cercles qui pourraient correspondre à d'anciens *tumuli* est le terrain du Colombier, au sud de la Mairie. Selon les saisons, les cercles apparaissent plus ou moins selon la nature de la végétation de surface et l'humidité du sol.



Sur ces deux photos des cercles sont visibles autour de l'arbre isolé situé dans la parcelle sud-ouest du terrain de sport, mais on perçoit aussi vaguement quelques autres cercles auprès du terrain de tennis et dans le grand terrain limité au sud par des habitations et des ateliers.





Un zoom permet de mieux distinguer ces cercles caractérisés par un point central blanc ou plus sombre et un ovale périphérique d'environ 4 mètres de diamètre. Une grappe de ces cercles semble identifiable au sud-ouest du terrain de tennis et une autre grappe semble visible au sud-est auprès des habitations et ateliers, dans le coin droit en bas de cette photo.

C'est toute la zone du Colombier qui semble avoir été occupée par une nécropole des âges des métaux, témoin d'un habitat protohistorique assez important.

S'il s'agissait de traces archéologiques, il est peu probable que des objets archéologiques puissent être conservés dans le sol car il s'agissait de tombes de surface, des *tumuli*.

Des ronds de sorcière ?

Des cercles très spectaculaires sont aussi visibles au sol dans le terrain du Colombier. La différence de végétation de surface est parfaitement visible. L'herbe est plus grasse et plus drue sur le cercle. S'agit-il de traces archéologiques ?





Il semble plus probablement qu'il s'agisse de ronds de sorcière, la pousse de manière circulaire du mycélium d'un champignon qui produit du nitrate favorisant la végétation herbue. Ce type de champignon croît chaque année et le rayon du cercle augmente de 20 à 40 cm par an.

Pour savoir s'il s'agit bien de ce type de champignon et non de traces archéologiques, il suffirait de mesurer leur diamètre et remarquer si l'année suivante, le cercle s'est agrandi. D'après la taille de ceux-ci, on peut les dater d'une dizaine d'années.

Ces ronds de sorcières, que l'on distingue en bas à gauche de la photo précédente, éliminent-ils l'hypothèse de la présence d'une nécropole au Colombier ? Nous verrons que non, car la toponymie semble confirmer cette présence archéologique.

Outre les cercles du Colombier, on peut distinguer quelques cercles aux Chailloux, au sud-ouest du terrain du Colombier, et au Champ de la Caille, au sud-est du Colombier.

Les Chailloux

Il est étonnant de trouver ce toponyme en ce lieu. En effet, le sol est argilo-sableux alors que les Chailloux indique la présence de cailloux, de pierres. Le terme Chailloux provient du mot gaulois *calio*, qui signifie pierre ou caillou. Bien que le mot ait une origine gauloise, ce toponyme n'est certainement pas gaulois, il peut être gallo-romain ou médiéval, mais il atteste de la présence de pierres en cet endroit. Il ne peut s'agir de pierres affleurant le sol car celui-ci est, en cet endroit, sableux. Il ne peut s'agir que de pierres ou de tas de pierres aujourd'hui disparus.

Le Champ de Caille

Dans les sources écrites de l'Epoque Moderne, ce toponyme n'apparaît que sous la forme de Chantecaille, le chant des cailles, petits oiseaux. Nous pensons que c'est la forme et l'interprétation à retenir.

Cependant, si nous conservons la forme du Champ de Caille, le mot Caille prend alors un tout autre sens, le même sens et la même origine que le mot Chailloux. Il désignerait alors la présence ancienne

de pierres, de cailloux. La nature du sol sableux est la même qu'aux Chailloux et peut-être que dans les deux cas, il faudrait y voir l'ancienne présence de tas de pierres peut-être témoins hypothétiques d'anciens *tumuli*, cependant nous préférons retenir pour l'instant la piste de Chante Caille, bien qu'elle soit moins probable d'un point de vue toponymique.

Théorie sur les huttes gauloises

Les cercles des âges des métaux, habituellement identifiés comme des tombes pouvaient avoir une autre fonction. On trouve une très grande quantité de ces cercles dans un très grand nombre de communes de la région. Ces cercles, généralement assez difficile à distinguer, se situent toujours aux abords de petits ruisseaux ou aux bords des rivières. Ils se situent souvent aux endroits, ou près des endroits, où ont été trouvées des traces d'une occupation antérieure, néolithique ou datant de l'Âge du Bronze. Cette continuité dans l'occupation du sol et dans l'emplacement des habitats semble corroborer la thèse selon laquelle il s'agirait d'habitats. De tels cercles ou traces sur le sol sont visibles sur l'étendue de la commune de Montlivault, non loin des lieux où l'habitat gaulois devait logiquement se trouver, au Colombier auprès du bourg actuel, non loin de la source du lavoir, et, dans une moindre mesure aux Chailloux, au Champ de Caille et sur les bords de Loire sur l'avancée du méandre.

J'ai personnellement une théorie à propos de ces *tumuli*. Très peu de traces d'habitat de l'époque gauloise ont été trouvées en France, alors que la population gauloise était très nombreuse. Il me semble que ces *tumuli* sont également les traces des anciennes habitations gauloises. Le cercle externe du *tumulus* devait servir de fondations aux murs afin d'éviter l'humidité et la pourriture des murs en bois et en torchis. Les boiseries de fondation n'étaient pas plantées dans le sol mais devaient former horizontalement une sablière. L'habitant, une fois décédé, devait peut-être être enterré dans sa propre maison, ou plutôt recouvert d'une partie des pierres des fondations de sa propre maison. L'emplacement de la maison, qui était démontée pour en récupérer les matériaux, était alors recouvert d'un monticule de terre au milieu duquel était la tombe. Il s'agit bien sûr de conjectures.

Jules César dans la guerre des Gaules, n'utilisa pas le terme de hutte, mais le terme *aedificium*, édifice, construction. Il précisa que les habitations gauloises étaient grandes et circulaires et se trouvaient habituellement dans les bois pour être à l'abri des chaleurs de l'été.



Reconstitution de hutte gauloise.

La Barre

Ce toponyme aujourd'hui disparu apparaît dans les sources écrites de l'Époque Moderne comme un lieu-dit situé auprès du chemin de Montlivault à Nozieux, non loin de ce dernier hameau.

Ce toponyme peut être médiéval et simplement évoquer une barrière, cependant la plupart des toponymes *barre* ont une origine gauloise. Il provient du terme celtique *barros* qui désigne la tête, mais aussi la hauteur, le sommet, la cime, voire la pointe, le bout. Il s'agit généralement de lieux habités en hauteur et fortifiés, souvent des lieux frontaliers, de défense.

Cette configuration correspond parfaitement au lieu-dit de Nozieux, une hauteur en bout du coteau, enserrée entre le val et une petite vallée actuellement parcourue par la route de Montlivault à Nozieux.

La racine pan-celtique *barr*, sommet, cime, bout, pointe, se retrouve en gallois cornique avec *bar*, sommet, en breton avec *barr*, sommet, etc. Ce terme a donné de très nombreux toponymes. Certains sont très connus : Bar-le-Duc, Bar-sur-Aube.

Ainsi la Barre, aujourd'hui Nozieux, pourrait se définir comme un village fortifié gaulois de défense et de protection sur le coteau de la Loire.

Le Tertre Berrin

Le terme *tertre* provient du latin populaire *termitem*, accusatif de *termes*, une variante de *terminus*, au sens de borne, de limite. Ce tertre correspond aujourd'hui à un chemin façonné par l'homme et descendant le coteau. Il correspond à l'extrémité ouest de l'actuelle Rue Basse.

Le terme *Berrin* est plus ancien et semble avoir précédé l'ajout du terme *tertre*. Berrin devait sans doute être le nom du terrain situé au pied du coteau. Il pourrait appartenir à la famille de *ber*, petit, court. Il pourrait aussi être avec moins de probabilité une forme dérivée de *benignus*, bénigne, courtois, bienveillant, aimable. Il est plus probable que ce mot provienne du mot gaulois *beru*, la source, la fontaine, ou du mot gaulois *berura*, le cresson d'eau. Nous sommes là dans une zone humide, non loin de la Fosse du Mortay.

Pour conclure, nous pensons que le toponyme Berrin a précédé celui du Tertre Berrin et aurait une origine gauloise. Mais le Tertre Berrin, s'il a une origine gallo-romaine signifie : soit le petit monticule, soit le monticule de la source, soit le monticule au cresson d'eau.

La fontaine Brouat

La présence d'un habitat important à Montlivault est due à la présence de sources coulant à la base du coteau du lit majeur de la Loire. L'une d'elle a fait l'objet de l'installation d'un lavoir au XIX^e siècle, c'est la fontaine Brouat. Dans les textes médiévaux et de l'Epoque Moderne, il est question de la fontaine Brouart. On parle aussi de la fontaine du bout.

Le terme Brouat ou Brouart peut avoir plusieurs origines. Tout d'abord, il peut appartenir à la famille des Brouet, Brouat, Brouhat, Brouan, Brouaux, Brouard, tous mots dérivés de l'ancien français *brou*, comparable au german *brod*, qui désigne le bouillon, le potage. Brouat peut également provenir de l'ancien français *brai*, la boue. Dans ce cas, la fontaine Brouat serait synonyme de la fontaine boueuse.

Nous pensons qu'il est nécessaire d'aller plus loin et de voir en Brouat, une origine plus ancienne que médiévale. Ce nom pourrait provenir du terme gaulois *borua*, qui désigne une source boueuse. Le vieil irlandais *berbaid* indique qu'il boue, bouillonne, brasse, voire cuit. Il est construit sur la même base, *beru*, tout comme le brittonique gallois *berwi*.

Boruo est le surnom de l'Appolon gaulois, dieu des purifications et de la guérison. Associé à l'eau, il était le dieu des sources chaudes, dieu des eaux souterraines. Nous avons là l'hypothèse séduisante d'une ancienne source sacrée dédiée au dieu des eaux souterraines.

Sur le coteau, au-dessus de cette source se trouve le terrain des Perrières. Ce nom évoque peut-être les ruines, à l'époque médiévale, d'un édifice de culte romain, lui-même peut-être construit sur l'emplacement d'un ancien lieu de culte gaulois. Le rapprochement entre la fontaine Brouat et le terrain, pourtant sableux, des Perrières qui semble évoquer la présence ancienne de ruines, ne paraît pas ici un hasard, ni une hypothétique coïncidence. Nous pensons qu'il faut voir le site dans son ensemble en liaison avec les mœurs et croyances de nos ancêtres gaulois et gallo-romains.

Signalons que le toponyme Brouat est extrêmement rare. Il n'en existe que trois autres en France :

- Brouat, sur la commune de Muret-le-Château (département de l'Aveyron),
- Le Mas de Brouat, sur la commune Saint-Julien-de-la-Nef (département du Gard),
- Le Pré Brouat, sur la commune de Rouvrois-sur-Othain (département de la Meuse).

Brouard est à peine plus représenté. Cette rareté nous apprend que Brouat ne signifie certainement pas uniquement son caractère boueux, mais identifie quelque chose de plus exceptionnel.



La Noue

Ce toponyme désigne le petit ruisseau qui court au pied du coteau du lit majeur de la Loire. Ce terme provient du mot gaulois *nauda* qui désigne des terres humides. Cette racine a donné notamment les Nouan, de Nouan-sur-Loire, de Nouan-le-Fuzelier, etc., qui signifie, dans la noue. Cette racine a aussi donné les Noëls à Vineuil, les petites noues.

Cette terre est effectivement humide. Elle recueille les eaux de ruissellement descendant du plateau ou provenant des sources naissant à la base de celui-ci.

Le Bray

Ce toponyme disparu, que l'on retrouve dans les sources écrites de l'Epoque Moderne, désigne les abords de la Noue non loin de la fontaine Brouat. Le terme braye provient du gaulois *bracu* qui désigne les marais. Il est donc là parfaitement à sa place.

Les Grèves et la Grève

Les grèves est un toponyme connu situé à l'extrémité est de la commune, le long du coteau. Il existait un autre toponyme, au singulier celui-ci, situé à l'extrémité ouest de la commune, le long du coteau.

Le terme grève provient d'un terme gaulois *grava*, qui signifie le sable, les graviers. Il désigne des terres sableuses en opposition avec la roche du coteau.

Les Billots, le coteau Billard

Ces deux toponymes sont voisins. Ils pourraient provenir tous les deux de noms de famille des propriétaires de ces terrains. Ces noms de famille seraient alors des dérivés de Robillot et Robillard, dérivés eux-mêmes de Robert, nom d'origine germanique, *Hrodberht*, signifiant *hrod*, gloire, et *berht*, brillant.

Cependant nous pensons, qu'en tant que toponymes géographiquement proches, Billots et Billard doivent être pris ensemble comme provenant de la racine *bille*, terme provenant du gaulois, *bilio*, arbre, tronc d'arbre, bille, ou *biio*, coupe. Les Billots et Billard, signifieraient ainsi les arbres, ou les coupes, bref, les tailles. C'est probablement des toponymes très anciens. Le toponyme des Billots pourrait être gallo-romain et pourrait évoquer des pieux en bois enfoncés dans le sable du val pour soutenir un pont traversant la Loire en cet endroit. Quant au coteau Billard, il pourrait indiquer que dans le coteau ont été plantées des billes pour soutenir un pont après la conquête romaine. Nous reviendrons sur cette hypothèse ultérieurement.

La Bourbonne

C'est le terroir sud-ouest de la commune. Ce toponyme est un synonyme de bournier, de bourbeux. Il provient d'un nom de dieu gaulois *Boruo*, ou *Bormo* qui a donné son nom à tous les Bourbon, Bourbonne, Bourboule, etc. généralement à des sites d'eaux thermales. Ce dieu était celui des eaux bouillonnantes. Il évoque le thème *bher-y-o*, bouillonnant. Ce thème existe en vieil irlandais sous la forme *berhaid*, il bout, en gallois, *berwi*, en breton, *birvi*. Ce mot *bourbe* qui désignait d'abord les eaux bouillonnantes, a désigné ensuite les eaux troubles, puis tout simplement la boue.

Le suffixe *-onne* accuse le caractère cohérent et unitaire de ce terroir. C'est le même suffixe qu'aux mots Sologne et Boulogne.

La Bourbonne est un terroir particulièrement plat et argilo-sableux assez imperméable. Il se gorge très facilement d'humidité.

Ce type de sol et donc de toponymes se retrouve surtout en Ile-de-France, en Aquitaine, dans les vallées de la Garonne et de ses affluents, dans le Bourbonnais, en Bresse, dans la Vallée du Rhône, là où on trouve des sols sédimentaires argilo-sableux.

Savoir si ce toponyme est d'origine gaulois, gallo-romaine ou médiévale est difficile à définir. Le suffixe *-onne*, plaide pour le caractère très ancien de ce nom de lieu.



Les Landas

Le terme qui désigne la partie centrale du plateau de la commune et une bonne partie nord-est de la commune de Huisseau-sur-Cosson, est un mot d'origine gauloise, *landa*. Ce toponyme a gardé sa forme primitive gauloise. Il signifie les landes.

Des landes sont des terres incultes, une friche au sol pauvre, un terrain découvert. Ces landes s'étalent sur une bonne partie de la commune, au sud, sur des sols argilo-sableux. Une parcelle tout au sud de la commune porte d'ailleurs le nom des **Landinettes**, soit les petites landes.

On voit sur la carte de répartition des « lande(s) » dans la Région Centre que ce terme est surreprésenté dans les sols pauvres de la Sologne, de la Gâtine tourangelle et du Boischaut berrichon.

Les toponymes "lande(s)"



Les Tanquions

Nous avons trouvé deux mentions de ce lieu-dit dans les sources écrites de l'Epoque Moderne, sous la forme des *Tantions* et des *Tentions*. Ces derniers termes n'existent pas en toponymie et ne correspondent à aucun nom de lieu en France. Ils ne figurent dans aucun dictionnaire de langue ancienne et s'il faut en retenir les formes, leur sens évoque tout autre chose. Nous y reviendrons.

Intéressons nous à la forme Tanquions et sa racine *tanqu-* plus fréquente en toponymie, même si cette forme n'est sans doute pas la forme primitive que nous pensons plutôt être les Tentions.

Le toponyme des Tanquions est pour beaucoup un mystère. Il existe bien un mot d'ancien français, une *tanque*, désignant une poutre de bois taillée pour servir aux carriers à l'extraction des pierres. Nous pensons que ce sens n'a pas de rapport avec ce nom de lieu.

Le toponyme des Tanquions n'est représenté qu'une seule fois sur le territoire français, à Montlivault, dans le lit majeur de la Loire, dans le coin nord-est de la commune.

Il existe d'autres toponymes construits avec le radical *tanqu-* : le Bois de Tanqueux (commune de Vals-des-Tilles, Haute-Marne), Tanqueux (Chamigny, Seine-et-Marne), la Tanque (Graulhet, Tarn), la Tanque (Ferrals-les-Montagne, Hérault), la Tanquellerie (Montchauvet, Calvados), la Tanquellerie (Giéville, Manche), Tanques (Orne), le Tanque (Anduze, Gard), les Tanques (Elne, Pyrénées-Orientales), les Tanques et Serre du Corbeau (Belvèzet, Gard), Mesnage Tanqueray (Cérences, Manche), Pont de Tanqua (Grans, Bouches-du-Rhône), Ruisseau de Tanqueray (Saint-Gervais-des-Sablons, Orne), Scialet de Peuil Tanquin (Villard-de-Lans, Isère), Tanquat (Chareil-Cintrat, Allier), Tanqueue (Contres, Loir-et-Cher), Tanqueue (la Falaise, Yvelines), Tanqueux (Cerny, Essonne), Tanqueux (Chazeuil, Côte-d'Or), Tanqueux (Grancey-le-Château-Neuville, Côte-d'Or).

Ont également la même racine phonétique : Als Portells Tancats (Mantet, Pyrénées-Orientales), Camp Tancat (Alénia, Pyrénées-Orientales), Tancarville, la rivière de Tancarville, le ruisseau de Tancarville (Saint-Jean-de-Folleville, Seine-Maritime), la Tancanière (Villard-de-Lans, Isère), la Tancanne (Auradou, Lot-et-Garonne), la Tancarié (Montans, Tarn), Prat Tancat (Villeneuve-Minervois, Aude), Prat Tancat (la Salvetat-sur-Agout, Hérault), Prats Tancats (Sainte-Léocadie, Pyrénées-Orientales), Tancal (Aussac, Tarn), Tancarbot (Saint-Vigor-d'Ymonville, Seine-Maritime), Bas de la Tancon (Orchamps-Vennes, Doubs), Basse Tancourt (Montmédy, Meuse), Bois de Tancoup (Alligny-en-Morvan, Nièvre), Château Tancouet (Mongausy, Gers), Haute Tancourt (Montmédy, Meuse), Prés Tancoin (Quarré-les-Tombes, Yonne), Ray du Tancote (Châtel-Montagne, Allier), Ru de Tancoin (Quarré-les-

Tombes, Yonne), Tancoa (Mours-Saint-Eusèbe, Drôme), Tancognaguet (Saint-Pierre-de-Fursac, Creuse), Tancoigné (Maine-et-Loire), Tancon (Saône-et-Loire), Tanconville (Meurthe-et-Moselle), Tancot (Châtillon-Saint-Jean, Drôme), Tancou (Varennes, Tarn-et-Garonne), Tancourt (Vauxrezis, Aisne), Tancouva (Saint-Christophe-sur-Guiers, Isère), Tancu (Marigny-Marmande, Indre-et-Loire), Tancua (Jura), Tancua (Lamoura, Jura), Tancul (Foug, Meurthe-et-Moselle), la Tenquère (Aubigny, Somme), Petit-Tenquin (Moselle), Tenque (Arles, Bouches-du-Rhône), Tenquo (Comps-la-Grand-Ville, Aveyron), Tenquo (la Malène, Lozère).

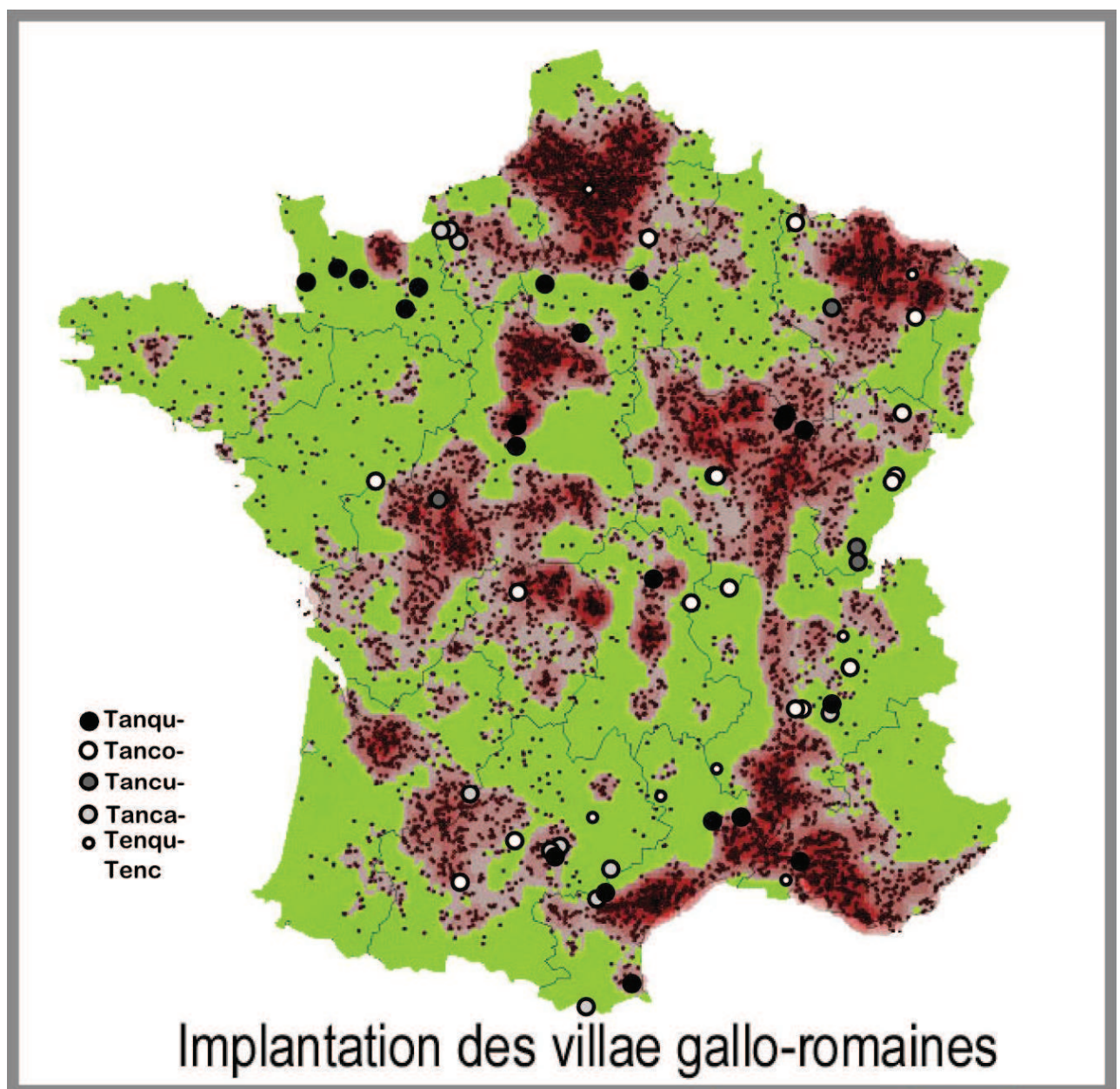
Parmi cette liste on perçoit quelques noms de communes : Tanques, Tancarville, Tancon, Tanconville, Tancua, Tenquin... ce qui nous porte à considérer le caractère ancien de ces noms de lieux et de cette racine linguistique.



La répartition géographique de tous ces toponymes en France, nous apprend qu'ils sont généralement situés non loin des limites des départements, et souvent en limite de trois départements à la fois. Ce sont des toponymes de frontière, sans doute des anciennes frontières des peuples gaulois.

Cette répartition géographique nous apprend également que ces toponymes sont souvent situés aussi auprès de fleuves ou de rivières qui peuvent également être d'anciennes frontières de peuples.

Si on compare leur répartition géographique avec la répartition de l'implantation des *villae* gallo-romaines, on constate que ces noms de lieux sont souvent situés en bordure des grandes zones de colonisation romaine.



Deux conclusions s'imposent donc. Premièrement, les toponymes portant la racine phonétique *tanc-* sont extrêmement variés dans leur forme et désignent parfois des communes. Ils sont donc particulièrement anciens, sans doute d'origine gauloise. Deuxièmement, ces toponymes sont des toponymes de frontière souvent situés auprès de fleuves ou de rivières, et sont peut-être liés à des lieux de rupture de charge, c'est-à-dire à des lieux de transfert de marchandises entre une voie fluviale et une voie terrestre et représentent peut-être des lieux de stockage. Ils sont même peut-être liés à la notion même de frontière entre deux peuples gaulois. La linguistique peut-elle confirmer ces conclusions ?

Le terme gaulois *tanco-* signifie la paix. Il est à rapprocher du vieux gallois *tanc*, la paix, du vieil irlandais *téc-*, gelé, solidifié, *téchta*, gelé, pacifié, *técar*, protection, couverture. Il a le même sens que le latin *pax*, la paix, la convention, lié à *pango*, *pactus*, ficher, figer, fixer. La guerre étant un état normal et constant chez les Gaulois, la paix, toujours temporaire, était comprise comme une cessation provisoire, une fixation, des hostilités. La racine indo-européenne *tenk-* signifie tenir, être ferme, se figer.

Il y a aussi la piste du latin *tango*, *teligi*, *tactum*, *tangere*, qui signifie toucher à, atteindre un lieu, aborder. Il existe aussi la piste du german *tank*, réservoir.

Parmi ces trois pistes linguistiques, celle qui nous semble la plus appropriée en regard de la répartition géographique des toponymes portant la racine *tanc-*, *tanqu-*, est celle de la paix, d'un lieu de cessation, de fixation des hostilités. Au regard de la position des Tanquions sur la commune de

Montlivault, la piste la plus appropriée serait celle du latin *tango*, mais elle semble trop éloigné phonétiquement du nom de lieu.

Au regard de la position de la commune par rapport aux anciennes frontières des peuples carnute, biturige et turon, nous devons constater que Montlivault est assez éloignée de celles-ci. La limite de l'implantation de la colonisation romaine paraît une frontière plus appropriée.

Le suffixe *-ion* est rare parmi les toponymes, c'est un suffixe nominal du latin populaire *-ione*, *-ionem*, ce qui fait des Tanquions, un terme gaulois latinisé.

Nous pouvons émettre l'hypothèse que le toponyme des Tanquions ait été lié aux guerres incessantes entre peuples gaulois ou fut lié à la Guerre des Gaules et à la pacification de la Gaule lors de la colonisation romaine de la nation gauloise carnute.

Tanqueue, sur la commune de Contres se trouve également en limite de Sologne entre une zone agricole colonisée par les Romains, l'*ager*, et une zone non colonisée, le *saltus*, resté sauvage et hostile. Il en est de même de Tanqueux, sur la commune de Cerny, dans l'Essonne, au nord et en limite de la Beauce colonisée et de l'Ile-de-France non colonisée.

Pour finir on pourrait donc traduire les Tanquions, par la trêve ou plus exactement par l'action de faire la trêve, ou bien, par le fait de figer, de ficher. Ce qui pourrait avoir été fiché aux Tanquions seraient peut-être des pieux de bois d'un ancien pont romain en bois. Le toponyme serait alors gallo-romain. Il différencierait le site d'un pont en bois en opposition avec un pont flottant sur le fleuve.



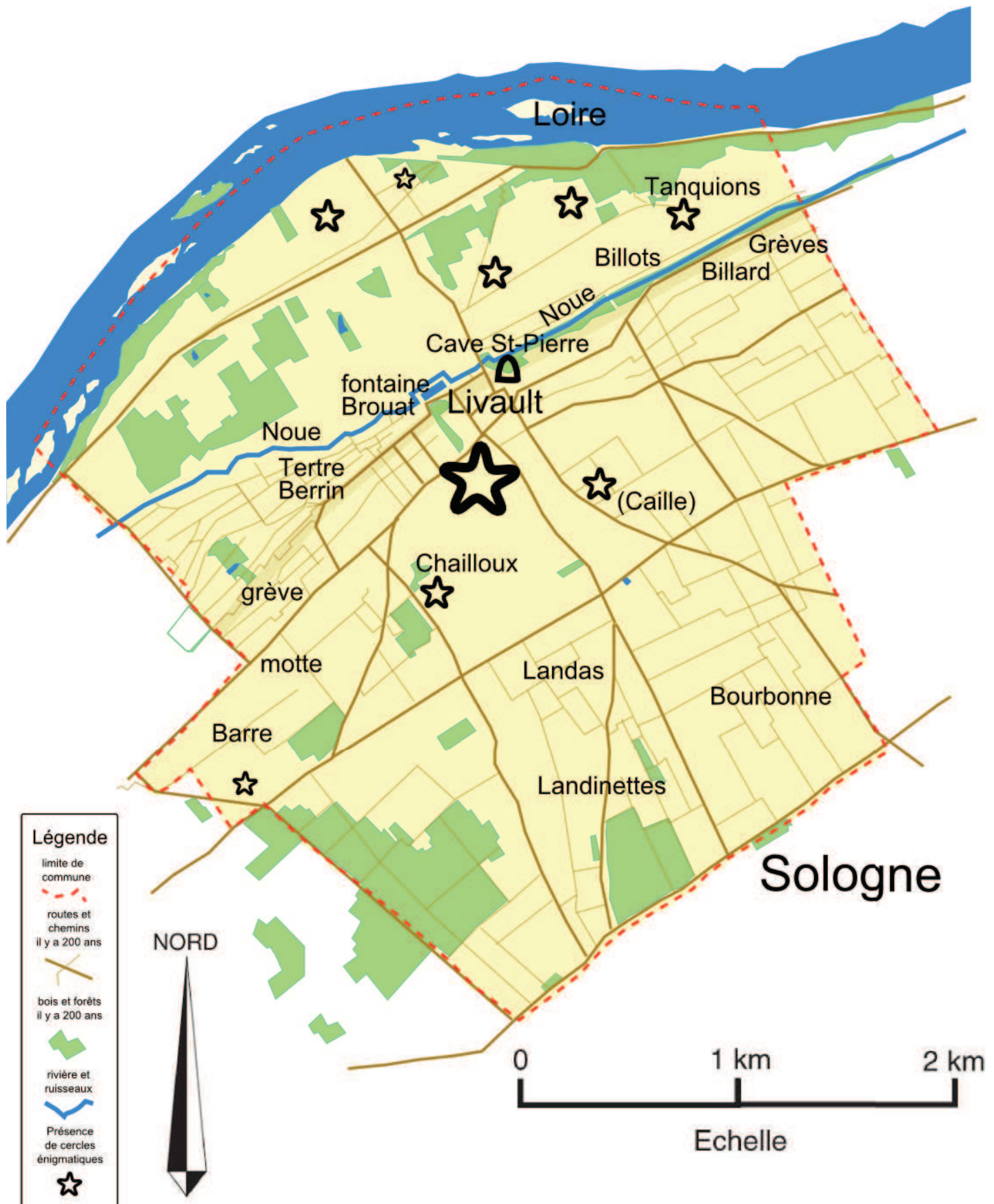
Il existe beaucoup de traces au sol aux Tanquions. Certaines traces sont issues de l'ancien parcellaire précédent le remembrement, mais d'autres traces géométriques plus petites ne semblent pas liées aux anciens chemins d'exploitation ou aux anciennes limites des parcelles. Il y a peut-être là les traces d'anciens bâtis, ou mais rien n'est moins sûr.

La Motte

Ce toponyme disparu apparaît dans les sources écrites de l'Epoque Moderne sous les formes de la *Motte* ou la *Mothe*, comme étant situé près du chemin de Montlivault à Blois. Sa localisation exacte est difficile. Ce terme provient du préceltique *muta*. Il ne désigne pas forcément une motte castrale féodale médiévale. Une motte peut-être également un tertre circulaire de l'âge du fer, peut-être un ancien *tumulus*. Sur la commune de Huisseau-sur-Cosson les toponymes la Motte et les petites Mottes correspondent à d'anciens habitats protohistoriques.

En l'absence de toute autre indication, nous ne pouvons que faire des conjectures, mais son emplacement auprès de la Barre gauloise de Nozieux ne semble pas un hasard.

L'époque gauloise



Montlivault

Les premiers toponymistes à s'être penchés sur l'origine du nom Montlivault restèrent dubitatifs. Ainsi Albert Dauzat et Charles Rostaing, dans leur imposant Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, ne surent résoudre ce problème et attribuèrent une origine obscure à Montlivault qu'ils pensaient peut-être construit à partir de l'if, *ivos*, en gaulois. Montlivault serait ainsi le mont de l'if.

Les toponymistes plus récents, comme Jean-Marie Cassagne et Mariola Korsak dans Origines des noms de villes et villages, Loir-et-Cher, affirmèrent que Montlivault provenait d'un ancien *Mons Levaldi*, c'est-à-dire d'une colline propriété d'un Germanique nommé Levald, patronyme latinisé en *Levaldus*. Cette théorie repose sur une charte latine de 1141 de l'abbaye de Pontlevoy, dans lequel Montlivault apparaît sous la forme de *Montelevaldi*, interprété comme le *Mons Levaldi*. Cette théorie a été reprise par Stéphane Gendron, dans Noms de lieux du Centre, avec une interprétation du nom par : le mont de Livaud.

L'abbé Voisin pense pour sa part qu'il devait exister en ce lieu un ancien fort défendant le val, d'où son nom de Mont-Lev, car, d'après lui, un retranchement, un fort, se dit *Lev* en langue celte.

Plus récemment encore, Jean Belzeaux, dans son ouvrage Montlivault mon village, rapportait que le guide des adhérents aux « Vieilles maisons françaises » expliquait que le village devait se trouver sur une île de la Loire et que son nom pourrait signifier : le mont au milieu du val. Pour sa part, Jean Belzeaux pensait que ce nom signifiait plus vraisemblablement, le mont au-dessus du val.

Pour notre part, nous considérons, comme tous ces savants, que Montlivault est à considérer comme l'agglomération de deux termes : Mont et Livault.

Le premier terme, d'origine latine, *mons*, *montis*, ne pose pas de difficulté d'interprétation et indique bien une hauteur. Le bourg est situé sur le plateau, à la limite du coteau du lit majeur de la Loire, à une altitude de 86 m, soit 10 à 12 m au-dessus des limons du lit majeur du fleuve. Ce terme date le toponyme Montlivault de l'époque gallo-romaine.

La difficulté réside dans l'interprétation du second terme, Livault. On sait que l'orthographe de ce second terme a été variable. Ainsi sur l'Atlas de Trudaine, représentant les bords de Loire à la fin du XVIII^e siècle, on trouve l'orthographe *Montliveaux*.

Pour traiter de ce second terme, il faut donc considérer sa phonétique, indépendamment des traductions latines que les clercs ont pu essayer d'en faire au Moyen Age. En effet, au Moyen Age, les lettrés écrivaient en latin et s'efforçaient de traduire les noms de lieux qu'ils entendaient selon leur propre interprétation.

Cette habitude de tentative de traduction des noms de lieux prendra fin au XIII^e siècle, où la transcription phonétique sera beaucoup mieux respectée, en ajoutant cependant à cette transcription phonétique une terminaison latine en *um*, *us*, *i*, ou *o*, selon le cas grammatical utilisé dans le texte, *-us* ou *um* au nominatif, *-i*, au génitif, et *-o* à l'ablatif de lieu.

Les premiers textes en langue française apparaissent pour la plupart, dans la seconde moitié du XIII^e siècle.

Ainsi dans le cartulaire du prieuré de Moncé, datant de 1282, on trouve des biens situés *in territorio de Monte Livaudi*, dans le terroir de Montlivault (folio 108'), et on trouve la mention d'une *meson Guillaume de Montlivaut seant a Blois*, d'une maison de Guillaume de Montlivault, située à Blois (folio 107). Dans ce fond du prieuré de Moncé, il existait autrefois un acte de 1303 faisant mention d'un *Denys de Monlivaut*, prêtre, chantre de Saint-Ursin de Bourges (cartulaire du prieuré de Moncé : volume 1, G 196) et un autre faisant mention d'un *Guillaume de Montlivaut* cité en 1384 (cartulaire du prieuré de Moncé : volume 1, G 197).

Ce qu'il faut retenir, c'est que le terme *Livault*, ou *Livaut*, ou *Liveaux*, etc. doit être pris sous sa forme phonétique de *Livo*. Nous avons alors deux solutions, soit nous avons la racine *Liv-* et le suffixe ou la terminaison *-o*, soit le terme est à prendre dans son ensemble.

Si on prend le terme dans son ensemble, il est à rapprocher du mot gaulois *livo*, que l'on trouve aussi sous la forme *lio*, qui désigne la couleur, l'éclat, la splendeur. Cette racine est encore présente en celtique insulaire, notamment en vieil irlandais, *li*, couleur, aspect, mais aussi en gallois, *lliw*, couleur aspect, apparence, comme en cornique, *liu*, et en breton, *liou*, couleur.

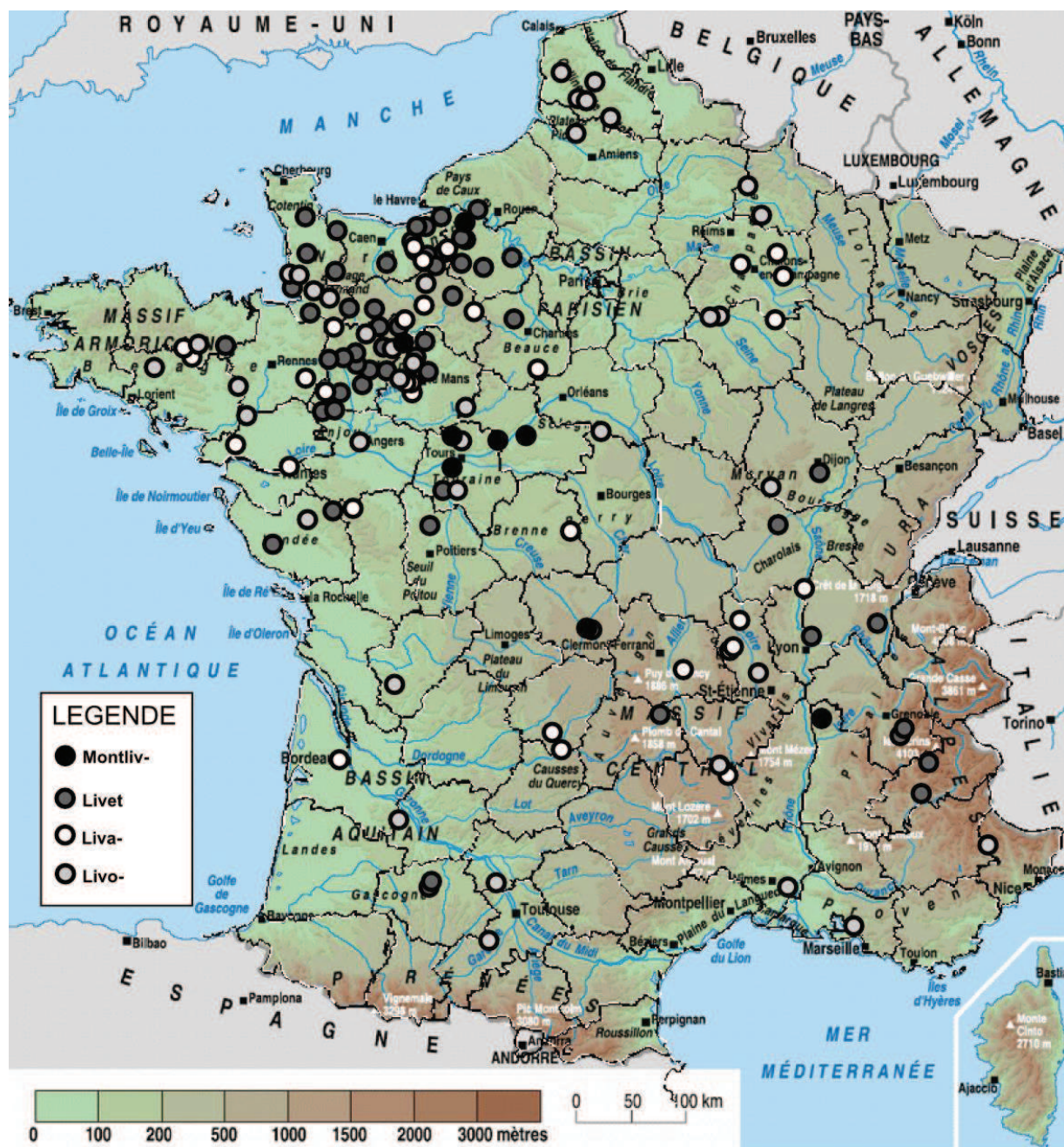
Le terme latin *livor*, *lividus*, qui signifie bleuâtre, livide, ainsi que son verbe associé, *liveo*, *livere*, être d'une couleur bleuâtre, ont la même origine, ainsi que le mot russe *ot-livu*, qui signifie

chatoient, que le mot de vieux slave, *sliva*, qui désigne la prune par sa couleur, et que le mot slovène *sliv* qui signifie encore bleuâtre. Le terme français livide a cette origine. C'est une racine indo-européenne très ancienne.

Deux éléments peuvent se rapporter à la couleur bleue à Montlivault : le reflet du ciel dans les eaux de la Loire et l'aspect des raisins des nombreuses vignes qui couvraient autrefois complètement le plateau. Cette théorie nous semble cependant un peu fragile et insuffisante.

Cette piste de la couleur bleuâtre est pourtant attestée dans de nombreux noms de lieux, comme les toponymes de la famille ayant pour racine Liv-, comme les Livet, très nombreux dans les contrées de schiste bleuté de Bretagne, de Normandie, du Massif Central et des Alpes.

Il en est de même de beaucoup d'autres toponymes commençant par Liva-, comme les Livats, Levaré, Livadoux, Livaie, Livain, Livamard, Livan, Livarat, Livard, Livarderie, Livardet, Livardeul, Livardière, Livare, Livareix, Livaro, Livarois, Livarot, Livars, Livatte, Livattes, Livau, Livaudais, Livaudière, Livaudières, Livaye, mais aussi les toponymes commençant par Livo-, comme les Livoir, Livois, Livon. Livonne, Livonnerie, Livonnière, Livonnières, Livorinnerie, Livornière, Livornière, Livossart, Livot, Livotte, Livoudrais, Livoudray, Livourne, Livoute, Livouy, Livouzec, Livoy, Livoye, Livoyer.



Bien sûr, parmi ces toponymes certains n'ont pas une origine liée au bleuâtre de la roche sous-jacente, Certains ont une autre origine. Ainsi, on remarque que nombre d'entre eux sont situés sur des cuestas, c'est-à-dire en limite des coteaux séparant la craie du crétacé supérieur du bassin parisien et la dépression argilo-sableuse du crétacé inférieur. Cette configuration est ainsi visible en Champagne, en limite entre la Champagne pouilleuse et la Champagne humide, mais aussi dans le nord de la France, en Artois, et également dans la vallée de la Seine et dans celle la Touques dans la région de Lisieux, de Dauville et de Trouville en Normandie. Il s'agit de lieux présentant un coteau calcaire, au-dessus d'un sol marneux.

Il s'agit bien du caractère levé, soulevé, surélevé, du lieu qui semble avoir donné son nom à une grande partie de ces toponymes. La présence d'un coteau, le plus souvent de calcaire blanc limitant deux sols de nature différente, nous permet de relier ces toponymes à leur situation géographique. Cela peut être également le cas des toponymes construits à partir de Montliv-.

Les termes latins se rapportant à cette situation peuvent être ceux de la famille de *levis*, *leve*, lisse, uni, qui n'a rien de rugueux, léger, peu pesant. On peut désigner une terre légère, qui n'est pas grasse, par *terra levis*. Le terme *levo* est un terme gaulois désignant quelque chose de lisse, de doux, de lent, de glissant. Quand il se rapporte à la terre, ce mot désigne le limon, la boue.

Une autre famille de mots latins peut être évoquée, celle de *levo*, *levare*, alléger, soulager, soulever, élever dans les airs.

Ainsi le toponyme Montlivault, pourrait désigner un mont au sol léger, sableux ou argilo-sableux, et surélevé, soulevé, et dont la surélévation serait rendue très visible par la présence d'un coteau. C'est exactement le cas à Montlivault, mais il existe d'autres Montlivault qui peuvent ou non valider cette hypothèse.



Ainsi, Montlivaux, un hameau situé près du bourg de Santenay dans le Loir-et-Cher, est placé sur une hauteur au-dessus d'un petit val, en face d'un lieu-dit nommé la Vallée, et présente un petit coteau calcaire. Le mont en lui-même est constitué d'un sol argilo-sableux, tout comme les alluvions du petit ruisseau coulant au pied du petit coteau. Il s'agit de la même configuration qu'à Montlivault, sur les bords de la Loire.



Le petit coteau du Montliveaux de Santenay est percé d'une petite source de ruissellement. Le sol du plateau et de la petite vallée ne semble pas présenter de vestiges archéologiques ou de traces particulières sur leur sol.

Montlivault, un hameau de la commune de Bueil-en-Touraine, en Indre-et-Loire, est exactement situé sur une faille géologique séparant un plateau calcaire surélevé au-dessus d'un sol argilo-sableux. Le coteau calcaire créé par la faille y est parfaitement visible. L'habitat est situé sur le plateau calcaire, mais de nombreuses traces archéologiques sont présentes sur le sol juste sous la partie la plus élevée du petit coteau.



Le coteau, le hameau et les traces sur le sol.

Montliveau, une ferme de la commune de Savonnières, en Indre-et-Loire, est situé sur les bords du Cher, dans un méandre concave, comme à Montlivault, et sur les alluvions sableux de cette rivière. Ce lieu est surélevé. Il ne s'agit pas d'un coteau calcaire, mais d'une surélévation artificielle, sans doute très ancienne, fait d'un large amas de limon. Ce cas ne présente pas la même configuration calcaire que les autres, mais le caractère surélevé et artificiel du lieu ne fait aucun doute.



Montlivoust, hameau de la commune de Saint-Pierre-des-Nids, dans le département de la Mayenne, est situé juste sur la limite d'un mont calcaire de craie et d'un sol granitique dégradé et sableux. Une carrière a même été creusée dans le coteau de la colline calcaire. Nous sommes là en limite des roches sédimentaires du Bassin parisien.

Le Château de Montlivet, sur la commune de Bourneville, dans le département de l'Eure, est situé sur la hauteur sableuse et limoneuse d'un coteau crayeux, exactement sur la limite entre les deux natures de sol.

La même configuration de limite géologique se retrouve à Montlevon, dans le département de l'Aisne, où au lieu-dit, un calcaire sableux recouvert d'un limon des plateaux venant auprès du coteau, surmonte un calcaire dur de grès fin. C'est aussi le cas au lieu-dit de Montlevon, sur la commune de la Chapelle-Monthodon, dans le même département, et au lieu-dit Montlevon, dans la commune de Pargny-la-Dhuys, dans le même département, mais également à Montlevon, sur la commune de la Celle-sur-Morin, dans le département de la Seine-et-Marne.

Les cas de Montlivier, dans la commune de Puy-Malsignat, dans le département de la Creuse, et de Montlivier, dans la commune de Hauterives, dans le département de la Drôme, marquent également une limite géologique avec un coteau, non calcaire dans ces deux cas.

La configuration géologique et géographique précise de tous ces lieux ne peut être un hasard. On peut même penser que Montlivault fût la juxtaposition de trois éléments latins : *mons*, *montis*, un mont, *liv-*, au sol léger, et *altus*, haut.

Cette dernière idée n'est pas si mauvais, ainsi Maslives, tout proche signifierait peut-être le *mas*, le hameau, le village, les maisons, sur sol léger argilo-sableux, lisse, voire boueux.

On peut penser que le terme *liv-* qui semble évoquer une terre légère, *levis* en latin, ou une terre surélevée, peut également se rapporter au mot gaulois, *livo*, éclatant, resplendissant, remarquable, peut-être par la blancheur du calcaire.

Le terme breton *livead*, présent en toponymie, désigne une couche. Ce terme a pour origine la racine pré-indoeuropéenne *leg* qui désigne la couche et implique le sens d'inhumation, de sépulture, de tombe, de caveau. L'attraction du g vers le v est un phénomène connu des linguistes. Ce terme *leg* se retrouve sous la forme du gotique *ligan*, du grec *lokhos*, couche, du latin *lectus*, lit. Le rapport avec la sépulture est certain car le mot celtique *lokan* désigne un vase, mais aussi une urne cinéraire, un vaisseau. Ce mot est présent en vieil irlandais, *long*, en gallois, *llong*. Ce sens peut être lié au toponyme et à la configuration du lieu de Montlivault. Celui-ci est situé sur une hauteur, semblable à une couche, et est un lieu de sépultures attesté par les traces archéologiques de l'âge du fer et du toponyme gallo-romain du Colombier.

On peut également penser que ce terme *liv-* soit une déformation de *lib-* et du verbe latin *libo*, détacher, enlever une partie, compris comme la cassure du coteau calcaire.

Libo exprime aussi le fait d'offrir un liquide aux dieux, une libation. Le fait que le plateau fût presque totalement recouvert de vignes autrefois, et cela sans doute dès l'époque romaine, tendrait à être un argument en faveur de cette thèse. L'attraction du b vers le v est un phénomène connu des linguistes. Par exemple, *liber* a donné livre, *liberare* a donné livrer.

La racine *liv-* peut se rapporter à toutes ces situations car un toponyme peut être l'évocation de plusieurs caractéristiques d'un lieu, ici son caractère éclatant, resplendissant, son caractère bleuté, son caractère de terre légère, son caractère élevé, et son caractère détaché, enlevé, du coteau, son particularisme de lieu de sépultures, mais aussi son caractère viticole de libation.

Le caractère viticole gallo-romain du coteau de la Loire est attesté également par le nom de Vineuil qui est une agglomération du latin *vinea*, la vigne, et du suffixe gaulois *-euil* qui signifie panorama, vue, Vineuil signifiant ainsi le panorama sur les vignes.

Le sens de la racine *liv-* est à chercher parmi ces pistes. Il est même probable que Montlivault, soit une latinisation par l'adjonction du terme *mont* à un nom de lieu plus ancien que l'invasion romaine : *Livo*, nom primitif du lieu, dont le sens commençait à être perdu, ou même était déjà perdu quand cette adjonction fut réalisée. La faible présence de ce nom, quatre occurrences, et sa forte concentration sur deux départements seulement, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire, tendent à être un argument dans ce sens. C'est sans doute la colonisation romaine qui fit oublier le sens primitif de *livo*. Ainsi Montlivault serait une sorte de répétition, le mont, la hauteur, surélevée en forme de couche.

La piste du nom germanique *Levald*, comme nom de personne, n'est pour nous pas à retenir. Il faudrait le rattacher au *leeven* néerlandais signifiant vivant, à l'anglais *live, life*, vivre, vie. Cette hypothèse nous ramène au lieu de sépulture, de limite entre le monde des vivants et celui de la vie après la mort qui semble avoir été une des caractéristiques du lieu.

Levald n'est pas attesté parmi les noms germaniques du Haut Moyen Age. Le suffixe *ald, waldan*, signifiant gouverner, est bien attesté, mais nous avons déjà remarqué que la terminaison *-ault*, se trouve également sous les forme de *-eau*, ou de *-aux*. S'il s'agit d'un suffixe germanique, il pourrait être le complément de la racine *leot*, peuple, ou de la racine, *liub*, cher, aimé.

Personnellement, je penche pour interpréter Montlivault, comme le mont, lieu de sépultures, couche, lieu où l'on faisait des libations : *monte libo*, désignation superstitieuse pour accorder la protection des dieux aux morts, mais peut-être aussi sur les vignes par une promesse d'offrandes, tout en gardant également à l'esprit les évocations d'élévation, de limite géologique, de fracture, de couleur bleue, de sol léger, car le terroir de Montlivault, c'était, jusqu'à il y a peu, tout cela.

Nous pensons que la limite géographique surélevée du lieu était sans doute perçue comme une couche, au sens de lieu surélevé prédestiné à la sépulture des vivants pour garantir une vie éternelle dans l'au-delà sous la protection des dieux. Une limite symbolique mais aussi géographique et géologique entre le monde des vivants et le monde souterrain de la vie après la mort.

La racine latine *liber*, libre, n'est sans doute pas étrangère à cette notion de libération des contingences et difficultés terrestres par la vie après la mort.

Dans tous les cas, ce toponyme ne semble pas d'origine germanique et datant du Haut Moyen Age. Il semble gallo-romain tout en sachant que le terme *livo* est sans doute plus ancien. La terminaison *-o* peut être considérée comme un diminutif de la racine *liv-*, mais il serait plus raisonnable de la considérer comme la terminaison d'un ablatif de lieu.

Pour conclure, nous dirons et pensons pour notre part que Montlivault est à traduire par le mont des sépultures, le lieu du passage dans la vie après la mort. Il apparaît certain que, comme ce fut le cas de nombreux noms commençant par *mont*, Montlivault est composé d'un terme gallo-romain rajouté, *mont*, et d'une racine beaucoup plus ancienne que l'on doit interpréter comme l'ancien nom gaulois du lieu : ***Livo***. **Le nom de Montlivault à l'époque gauloise était simplement Livo.**

En France ces notions sont devenues pour beaucoup illusoires et étrangères. Elles étaient pourtant la préoccupation de nos ancêtres. Les lieux de sépultures ont longtemps été proches des habitats, voire au centre de l'habitat, contenus au sein du village lui-même. A l'époque gauloise, les sépultures étaient souvent situées dans le village lui-même, parmi les habitations, les huttes, ou placées dans des lieux sacrés. A l'époque gallo-romaine les sépultures étaient généralement situées à l'extérieur mais auprès des villages. Celles-ci pouvaient même se trouver dans l'enceinte des *villae*. Aux deux époques on pratiquait la sépulture en terre ou l'incinération et la préservation des cendres du défunt dans des urnes funéraires enterrées. Le secret du sens du toponyme Montlivault est probablement à trouver là.

La configuration du lieu de Montlivault pouvait facilement évoquer l'aller vers la vie après la mort par son caractère avancé et surélevé, en relation avec le monde souterrain des morts, mais aussi dirigé vers le ciel et vers la Loire, monde des dieux.



L'époque gallo-romaine

La conquête romaine

Pendant les deux premières années de la guerre des Gaules. Les Carnutes ne firent pas parler d'eux. En - 57 - 56, ce fut en pays carnute que César envoya ses légions prendre leurs quartiers d'hiver, ce qui indique que le pays passait pour sûr et riche en vivres. Si l'on en croit César, leur cité était alors une sorte de république oligarchique.

César tenta de soumettre les Carnutes, de même que les Sénons, à un régime de protectorat qui ne devait pas être sans rapport avec l'importance économique reconnue à leur pays. Il favorisa ainsi l'accession au pouvoir d'un roi, un certain Tasgétios, « *de très haute naissance et dont les ancêtres avaient régné sur leur cité* ». Mais Tasgétios n'était pas très populaire. Dès l'automne - 54, César rapporte qu'il avait été assassiné par ses ennemis « *ouvertement soutenus par un grand nombre de ses concitoyens* ».

La révolte des Belges eut alors des répercussions au sud de la Seine. Les Sénons s'agitèrent à leur tour et ce ne fut peut-être qu'à partir de ce moment qu'ils se rapprochèrent étroitement des Carnutes. Ils voulurent faire subir à leur roi postiche, Cavarinos, le sort de Tasgétios, mais Cavarinos réussit à s'enfuir et à se réfugier auprès de César. Dès que les légions firent mine d'intervenir, les Sénons envoyèrent une ambassade pour obtenir le pardon du proconsul qui exigea cent otages. Les Carnutes s'empressèrent d'envoyer à leur tour ambassadeurs et otages. César, apparemment, pardonna, mais l'année suivante, il convoqua à Durocortorum en pays rème une assemblée des cités gauloises ; il y fit juger le Sénon Acco « *chef de la conjuration des Sénons et des Carnutes* » et celui-ci fut exécuté. César retourna alors en Italie, laissant Plancus hiverner chez les Carnutes pour enquêter sur le meurtre de Tasgétios.



En - 52, le climat changea. Les chefs s'assemblèrent « *dans des endroits isolés en forêt* ». Les Carnutes y proclamèrent dans l'enthousiasme général que « *nul péril ne les arrêtera dans la lutte pour le salut commun et qu'ils seront les premiers à prendre les armes* » et, le 13 février – 52, « *au jour convenu, les Carnutes conduits par deux hommes prêts à tout, Cotuatus et Conconnetodumnus, se ruèrent dans Cenabum, Orléans, et y massacrèrent les citoyens romains* ». C. Fufius Cita, l'homme de confiance de César, fut parmi les victimes. Le coup de main de Cenabum, aussitôt répercuté chez les peuples voisins, donna le signal de l'insurrection générale sous la direction de Vercingétorix. César repassa les Alpes et parvenu à marche forcée au pays sénon, il réduisit facilement



Vellandodunum tandis que les Carnutes se préparaient à envoyer des troupes défendre Cenabum. César y arriva avant eux, l'*emporium*, Orléans, fut pillé et incendié, la population gauloise qui tentait de traverser nuitamment la Loire fut massacrée ou réduite en esclavage.

Les Carnutes, au dire de César, auraient fourni un contingent de 12 000 hommes qui « *partirent pour Alésia, joyeux et pleins de confiance* ». Après la reddition de Vercingétorix, les cités ne désarmèrent pas. Les Carnutes, pour d'obscurcs raisons, eurent maille à partir avec leurs voisins bituriges qui réclamèrent justice auprès de César à Bibracte. Deux légions furent alors

cantonnées dans Cenabum en ruines, d'où elles lancèrent de sanglantes opérations de commando contre les Carnutes qui se dispersèrent, « *écrasés par la rigueur de l'hiver et par la peur, chassés de leurs toits, n'osant s'attarder nulle part* ». Les survivants se réfugièrent chez les peuples voisins. Les Carnutes disparurent alors de l'histoire. Il ne sera jamais question d'eux lors des mouvements gaulois ultérieurs. Le terme même de *carnute* ne sera plus utilisé. Autricum, l'ancien nom de Chartres fut même effacé des mémoires pour prendre un nom synonyme de prisons : *chartres*. La paix romaine, la *pax romana*, s'imposa par la force des légions.

La fertile Beauce fut totalement colonisée, ainsi que le territoire de la commune de Montlivault qui subit aussi une colonisation très poussée. Une centuriation du territoire fut organisée pour attribuer des domaines aux légionnaires vainqueurs ou à leurs collaborateurs gaulois et des voies romaines furent construites.

La centuriation romaine

Après la conquête du territoire carnute, les légions romaines réorganisèrent le territoire pour le partager entre les vétérans de la légion ou leurs alliés. Ce partage se fit avec une sorte de cadastration formée de carrés.

Les centuriations romaines connues étaient établies à partir de carrés d'une *centuria*, soit 700 m x 700 m formant un carré de 50,4 hectares. Lorsque l'on place de tels carrés sur la commune de Montlivault, et sur ses alentours, on constate une étonnante concordance avec une possible centuriation romaine.

L'orientation de cette centuriation romaine cadastrale semble délibérément suivre parallèlement le cours de la Loire et ceci de part et d'autre du fleuve. La colonisation romaine toucha Montlivault au même titre que la Beauce et fut réalisée en même temps. Une autre preuve de cette centuriation est que les villages importants comme Muides, Saint-Dyé, Maslives, Saint-Claude-de-Diray, qui ont des noms d'origine latine, se situent juste sur les limites de cette centuriation. On peut même noter que le village de Morest se trouve complètement enserré dans des carrés de la centuriation.





A travers les photographies satellites, on perçoit tout de suite une orientation générale du parcellaire. Cette orientation est visible de part et d'autre de la Loire.





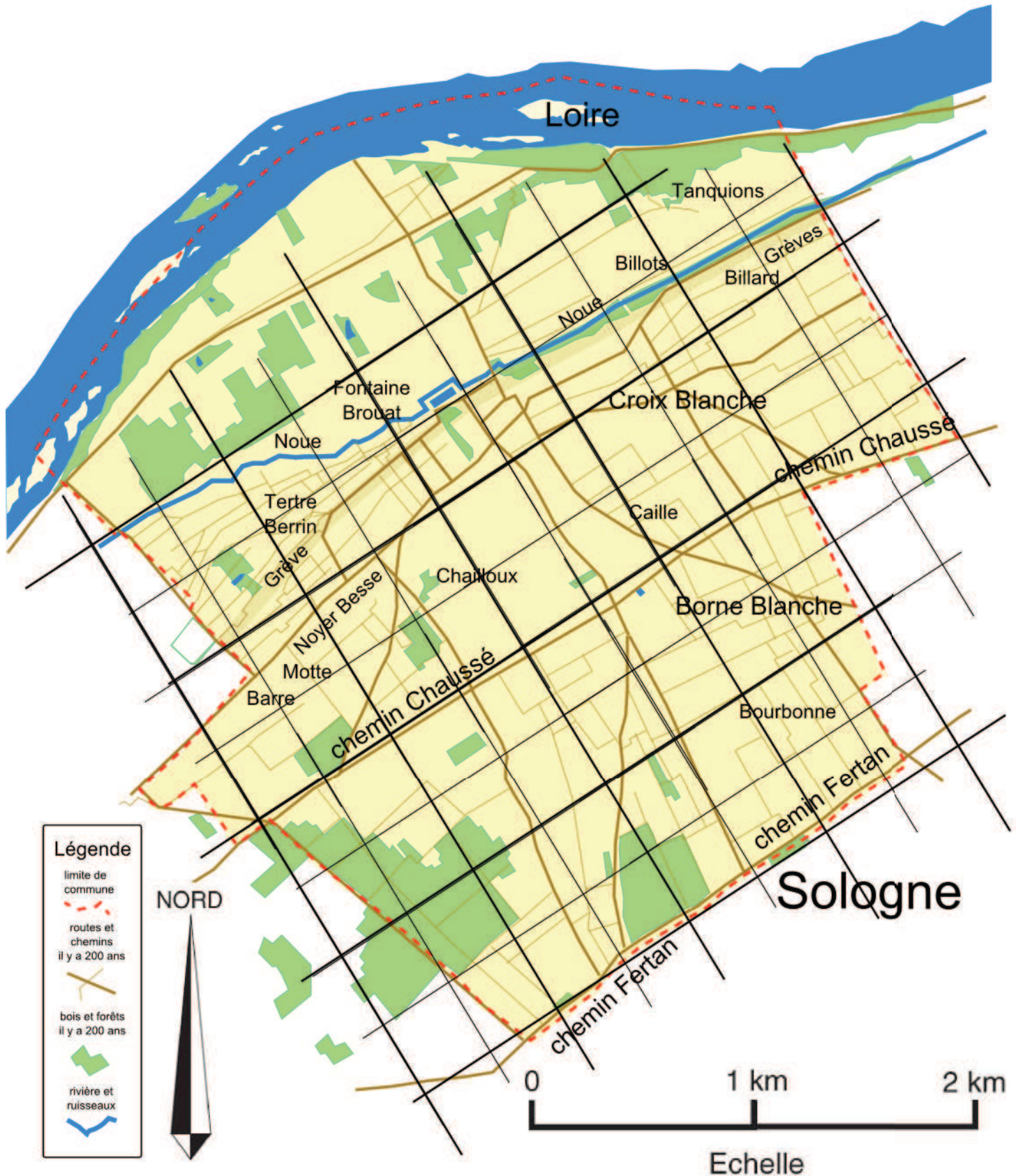
Malgré le remembrement récent des années 80, on perçoit encore parfaitement sur les photographies satellites de la commune des carrés dont les dimensions sont très proches de celle de quadruplex.



Les domaines gallo-romains remis aux légionnaires faisaient généralement un *quadruplex*, c'est-à-dire quatre *centuriae*, soit 201,6 hectares. Il est évident que de telles propriétés étaient principalement entretenues par des esclaves et que l'on y faisait également de l'élevage extensif.

On remarquera également que l'orientation générale du parcellaire à Montlivault et aux environs suit bien l'orientation de la centuriation.

Centuriation romaine



On voit également que les limites de la paroisse médiévale puis de la commune contemporaine ont été en partie définies par cette centuriation. C'est parfaitement visible au sud de la commune avec le chemin Fertan, mais aussi à l'ouest comme à l'est.

La Borne Blanche

Le toponyme de parcelles de la Borne Blanche, dans le coin sud-est de la commune, comme sans doute aussi celui de la Croix Blanche, pourrait être la trace d'une limite de cette centuriation.

C'est la présence d'une borne cadastrale ou d'une borne milliaire de voie romaine en calcaire qui est sans doute à l'origine du nom de ce groupe de parcelles. La borne disparue, le terrain alentour garda le nom de l'objet qui l'avait baptisé. Signalons que les parcelles de la **Croix Blanche** sont à peu près à un mille romain, 1482 mètres, des parcelles de la Borne Blanche. Hasard ? Il paraît possible que la Croix Blanche ait remplacé une autre borne blanche.

Les chemins, le parcellaire et la centuriation

Les sentiers figurant sur le cadastre napoléonien et séparant les parcelles suivent une orientation générale qui ne peut s'expliquer que par une centuriation romaine.

Certains grands carrés de parcelles comme celui se trouvant au sud du bourg, entre le Colombier et le Chaillou, celui limité par le chemin de Montlivault à la Chaussée-le-Comte à l'ouest, le chemin reliant la Croix Blanche à la Borne Blanche à l'est, le grand Chemin Chaussé au sud et le chemin pour aller à Saint-Dyé au nord, correspondent à des *quadruplex*.

Certains anciens chemins, comme celui de Montlivault à la Chaussée-le-Comte, celui du grand Chemin Chaussé, celui du chemin Fertan, le chemin limitant la commune à l'est, le chemin allant de la Rue Fleurie à Huisseau-sur-Cosson, etc. suivent un quadrillage et une orientation générale qui ne peuvent être attribués qu'à une centuriation romaine.

Certains de ces chemins définis par la centuriation ont même défini les limites de la commune actuelle. C'est le cas du chemin Fertan ou de celui marquant la limite avec la commune de Saint-Dyé.

On peut remarquer que les limites ouest de la commune sont décalées par rapport à notre quadrillage mais on peut supposer, que, comme la centuriation a suivi l'orientation du fleuve, la centuriation a pu être infléchi au niveau de Nozieux pour suivre partiellement la courbe du méandre de la Loire.

Ce type de disposition ne se retrouve en France que dans les zones colonisées par les Romains, c'est-à-dire dans l'*ager*. Dans le *saltus* resté sauvage, l'orientation resta anarchique et l'est encore.

Le chemin Fertan

La cadastration est également visible avec la limite entre la commune de Huisseau-sur-Cosson et la commune de Montlivault. Cette limite est marquée par un chemin presque rectiligne qui porte le nom de chemin Fertan.

On trouve aussi ce chemin sous la forme de chemin Fortan, ou chemin Fretan, sur le cadastre napoléonien de Huisseau-sur-Cosson. Dans les sources écrites de l'Epoque Moderne, l'orthographe Fertan est également visible.

Sous sa forme Fertan, ce mot peut avoir deux sens, soit il provient du latin *firmitatem*, et désigne la fermeté, un chemin solide, ce qui peut se rapporter à un renforcement du chemin par une chaussée en pierre.

Cependant nous préférons ramener l'origine de ce nom à la famille du mot *fertier* et désigne des buissons épineux. Cette seconde hypothèse est beaucoup plus probable. Un *fréti* ou *fretat* est un terrain vague envahi par les broussailles, des petites branches de fourrés qui gênent le passage. On peut aussi parler de *feurta*, ou *freta*, synonymes de broussailles. Le chemin traverse une lande.

Le chemin Fertan, Fertant, Fretan, ou Fortan, était donc un chemin encombré par les broussailles où il était difficile de circuler.

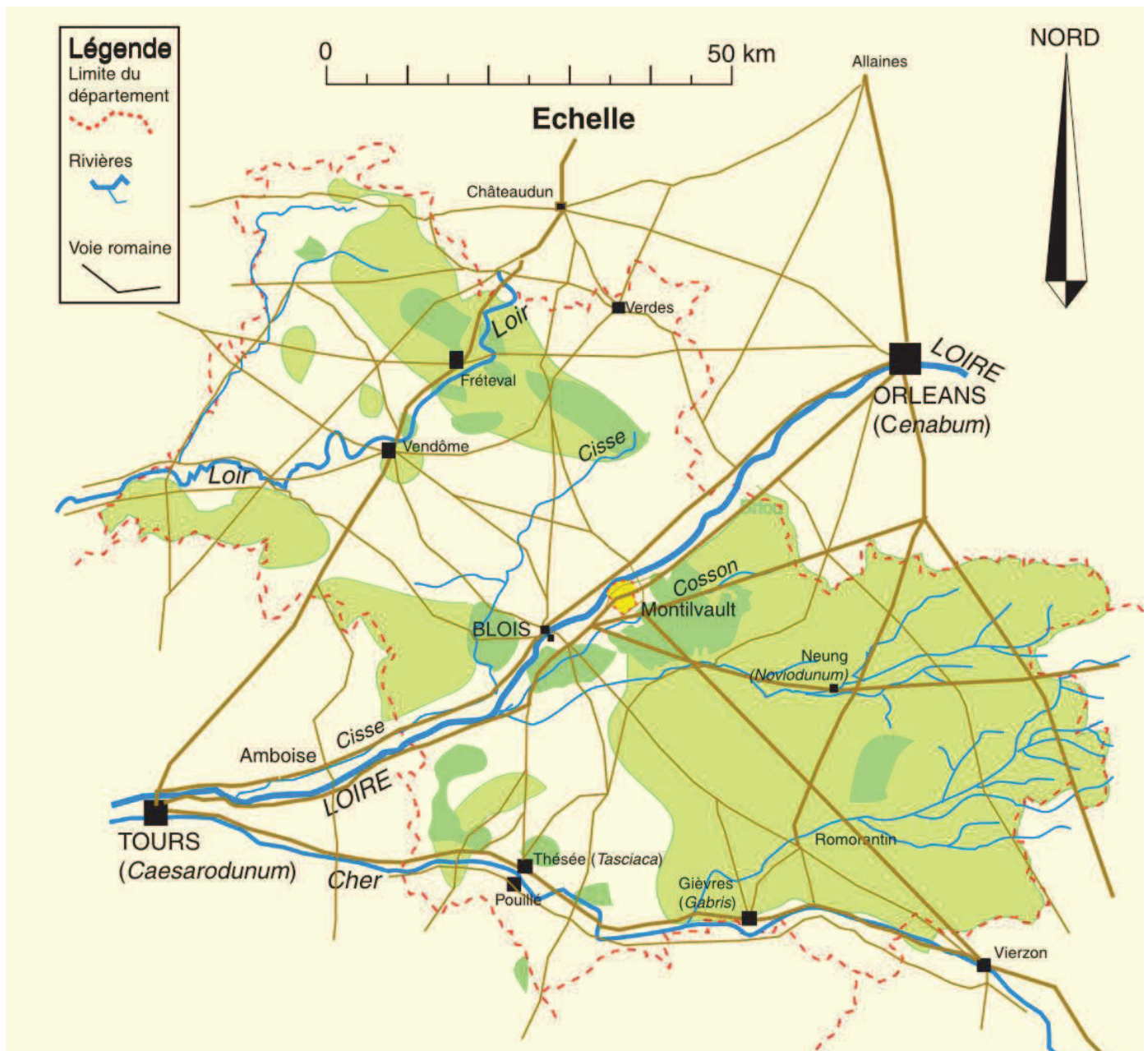
Les voies romaines

C'est à Agrippa à qui l'empereur Auguste confia l'organisation des Gaules au I^{er} siècle de notre ère. Celui-ci créa un réseau important de voies romaines. L'entretien de ces voies était à la charge des propriétaires des *villae* auprès desquelles passaient ces voies.

Une voie romaine importante bien connue, celle reliant Tours à Orléans, traverse la commune de Montlivault.

Une autre voie importante arrivait du nord, de Chartres, pour aller sur Bourges. Elle passait à Suèvres et il devait y avoir un moyen pour traverser la Loire non loin de Montlivault, peut-être un pont. Les historiens placent ce pont vers L'Ecuelle entre Saint-Dyé et Montlivault, mais il n'y a aucune trace de ce pont à l'Ecuelle. Nous verrons que ce pont traversait sans doute la Loire à Montlivault, via l'île de Montlivault, au **Ponceau**, qui est un toponyme de pont sur une voie romaine.

Les voies romaines en Loir-et-Cher



Les voies romaines



Le Chemin Chaussé

Le Chemin Chaussé est un toponyme typique de l'époque romaine. Dans les sources écrites anciennes de l'Epoque Moderne, il apparaît très souvent comme le Grand Chemin Chaussé, ce qui dénote son importance restée intacte pour les habitants des XVI^e au XVIII^e siècles, malgré la substitution de cette ancienne voie par le grand chemin d'Orléans à Tours, passant par Blois, Saint-Dyé, Montlivault, et Nozieux, puis à partir de 1768 par la levée de la Loire.

Le terme chemin provient du latin populaire *camminus*, qui est lui-même un mot d'origine gauloise.

Le terme chaussé provient du latin *calceata*, c'est un dérivé de *calx*, *calcis*, la chaux et le calcaire employés pour paver et solidifier le sol de la voie.



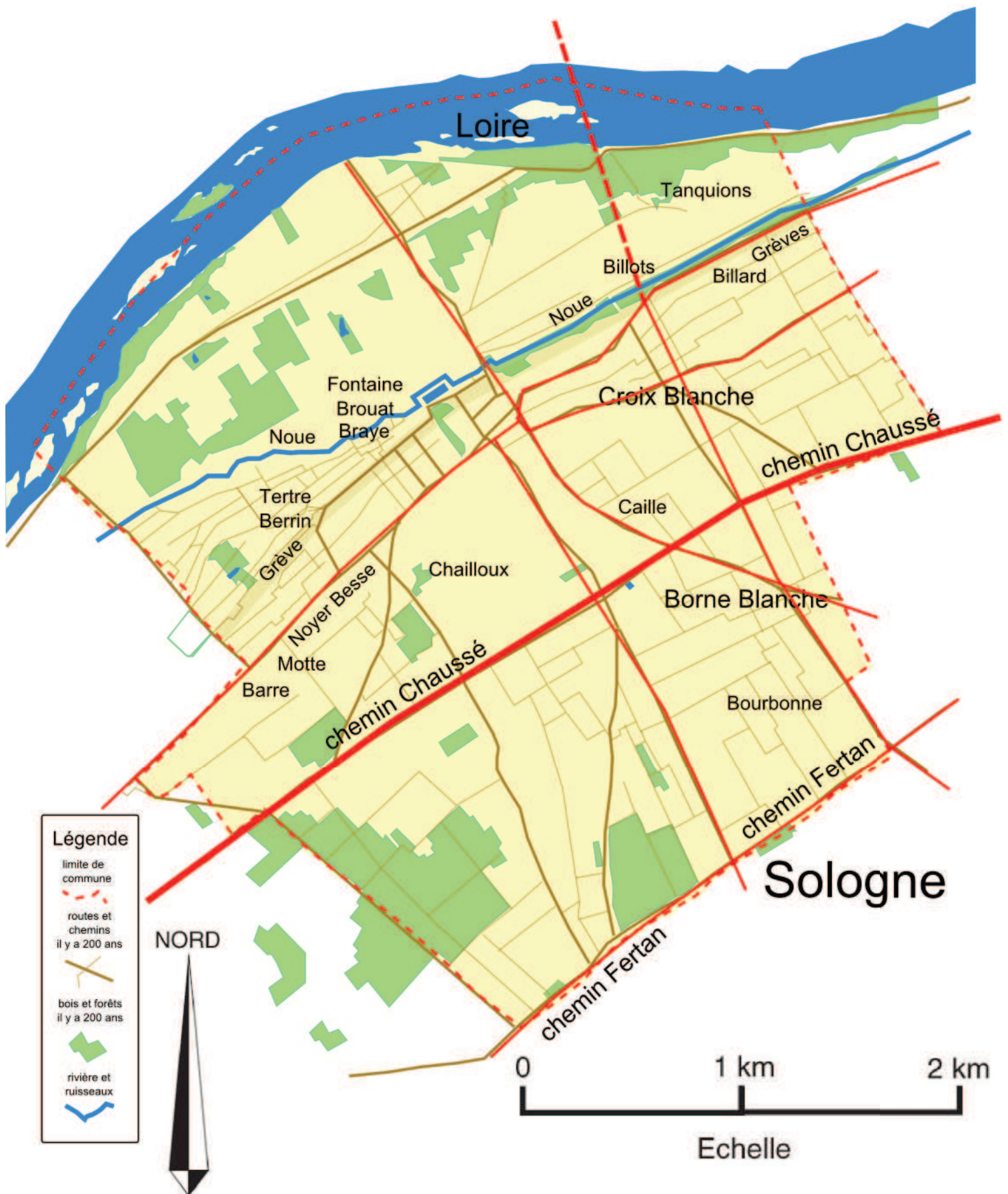
Le Chemin Chaussé traversant la route départementale D 84 au Coupe Gorge

Les Azins

Le terme azin est un mot régional médiéval qui désigne habituellement des peupliers étêtés. Il existe d'autres hypothèses, comme les baies de l'aubépine. Cependant en toponymie, ce terme est plutôt lié à une origine latine à travers le terme *acinus* qui désigne l'âne. Les toponymes liés aux ânes, moyen de transport privilégié sur les voies à l'époque romaine, sont très fréquents auprès des anciennes voies romaines. Il en existe d'ailleurs un sur la commune de Huisseau-sur-Cosson, au nord, non loin de la limite du coin sud de la commune de Montlivault, du Chemin Fertan et d'une voie romaine menant à Saumery et marquant sur une partie la limite de la commune de Huisseau : l'Assin Colette.

Le toponyme des Azins est un lieu-dit désignant un groupe de parcelles. Nous pensons donc que ce toponyme aujourd'hui disparu, mais que l'on retrouve dans les sources écrites de l'Epoque Moderne localisé près du grand Chemin Chaussé et près du chemin menant de la Croix Blanche à la Chaussée-le-Comte, est une référence aux ânes, c'est-à-dire qu'il identifiait un lieu de repos et de pâture pour ces bêtes de somme.

Les voies probables de l'époque romaine



Les chemins secondaires

En dehors de la voie romaine du chemin Chaussé, il devait exister à l'époque gauloise et à l'époque romaine des chemins secondaires. Il existait probablement un chemin allant de la Loire à la Chaussée-le-Comte, en passant par Montlivault et par Saumery qui était à l'époque romaine un nœud de communication.

Il devait également exister un chemin allant de Saint-Dyé à Montlivault puis allant sur Nozieux et Saint-Claude-de-Diray.

Montlivault

C'est à l'époque gallo-romaine que le nom de Montlivault prit sa forme définitive. Il est, à notre avis, la construction d'un nom ancien gaulois, *livo*, et d'un terme d'origine latine, *mons*, *montis*, qui désigne une hauteur.

L'accolement d'un nom ancien gaulois dont le sens a été perdu avec un nom commun gallo-romain est fréquent. On a par exemple : Montargis (Loiret), Montlouis-sur-Loire (37), Montbarrois (Loiret), Montbouy (Loiret), Montcresson (Loiret), etc. Ces toponymes se retrouvent surtout dans des zones totalement colonisées par Rome.

Le Colombier

C'est un grand terrain rectangulaire faisant face au sud au château de Montlivault. Ce terrain appartenait au seigneur de Montlivault avant son achat par la commune qui y construit la mairie, la salle des fêtes et divers équipements sportifs.



Ce toponyme peut être interprété comme indiquant l'antique présence d'un colombier ou d'un pigeonnier. Les colombiers, ou plus exactement les pigeonniers, du Moyen Age étaient des privilèges seigneuriaux associés à de grandes seigneuries. S'il s'agissait d'un colombier médiéval, il devait s'agir du colombier du seigneur de Montlivault, mais pourquoi ce toponyme désigne-t-il un très grand terrain ? Nous pensons que l'explication est à trouver ailleurs.

Il n'y a aucune trace, ni dans les sources écrites, ni sur les plans anciens, cadastre napoléonien, plan du XVIII^e siècle, d'un quelconque pigeonnier. Le Colombier apparaît dans les sources écrites comme un terrain, un groupe de parcelles plantées de vigne, mais surtout occupées par des terres labourables. Il n'est fait aucunement référence à une quelconque construction. Il faut également signaler que les pigeonniers seigneuriaux médiévaux n'ont laissé que très peu de toponymes de parcelle.

Un colombier, en latin *columbarium*, était à l'époque gallo-romaine un lieu de crémation et de dépôt des urnes funéraires. Pendant l'Antiquité, on pensait que les colombes nourrissaient Jupiter et qu'elles étaient les oiseaux favoris de Vénus. Des colombes étaient offertes aux dieux pour obtenir leur faveur, surtout pour obtenir le repos de l'âme des défunts. Ce symbole fut plus tard récupéré comme symbole de l'Esprit Saint par les Chrétiens. La colombe est aujourd'hui le symbole de la Paix.



Nous avons déjà vu que des traces d'anciennes sépultures gauloises sont peut-être présentes sur ce site particulier. Si Montlivault, comme son nom l'indique d'après notre analyse, fut un lieu privilégié de sépultures, il a dû garder sa fonction après la conquête romaine. Ainsi la conjonction, l'association, des toponymes de Montlivault, le mont de la couche, de la sépulture, et le colombier, le *columbarium*, ne serait pas un hasard.

Dans les études que j'ai pu effectuer précédemment, j'ai déjà rencontré deux toponymes « Colombier ». Tous les deux étaient liés à un culte des morts : le Colombier de Saint-Denis à Herbault en Loir-et-Cher, et le château du Colombier sur la commune de Saint-Maur dans l'Indre. Dans ce dernier cas le rapport avec un lieu de culte est certain puisque les traces archéologiques d'un ancien temple gallo-romain avaient été retrouvées tout près du château. Dans le cas d'Herbault, la christianisation par le patronyme Saint-Denis, patron de l'abbaye des sépultures des rois francs, lie le site à un lieu de sépulture, d'autant plus qu'il n'a jamais été attesté de pigeonnier à cet endroit situé tout près de l'ancien cimetière et de l'ancienne église médiévale.

Le patronyme de christianisation de Montlivault, le patronyme de l'église et de la cave du presbytère n'est sans doute pas non plus un hasard : saint Pierre. L'Apôtre du Christ est celui, pour les Chrétiens, qui tient les clés du paradis et qui en autorise l'entrée, ce qui dans le cas de Montlivault paraît bien un choix de remplacement de pratiques païennes liées à la sépulture, au passage entre la vie et la vie après la mort.

L'héritage de Montlivault à travers les siècles, de la période gauloise, voire plus anciennement encore, en passant par la période romaine, puis par la période médiévale et sa christianisation forcée se lit à travers ses noms de lieux. Il fallait bien un jour mettre en lumière ces liens hypothétiques entre la commune et ses noms de lieux et son ancienne vocation d'accession à la vie éternelle.

Les Perrières

A l'ouest du château de Montlivault se trouvait un groupe de parcelles portant le nom des Perrières. Ce terroir a donné son nom à la rue des Perrières et au sentier des Perrières. Ce nom évoque encore la présence de pierres, curieusement sur un sol sableux. Ces perrières peuvent faire référence aux pierres du coteau tout proche qui a servi de carrière. Cependant ce terroir est séparé du coteau par la Basse Rue qui était un autre groupe de parcelles long et étroit enserré entre deux chemins et les carrières n'ont pu être utilisées qu'à partir du XII^e siècle, notamment pour la construction de l'église. Il y avait

peut-être ici une ruine gallo-romaine, ou des *tumuli* beaucoup plus anciens, dont les pierres furent réutilisées et ont disparu car le terrain ne désigne pas le coteau mais le plateau sableux. Le terme de perrières, qui est un dérivé du latin *petra*, peut évoquer beaucoup de choses : un lieu où l'on extrait des pierres, des tas de pierres, un plateau calcaire, voire un talus pavé. Il indique parfois la présence d'anciennes ruines romaines mais aucune trace sur place ne permet de valider cette théorie.

La piste d'une origine patronymique n'est peut-être pas non plus à éloigner, les Perrières pourraient signifier les parcelles de Pierre.

Il fallait pourtant aborder tout ce questionnement pour évoquer éventuellement la présence d'une villa gallo-romaine sur le site des Perrières, car la configuration géographique du site du bourg et de l'enclos du château de Montlivault tend à accréditer cette théorie.

Un site possible aux Vallées

Sur le site des Vallées, les photographies aériennes nous montrent ce qui pourrait être la trace de murs détruits et dont les moellons calcaire ont été étalés par la charrue. On repère une structure rectangulaire centrale qui semble être entourée d'un mur d'enceinte. La structure rectangulaire des traces repérées par prospection aérienne ne peut guère correspondre à la structure sous-jacente de la roche calcaire qui est à une profondeur de plus d'un mètre en ce lieu de terre agricole argilo-sableuse. S'agit-il du site signalé par les archéologues à la Rue du Monceau ou bien d'un second site ?



Le site gallo-romain de la Rue du Monceau

Le terme Rue a probablement une origine médiévale. Son nom associé, Monceau, est un mot d'origine latine probablement gallo-romaine. Le terme monceau provient du bas latin *monticellus*,

diminutif de *mons*, *montis*, le mont, la montagne. La Rue du Monceau est un toponyme très fréquent et qui apparaît tôt dans les sources écrites de l'Epoque Moderne. Nous pensons qu'il s'agit sans doute d'un toponyme d'origine gallo-romaine.

Dès la fin du XIX^e siècle, les savants et archéologues avaient remarqué la présence de tuiles à rebord typiquement gallo-romaine au site de la Rue du Monceau, sur le plateau. Ces tuiles nous informent sur la présence d'une villa gallo-romaine ou d'un autre édifice gallo-romain en ce lieu.

Le toponyme de la Rue du Monceau, encore écrit Rue du Monsiau, ou Rue du Monssau, évoque un petit mont. Cette petite hauteur qui peut désigner le coteau du lit majeur de la Loire, qui peut aussi désigner la très légère élévation du plateau en ce lieu, entre le coteau et la dépression des Vallées. Il peut aussi, avec moins de probabilité, désigner le monticule que produit généralement l'arasement d'une villa gallo-romaine qui cumula sur son site pendant des siècles des matériaux divers. Nous verrons qu'il existe encore une autre hypothèse...



Maquette de villa gallo-romaine

Signalons également que des tessons de poteries, peu nombreux, qui pourraient provenir d'urnes funéraires, ont été trouvés aux Remets par monsieur Formet.

Les Mezes

C'est un toponyme disparu que l'on retrouve dans les sources anciennes écrites de l'Epoque Moderne, localisé dans l'enclos de Nozieux, près du grand chemin de Montlivault à Blois. Il est situé non loin de la Rue Fleurye.

Ce toponyme peut provenir du latin *mansus*, et désigner des maisons de campagne, des fermes, voire de petits enclos. Cependant, il peut également provenir du latin *macera*, qui signifie les ruines. Ce terme désignait les murs de clôture sous la République romaine et avait le sens de clôture au IV^e siècle. Ainsi les Murs de Nozieux ont peut-être été précédés de murs beaucoup plus anciens et le toponyme des Mezes serait un indice d'un site construit à l'époque gallo-romaine auprès de Nozieux, sur le site gaulois de la Barre.

Un autre toponyme similaire apparaît également dans les sources écrites de l'Epoque Moderne, non loin du Mortay, les **Mazes**, qui semblent plutôt désigner des petites mesures de l'époque médiévale, ou plus vraisemblablement des petits enclos.

Le Noyer Besse

C'est un toponyme disparu que l'on retrouve dans les sources de l'Epoque Moderne près du grand chemin de Montlivault à Blois. Il évoque la présence d'un noyer au milieu des vignes.

Ce nom est assez curieux car il signifie le noyer bouleau. Il est l'évocation de deux arbres. En effet, le terme besse est un mot d'origine gauloise *bettia*, le bouleau. Son origine gauloise ou romaine n'est pas certaine car Besse est également un patronyme fréquent issu de noms de lieux. Il peut ainsi être le noyer de la famille Besse.

On peut penser également que le terme Besse, qui désignait autrefois le terroir, ayant perdu son sens premier pour les habitants, fut associé à la présence d'un noyer sur le terrain désigné.



Nozieux

Il existait peut-être aussi un bâtiment à Nozieux, *villa* ou autre, car Nozieux peut provenir du mot *noz*, ou *nos*, qui indiquent des traces de constructions. Ce toponyme peut également provenir d'un nom de domaine gallo-romain, *Noziacum*, *Nautiacum*, nom bâti à partir du nom d'homme *Nautius*, nom en rapport avec les nautes naviguant sur la Loire.

Une autre origine latine moins probable est celle de la famille de *noxa*, *noxia*, le tort, le préjudice.

L'autre origine possible gallo-romaine plus probable du toponyme Nozieux est *nux*, *nuxis*, la noix, l'endroit où pouvait se voir des noyers, *nucarius*, arbre associé à la culture de la vigne.

Ce sont les Romains qui ont introduit la viticulture en Gaule. Cette viticulture gallo-romaine est encore perceptible à travers des noms de lieux comme Nozieux, mais aussi Vineuil. Les tonneaux de vin, destinés à l'exportation, pouvaient être acheminés par la voie romaine terrestre Tours-Orléans, ou être embarqués sur la Loire.

Ce toponyme est difficile à appréhender car il est unique sur le territoire français.

Les Palettes

Les Palettes est aussi un toponyme disparu que l'on retrouve dans les sources de l'Epoque Moderne, localisé près du chemin menant de Nozieux à la Croix Gaultier. C'est un toponyme assez énigmatique. Il peut provenir du vieux français *palette*, la petite pelle. Mais, il peut également désigner des palissades, diminutif du latin *palus*, le pieu, terme que l'on retrouve en ancien français pour désigner des bâtons, des pieux, des poteaux, une palissade. Si on écarte l'hypothèse des petites pelles et que l'on conserve l'idée de palissades, ce terme peut être associé à des combats. Situé non loin de la Barre, cette idée n'est pas tout à fait farfelue.

Ce toponyme peut également évoquer la paille ou le torchis, c'est-à-dire le mortier de terre grasse mêlée de paille. Il proviendrait alors du latin *paleatum*, dérivé de *palea*, la balle de blé, la paille.

Ce caractère énigmatique nous pousse à lui attribuer une origine gallo-romaine.

Les fontaines Brouat et des Mollets

Ce terme provient du latin *fons*, *fontis*, et désigne les sources émergeant à la base du coteau. Il fut utilisé dans les sources écrites de l'Epoque Moderne comme nom commun et repère de localisation, mais il fut associé comme nom propre à un toponyme beaucoup plus ancien, Brouard : la fontaine Brouard ou Brouat. Il est difficile de définir l'époque de cette association toponymique. Elle pourrait être gallo-romaine.

Vers l'extrémité est de la commune existait la fontaine des Mollets. Ce toponyme disparu se retrouve dans les sources écrites de l'Epoque Moderne. Le terme mollet provient du latin *mollis* qui désigne quelque chose de souple, de flexible. Il indique ici la mollesse de la terre, son caractère boueux dû à son humidité. La Fontaine des Mollets porte ainsi un nom ayant sensiblement le même sens que la Fontaine Brouat.

Le Mortay

Ce toponyme provient du mot latin *mors*, *mortis*, la mort. Le suffixe *-ay*, est une évocation de l'eau. Il s'agit du lieu des eaux mortes, des eaux stagnantes. Un acte de 1506 (Archives départementales 3 H 67) nous apprend qu'en ce lieu existait déjà une fosse nommée la fosse de Mortay (*Mortel*). Cette fosse existe encore. Elle est située auprès non loin du Tertre Berrin, dans une zone humide, autrefois marécageuse, entre la Noue et le coteau de la Loire. Il existait également un fossé du Mortay, fossé pris actuellement par le nouveau cours de la Noue. Ce fossé était très fréquemment bouché et inondé.

Il n'existe qu'un autre Mortay en France, le Mortay, sur la commune d'Ardin (Deux-Sèvres).

Le coteau

Ce terme provient du bas latin *costale*. Il fut utilisé dans les sources écrites de l'Epoque Moderne comme nom commun et repère de localisation, mais il fut associé comme nom propre à un toponyme beaucoup plus ancien, Billard. Il est difficile de définir l'époque de cette association toponymique. Elle pourrait être gallo-romaine.

Les Vallées et le Val

Le Val de Loire n'est pas un toponyme qui apparaît dans les sources anciennes écrites de l'Epoque Moderne pour désigner des lieux-dits sur la commune de Montlivault. Le toponyme du Val, qui désigne aujourd'hui le hameau du Val, apparaissant sur le cadastre napoléonien sous la forme du Val Sablé, n'apparaît qu'au XVIII^e siècle dans les sources écrites anciennes, et encore sans l'adjectif sablé. Il n'était pas un lieu de culture et désignait simplement une grande parcelle triangulaire ensablée.

Par contre le toponyme des Vallées localisé à l'Est du bourg près de la limite avec la commune de Saint-Dyé apparaît très abondamment dans les sources écrites de l'Epoque Moderne. Les Vallées, ou le clos des Vallées, étaient en fait couverts de petites parcelles de vignes et de quelques pièces de terre labourable. Ces Vallées sont des petites dépressions, des vallons de ruissellement, qui descendent sur l'Ecuelle. Ces toponymes ont une origine latine, *vallis*. Il est fort probable que le toponyme des Vallées ait une existence dès l'époque gallo-romaine.

Le Ponceau

C'est un groupe de parcelles situé sous le coteau au niveau de la déchetterie, dans le val entre les Morillons et les Tanquions. Ce toponyme évoque la présence d'un pont. Il provient du latin *pons*. Un ponceau apparaît habituellement comme le diminutif de pont. S'agit-il d'un petit pont disparu sur la Noue ou s'agit-il d'autre chose. C'est tout un groupe de parcelles qui porte le nom du Ponceau. Ce toponyme peut être également interprété comme le *pons altus*, le pont haut.

Est-il l'évocation de l'ancien pont romain traversant la Loire sur la grande voie de Chartres à Bourges ? Est-il à mettre en rapport avec le mur et les maçonneries, au mortier romain rouge, des bords de Loire, découvert par M. Ombredane, qui existent là où la levée rejoint la Loire ? Pourquoi la levée fait-elle un petit détour en S à cet endroit ? Le Ponceau est-il à mettre en rapport avec les pans de murs et les très importants massifs de maçonnerie en ruine que Monsieur Ombredane a découvert sur l'île de Montlivault, sur la Loire en face du dit mur, les trois lieux présentant un alignement parfait ? Ce toponyme du Ponceau a-t-il un rapport avec une sorte de puits trouvé en ce lieu, une margelle profonde de pierres avec en son milieu un trou, ayant pu servir à bloquer et maintenir un tronc servant de poteau à un pont ?

L'hypothèse du pont romain sur le Loire

Dès le commencement de mon étude sur l'historique de Montlivault à travers ses noms de lieux, j'avais appris les soupçons que les historiens avaient depuis le milieu du XIX^e siècle sur l'existence d'un pont sur la Loire permettant le passage du fleuve à une grande voie romaine très connue allant de Chartres à Bourges. Les historiens estimaient l'emplacement du pont vers l'Ecuelle. Mes recherches n'aboutirent pas dans ce sens.

Apprenant mes travaux, Monsieur Ombredane, pêcheur en Loire et restaurateur de monuments historiques, voulut me rencontrer pour me faire part des deux découvertes archéologiques importantes qu'il avait faites sur la commune de Montlivault. Il prêchait un peu dans le désert et ne trouvait guère d'échos à ces découvertes. Je le rencontrai et il m'emmena voir un site sur les bords de Loire, un mur important avec des structures maçonnées annexes. Après quelques observations, j'ai remarqué la couleur rougeâtre du mortier utilisé dans l'intérieur de la maçonnerie et lui fit part de l'hypothèse possible d'une construction romaine. Il me parla alors d'un autre site archéologique qu'il avait

découvert en face de ce premier site, sur l'île de la Loire de Montlivault. En effet, des travaux faits par l'Équipement sur la Loire à Saint-Dyé, il y a quelques années, ont dévié la Loire qui a en partie modifié la pointe amont de l'île enlevant une grande partie du sable et découvrant des structures maçonnées importantes.

Enthousiaste, je pensais tout de suite à l'hypothèse des historiens sur l'existence d'un pont romain. Nous sommes là à 1750 mètres de l'Ecuelle et tout semblait concorder.

Je suis revenu plusieurs fois sur le site du mur des bords de Loire pour prendre quelques mesures et j'ai pu constater que cette structure avait été bâtie aux mesures du pied du Roi, environ 32 cm. Je suis allé comparer cette maçonnerie avec différents sites anciens et j'ai remarqué que ce mur avait sensiblement la même facture que les murs des fossés du château de Chambord. J'en conclus alors qu'il s'agissait d'une construction du XVI^e siècle liée à la levée de la Loire. Cependant un doute subsistait car le pied du Roi a des dimensions similaires au pied gaulois utilisé à l'époque gallo-romaine.

Et puis d'autres indices se sont cumulés, le fait que Monsieur Ombredane m'ait dit qu'au moment de la construction de la piste cyclable qui passe près du mur, les travaux ont fait disparaître en partie un important monticule qui pourrait être un autre massif de maçonnerie.

De plus en cet endroit, la levée fait un détour, comme pour éviter un obstacle ou pour profiter d'un monticule déjà en place. Il y avait là quelque chose de très curieux et de très particulier.

Et puis l'étude sur les noms de lieux avançant, j'ai mis les découvertes de Monsieur Ombredane en rapport avec le toponyme du Ponceau, mais aussi avec le toponyme des Billots et également avec le toponyme du Coteau Billard, celui des Tentions, celui de la Rue du Monceau, mais aussi avec les toponymes de la Croix Blanche, de la Borne Blanche et avec les sites archéologiques gallo-romains trouvés sur la commune et sur les communes voisines dans l'alignement de ce possible pont romain.

Le toponyme des Billots au même lieu que le Ponceau, ne serait-il pas, en fait, l'évocation des grands pieux de bois de soutènement de ce pont haut en bois ? La Rue du Monceau que l'on trouve en bas et en haut du coteau, évoquerait-il le monceau d'un pile terminale d'un pont située sur le coteau auprès de l'actuelle déchetterie ? Si le toponyme des Tanquions était effectivement autrefois les Tentions, ne désignerait-il pas le fait de tenir, de maintenir par des cables tendus, en tension, les bateaux d'un pont flottant sur la Loire, car ce toponyme est situé peu en amont des structures maçonnées ? Les Tentions n'évoquerait-il pas le fait d'atteindre l'autre rive de la Loire ? Le verbe latin *tento*, *tenui*, *tentum*, pourrait évoquer tout cela. Les Tanquions, même, ne serait-il pas l'évocation de pieux fichés dans le sol ? Sur cet alignement, dans le parc de Chambord, des pieux en bois d'un pont gallo-romain ont été trouvés à environ 500 m de la ferme de L'Ormetrou dans le Cosson, est-ce une continuité ? Pour ma part, mon opinion est que tous ces indices sont trop parlants pour ne pas évoquer un pont gallo-romain sur la Loire en cet endroit, un pont en bois, avec au milieu de la Loire une pile aux maçonneries imposantes. Sur la Loire même le pont devait être flottant, avec des bateaux reliés, retenus en amont par tension par le mur de l'île et par les maçonneries des bords du fleuve, et, dans le val, ce pont pouvait être constitué de piles en bois, de billes enfoncées dans le sable.



Exemple de pont flottant.



Ruines de pile du pont flottant de Constantin à Arles.



Exemple de pont en bois.

Si tous ces indices se recourent réellement, ce serait une découverte extraordinaire. Depuis près de cent cinquante ans les historiens se demandaient où pouvait bien se situer ce pont. Ils le situaient vers l'Ecuelle, mais il n'y a là-bas que peu d'indices. Il y a bien un toponyme de la Croix du Pont, mais ce calvaire ne peut être

romain et le pont identifie un petit pont sur la Noue pour le passage du chemin de Montlivault à Saint-Dyé. C'est un toponyme médiéval qui ne peut en aucune manière être romain.

A Montlivault, nous avons l'alignement des ruines de maçonnerie de l'île de la Loire, découvertes par M. Ombredane, les ruines de murs des bords de Loire, avec sans doute une importante pile de maçonnerie, structures qui semblent assez complexes également découvertes par M. Ombredane, les toponymes du Ponceau, des Billots, du Coteau Billard, des Tentions un peu en amont, du Monceau, les vestiges archéologiques de la Rue du Monceau, les toponymes de la Croix Blanche et de la Borne Blanche. Et dans cet alignement le pont en bois sur le Cosson près des murs de Chambord. Cela fait quand même beaucoup...

Monsieur Ombredane a également découvert des sabots en fer auprès du mur de l'île de la Loire. Ces sabots de fer étaient placés au bout de pieux de bois afin que ceux-ci pénètrent le sable et le gravier de Loire. Cette technique des sabots de fer pour renforcer des pieux en bois a été introduite en Gaule par les Romains. Les pieux ont été plantés pour assurer la construction d'un coffrage en bois, dans lequel a été construit le mur. Ce mur très impressionnant devait faire une trentaine ou une quarantaine de mètres de long pour 3 à 4 mètres de haut. On voit encore très bien les fondations de ce mur énorme auprès duquel ont été trouvés les sabots de fer. La Loire a dû laver les joints vers la base du mur côté nord et les pans supérieurs du mur se sont écroulés côté nord.

A mon sens, devaient être accrochés à ce mur des filins, des « tentions », qui maintenaient des bateaux du pont flottant.

Quant à la structure complexe de murs et de massifs de maçonnerie des bords de Loire tout proche, il devait s'agir d'un péage avec un pont-levis en extrémité du pont flottant ou d'un terminus à bateaux, avec un déchargement et un rechargement de cargaison sur d'autres bateaux de l'autre côté du pont flottant. Cette structure serait à étudier avec précision, même aux abords de la levée. Quant au mur lui-même d'environ une douzaine mètres de long pourrait être, à la fois ce terminus et le support de l'arrivée du pont flottant car des massifs de maçonnerie plus grossiers et en pente sont visibles de part et d'autre du mur en aval et en amont. Ces massifs de maçonnerie pourraient être deux ports, l'un pour aller sur Tours, l'autre pour aller sur Orléans.

La forme du S de la levée est probablement contemporaine du pont et accuse ce terminus, ce péage, le pont devant faire barrière sur la Loire. Le péage devait servir à l'entretien du pont.

Pour savoir s'il s'agit vraiment d'un pont de la voie romaine de Chartres à Bourges, il faudrait faire une prospection dans le val, dans le lit majeur de la Loire, entre le mur des bords de Loire et ses massifs de maçonnerie et le coteau, c'est-à-dire entre la levée au niveau du S et la déchetterie, pour savoir si des sabots en fer de pieux de bois sont encore présents dans le sol et ont été utilisés pour enfoncer d'éventuels pieux de bois d'un pont en bois aux Billots et au Ponceau.

Il serait dommage de ne pas s'intéresser rapidement au site archéologique du mur de l'île de Montlivault car la Loire, qui a déjà lavé les 1 à 2 mètres de sable qui recouvraient les ruines, pourrait tout détruire et tout emporter dans un avenir proche.

Bien sûr que mon étude est limitée et que nous n'avons pas pour l'instant assez d'informations pour résoudre cette énigme, mais nous posons ici une hypothèse très sérieuse sur une éventuelle importante découverte que chaque amateur d'Histoire ou archéologue doit considérer avec le plus grand intérêt.

Le site est à sauvegarder au plus vite...

Les découvertes de Monsieur Ombredane



Ruines des bords de Loire : pilier d'un pont romain ?



Maçonnerie au mortier rouge typiquement gallo-romaine du mur des bords de Loire



Appareillage de pierres de taille le plus souvent aux mesures du pied du Roi ou du pied gaulois, 32 à 33 cm, encadrant une maçonnerie de moellons taillés et assisés comprenant régulièrement espacés des chaînages en pierres de taille.



Mortier blanc de parement et mortier rouge dans la profondeur du mur



Site amont de l'île de Montlivault, un duis ?





Pans du mur qui s'est écroulé au Nord de sa base





Pans du mur qui s'est écroulé au Nord de sa base.



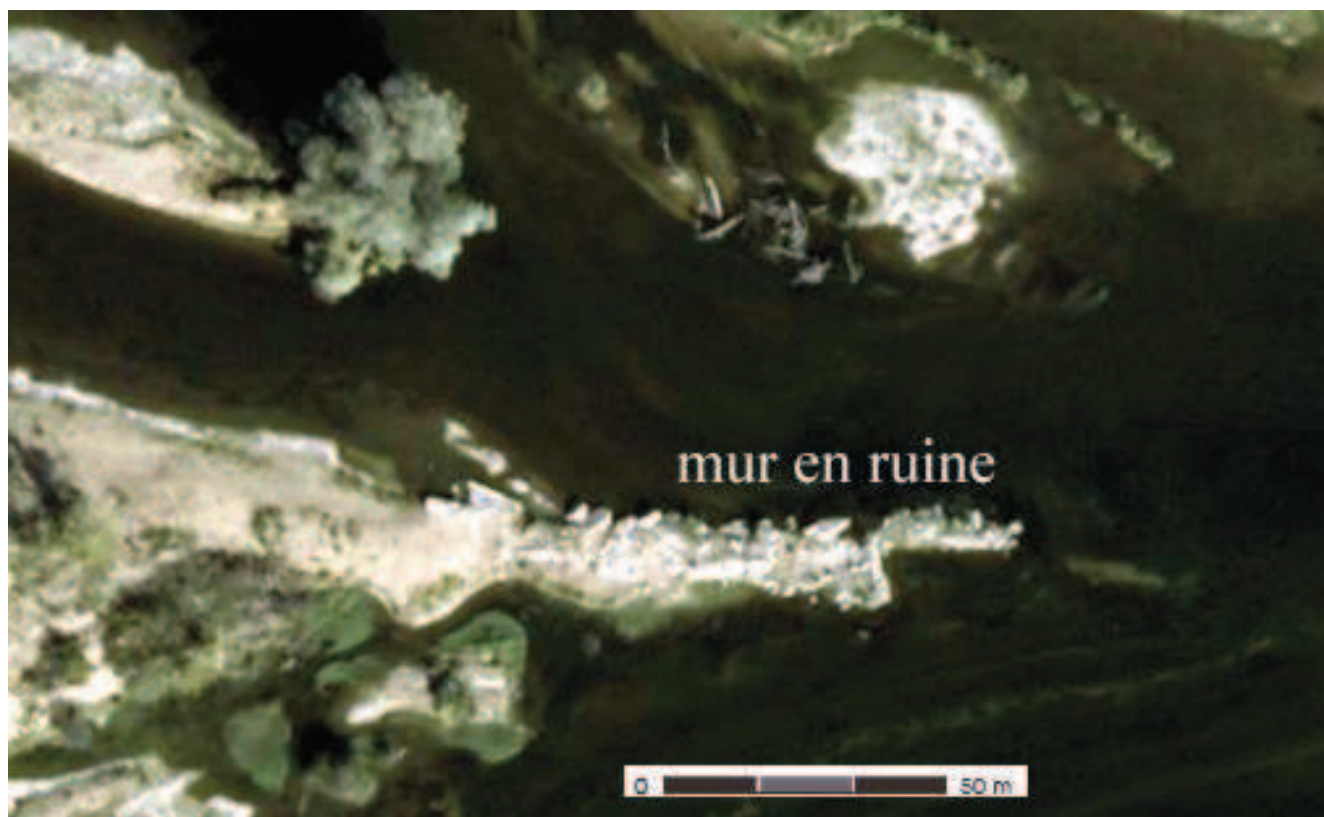
Appareillage du parement et mortier blanc à la chaux et au sable de Loire





Trois sabots de fer trouvés en surface auprès de la base du mur



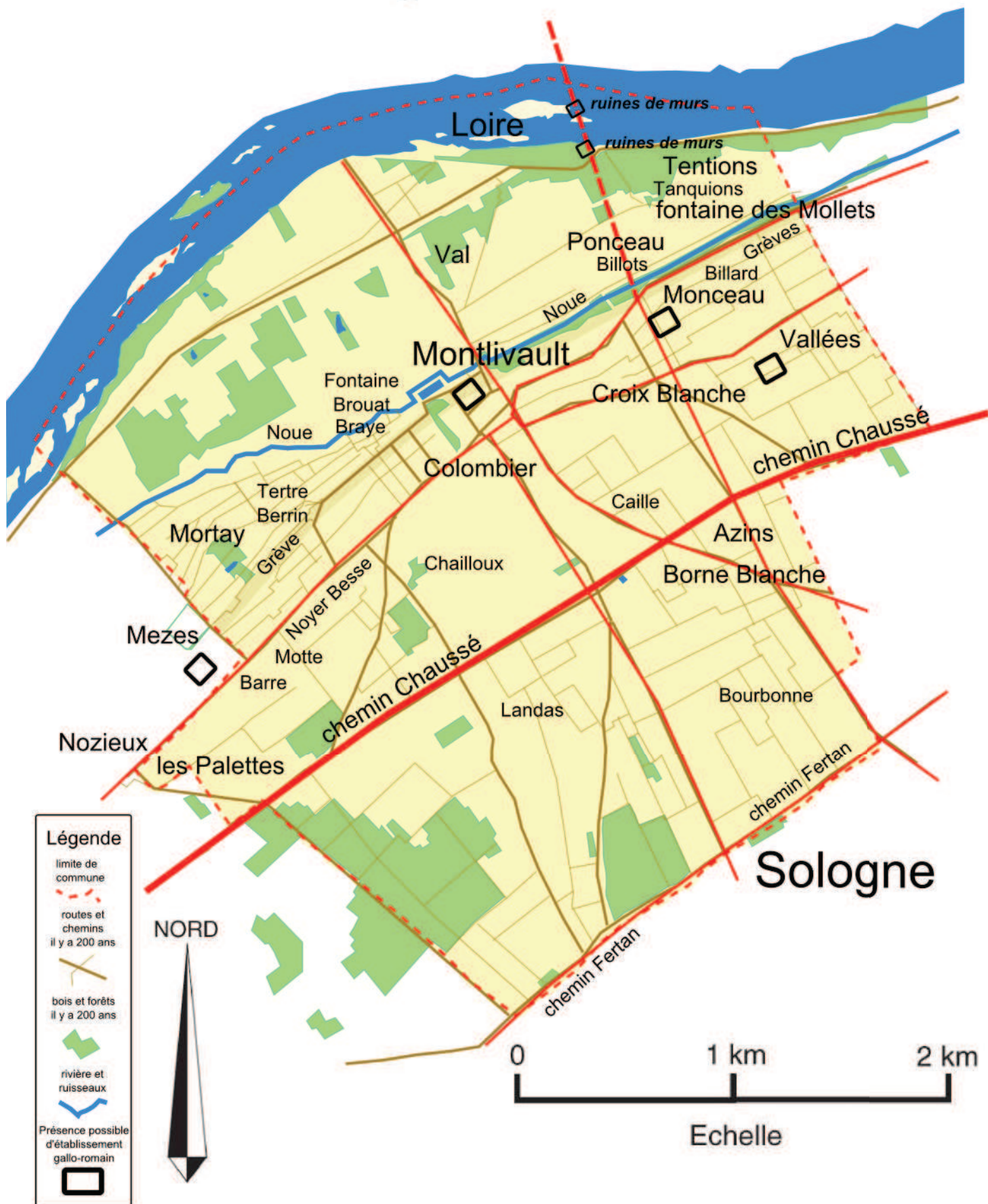


Mur en ruine de l'île de Montlivault. On y voit peut-être au nord une structure en bois.
Photo satellite récente.



Massif en partie détruite lors de la construction de la piste cyclable.
Il s'agit peut-être simplement d'une décharge à gravats.
L'endroit est situé juste au-dessus du mur en pierres de taille en face du site de l'île.
Photo satellite 2000-2005.

Epoque gallo-romaine



La fin de l'Antiquité

La christianisation et l'église Saint-Pierre

C'est sous l'impulsion de saint Martin (316-397), archevêque de Tours, que la christianisation commença dans la région vers la fin du IV^e siècle de notre ère. Les lieux de culte païen sont détruits progressivement et christianiser, c'est-à-dire qu'un patronyme est associé au lieu, comme pour la cave Saint-Pierre, et que souvent, dans les grandes *villae*, ancêtres de nos villages, une chapelle est construite. A Montlivault le patronage de la paroisse sera placé sous la protection de Saint-Pierre.

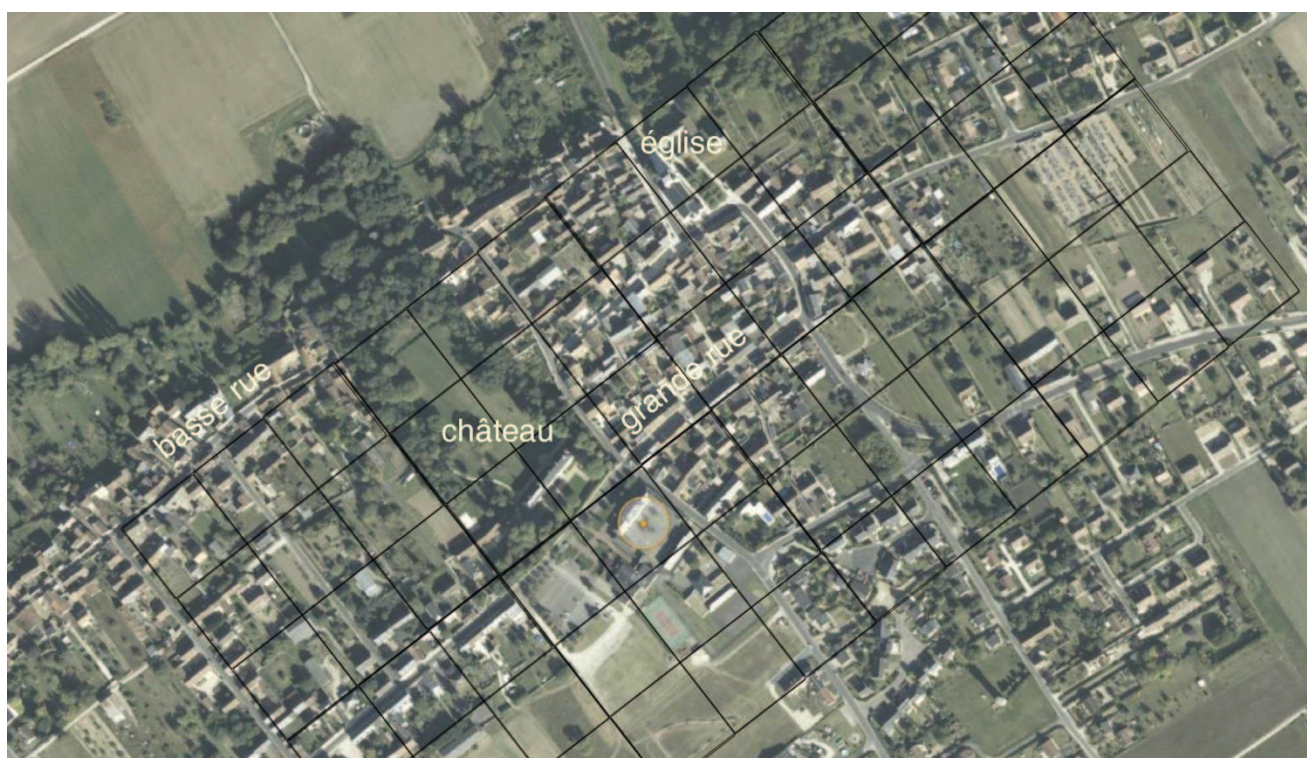
Cette christianisation se fit d'abord sous l'impulsion de l'aristocratie gallo-romaine ralliée à la religion chrétienne depuis la conversion de l'empereur Constantin entre 312 et 337.

On ne parle d'abord pas d'église. Le terme *ecclesia* ne sera généralement employé qu'à partir de l'an mil. C'est le nom de chapelle, *capella*, qui sera utilisé dans la première moitié du Moyen Age, en rapport avec la moitié de sa cape que saint Martin donna à un pauvre pendant sa carrière militaire.

Comment peut-on estimer la datation de la fondation de la première église de Montlivault. Celle-ci est construite dans le coin nord-est du bourg. Ceci indique qu'elle a été fondée, en marge, après l'installation des habitats.

Il est intéressant de constater que les dimensions du bourg correspondent presque exactement à des unités de surface romaine. Sur cette photo satellite, les carrés représentent une acre romaine, 50,4 ares, soit des carrés de 71 mètres de côté. La distance entre la rue de la Justice et le mur ouest du parc du château est de 100 pas romains, soit 1/10 de mille, soit 142 mètres environ. Cette même distance sépare la rue de la Justice de la place de l'église. La distance entre la Basse Rue et la Grande Rue est d'environ 1/10 de lieue, soit 750 pieds.

Après ce constat, nous pouvons penser qu'une *villa* gallo-romaine a précédé le bourg médiéval de Montlivault et que le lieu de culte chrétien a été construit en limite, dans le coin nord-est de la *villa* embryon de village. Cette disposition plaide pour une grande ancienneté de la fondation de la première église. Faut-il y voir la volonté d'un aristocrate gallo-romain propriétaire du domaine ? C'est possible. Ce qui est sûr, c'est que le bourg, le village, la *villa*, a précédé l'église.



Ce qui plaide également sur l'ancienneté de la fondation de l'église, c'est son patronyme Saint-Pierre. Les églises Saint-Pierre sont généralement très anciennes. Le choix de Saint-Pierre, Apôtre fondateur de l'Eglise romaine, saint qui garde les portes du paradis, n'est pas un hasard à Montlivault dont le nom évoque un lieu privilégié de sépulture, ou plutôt de passage dans l'au-delà. Ainsi, l'église ne semble pas une fondation médiévale mais vraisemblablement une fondation de la fin de l'Antiquité, une fondation de la fin du IV^e siècle ou du V^e siècle de notre ère.

La christianisation se remarque également par le baptême de la cave du presbytère, qui était peut-être un souterrain refuge, la cave Saint-Pierre.

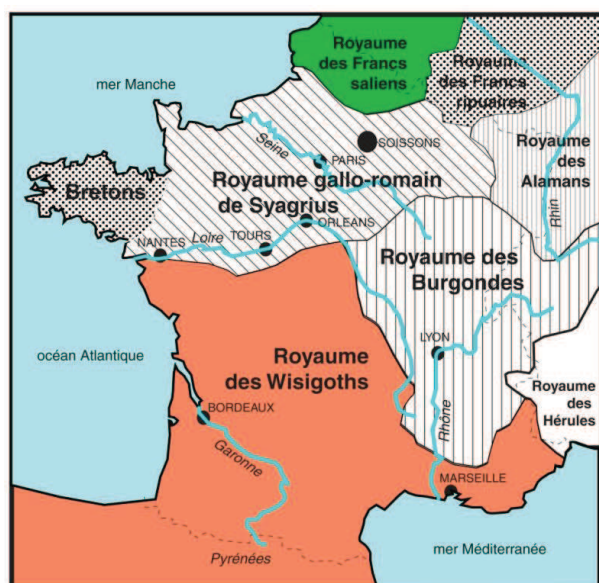
Le choix de saint Pierre est également possible par le rapport sémantique existant avec la roche du coteau du lit majeur de la Loire.

Diocèse de Chartres

C'est l'empereur Aurélien (270-275) qui refonda la ville d'Orléans et attribua à cette cité une circonscription qui deviendra le diocèse d'Orléans. Le diocèse de Chartres est donc, d'une certaine façon, la continuité des circonscriptions gallo-romaines qui étaient elles-mêmes la continuité des limites des peuplades gauloises.

On sait que les Francs, nouvellement chrétiens catholiques romains, respectaient l'Eglise romaine pour s'associer à son pouvoir. Ils respectèrent ses structures administratives et s'appuyèrent sur elles.

Chartres, siège de l'évêque, fut à la fin de l'époque gallo-romaine, le centre du pouvoir religieux dans la région, alors que la ville de Tours en était le phare avec l'abbaye de Marmoutier et le tombeau de saint Martin.



Les royaumes en Gaule en 481

Le royaume de Syagrius

Après les grandes vagues des invasions germaniques de 406, les territoires du centre de la Gaule, entre la Somme et la Loire, avec une partie du sud de ce fleuve, étaient aux mains d'Aegidius, maître des milices en Gaule, qui se rendit indépendant de la tutelle du pouvoir impérial romain après les invasions barbares, vandales, wisigoths, burgondes et ostrogoths... Le pouvoir romain était devenu trop lointain pour avoir alors une quelconque influence sur la région. Aegidius mourut en 464 et légua son pouvoir à son fils Syagrius. Syagrius hérita donc de la partie de la Gaule située entre la Somme et la Loire : le domaine gallo-romain, hors du contrôle du royaume wisigoth et des royaumes francs en nette expansion sur ses terres. Syagrius gouverna en utilisant le titre de *dux*, mais ses pairs, les rois des Francs, rois des Burgondes et rois des

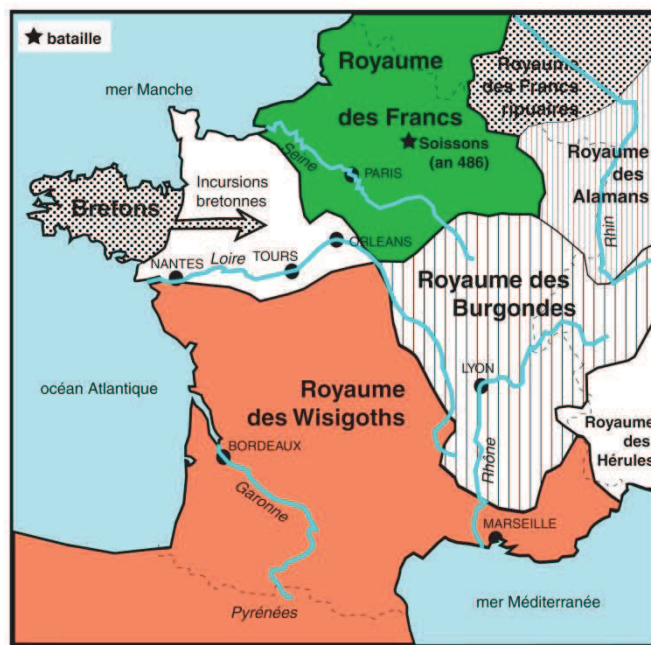
Wisigoths faisaient référence à lui comme roi des Romains. En 471, il est probable que l'empereur lui conféra le titre de patrice. En 476 il n'accepta pas de reconnaître la suzeraineté d'Odoacre, qui venait de détrôner le dernier empereur d'Occident, Romulus Augustule. Syagrius et Odoacre envoyèrent des délégations à l'empereur d'Orient Zenon pour demander qu'il leur accordât la légitimité de gouverner la partie occidentale de l'empire. Zenon choisit de confirmer Odoacre et Syagrius coupa tout lien avec l'Italie. Son domaine, le domaine de Soissons, devint de facto un état indépendant. La capitale de son État était Soissons. Son règne exista en partenariat avec Ambrosius Aurelianus chef autonome des Bretons établis alors un peu partout en Gaule de l'ouest.

Les Francs

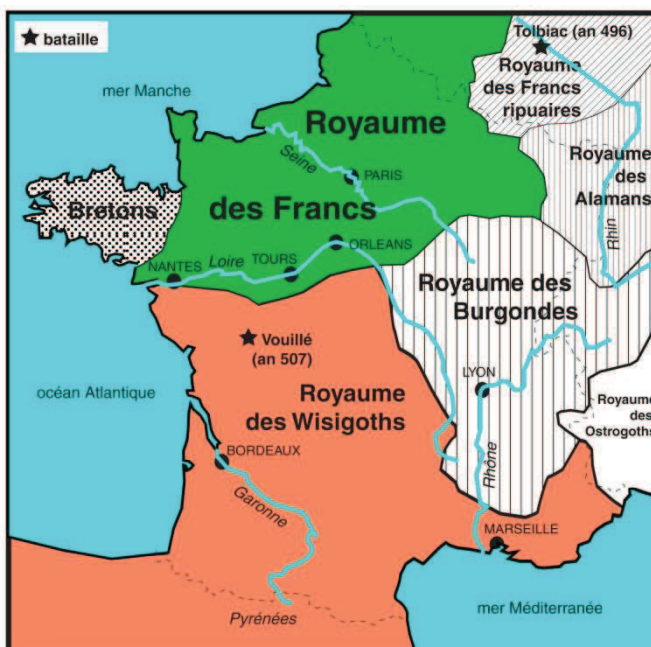
Dès 481, après la mort de Childéric, le royaume de Syagrius fut en conflit avec les Francs. Finalement le nouveau roi franc, Clovis I^{er}, l'emporta sur Syagrius à la bataille de Soissons en 486. Syagrius chercha alors refuge chez Alaric II, roi des Wisigoths, qui l'emprisonna et le livra à Clovis l'année suivante. Celui-ci le fit assassiner. Selon Grégoire de Tours et son Histoire des Francs, Syagrius fut égorgé en secret. Il fut le dernier représentant attesté du pouvoir gallo-romain en Gaule.

L'installation franque dans le territoire actuel du Loir-et-Cher a dû être vécue comme une véritable révolution. La plupart des esclaves cantonnés dans les *villae* désiraient l'arrivée des Francs et préféraient vivre sous leur tutelle. Les nouveaux arrivants, furent sans doute accueillis à bras ouverts par la majeure partie de la population locale. Grégoire de Tours nous indique en effet dans son Histoire des Francs cet état d'esprit. Les *villae* furent détruites. Les grandes propriétés furent réparties en propriétés plus petites. Les générations suivantes préféreront vivre dans des habitations en bois, plus faciles à construire par quelques individus. Ils préféreront vivre sous une nouvelle tutelle, le servage, obligation qui les laissait libres d'être seulement attachés à leur terre sous la tutelle guerrière franque. Le fait d'être attaché à sa terre et éventuellement revendu avec elle était pour les anciens esclaves un progrès social sans précédent. Ce bon accueil des Francs fut dû notamment à l'influence de la religion chrétienne qui était en contradiction totale avec le mode de vie esclavagiste des Romains.

La conversion au christianisme romain de Clovis en 496 à Reims entraînera la conversion de l'ensemble des Francs. Les campagnes étaient déjà partiellement christianisées. La nouvelle religion et la liberté des Francs n'étaient pas contradictoires. L'intégration des nouveaux venus à la population locale en fut d'autant plus facile.



Les royaumes en Gaule en 486



Les royaumes en Gaule en 501

Le Moyen Age

Les Bretons, le Blésois et Clovis

Les Bretons qui avaient fui les Angles et les Saxons envahissant leur pays, se réfugièrent en Armorique, qui prit alors le nom de leur pays d'origine, la Bretagne. Après la défaite de Syagrius, en 486, ces Bretons firent des incursions dans le pays non encore conquis par les Francs.

La dixième année de son règne (491/492), alors qu'il revenait d'une expédition en Thuringie, Clovis apprit que les Bretons de l'*oppidum* blésois infestaient les rives de la Loire entre Tours et Orléans et, se cachant dans les bois, tuaient les voyageurs. Il accourut rapidement et après avoir mis en fuite les Bretons, il détruisit Blois dont il restaura ensuite le *castrum* un peu plus haut dans un endroit mieux adapté, sans doute à la Butte, avenue de la Butte.

La Neustrie

Le nouveau territoire des Francs, divisé à la mort de Clovis entre ses fils en 511, forma la Neustrie, toponyme probablement formé à partir de *neu*, nouveau, et de *stri*, droit, loyal, franc, honnête, réputation qu'avaient les Francs pour les Gallo-Romains qui préféraient, pour la plupart, être sous leur tutelle.



La mode des noms germaniques

Pendant les périodes mérovingienne et carolingienne, presque tout le monde portait des noms d'origine germanique. Avant l'an mil, beaucoup de nouvelles fermes, surtout dans les zones à habitat dispersé, les bocages, furent baptisées avec un nom germanique ou un nom d'une caractéristique de l'habitant, associé avec la terminaison « -ière » qui indique la caractéristique, c'est-à-dire la propriété. Cette mode perdurera jusqu'aux environs de l'an mil.

Courbanton

Ce nom est considéré comme l'ancien nom de la seigneurie de Montlivault dont l'ancien emplacement pose cependant problème. Certains l'ont situé, d'après nous avec justesse, à la Seigneurie, au sud-est du bourg, les autres prétendent que Courbanton est l'ancien nom de l'ancien château de Montlivault, ce qui semble faux d'après les sources historiques relevées par l'abbé Hardel, curé de Vineuil et historien émérite de Montlivault à la fin du XIX^e siècle

Le terme *cour* provient du latin vulgaire *cortem*, provenant lui-même du latin classique *cohortem*, la cour. Il s'agit de la cour de ferme. Par extension ce terme a désigné ensuite les bâtiments formant le centre du domaine, puis le domaine tout entier. Ce terme est surtout associé en toponymie à des noms d'homme d'origine germanique.

Banton est un nom d'homme d'origine germanique, *banto*, provenant de *bant*, signifiant lien.

Il n'est répertorié qu'un seul Courbanton en France, non loin de Montlivault : le château Courbanton, sur la commune de la Marolle-en-Sologne.

Le Pont Imbert

Le Pont Imbert est un pont sur le ruisseau de la Noue. Imbert est un patronyme d'origine germanique construit avec *im-*, immense, et *berht*, brillant, illustre.

Quand on observe la carte de répartition des toponymes Imbert sur la carte de France, on constate qu'ils sont surtout situés dans les vallées et les contreforts montagneux. Il semble qu'il s'agisse d'un toponyme de panorama.

C'est peut-être la vue sur la Loire qui inspira ce nom, mais il est plus probable qu'il s'agisse du patronyme du propriétaire des terres auprès desquelles ce pont a été bâti.

Ce toponyme est très difficile à dater car le nom germain peut être également un patronyme postérieur à l'an mil.



La Croix Gautier

Ce toponyme de calvaire de carrefour, provient d'un nom d'homme d'origine germanique, *Waldhari*, *Walthari*, construit avec *wald*, ou *walt*, gouverner, et le suffixe *hari*, armée. Il s'agit sans doute d'un calvaire fondé par un chevalier, chef de guerre franc.

C'est un toponyme très présent dans les régions de bocages. Sous sa forme Gautier, il est surtout présent dans l'Ouest : Est de la Bretagne, Cotentin, Charente, mais aussi Sud de la Normandie. Sous sa forme Gauthier, il est très présent au sein de l'ancien royaume burgonde, également dans l'Est de l'Ile de France, et est beaucoup moins représenté dans les zones précédemment citées. Il est lié au développement de la propriété individuelle et au développement de la féodalité. Il est à dater des environs du IX^e siècle.



La Croix Guimont

Il existe une vingtaine de toponymes en France portant ce nom germanique. Il provient de *wigmund* et est construit avec *wig-*, le combat, et *-mund*, la protection. Ce calvaire a disparu, il reste aujourd'hui une rue qui porte ce nom, rue de la Croix Guimont, et qui devait mener au carrefour où se trouvait ce calvaire. Ce calvaire associe la protection spirituelle divine à la protection temporelle des guerriers francs. Cette association est extrêmement fréquente en toponymie de calvaires.

La Gobinière

Ce toponyme de ferme désigne la propriété d'un Gobin, nom d'homme d'origine germanique, dérivé de Gobert, ou de Godebert, construit à partir de *god-*, dieu, et *-berht*, brillant, illustre.

Ce nom germain est essentiellement présent en toponymie dans l'Ouest de la France, surtout en Loire-Atlantique et en Vendée. Les noms de lieux construits avec Gobin sont un peu éparpillés sur une ligne allant du sud de l'embouchure de la Loire aux Ardennes. Il n'en existe presque aucun en Bretagne, en Normandie, et dans la moitié sud-est de la France. On peut dater ce toponyme des environs de l'an mil, postérieurement aux invasions normandes.

Il est à remarquer que la zone la plus représentée en toponymes Gobinière se trouve dans la population très chrétienne et royaliste qui se révolta en 1793 contre la République, les Chouans.

Gobin est un patronyme de personnes très croyantes. Les noms de lieux Gobinière sont plus récents que ceux construits avec seulement Gobin.



Le Gué Bodin

Ce gué se situait près de la Fontaine Brouat. Bodin est un nom d'homme d'origine germanique construit avec *bod-*, le messager. Ce gué est lié au *chemin vieu* mentionné dans les sources écrites anciennes de l'Epoque Moderne.

Les Joubardières

Ce toponyme est en limite avec la commune de Huisseau-sur-Cosson. C'est un toponyme rare. Il provient du germain *Gautbard*, construit avec *gaut-*, goth, et *bard*, hache, avec le suffixe *-ari*, *-ière* qui en atteste la propriété.

Les Gandillonnes

Ce sont les terres de Gandillon ou *Gandilo*, un diminutif de *Gandon*, *Wando*, qui provient du germain *vandjan*, tourner. Peut-être est-ce l'évocation du carrefour tout proche.

Gandillon est un nom rare. Il n'est représenté que six fois en France :

- Le hameau de Gandillon, sur la commune de Béthonvilliers, en Eure-et-Loir,
- Le hameau de Gandillon, sur la commune de Cazaux-Savès, dans le Gers,
- Le terroir de Gandillon, sur la commune de Saint-Pons-la-Calm, dans le Gard,
- Le hameau et le terroir de gandillon, sur la commune de Dargoire, dans la Loire,
- La ferme de la Gandillonnerie, sur la commune de Payroux, dans la Vienne,
- Le ravin de Gandillon, sur la commune de Quinson, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

La Folye Arnoul

C'est un toponyme disparu que l'on retrouve dans les sources écrites anciennes de l'Epoque Moderne. Il est localisé près des Tanquions, dans le val non loin de la fontaine des Mollets.

En toponymie, la Folye fait plutôt référence à des feuilles et non à la folie. Ce terme provient du latin *folia*, la feuille d'arbre. C'est un toponyme de bois.

Arnoul est un nom d'homme germanique provenant de *Arnowald*, construit avec *arn-*, l'aigle, et *-ald*, gouverner. C'est un toponyme rare.

La Fosse Arault

C'est un toponyme disparu que l'on retrouve dans les sources écrites anciennes de l'Epoque Moderne. Il est localisé près des Grèves, mais cette localisation reste incertaine. Il s'agit d'une mare. En 1770, on trouve la mention du climat de la Fosse Arrault.

Arault a la même origine qu'Arnoul. C'est un nom d'homme germanique provenant de *Arnowald*, construit avec *arn-*, l'aigle, et *-wald*, gouverner. C'est un toponyme rare.

Des noms d'origine biblique

Dans la première moitié du Moyen Age, mais surtout vers l'an mil, les noms de personnes ne sont plus seulement choisis à partir d'un répertoire de noms propres germaniques. Les noms d'inspiration biblique apparaissent un peu avant l'apparition des noms de familles et des prénoms. Ils peuvent d'abord être utilisés isolément sans nom de famille, car pendant le siècle et demi succédant à l'an mil, le nom de famille restera encore un surnom qui pourra ou non être transmis de père en fils.

Les Jourdannes

Jourdan, ou Jordan, est un nom d'origine biblique issu de l'hébreux *Yarden*, qui désigne le plus grand fleuve de Palestine où Jean-Baptiste aurait baptisé le Christ. Ce nom est passé chez les Romains comme cognomen et fut adopté par les chrétiens au milieu du II^e siècle en souvenir du lieu où fut baptisé le Christ.

Les Jourdannes semble désigner une partie des abords de la Noue bien que cette localisation soit incertaine puisqu'en 1770 ce lieu-dit est situé près du chemin de Blois à Saint-Dyé auprès du carroi de la Voye Neuve. C'est un toponyme disparu que l'on retrouve dans les sources écrites de l'Epoque Moderne.

Les Simonnes

Ce toponyme est unique en France. Le féminin des Simonnes indiquent que le toponyme désigne des terres. Nous sommes là en présence de deux hypothèses entre lesquelles il reste difficile de trancher.

La première piste est d'attribuer aux Simonnes une origine germanique à travers le nom Simond, Sigmund, construit à partir de *sig-*, victoire, et *-mund*, protection.

Simon peut être aussi le nom biblique, *Shim'on*, qui signifie en hébreu, Dieu a entendu. Ce fut le premier nom de Pierre Apôtre du Christ. Ce nom Simon a également été popularisé par saint Simon le Zelote, apôtre et martyr du I^{er} siècle. Ce nom peut désigner le nom du propriétaire de ces parcelles. Cependant, tout le monde savait au Moyen Age que Simon et Pierre sont associés. Saint Pierre porte d'ailleurs communément le nom de Simon Pierre. C'est Jésus qui donna à Simon le nom de Pierre en lui indiquant que c'est sur cette pierre, lui, Simon, que Jésus bâtira son Eglise.

Pour notre part, nous pensons que les Simonnes qui désigne les parcelles se trouvant de part et d'autre du Chemin Chaussé en limite est de la commune, pourrait désigner des terres pierreuses, tout simplement à cause de la présence des pierres calcaires de remblai de la voie romaine.

Sur la carte de répartition des toponymes Simon ou de ses dérivés, nous constatons, avec beaucoup de réserve, que ces toponymes sont situés généralement dans des zones à sol en roche de pierre dure, granit ou calcaire. Cela ne paraît pas systématique. L'appellation Simon a dû correspondre de nombreuses motivations aussi diverses que variées.



Les Gabrielles

Gabriel est également un nom biblique, issu de l'hébreu *gheber*, homme, avec le complément *-el*, Dieu. Gabriel, dont le nom signifie «à qui Dieu est la force», est l'archange annonciateur messager de Dieu.

On peut penser que Gabriel, ou Gabrielle, était le nom du ou de la propriétaire de ces parcelles. Nous pensons que cette piste n'est pas à suivre et il faut voir, à notre avis, un rapport entre ce nom et l'annonciation, soit une annonciation en rapport avec l'agriculture, par exemple la précocité du mûrissement en cet endroit, soit une annonciation en rapport avec la voie romaine d'Orléans à Tours, le Chemin Chaussé. Nous pensons que cette seconde hypothèse pourrait être la bonne.



Ainsi les Gabrielles désigneraient le terrain à partir duquel on annonce les arrivées par la voie romaine à Montlivault.

La carte de répartition des toponymes Gabriel en France semble confirmer cette hypothèse car on y perçoit des successions de points sur les grands axes de communication français.

La Butte

Ce toponyme est un mot d'origine franque. Il nomme un lieu-dit situé dans la vallée de la Loire. Considérant son emplacement sur un sol d'alluvions, il peut s'agir d'une construction humaine aujourd'hui arasée et disparue, sans doute un monticule de refuge en cas de crue de la Loire, une petite motte féodale, ou une ancienne tombe. Il peut s'agir aussi d'un monticule de sable amoncelé par la Loire en crue. Ce ne sont là que des conjectures.

Les Loges

C'est un toponyme de bois qui désigne des cabanes, souvent des cabanes de forestiers. Sur la commune, c'est le nom d'un petit bois situé non loin de Nozieux.

L'habitat au Haut Moyen Age

Les fouilles archéologiques pratiquées sur l'ensemble de la France, nous donnent une idée assez exacte de l'aspect de l'habitat dans la première moitié du Moyen Age. Pendant près de cinq cents ans, les habitants du royaume des Francs ont construit leurs habitations en bois. Les chapelles et les églises rurales étaient également en bois. Ce genre d'habitat permettait une construction rapide et facile. Ce type de construction, comme celles de l'époque gauloise ont laissé très peu de traces archéologiques. Cette maquette montre à quoi il pouvait ressembler au VII^e siècle.



Le Haut Moyen-Age avant l'an mil



Naissance des seigneuries

Le X^e siècle est l'époque des débuts de la féodalité. Beaucoup de chevaliers, à la suite de la période d'insécurité provoquée par les invasions normandes, essayèrent de se faire une place en annexant des terres par la force ou par une politique matrimoniale. Le X^e siècle voit ainsi la fondation d'un très grand nombre de petites seigneuries. C'est l'époque des débuts de la féodalité. Les plus petites seigneuries se feront annexer par de plus grosses et de plus puissantes.

Ce régime féodal voit l'indépendance du Comté de Blois, fondé par Charlemagne, par rapport au roi de France. Les seigneurs locaux rendaient la plupart du temps hommage au comte de Blois pour les terres qu'ils possédaient en fief sur la paroisse de Montlivault.



Le système féodal

On associe le Moyen Age aux seigneurs, chevaliers, et aux châteaux forts. En fait, cette idée n'est vraie que pour la seconde moitié du Moyen Age. La formation des seigneuries fait suite aux troubles des invasions normandes. Les comtes, les ducs, prennent une certaine indépendance par rapport au roi et des guerriers francs locaux s'attribuent alors des territoires sous la tutelle d'un seigneur suzerain plus puissant qui leur concède un fief. Le seigneur suzerain sur Montlivault est le comte de Blois. Il attribua des fiefs aux abbayes, notamment Bourgmoyen, mais aussi à des hommes d'armes, des écuyers. Ces anciennes seigneuries correspondent à ce que l'on appelle à l'Epoque Moderne les censifs, terre en fief sur laquelle le seigneur prélevait le cens, impôt seigneurial.

La Seigneurie

C'est le nom de la grande parcelle dépendante autrefois des seigneurs de Montlivault. Elle resta presque intact des divisions des héritages successifs à la différence des petites parcelles qui l'entourent. Ce nom désigne donc l'ancien domaine du seigneur de Montlivault. Ce nom indique que le caractère seigneurial de ce domaine n'était pas évident du tout. Il fallut baptiser ce lieu ainsi en rappel de son statut et surtout à cause de la disparition du petit manoir de Courbantou. Cette seigneurie était tenue en fief des comtes de Blois. Ce toponyme semble médiéval mais date probablement de l'Epoque Moderne.





Carte du comté de Blois

dressé par le sieur Sanson pour servir à l'histoire de Blois composée par M. Bernier
(Paris, Muguët, 1682)

Le Blésois avait le titre de comté dès le règne de Charles le Chauve, ainsi qu'un diplôme de ce roi nous en fournit la preuve.

La prospérité revient : XI^e–XII^e siècles

La période s'étalant de la fin du XI^e siècle au début du XIII^e siècle, correspond à une grande période de défrichements, d'augmentation des surfaces agricoles, d'augmentation de la population et du retour à la prospérité sous l'impulsion de l'Eglise et de ses grandes abbayes, mais aussi grâce aux politiques des grands seigneurs comme le comte de Blois. Les friches sont remises en culture, des vignes sont à nouveau plantées, c'est une époque d'intense activité agricole.



Mention de serfs de Montlivault du XII^e siècle

L'abbé Hardel nous apprend que « *Thibault V, dit le bon, comte de Blois, vivant avant 1191, publia entre autres chartes, la suivante touchant les enfants à naître de deux personnes serves : « Moi Thibault, comte de Blois et sénéchal de France, à tous présents et à venir, scavoir faisons, que Martin de Montlivault, serf de l'abbaye de Bourgmoyen, a épousé Aremburge, sœur de Gérard Courtin, ma serve, à condition que s'il naît de leur mariage deux ou plusieurs enfants, l'abbaye en aura un et moi les autres ; que si au contraire il n'en naît qu'un seul, je le prendrai de préférence. »*

Les Tailles

C'est le nom des grands bois de la partie sud-ouest de la commune. Il rappelle les grands défrichements des XI^e-XII^e siècles. Il s'agit de bois taillis, c'est-à-dire taillés en coupe réglée.

L'abbaye de Bourgmoyen

Cette abbaye, aujourd'hui entièrement rasée, se situait approximativement à l'emplacement du parking souterrain Valin de la Vaissière à Blois.

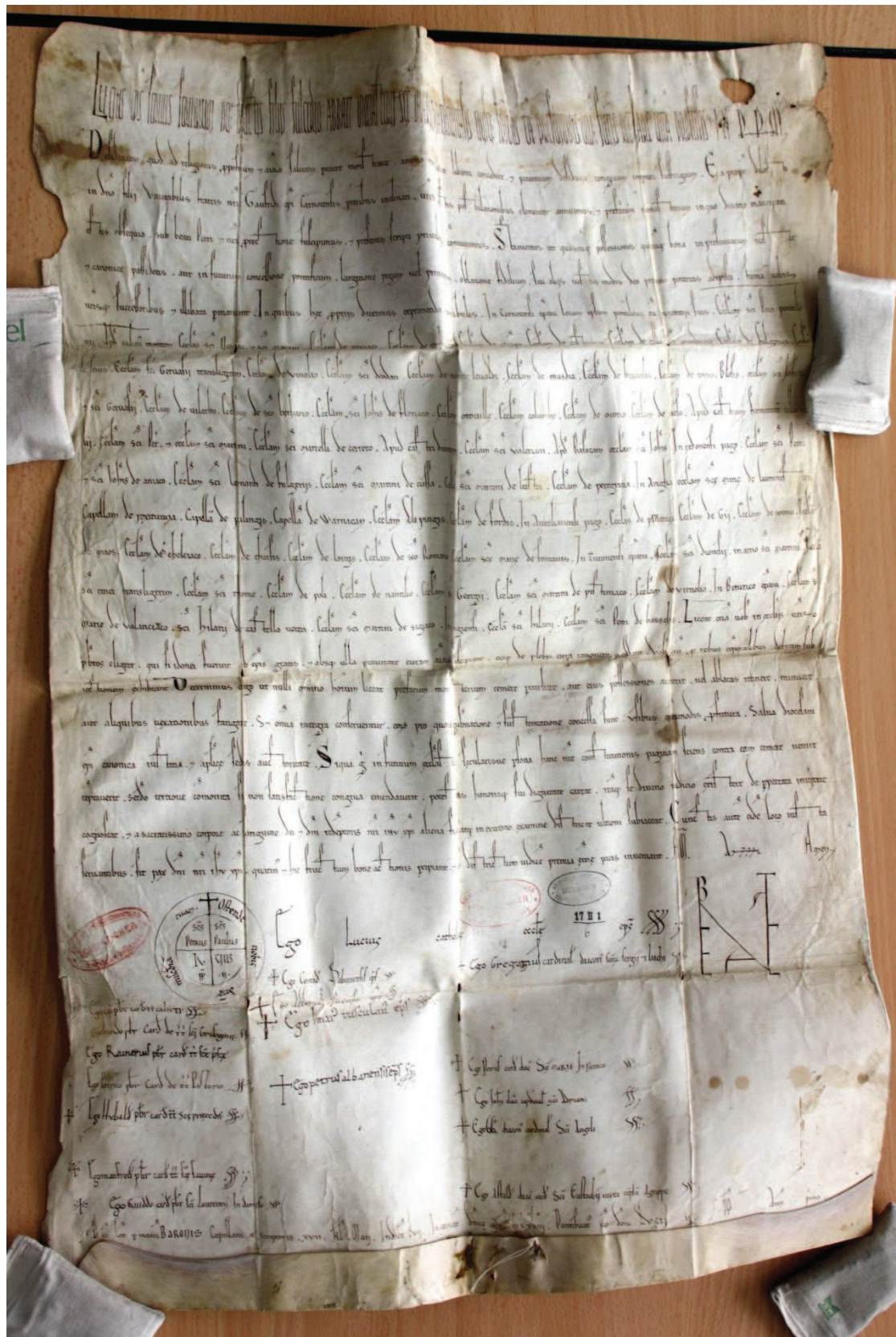


Cette abbaye qui fut pourvue par les comtes de Blois, était l'un des plus grands propriétaires sur la paroisse de Montlivault. Cette abbaye ne cessera pendant tout le Moyen Age d'acquérir des terres sur la paroisse soit par donation ou par achat.

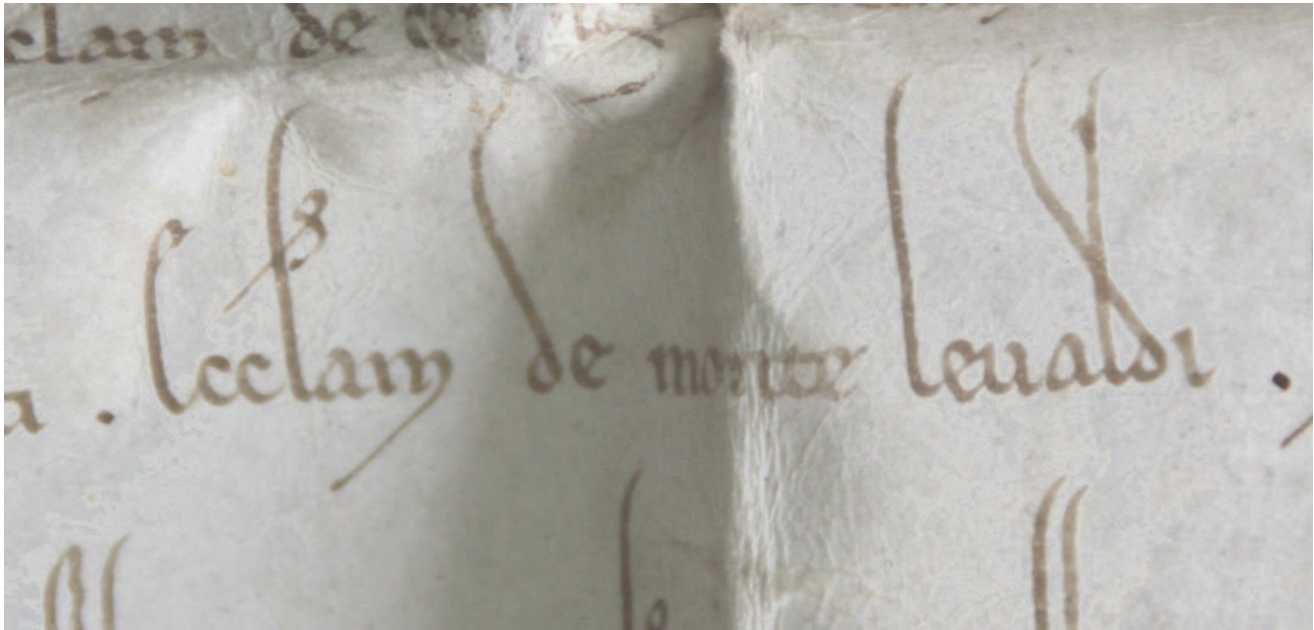
Bourgmoyen laissa quelques noms de lieux aujourd'hui disparu, comme le Censif de Bourgmoyen ou la Traite au charoy de Bourgmoyen que nous évoquerons plus tard.

L'abbaye de Pontlevoy

L'église de Montlivault appartenait à l'abbaye de Pontlevoy comme le confirme une bulle papale de mai 1144 de confirmation des biens et privilèges de la dite abbaye.



Ce document est la première mention écrite de Montlivault et de son église.
(Archives départementales 17 H 1)



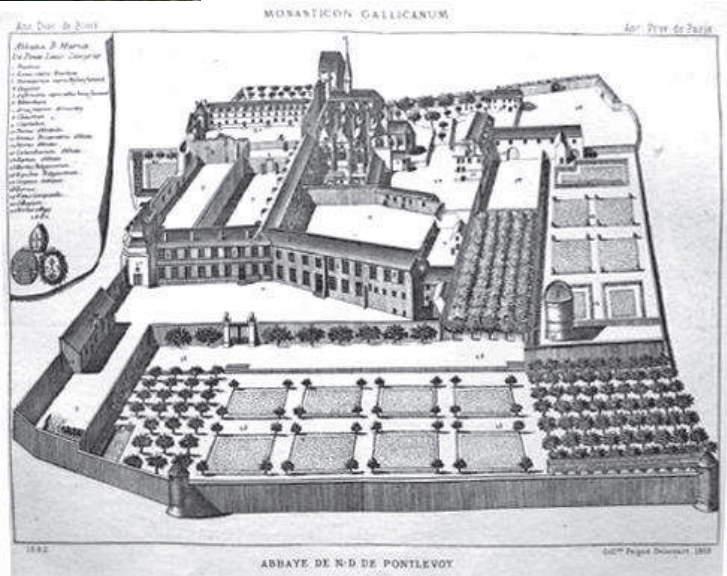
L'abbaye bénédictine de Pontlevoy fut fondée en 1034 ou 1035 par Geudouin, *Gilduinus*, seigneur de Chaumont-sur-Loire et de Saumur. Ce seigneur fit venir de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur un abbé nommé Ansbert et quelques moines et leur concéda deux églises à Pontlevoy, l'une dédiée à Notre-Dame et l'autre à Saint-Pierre. L'église Notre-Dame devint l'église abbatiale.

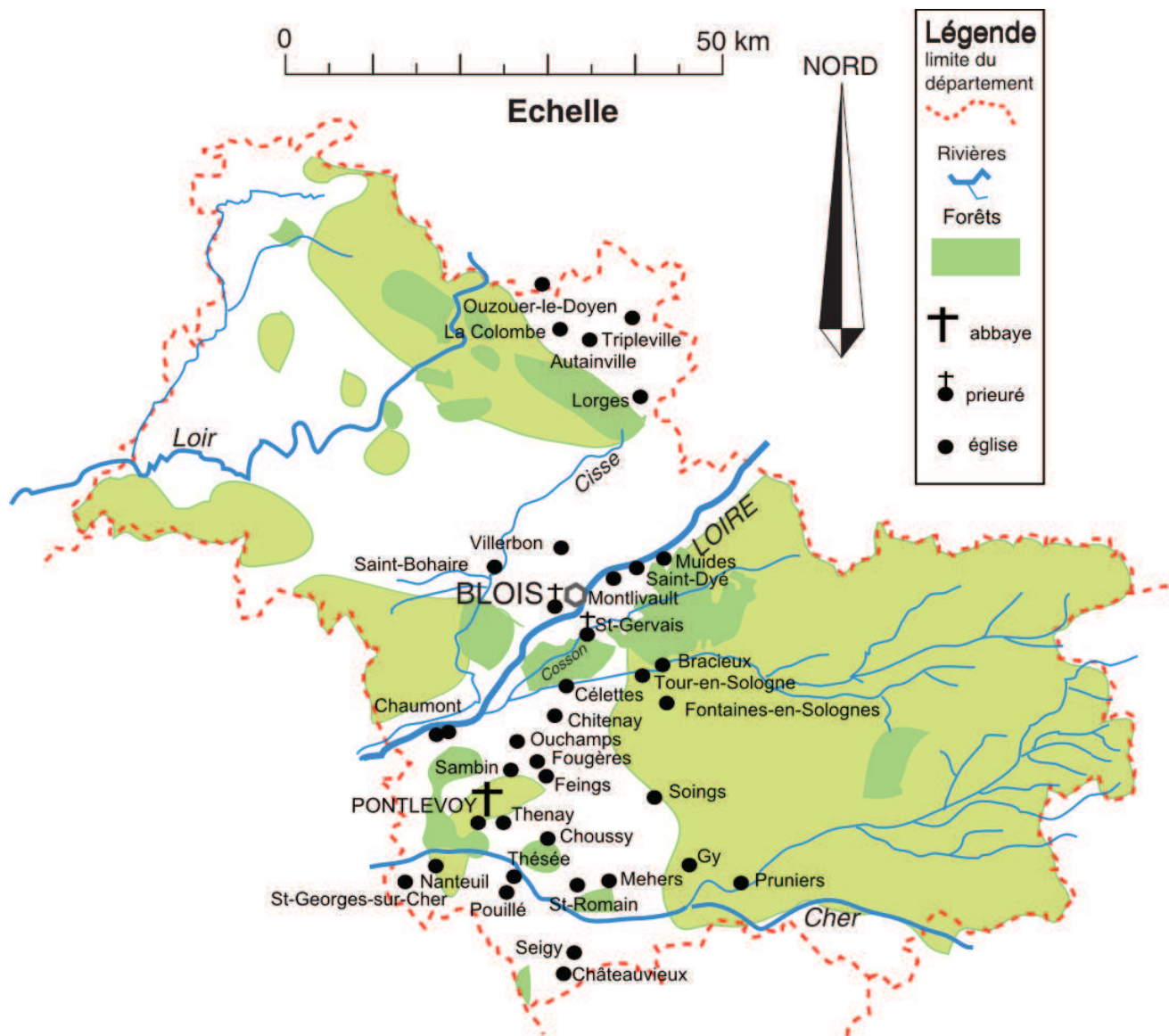


Le patronage de l'église de Montlivault, c'est-à-dire le privilège de nomination du curé de la paroisse revenait à l'abbé de Pontlevoy. Nous ne savons pas dans quelles circonstances ce patronage fut obtenu. Il le fut sans doute lors de la reconstruction en pierres de l'église de la paroisse. Le curé, ou plutôt la cure, possédait des biens sur la commune, biens appartenant à l'abbaye de Pontlevoy, mais dont l'usufruit revenait au desservant de la paroisse pour sa subsistance et son entretien.

Il est à noter qu'outre les biens appartenant à la cure, l'abbaye de Pontlevoy ne possédait pas grand-chose sur la paroisse de Montlivault. L'abbaye qui possédait le plus de biens sur la paroisse, notamment en droits de dîmes et en droit seigneuriaux était l'abbaye de Bourgmoien de Blois.

La carte suivante nous montre les possessions d'églises paroissiales et de prieurés-cures de l'abbaye de Pontlevoy que le pape Lucius II confirma par la bulle de mai 1144.





Eglises et prieurés sous le patronage de l'abbaye de Pontlevoy

La reconstruction de l'église en pierres

L'église Saint-Pierre fut reconstruite en pierres dans la première moitié du XII^e siècle. Ce fut le premier bâtiment construit en pierres au Moyen Age sur la paroisse de Montlivault.

De cette église romane subsiste le chœur construit en *inclinato capite*, c'est-à-dire qu'il est en biais, désaxé vers le sud, par rapport à l'alignement de la nef pour rappeler la tête penchée du Christ sur la croix. Ce chœur se compose d'une travée recouverte d'une voûte en berceau et d'une abside recouverte d'une voûte en cul de four et percée de trois baies en plein-cintre.

Subsiste également le mur nord qui a été percé de grandes baies au XVI^e siècle et le mur sud de la nef dont la partie supérieure, au-dessus des arcs du bas-côté, a été conservée par économie et dans lequel on peut voir encore les traces de trois baies en plein-cintre qui éclairaient la nef.

Le premier cimetière entourait l'église formant l'enclos paroissial. Des sépultures ont été trouvées autour de l'église lors de travaux de voirie et d'assainissement.



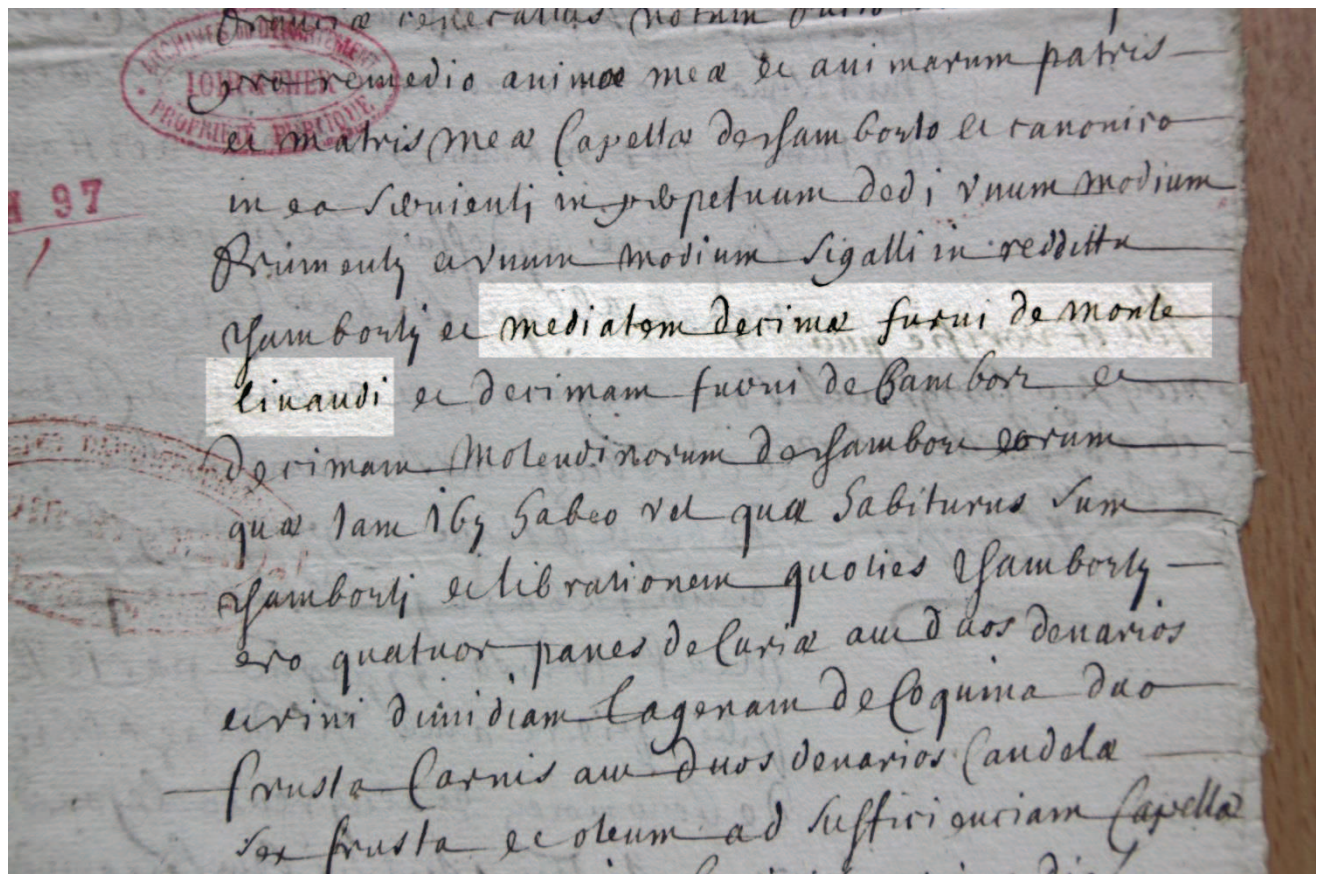
Aspect général de l'église du XII^e siècle par rapport à l'église actuelle.



Le Four à Ban

C'est le nom d'un bois situé au sud de la commune. Ce bois porte ce nom car il fournissait le four à ban, c'est-à-dire le four seigneurial. Les revenus des dîmes de ce four appartenaient au XII^e siècle au comte de Blois. En 1183, Thibaud, comte de Blois et sénéchal de France, fit don au chanoine desservant la chapelle de Chambord et dépendante de l'abbaye de Bourgmoyen de Blois, de la moitié de la dîme du four de Montlivault, ainsi que des dîmes des fours et moulins de Chambord, et d'une rente en blé sur les revenus de Chambord. Dans cet acte de donation, le comte concéda également au chanoine une délivrance des obligations de fournir le pain, le vin, la viande, la chandelle et l'huile, pendant ses séjours, ou pendant le séjour de la comtesse, à Chambord.

Cette donation, qui représente la seconde mention écrite de Montlivault, nous est connue par une copie faite en 1672 de l'acte de 1181 (Archives départementales 3 H 97 : titres du prieuré de Chambord). Nous pouvons ainsi affirmer que le bois du Four à Ban existait sans doute sous ce nom dès le XII^e siècle. La dîme du four consistait à donner au seigneur un pain cuit sur treize.

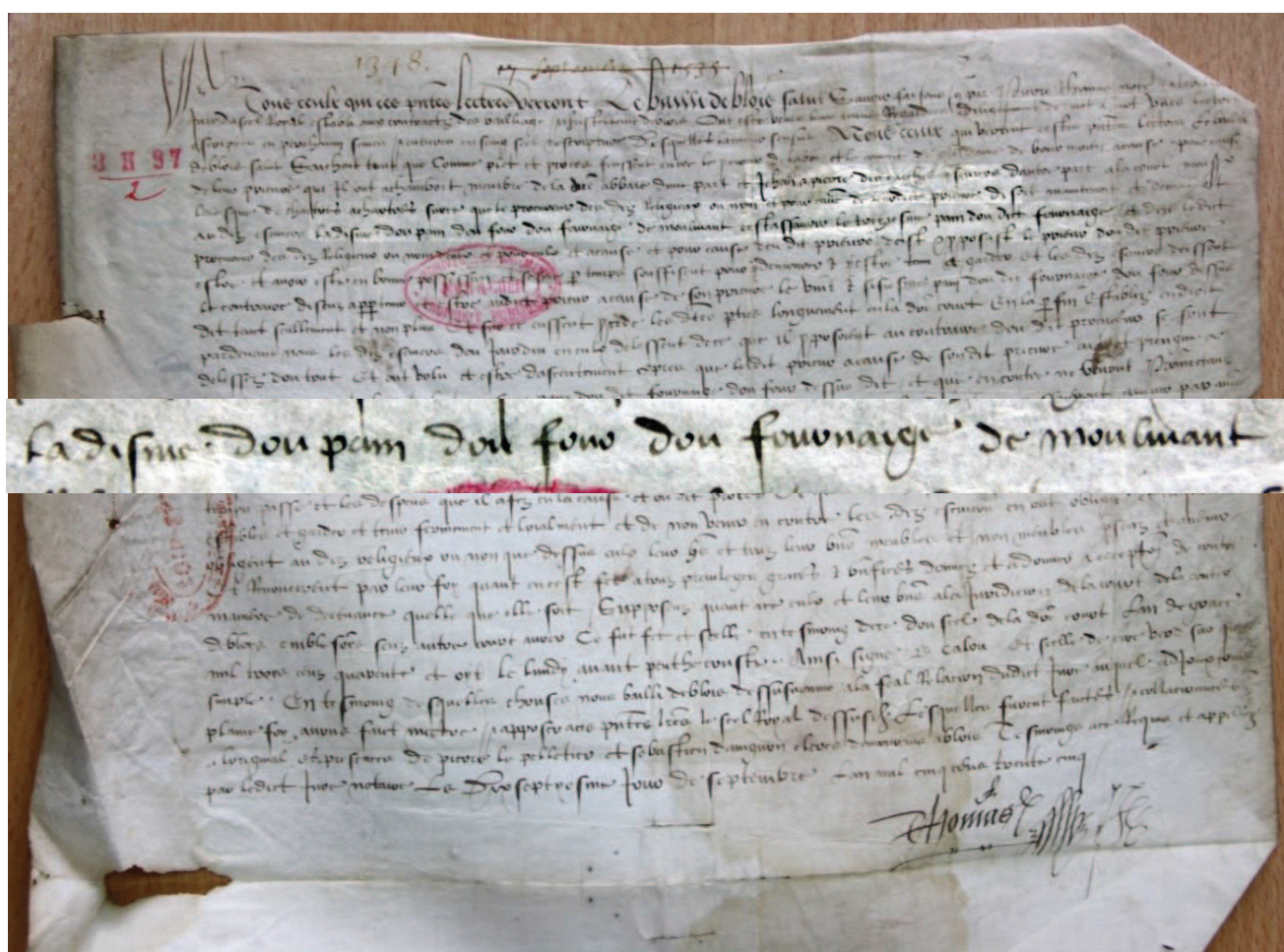


L'abbé Hardel nous apprend que « au XIII^e siècle Hugues de Châtillon de la maison de Champagne et son épouse Marie d'Avesnes cèdent au mois de décembre de l'année 1235 aux religieux de Notre Dame de Blois la dîme du four et ses vins de Montlivault, ainsi que la dîme de la boucherie de Blois, en échange de certains droits que ces religieux avaient dans la banlieue de Blois.

Cette pièce en latin est examinée par ordre du bailli de Blois en 1453. Il en approuva la teneur comme authentique et en fit faire une copie textuelle sur parchemin, signé : « Etalu et Cotton, prestres ».

En 1348, un contentieux au sujet de la dîme du pain du four, c'est-à-dire au sujet du fournage de Montlivault, connu par un vidimus de 1535, un acte en authentifiant un autre plus ancien et datant de 1348, fut réglé par une transaction entre le prieur et Jean et Pierre des Caiches, écuyers, par laquelle ces derniers reconnurent au prieur le droit de prendre le treizième pain du fournage.

Le statut des deux écuyers est un peu énigmatique, mais s'ils avaient une prétention sur la dîme du four de Montlivault, c'est qu'ils prétendaient sans doute à avoir des droits seigneuriaux sur la paroisse. Etaient-ils les seigneurs de Montlivault ? C'est plus que probable puisque le four à ban dépendait de la seigneurie de Montlivault, comme nous l'atteste les hommages féodaux faits au comte de Blois à des époques postérieures.



(Archives départementales 3 H 97 : titres du prieuré de Chambord)

Les possesseurs des droits du four à ban nous sont donnés par l'abbé Hardel : Geoffroy de Beauvillier qui en fit foi et hommage au comte de Blois en 1406, Jean de Beauvillier qui en fit foi et hommage le 31 août 1446, Marguerite de Beauvilliers qui en fit foi et hommage pour elle et pour sa sœur Philiberte, le 15 septembre 1470.

Sous le Four

Il existe un toponyme Sous le Four au pied du coteau, sous la rue des Saffrants, non loin de la rue de la Voûte. Dans les sources écrites de l'Epoque Moderne, ce toponyme apparaît sous la forme de *sous le four banal* au XVIII^e siècle (AD41 : G 1793 fol 31 v^o). Il nous est donc facile de situer l'ancien four à ban dans le coteau, non loin de la Noue entre la rue du Val et le Vivier, au bout de la rue des Saffrants. Nous verrons que le terme Saffrants signifie gourmands et qu'il y a peut-être un rapport entre le four à pain seigneurial et les Saffrants.

Les Rues

Le terme rue provient du latin *ruga* qui désigne une ride. Il désigne aujourd'hui un chemin bordé d'habitations. A Montlivault ce terme n'a pas ce sens. Même la Basse Rue ne désignait pas, même à l'Epoque Moderne, une rue sous son sens actuel. Les Rues de Montlivault, la Rue du Monceau, la Ruelle, la Basse Rue, la Rue Fleury, la Rue aux Suets, désignent des terroirs, des groupes de parcelles longs et étroits bordés par des chemins qui en permettaient l'accès et l'exploitation. Les Rue n'étaient pas des noms de chemins.

La **Ruelle** est un diminutif de rue. Ce toponyme désigne le groupe allongé et étroit de parcelles situé entre le coteau et le chemin de Montlivault à Saint-Dyé via l'Ecuelle.

La **Basse Rue** désigne le groupe allongé et étroit de parcelles situé entre le coteau et le clos des Perrières. Il porte ce nom à cause du caractère infléchi du démarrage du coteau.

La Rue Fleurye ou Roue Fleurie

Ce toponyme est connu aujourd'hui par le chemin de la Route Fleurie. La phonétique la plus répandue dans les sources écrites de l'Epoque Moderne est la Rue Fleurye en 1593 (AD41 : G 1807) ou Rue Fleurie, ou Rue Fleury. On trouve la phonétique de la Roue Fleurie, ou Roufleurie, ou Roue Fleury, vers la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle, période où les deux formes sont utilisées. Nous pensons qu'il faut garder la forme de la Rue Fleurie et non celle de la Roue Fleurie, car autour de Montlivault, nous avons également la Rue du Monceau, la Ruelle, la Basse Rue.

Une rue est un groupe de parcelles long et étroit. Le terme fleurie, ou fleury, peut évoquer le caractère fleuri d'un lieu qui abonde en végétation, en fleurs, en arbres fruitiers par exemple. Cela semble l'explication la plus simple et la plus vraisemblable.

Signalons que Fleury peut évoquer également un patronyme, voire un patronyme d'origine gallo-romaine, mais cette piste paraît beaucoup moins probable.

Signalons également qu'au Moyen Age une ruffle est une sorte de pelle en fer. Ainsi la Rue Fleurie pourrait être simplement la Rufflerie, c'est-à-dire la pellerie, parcelle se travaillant à la pelle en fer, peut-être à cause de roches affleurantes.

L'abbé Hardel attribue le nom Fleurie à cette Rue, car il en attribue l'achat de la propriété à Denis Hurault et sa femme Jeanne Fleurie au milieu du XV^e siècle. Nous pensons cette idée peu vraisemblable.

La Rue aux Süets

C'est un toponyme disparu situé rue de Saint-Dyé. Il est mentionné en 1770 près du chemin de Blois à Saint-Dyé (AD41 : G 1795). Nous n'en avons rencontré qu'une seule mention. Jean Belzeaux nous indique que cette rue portait ce nom à cause de son caractère venteux et qu'il valait mieux ne pas l'emprunter quand on suait pour ne pas risquer d'attraper froid. Ceci est sans doute une légende locale. Nous pensons pour notre part qu'il faut probablement le comprendre comme la Rue des Souhais, qui indiquerait un terrain peu fertile qui déçoit les espérances. La piste de la Rue aux suées, aux sudations, ne semble pas intéressante et paraît une interprétation contemporaine.

Les Brissettes

Il s'agit des terres de la famille Brisset nom popularisé par le successeur de Saint-Martin à l'archevêché de Tours, saint Brice, entre 397 et 444, personnage qui eut la réputation d'être quelque peu coureur de jupons.

Notons, bien que cela semble très peu probable, qu'un *brisset*, ou *bricet*, au Moyen Age était un lit, un berceau pour enfant.

Brisset peut ainsi provenir d'un surnom « *berceau* » ou de saint Brice, Brictius.

En Loir-et-Cher, il existe aussi un Bois Brisset sur la Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, un étang Brisset, sur la commune de Cheverny, une Brissetière sur la commune de Vernou-en-Sologne, un marais Brisset à Gièvres.



L'Orme Belin

Cet orme, cet arbre, était un repère au milieu de la plaine. Son surnom est probablement celui de l'ancien propriétaire de l'arbre ou de la parcelle.

Belin est attesté comme nom de famille dès le XIII^e siècle. Ce nom provient probablement de belle, la cloche. C'est un surnom de porteur de cloche. C'est le nom que l'on donne au béliet qui conduit le troupeau. Le sud de la commune était composé de landes sans doute utiles au pacage de troupeaux de moutons. L'Orme Belin se situe sur le plateau non loin du toponyme des Landas. Il s'agissait peut-être d'un arbre à partir duquel on rappelait les troupeaux.

Dans le cas d'un nom de famille, ce sobriquet symbolise la force. Belin est le surnom du mouton dans le Roman de Renard.

En France, ce toponyme est lié aux zones d'élevage de moutons : Jura, Bourgogne, Bourbonnais, Ouest, Sud-Ouest, alpages alpin.



Le XIII^e siècle

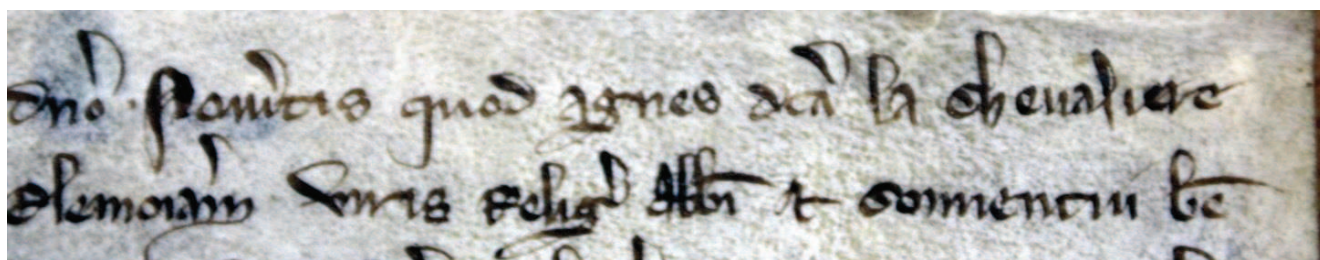
Le XIII^e siècle fut le siècle le plus prospère de la France entre le IV^e siècle et le XIX^e siècle et le plus peuplé depuis les origines jusqu'au XVII^e siècle, un siècle sans famine, une sorte d'âge d'or. Ce fut le temps des grandes cathédrales et de grands rois comme Philippe Auguste ou Saint Louis.

En 1250, la paroisse de Montlivault comptait 120 feux, soit environ 600 habitants. C'est à peu près le nombre d'habitants que comptait la commune au début du XIX^e siècle.

Au XIII^e siècle, la plupart des noms de lieux qui font aujourd'hui l'identité de la commune existait déjà. Certains ont probablement disparu et d'autres sont mentionnés dès le XIII^e siècle. Cependant, les sources écrites des XIII^e et XIV^e siècles sont peu nombreuses, mais elles nous donnent quelques précieux renseignements sur le terroir de Montlivault au Moyen Âge.

Agnès, la chevalière de Montlivault : 1269

Le lendemain de la Toussaint 1269, une certaine Agnès, surnommée la chevalière de Montlivault, *Agnes dicta la chevaliere de Monte Livaudi*, donna à l'abbaye Notre-Dame de Bourgmoyen de Blois, un certain nombre de cens, c'est-à-dire de droits seigneuriaux annuels sur des terres de la paroisse de Montlivault.



(Archives départementales : 3 H 67).

Cette seigneur surnommée la chevalière avait donc un statut noble et devait être la femme ou la veuve du seigneur du lieu. Parmi les cens concédés nous trouvons :

- Trois deniers de cens dus par Grégoire de Noerex sur son pré de Mortay et sur sa vigne situé près de la maison de Robin Testu.
- Deux deniers de cens dus par Guillaume Belot sur son pré de Mortay.
- Trois deniers de cens dus par Hervé de Noerex et sa fratrie sur son pré et sur sa vigne.
- Un denier dû par Gilette, nièce de Grégoire sur son pré et sur sa vigne.
- Une obole due par Lucas Landri sur sa vigne de Chante Pleure qui appartenait à Girard de Vic défunt.
- Une obole due par Gilet Guillon sur sa vigne du Monceau qui appartenait à Martin Païen (*paganus*).
- Une obole due par Pasquière, fille de Simon Beloteau, sur son cellier situé à Chante Pleure.
- Une obole due par Jean Testu sur sa vigne du Monceau.
- Une obole due par Hersend la Peuille sur son cellier de Chante Pleure.
- Une obole due par Etienne Charrette de Morest (*Mores*) sur sa terre.
- Une obole due par Pierre Arnoulph, neveu de Girard de Bournigale sur sa terre de Perier Parens (ou *perreus*).
- Un denier dû par Etienne Brun de *Calceya* (Chaussé) sur sa terre située à Ruaudein qui appartenait à Etienne Ralyer.
- Trois deniers de cens annuel dus par la famille de Garnier de Boisses, défunt, sur leurs terres et leurs vignes.

Cet acte de donation nous donne les premières mentions écrites du terroir du Mortay et de celui de Monceau. Chante Pleure correspond à l'actuelle Chante-Pluie sur la commune de Saint-Claude-de-Diray, quant à Ruaudein, sa localisation est incertaine. Ce toponyme a certainement disparu.

Cet acte nous donne également les noms d'un certain nombre d'habitants de la paroisse au XIII^e siècle, données rares.

Cet acte nous apprend encore que la vallée du lit majeur de la Loire, à savoir le terroir du Mortay, entre la Noue et le coteau, était surtout en pré, alors que le plateau, à savoir le Monceau était surtout en vigne, au XIII^e siècle. Cette configuration agricole ne changera pas jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Les dîmes du prieuré Notre-Dame de Moncé

Entre 1217 et 1234, pendant l'évêché à Chartres de Gaultier, Philippe de Quartier, *Philippus de Quarterio*, chevalier, et Ysabelle, sa femme, vendirent toute la dîme qu'ils possédaient dans le terroir de Montlivault, *in territorio de Monte Livaudi*, au prieuré de Moncé, prieuré cistercien de moniales fondé en 1209 et situé en Indre-et-Loire, sur la commune de Limeray non loin d'Amboise. C'est ainsi que jusqu'à la Révolution française, une partie des dîmes sera prélevée par les moniales de Moncé.

Les autres portions de dîmes étaient prélevées par l'abbaye de Bourgmoyen d'une part et par le comte de Blois d'autre part jusqu'à ce que ce dernier vende le droit de prélever ses dîmes au seigneur de Montlivault.

La léproserie de L'Ecuelle : 1275

Une léproserie ou maladrerie était un lieu où les voyageurs suspects étaient laissés en quarantaine à l'entrée des villages afin d'éviter toute contamination des communautés villageoises. Elle servait aussi à subvenir aux besoins des lépreux. Il existait une léproserie à l'Ecuelle entre Montlivault et Saint-Dyé.

En 1275, l'abbaye de Bourgmoyen échangea avec le maître de la léproserie de l'Ecuelle, *de Cula*, un cens sur une pièce de terre située devant la maison de la léproserie, près de la terre de Pierre Giraud, dans la censive de l'abbaye, contre un autre perçu sur une vigne appartenant à Jean la Rae, Beatrice *Relicte*, Renaud Aubert, Girard Agatiau, située près du village de Montlivault, *villa de Monte Livaudi*, dans la censive de la léproserie et joignant la vigne de celle-ci (Archives départementales : 3 H 67).

Les propriétés des bourgeois de Blois

Les marchands bourgeois de Blois acquièrent des droits seigneuriaux, des terres, des vignes, etc., dans le Blésois. Transférer sa fortune du numéraire au foncier, même en rente foncière, était une des préoccupations des bourgeois au Moyen Age.

Ainsi, en janvier 1275, pour se faire enterrer dans l'abbaye de Bourgmoyen et pour que des messes d'anniversaire soient dites après sa mort dans l'abbaye pour lui-même et pour sa femme Gile, Mathieu Sulpice, fit don à l'abbaye de tous les cens qu'il possédait dans les paroisses de Saint-Dyé, d'Huisseau, de Montlivault (*Montelivaudi*), de Saint-Claude-de-Diray (*Dizayo*) et de Vienne, ainsi que deux arpents et demi de terre situés près de Nozieux (*Nozilleta*) devant le pressoir de Berilleau dans la censive de l'abbaye de Bourgmoyen (Archives départementales : 3 H 67).

En octobre 1278 (vidimus de 1455), Gile, dite la Garnaude, fille de Mathieu Sulpice défunt, André Garnant, son fils et la femme de ce dernier, firent don à l'abbaye, pour le salut de leur âme, d'une pièce de terre située dans la censive de l'abbaye à Champ Moret (*campo moret*), vers le pressoir de Saint-Sauveur de Blois, entre les terres de Saint-Sauveur et les vignes de Nathan dit Respoissié, d'une part, et la terre de Guillaume dit de Provin, et entre deux chemins, et firent également don des dîmes

qu'ils avaient entre Morest et Montlivault, entre Saint-Dyé, et entre l'étang du Comte, Huisseau et Saint-Dyé, en limite des paroisses de Huisseau et de Thoury. Ils firent don aussi de douze deniers de cens (Archives départementales : 3 H 67).

On voit que dès le XIII^e siècle, les anciens droits seigneuriaux, cens et dîmes, pouvaient être acquis comme rente foncière à des nobles désargentés ou qui avaient besoin de fonds notamment pour financer leur départ en croisade.

Plantation de vignes dans une parcelle : 1288

En avril 1288, l'abbaye de Bourgmoyen concéda contre deux deniers de cens annuel à Michel dit de la Bue, Geoffroy Auger, Etienne Salomon, Mathieu de Calle et Thibault de Calle, deux arpents de terre situés dans la paroisse de Montlivault, joignant les vignes de l'abbaye du côté du vent d'ouest, et près du chemin allant à la Chaussée-le-Comte, avec l'obligation d'y planter des vignes dans l'année suivant l'établissement de ce bail (Archives départementales : 3 H 67).

L'énigme des seigneurs de Montlivault

Le terme *seigneur, dominus*, au XIII^e siècle n'est utilisé que pour des seigneurs importants. Il n'y en avait pas à Montlivault. Les termes les plus fréquents pour désigner un noble sont *miles*, chevalier, ou *armiger*, écuyer.

Selon les droits seigneuriaux des personnes apparaissant dans des textes antérieurs au XV^e siècle, nous pouvons émettre sérieusement l'hypothèse du statut de « seigneur » de Montlivault de certains de ces nobles, c'est-à-dire de personnes tenants en fief leur terre du comte de Blois.

- Banton à l'époque carolingienne, à cause du lieu de Courbanton.
- Philippe Quartier, chevalier, vers 1217-1234.
- Agnès, dite la chevalière, en 1269.
- Jean et Pierre des Caiches, écuyers, en 1348.

Il faut cependant rappeler que toute personne ou tout établissement prélevant le cens sur des terres, ou ayant d'autres droits seigneuriaux peut être considéré d'une certaine manière comme seigneur. Ainsi peuvent être notamment considérés comme seigneur, l'abbaye de Bourgmoyen, l'abbaye Saint-Sauveur de Blois, l'église de Montlivault, la léproserie de l'Ecuelle, etc., mais le véritable seigneur suzerain était le comte de Blois.

Les droits seigneuriaux se précisèrent aux XIV^e et XV^e siècles, car il faut bien admettre qu'une certaine confusion, avec de multiples appropriations illégitimes dignes de la mafia, régna jusqu'au XIII^e siècle.

Temps troublés

L'âge d'or du milieu du Moyen Age se termina dans l'hécatombe tragique de la Peste noire de 1348 qui extermina un tiers de la population européenne. Cette période fut aussi celle du début de la guerre de Cent Ans entre l'Angleterre et la France.



Fait divers de la guerre de Cent Ans : 1374

Depuis Noël 1373, plusieurs Bretons et d'autres gens d'armes, de diverses langues et de pays étrangers séjournaient dans le comté de Blois pour y perpétrer des excès et des maléfices, comme le font les ennemis du royaume. Aux environs du jeudi de la mi-Carême 1374, certains de ces gens d'armes se rendirent dans la ville de Montlivault ("*Montlivaut*"), dans le comté de Blois, où Philipot Charles, valet de Jehan Prunelé, chevalier, seigneur d'Herbault ("*Herbaut*"), était logé. Ils lui volèrent le cheval de son maître, animal d'une valeur de 80 francs environ. Comme le valet et son hôte avaient dit aux hommes de guerre qu'ils agissaient mal, ceux-ci battirent et blessèrent les deux hommes si gravement qu'ils demeurèrent longtemps en danger de mort.

Quand Jehan Prunelé, le chevalier, seigneur d'Herbault, apprit qu'on avait blessé son valet et volé son cheval, il en fut troublé et en colère. Pour retrouver son cheval, il obtint l'aide de Jehan Bebon dit le Hongre, écuyer, et Martin de Faucioys, fils de Symon de Faucioys. Les trois hommes montèrent à cheval et poursuivirent les voleurs et les autres gens d'armes, qu'ils trouvèrent en train d'assaillir la basse-cour du fort de Lury-sur-Arnon ("*Lury*" au sud de Vierzon), lieu appartenant au maréchal de Sancerre. Craignant ces gens d'armes, les trois poursuivants se logèrent au château de Chârost ("*Charos*" au sud de Lury) dont les gens d'armes avaient déjà pillé et rançonné tous les biens qu'ils avaient trouvé dans la basse-cour.

En partant du château de Chârost, Jehan Prunelé, Jehan Bebon et Martin de Faucioys rencontrèrent un écuyer du pays blessé de plusieurs plaies faites par deux hommes d'armes, quatre pillards et deux pages. Ces brigands l'avaient dépouillé de son manteau. Les trois hommes décidèrent, par vengeance, de poursuivre ces malfaiteurs qu'ils retrouvèrent à l'abbaye de la Prée, à une lieue de Chârost. Là, ils les attaquèrent et tuèrent les deux hommes d'armes, les quatre pillards et les deux pages.

Jehan Prunelé prit pour lui leurs chevaux et leurs harnois.

Craignant être poursuivis à l'avenir par la justice pour ces faits, Jehan Prunelé et ses deux compagnons supplièrent le roi de France.

Le roi Charles V, considérant que les trois hommes l'avaient longtemps servi dans ses guerres et étaient des gens de bonne renommée et d'honnête conversation, leur accorda des lettres de rémission établies à Paris en avril 1374 (Archives Nationales : JJ 105, folio 156, N° 287).

Règlement de comptes sanglant à Nozieux dans la paroisse de Montlivault en 1417

Le lendemain de Pâques 1417, Denys Drouet, habitant de Nozieux ("*Noisieux*"), dans la paroisse de Montlivault ("*Montlivaut*") dans le comté de Blois, alla jouer aux billes avec un certain Jehan Paris, également habitant de Nozieux. Denys perdit et les deux hommes décidèrent d'aller boire chez Jehan Le Maire, tavernier du lieu. Quand ils eurent bu une pinte de vin, Denys, qui avait perdu la partie, la paya en donnant un denier supplémentaire. Denys voulut alors rentrer chez son maître Jehan Gautier l'Aîné, mais Jehan Paris, qui était un homme "*noiseux et rôteux*", le retint en lui demandant de payer sa part d'une pinte de vin ou d'une quarte de vin que lui et ses compagnons venaient de commander. Denys refusa en disant qu'il avait payé ce qu'il avait perdu et qu'il était nécessaire qu'il rentre chez son maître. Les deux hommes se disputèrent si bien que Paris frappa Denys au visage.

Bien que Denys ne voulût aucun mal à Paris, celui-ci lui dit qu'il n'était qu'un étranger au pays qui voulait avoir la maîtrise sur ceux qui en étaient et s'efforça de frapper Denys dans la poitrine avec une dague. Denys, qui était un homme plutôt paisible, partit



de la taverne et se rendit à l'hôtel de son maître.

Le jour du Saint Sacrement, Jehan Paris, armé d'une demie lance, d'une épée et d'une dague alla trouver Denys Drouet réuni avec d'autres, après souper, pour se détendre et danser sur une place à Nozieux, comme les hommes avaient l'habitude de faire au pays lors des fêtes solennelles. Paris dit à Denys qu'il le battrait et s'efforça de mettre ses menaces à exécution. Mais plusieurs personnes présentes lui ôtèrent ses armes et l'en blâmèrent. Denys, qui n'avait rien pour se défendre, voyant que Paris voulait quand même le frapper, prit une pierre et en frappa Paris à la tête. Mais comme celui-ci le poursuivait encore, Denys prit une seconde pierre et frappa son agresseur à la tête au même endroit que le premier coup. Paris s'écroula comme mort.

Jehan Paris finit par se relever pour rentrer chez lui. Pendant huit jours, il vaqua à ses affaires, allant et venant. Les deux hommes passèrent un accord. Denys Drouet indemnisa Jehan Paris et sa femme avec une somme de 40 sols tournois pour la bagarre et pour payer le barbier qui avait soigné le blessé. Denys Drouet en fut quitte.

Jehan Paris circula dans la ville de Nozieux encore quinze jours à trois semaines. Il semblait guéri, mais mourut.

Craignant la rigueur de la justice, Denys Drouet quitta le pays et fit appel à la miséricorde royale. Le roi Charles VI, estimant la bonne réputation de Denys et la mauvaise renommée de Jehan Paris, accorda au premier sa grâce par des lettres de rémission établies à Paris en septembre 1417 (Archives Nationales : JJ 170, folio 80, N° 52).

Description de parcelles en 1438

A travers les baux établis vers la fin du Moyen Age, pour l'exploitation de terres de la paroisse de Montlivault, on découvre le mode de description et de localisation de terres. Celles-ci sont situées les unes par rapport aux autres et sont localisées d'après les propriétaires voisins et les chemins adjacents.

Ainsi le 15 avril 1438, Macé Drouet, dit Couchon, habitant de la paroisse de Montlivault, prit contre le versement de 30 sols tournois en argent, soit 7 livres 5 sols tournois de rente, des terres en exploitation appartenant à l'abbaye de Bourgmoyen. Ces terres consistaient en *cinq arpents de terre en une pièce, situés dans la paroisse de Montlivault, au lieu de Mortay, juxte l'éritage Marion, femme Mathurin Rousseau, et les hoirs (héritiers) feu Maurroin d'autre part, et joutant l'éritage de Collin Maillart d'autre part, ou censif de l'église de Montlivaut... Item, demy arpent de friche ou environ où jadis eut vigne, assis en la dite paroisse au lieu appelé Guillevault en quatre pièces, la première pièce joutant d'une part à la vigne de la femme au charron et à la vigne aux hoirs feu Macé Le Jay d'autre part, la seconde pièce joignant à la vigne de la femme Pierre Bricet d'autre part joutant les dits hoirs dudit feu Macé Le Jay d'autre part, la tierce pièce joignant aux hoirs feu Macé de la Borde d'une part, et joignant à la vigne de Noël de la Borde d'autre part, la quarte pièce joignant à la vigne desdits hoirs feu Macé de la Borde d'une part et joignant à la vigne de la frarie de Notre Dame de Nozieux d'autre part.*

Outre le mode de description et de localisation des terres au Moyen Age, mode qui perdurera pendant toute l'Epoque Moderne jusqu'à la constitution du cadastre, ce bail nous apprend que les vignes occupaient le plateau au lieudit les Guillevaux.

Kidnapping et viol collectif d'une jeune fille à Montlivault en 1490

La veille de la fête du Saint-Sacrement 1490, Pierre Court et Estienne Ruelle, pauvres jeunes hommes à marier, orphelins, vigneron habitant la paroisse de Montlivault ("*Monluivault*"), dans le comté de Blois, soupèrent avec Vincent Bénard, un autre vigneron, chez André Façon. Les hommes discutèrent de choses et d'autres, et notamment comment un certain Pierre Fromont avait emmené une

jeune fille appelée Jeanne de la maison du maître qu'elle servait pour en faire ce que bon lui a semblé, et que le jour même, il avait amené cette jeune fille à Montlivault chez sa tante, Guillemette Baudonyme. Vincent Bénard dit à Pierre Court et Estienne Ruelle, qu'ils pourraient jouir et pourraient avoir la compagnie charnelle de la jeune fille comme l'avait fait Pierre Fromont. Les deux jeunes gens qui écoutaient Vincent, décidèrent d'aller avec lui prendre la jeune fille, et les trois hommes se présentèrent chez Guillemette, à Montlivault, vers dix à onze heures du soir.

La porte était fermée et Vincent Bénard commença à dire que si personne ne l'ouvrait, il la défoncerait. Comme Guillemette ne vint pas ouvrir, Vincent et Estienne Ruelle rompirent la porte en lui donnant des coups de pieds. Les trois hommes entrèrent dans la maison, puis dans la chambre de Guillemette. Comme il faisait noir dans la chambre, Vincent Bénard alluma une chandelle, et les hommes cherchèrent la jeune fille. Ils la trouvèrent sous le lit d'un certain Vincent Pressons qui demeurait dans la maison. Vincent la tira de là et lui dit que lui et les deux jeunes gens voulaient bien jouir d'elle comme le fit Fromont. Tentés par le diable, les trois compagnons emmenèrent la jeune fille, en la prenant par dessous les bras, dans une vigne à environ deux ou trois traits d'arc de Montlivault.

Là, Vincent Bénard la connut charnellement contre son gré, bref, la viola, puis partit en emmenant la robe et le chaperon de la fille. Pierre Court pria ensuite Jehanne de lui faire son plaisir et elle ne résista pas. L'homme la prit sans la forcer ni lui faire aucune vilénie. Estienne Ruelle voulut faire de même, mais la jeune fille se mit à pleurer. L'homme lui dit alors qu'il aimerait mieux avoir perdu toute sa vaillance que d'avoir eu sa compagnie charnelle par force. Il ne la toucha pas. Les deux jeunes ramenèrent Jehanne chez Guillemette, sa tante.

Jehanne porta plainte auprès de la justice et les deux jeunes, craignant être appréhendés et emprisonnés, quittèrent la région et firent appel à la clémence du roi.

Le roi Charles VIII leur accorda des lettres de rémission établies à Nantes en avril 1491 (Archives Nationales : JJ 222, folio 8, N° 23).

Les seigneurs de Montlivault au XV^e siècle

L'abbé Hardel, qui eut en sa possession des titres et pièces de la famille Guyon de Montlivault, nous signale une certaine Ysaberth de Courbanthon, en avril 1448, mentionnée dans un inventaire indiquant un procès censuel stipulant les cens d'Ysaberth de Courbanthon.

L'abbé nous indique aussi qu'il avait eu en sa possession un aveu de foi et hommage faits par le sieur de Courbanthon en date du 2 janvier 1425.

Ensuite il a effectué, à travers les actes consultés, une chronologie des seigneurs de Montlivault :

Berruyer fut seigneur de Montlivault avant 1450. Il donna sa fille Marguerite à Olivier de la Rivière, qui dans ses actes est mentionné sous le titre de « escuyer, seigneur de Montilvault ».

Dans un procès soutenu le 19 mai 1464 entre Damoiselle Marguerite Berruyer, son épouse, contre Jehan Bourré, Olivier de la Rivière fait dire et propose que à cause de Damoiselle Marguerite Berruyer, sa femme, il était seigneur de plusieurs beaux domaines et héritages dans la paroisse de Montlivault et ailleurs ès-lieux voisins.

D'après un papier censif daté du 1454, il est fait mention d'un aveu rendu par Mathurin Bourré comme procureur de Hollivier de la Rivière à Rodrigue le Boucher ; lequel adveu est rendu à charges, prises, rentes, contenant quatorzes feuillets, et iceluy signé par le dit Guillaume Allu, notaire à Blois.

Dans l'inventaire précité nous trouvons un papier terrier en date du dernier décembre, 1471, contenant 18 feuillets, et est escript en lettres gothiques, qui sont les cens d'Hollivier de la Rivière, à charges, prises, rentes et recherches, et que les dites censives furent à lui faictes de Courbanthon à Ysabeau et puis à Marguerite.

Et le dit livre commence par le curé pour 20 articles.

En 1497, Pierre de Maillé vint demeurer à l'Hostel de Courbanthon, comme l'atteste un contrat de bail à rente fait par Damoiselle Berruyer, femme de noble homme Jean de la Cousture, escuyer, seigneur des Emaulz, à noble homme Pierre de Maillé, neveu de la dite Damoiselle, par devant Desguan, notaire à la Prévosté de Suèvres, le 17 juin 1497.

Il porta alors le titre de seigneur de Montlivault car ses filles, dans plusieurs actes sont mentionnées sous le titre de Demoiselles de Montlivault.

Ce que prouve l'acte d'échange suivant :

« Echange fait entre les Demoiselles de Montlivault, Renée de Maillé, femme de Guillaume de la Gobertière, escuyer, et sa sœur Claude de Maillé, filles de Pierre de Maillé, escuyer et vénérable et discrète personne bonnabez le Mercier, prestre à Montlivault, 17 juin 1505.

Dans un acte de 1508, l'époux de damoiselle Claude de Maillé, Jehan Sursin, prend le titre de seigneur de la Couldraye et de Montlivault, Bailli de Blois ; l'acte est signé Le Mercier, prestre, procureur. »

Les héritiers d'Olivier de la Rivière vendirent la seigneurie de Courbanton et Montlivault à Jacques Hurault en 1508 le 13 août, d'après l'acte suivant : « Titres passés par devant Hillaire Grossin, tabellion, juré à Blois, l'an 1508, comme lesdits Courbantons provenus du dict Hollivier de la Rivière et Marguerite Berruyer ont vendu la seigneurie de Courbanton-Montlivault à noble homme Jacques Hurault, conseiller du Roy, général de ses finances, seigneur de Cour-sur-Loire. »

(Archives départementales 1 J 62 : Abbé Ch. Hardel : Seigneurie de Montlivault, manuscrit, 1882, 1 registre : 190 pages).

Les Saffrants

La première idée serait que la rue des Saffrants fait référence à l'épice extrait des stigmates de la fleur de crocus. En fait, le terme Saffrant est un mot de l'adjectif d'ancien français *safre*, *saffre*, qui signifie goulé, gourmand, glouton, adonné au plaisir. Ce terme est connu comme tel dans les écrits dès le XIII^e siècle. L'adverbe *safrement*, ou *saffrement* signifie mignar-dement, voluptueusement. Une *safrelie* est une femme débauchée.

Les mots de la famille de Saffrant, Saffray, Saffrey, etc., proviennent du germain *Sadfrid* construit avec *sad-*, repu, rassasié, et *frid*, en paix.

Les Saffrants apparaissent ainsi comme un participe présent, voire un adjectif verbal, se rapportant au plaisir de la gourmandise, voire même à la volupté de la sexualité.

Nous pensons que c'était peut-être le nom d'une taverne, d'une auberge, au Moyen Age. Les tavernes étaient souvent aussi des bordels à cette époque.

Les Saffrants est la seule forme ainsi orthographiée en France, mais il existe notamment une ancienne rue du Safray à Chabris dans l'Indre, et un Hôtel Saffré dans la commune de Vay, en Loire-Atlantique.

Cette auberge pourrait être l'actuelle maison médiévale du coin du début de la rue des Saffrants, épicerie-loto-tabac-pressé. Cette maison qui présente sur sa façade sud deux grandes fenêtres à meneau date du XV^e siècle et pourrait être une bonne candidate pour la dénomination des Saffrants.

Outre l'hypothèse de l'auberge, les Saffrants peuvent être mis en rapport avec le four à pain qui se trouvait sur le coteau à l'extrémité ouest de l'actuelle rue des Saffrants.





Une des plus anciennes maisons de Montlivault, à l'angle de la rue des Saffrants (XV^e siècle)



Fenêtres à meneau typiques de la fin du Moyen Age.

Les autres maisons de la fin du Moyen Age

Les maisons donnant sur la place de l'église côté ouest semblent presque toutes dater de la fin du Moyen Age. Les plus riches ont des fenêtres à meneau et peuvent être datées du XV^e siècle.





Les corbeaux en pierre présents sur la façade portaient la charpente d'un auvent de boutique. Les fenêtres du rez-de-chaussée de ces maisons sont beaucoup plus récentes.



Il existe d'autres maisons ou d'anciennes fermes, ou simplement d'anciens portails de ferme, de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle dans le bourg.



Grande Rue





Rue de Saint-Dyé



Venelle donnant sur la rue Saint-Dyé

Parmi les dépendances du château de Montlivault, autrefois appelé les Feuillauts, des éléments sont plus anciens que le château lui-même et datent de la fin du Moyen Age ou plus vraisemblablement du XVI^e siècle.



Une petite porte, à linteau en accolade, du mur de clôture du château et située à l'angle de la rue de la Voûte et de la Rue Basse nous apprend que celui-ci date de la fin du Moyen Age ou du début de l'Epoque Moderne. Il s'agit peu probablement d'une pierre de récupération.



L'église à la fin du Moyen Age

Dans la seconde moitié du XV^e siècle, à la fin du Moyen Age, le clocher qui donne sa silhouette si caractéristique à la commune fut bâti. Il nous apprend que la prospérité était revenue en cette période précédant la Renaissance. Ce magnifique clocher, l'un des plus élancé des alentours, nous indique également que la richesse de la commune provenait de la culture de la vigne.

L'augmentation de la population à cette période amena l'agrandissement de l'église avec l'adjonction d'un bas-côté de cinq travées à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle et au XVI^e siècle de grandes baies ont été percées dans le mur nord pour faire rentrer la lumière dans la nef. L'église prit alors son aspect actuel.

Ces travaux d'agrandissement et d'embellissement, tout comme les riches maisons de la place de l'église, expriment la prospérité de la paroisse à la fin du Moyen Age.



Echange d'une maison de la Basse Rue contre une maison à Nozieux en 1477

Par devant Henry Roger, licencié en droit, garde de la prévôté de Beaugency, et en présence de Jehan Desguan tabellion juré, remplaçant d'Hervé Foucher, tabellion à Suèvres, Marion, femme de Jehan Laborde le jeune, de la paroisse de Montlivault, *Molivaud*, échangea avec Jehan Drouet le jeune de la paroisse de Montlivault, *une maison à fest couverte de tuille avec un apprentis au long de la dite maison ainsy comme tout se poursuit et comporte avecque les appartenances tenans à la dite maison assise à **Nozieux** en la dite paroisse, jouxte léritage Macé Cochon devers le vent d'aval d'une part, et les hoirs feu Estienne Lemaire d'autre part, abuttant sur léritage Vincent Gendrier d'un bout, et sur le **chemin de la voie Mozie** (?) d'autre bout. Item une minet de terre ou environ abutant sur ledit chemin de Mozie, jouxte Pierre Lepastre devers le vent d'aval d'une part, et les hoirs feu Geoffroy Rousseau d'autre part, de pur cens sans autre charge, contre une autre maison à fest couverte de tuille avecque les appartenances tenu à la dite maison assise en la **Basse Rue de Molivaud**, jouxte Macé Drouet dit Cochon devers le vent d'amont d'une part, et à Jehan Chevalier d'autre part, abutant sur le chemin de la Basse Rue d'ung bout et sur les préz de l'aumosnerie de l'abbaye de Saint Lomer d'autre bout à pur cens et à telle charge d'avoirs que la dite maison peut devoir sans autre charge* (Archives départementales : 99 J 35).

Rue et maisons du bourg, mentionnées en 1495

Une sentence rendue le 27 novembre 1495, par Simon Musset, lieutenant général du gouverneur et bailli de Blois, pour mettre fin à un procès intenté en 1492, entre *honneste damoiselle Marguerite Berruyer*, pour *Jehan de la Cousture, escuyer*, d'une part et Jean Le Pastre, d'autre part, qui condamna ce dernier à payer à la dite dame, les amendes et 15 sols d'arrérages de rente, 18 deniers tournois de cens, ainsi qu'une somme de 2 écus et demi d'or, pour les profits qu'il a fait sur l'achat à Vincent du Plex, de *la moitié d'une maison assise au lieu de Montlivault en la **Rue de Lymage**, joignant à la **maison dieu** dudit lieu, et à la maison de feu femme Pierre Pierjot de présent appartenant à la fille Colin Gillebert, abutant sur la **Rue qui maine dudit Montlivault a Saint Dyé*** (Archives départementales : 99 J 35).

La **rue de l'Image** porte ce nom sans doute à cause de la présence d'une statue de saint ou de sainte couramment appelée image au Moyen Age, dans une niche sur la façade ou dans l'angle de la Maison Dieu. Cette rue peut être aujourd'hui identifiée comme la rue de Chambord et la maison mentionnée devait se trouver près de l'angle de la rue de Chambord et de la rue de Saint-Dyé.

La **Maison Dieu** était une sorte de refuge, parfois d'hôpital, qui servait au logement des pauvres, des passants, des voyageurs et des pèlerins.



Maison de la fin du XV^e siècle, rue de Chambord

L'Epoque Moderne

La levée de la Loire au XVI^e siècle

La levée de la Loire n'avait pas du tout la même configuration à l'Epoque Moderne sur la commune de Montlivault. Elle suivait le méandre du cours de la Loire en son bord et non comme aujourd'hui en ligne droite. Cette levée pouvait ainsi servir de chemin de halage pour tirer les bateaux qui remontaient son cours. La première levée a sans doute été construite au XIII^e siècle. Ce fut surtout sous le règne de Louis XI à la fin du XV^e siècle que les digues furent vraiment aménagées comme un ensemble cohérent plus ou moins insubmersible. Elles furent régulièrement rehaussées et renforcées.

Nous pouvons connaître la hauteur de la levée à Montlivault au début du XVI^e siècle grâce à un mur de soutènement subsistant à l'endroit où la Loire commence à bifurquer pour suivre son méandre, là où la levée fait un S de détour, détour qui semble exister à cause d'une construction antérieure à cet endroit, construction qui tend à éloigner la Loire, là où l'attaque des eaux est la plus forte. Il semble que ce mur ancien ait été restauré car on trouve un rejointoiement en chaux blanche par-dessus un ancien mortier rouge typiquement gallo-romain. Ainsi cette construction ancienne a été d'une part évitée et, d'autre part, restaurée, sans doute pour renforcer la levée. Derrière ce mur et ses maçonneries devait se trouver un massif important de maçonnerie partiellement entamé lors de la construction récente de la piste cyclable d'après le témoignage de M. Ombredane qui s'est longuement intéressé à ce site archéologique. La maçonnerie de ce mur est approximativement la même, avec les mêmes dimensions, les mêmes gabarits et les mêmes angles, que celle des fossés du château de Chambord. Il est renforcé par des chaînages de pierres de taille environ tous les 2,60 mètres. Les pierres de taille et les proportions du mur ont été dimensionnées à partir du pied de roi, c'est-à-dire environ 32 cm. Cependant nous avons déjà évoqué la possibilité que ce mur puisse être une construction romaine, une pile de pont, car le pied du roi utilisé au XVI^e siècle est équivalent dans ses dimensions au pied gaulois.

Ce mur a la réputation d'avoir été un aménagement du seigneur de Saumery, affirmation que nous n'avons pas pu confirmer.



Quoiqu'il en soit, il nous donne approximativement la hauteur de la levée au début du XVI^e siècle. Sa hauteur est celle de la piste cyclable actuelle. Cette hauteur est également visible non loin des ports de Montlivault.

La levée semble irrégulière car elle a simplement parfois la hauteur du lit majeur de la Loire.

Mur de soutènement en contrebas de la D 951 et de la piste cyclable.

Pile d'un pont gallo-romain ?

Les ports

La présence d'un petit port à la pointe du méandre de la Loire, pour assurer la liaison entre Montlivault et Cour-sur-Loire est probablement très ancienne. L'aménagement actuel des deux ports, surnommés, le premier port et le deuxième port, date sans doute de la fin du Moyen Age ou du début de l'Epoque Moderne. Une pièce de monnaie, un double tournois de Louis XII, (1498-1515) a été trouvé entre les pavés du premier port (renseignement Pascal Ombredane).

Ces toponymes ne sont pas vraiment encore des noms propres, d'une part parce qu'ils ont gardé tout leur sens, mais aussi parce que leur fonction fut très longtemps effective.



L'ancienne levée et le premier port. Cour-sur-Loire à l'arrière-plan

La Borde Blanche

Cette métairie se situe dans la vallée de la Loire, entre la levée et le fleuve. On peut penser qu'il fut imprudent de construire une ferme en cet endroit sujet aux crues dévastatrices de la Loire. On voit gravée sur la limite du pignon du toit de cette bâtisse, la limite de la grande crue de la Loire de 1856. Cependant, au XVI^e siècle, cette métairie se situait derrière la levée qui suivait le cours de la Loire. De plus elle est située sur une petite élévation dans le lit majeur.

La première bâtisse fut sans doute construite vers la fin du XV^e siècle ou au



début du XVI^e siècle, et sa construction est liée à l'établissement d'une digue, d'une levée, efficace et linéaire sur les bords de Loire. Le bâtiment actuel semble une reconstruction du XVI^e ou plus vraisemblablement du XVII^e siècle. Sur les plans du XVIII^e siècle, souvent peu fiables, cette métairie est représentée auprès de la levée, non loin du fleuve et du deuxième port. Si la localisation sur le plan est juste, la métairie serait une reconstruction de la fin du XVIII^e siècle ou du tout début du XIX^e siècle, car elle figure à son emplacement actuel sur le cadastre napoléonien. Cette reconstruction a été adaptée aux colères du grand fleuve, car, curieusement, comme sur une pile de pont, un brisant d'eau triangulaire en maçonnerie a été construit sur le côté est de la ferme afin que les eaux en crue n'emportent pas la bâtisse et soient réparties de part et d'autre des murs. Ce détail nous prouve que la maison a été plusieurs fois emportée par les crues.



On perçoit l'élévation sur laquelle a été bâtie la Borde Blanche, et à gauche le brisant d'eau

L'origine du nom est médiévale. Une *borde* est une petite maison de campagne, une métairie, une cabane, construite en général aux frontières du finage de la paroisse. Ce toponyme a pour origine le terme francique *borda* qui désigne une maison de planches. L'adjectif *blanche* est sans doute dû à des murs blanchis à la chaux. Ainsi la Borde Blanche ne peut pas être une habitation antérieure au XV^e siècle, époque de commencement de la généralisation des constructions en pierres de maisons individuelles.

Quelques titres de propriété de cette métairie sont conservés aux Archives départementales (E 55). A travers ces sources, on sait que cette métairie fut donnée le 24 février 1521 aux chanoines de Maintenon, par Jean Cottereau, baron de Maintenon, trésorier surintendant des finances sous Louis XII. Elle est ainsi décrite : « *lieu et seigneurie de la Borde Blanche, située au val de Loyre, et au-dedans des paroisses de Court, Montlivault et Saint-Dyé, consistant en maison manable couverte de thyilles, court, jardin, pastilz, boys, buyssons, cens, rentes, terres, vignes, droits de pescherries, et peaige (péage), etc.* » La précision *manable*, c'est-à-dire habitable, est rare dans une telle description et porte un caractère un peu cynique étant donnée sa localisation dans une zone inondée presque tous les 4 ou 5 ans. Les chanoines ont perçu le problème et ont fini par revendre ce bien.

Le 26 février 1584, Philippes Hurault, chancelier de France, seigneur de Cour-sur-Loire et de Montallas, vicomte de Cheverny, gouverneur général d'Orléans, Etampes, Chartres, Blésois, Amboise et Loudunois, acheta la Borde Blanche à Louis d'Angennes, seigneur de Maintenon, agissant pour les chanoines de l'église Saint-Nicolas de Maintenon, tenue en fief de la seigneurie de Cour-sur-Loire à cause de la seigneurie de Montalais, pour la somme de 2666 écus.

La métairie fut louée le 19 mai 1584, puis le 14 novembre 1593, par Philippes Hurault, comte de Cheverny et Chancelier de France, à Pierre de la Ruelles, marchand boucher, demeurant à Vienne-lez-Blois.

Elle fut ensuite louée le 18 mars 1641, par Henry Hurault, chevalier des ordres du roi, conseiller d'Etat, comte de Cheverny, baron de Bréthencourt, seigneur de Cour-sur-Loire, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et bailli de Blois, lieutenant général des duchés et comtés d'Orléans, Chartres, Blois, Loudunois, Dunois, etc. à François Barbier, laboureur demeurant à Montlivault.

La Rue Basse et la fontaine Brouat au XVI^e s.

Dans un bail accordé 16 février 1547 (ratification du 2 novembre 1578), par le prieur du monastère de Saint-Lomer de Blois en faveur de Gentien Lemoigne, greffier de l'élection de Blois, de deux arpents de pré situé sous la Rue Basse de Montlivault, *sitam in parrochia de Monte Livaudo, de subtus vicum bassum...* et près de *la fonteine de Brouart*, (Archives départementales : 11 H 49) apparaît la première mention de la Rue Basse de Montlivault.

Un autre bail établi le dernier jour de février 1547 (Archives départementales : 11 H 49), écrit celui-ci en vieux français, et accordé au même personnage, fait la mention *d'une pièce de pré contenant deux arpents ou environ assise en la paroisse de Montlivault au dessoubz de la **Basse Rue***, et joignant à la *fontaine de Brouart*.

Un autre bail du 2 mars 1553 (Archives départementales : 11 H 49), écrit celui-ci aussi en vieux français, accordé à Gentien Lemoigne, gouverneur et valet des pages de l'écurie du roi, demeurant à Blois, concerne la même pièce de pré située *soubz de la Rue basse*, et joignant à la *fontayne de Brouart*.

Un autre bail du 9 novembre 1610 (Archives départementales : 11 H 49), établi au profit de Jacques Lemaire, écuyer, sieur de Villeromard et de Montlivault, conseiller du roi et secrétaire de ses finances, concerne la même pièce de pré située *soubz la **Rue basse***. L'acte précise que la parcelle devait être remise en état et en culture à la suite des grandes crues de la Loire, sans doute celles de 1608.

Nous devons signaler ici que le nom de rue le plus ancien conservé sur la commune de Montlivault n'était pas un nom de rue sous le sens actuel du mot : une voie bordée d'habitations. C'était un groupe de parcelles long et étroit situé entre le coteau et un chemin d'exploitation.

Cette rue était similaire à la Rue du Monceau, à la Rue Fleurie, ou à la Ruelle, toutes groupes de parcelles longs et étroits.



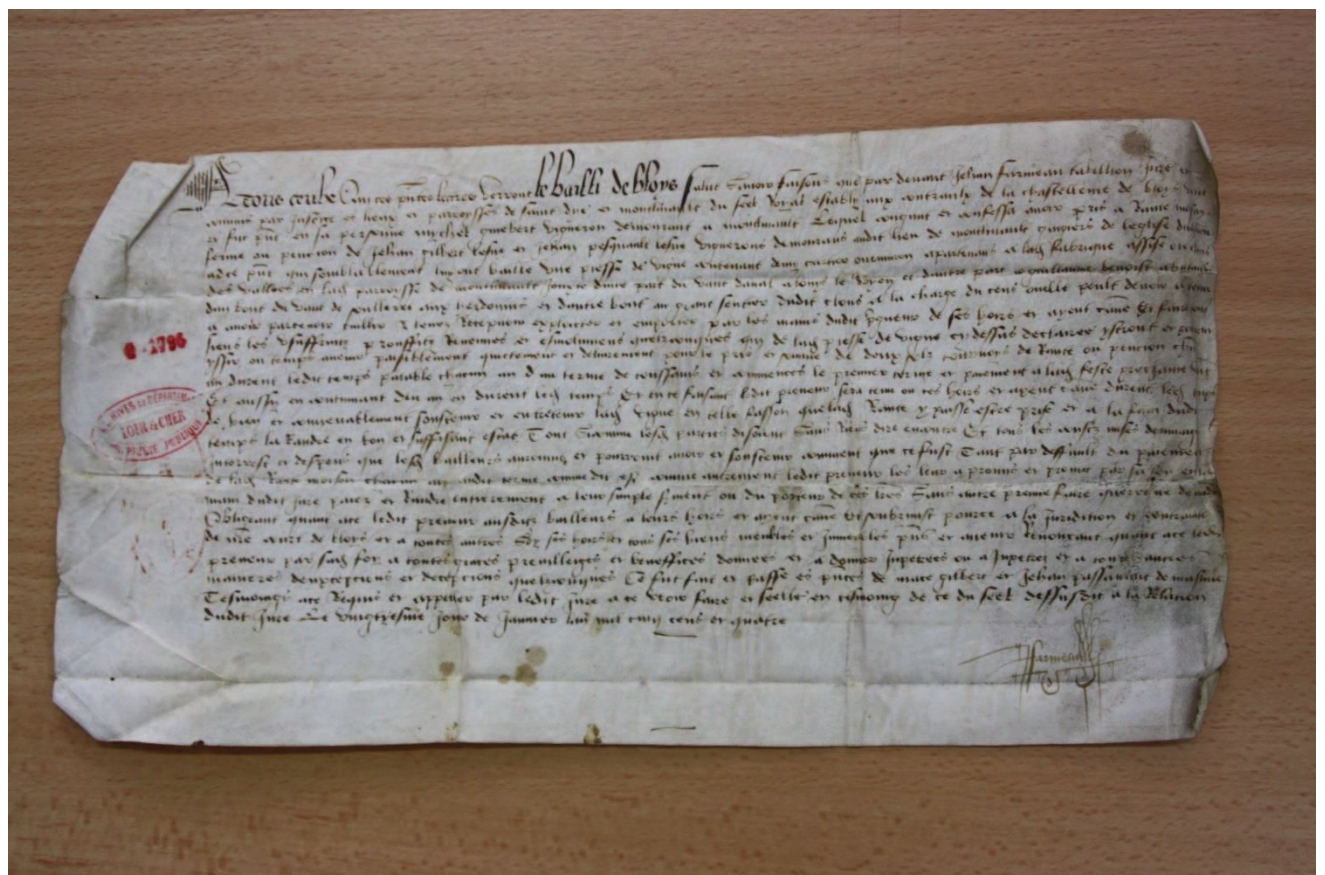
Toponymes dans les sources de la fabrique et de la charité de l'église de Montlivault au XVI^e siècle

Un certain nombre de chartes du XVI^e siècle, nous donnent des indications sur la nature du terroir et des cultures, ainsi que la manière de décrire une parcelle à cette époque en l'absence de cadastre. Ces documents nous donnent également des noms d'habitants de Montlivault, en général des vignerons ou des marchands habitant le bourg.

Ces documents nous apprennent que la plupart des toponymes figurant sur le cadastre napoléonien existait déjà à la fin du Moyen Age.

Indiquons pour faciliter la lecture que pour décrire une parcelle rectangulaire allongée, on emploie les termes de *long* et de *bout* et que ces quatre côtés sont localisés en fonction des propriétaires des parcelles voisines. L'orientation des divers propriétés les unes par rapport aux autres est indiquée à partir de la direction des vents : *solerre* pour l'est, *amont* pour le nord-est, *aval* pour le sud, *galerne* pour le nord-ouest.

Le 20 janvier 1504, Jehan Gilbert l'aîné et Jehan Pesquault l'aîné, vignerons demeurant à Montlivault, gagiers de l'église du dit lieu, baillèrent à Michel Guiebert, vigneron demeurant à Montlivault, une pièce de vigne contenant environ un quartier, appartenant à la fabrique, et située au **clos des Vallées** (Archives départementales : G 1796).



Le 7 juillet 1510, Jehan Courrault le jeune et Denis Allie, vignerons demeurant à Montlivault, en tant que procureurs de la charité de Montlivault, baillèrent à Jehan Mestivier l'aîné, vigneron demeurant à Montlivault, une pièce de pré contenant demy cartier ou environ assis au **pré du Challenge** en ladite paroisse de Montlivault, jouxte d'une part du vent d'amont à ladite charité, et d'autre part du bout d'aval au preneur

(preneur), *abutant d'un bout du vent de solierre sur la **Noue**, et d'autre bout du vent de gallerne audit preneur* (Archives départementales : G 1807).

Le 16 décembre 1538, Thomas Boisquet, vigneron demeurant à Montlivault, déclara être détenteur de *quatre ornes* (rangées) de vigne assises au **Coustau Billart** en ladite paroisse, jouxte d'un long du vent d'amont à Jehan Drouet, d'autre long audit Boisquet, abutant d'un bout sur le **chemyn pour aller de Montlivault à Saint-Dyé**, et d'autre bout sur le grand santier errant dudict clos, à charge de payer à la fabrique de l'église de Montlivault, la somme de 20 deniers tournois de rente foncière annuelle (Archives départementales : G 1801).

Le 20 décembre 1540, Jehan du Gué et Pierre Benoist, demeurant à Montlivault, procureur de la charité fondée en l'église de Montlivault, avec le consentement de Jehan Naslin, Jehan Gulbert, Jehan, Laurens Symon le Maire et André le Maire, paroissiens de Montlivault, baillèrent à Mathurin Ribier, vigneron demeurant à Montlivault, *une pièce de vigne contenant onze ornes par un bout et dix par l'autre, assis au **clos de la Griefve** en ladite paroisse, jouxte d'un long du vent d'aval aux hoirs feu Mathurin Charron, d'autre long audit preneur, abutant d'un bout sur le grand santier errant dudict clos* (Archives départementales : G 1807).

Le 22 janvier 1542, Perrichon Faron, veuve de Jehan Passavant, demeurant à Montlivault, déclara qu'elle était détentrice d'un pièce de vigne contenant demy quartier ou environ assise au **clos Bouschery** en ladite paroisse, jouxte d'un long du vent de gallerne Jheraldine Godin, d'autre long à ... (blanc), abutant d'un bout du vent d'amont sur le **chemyn pour aller de la Croix Blanche à Maslives**, et d'autre bout sur Jaques Le Coq, à charge de payer à la fabrique de l'église de Montlivault, la somme de 3 sols 4 deniers tournois de rente foncière annuelle (Archives départementales : G 1801).

Le 30 octobre 1553, Jehan Dugué, Sébastien Gendrier et Guillaume Guilbert, marguilliers et fabriciers de la fabrique de l'église de Montlivault, avec le consentement des habitants de la paroisse, baillèrent à Macé Gendrier et Pierre Dugué, vignerons demeurant à Montlivault, une minée de terre assise près **la Croix Naslin**, en la dite paroisse, jouxte d'un long du vent de gallerne audit Dugué, d'un long à la vigne de la dite église, abutant d'un bout du vent d'amont sur la **Seigneurie dudict Montlivault**, et d'autre bout sur les terres de Saint Saulveur de Blois (Archives départementales : G 1796).

Le 20 janvier 1560, Macé Meusnier et Jehan Passavant, marchands demeurant à Montlivault, procureurs de la charité de Montlivault, avec le consentement de Guillaume Guilbert, Pierre le Gay l'aîné, Pierre Roy, Pierre le Maire et Pierre le Gay le jeune, habitants de Montlivault, baillèrent à Pierre Speaulx et Jehan Gabilleau, vignerons demeurant à Montlivault, *un arpent ou environ d'héritage en vigne et friche assis au **clos de Mocque Barry** en ladite paroisse ... jouxte d'un long du vent d'aval à Pierre Boilleau, d'autre long aux héritages de Bourgmoien, abutant d'un bout du vent de solierre sur le **chemyn par lequel l'on va de Montlivault à Morais**, et d'autre bout sur Macé Meusnier et aultre* (Archives départementales : G 1807).

Le 9 février 1561, Pierre le Gay et Guillaume Guilbert, marchands demeurant à Montlivault, procureur de la charité de Montlivault, avec le consentement de Soallin le Doyen, Gillet la Berthe, Jehan Thenot, Thomas Racquault, Jacques Mathoys, Symon Allie, Pierre Mignot, Denys le Legay et Estienne Labbé, habitants de la paroisse de Montlivault, baillèrent à Pierre Bourguignon, vigneron demeurant à Montlivault, *dix ornes de vigne assises à **la Griefve** dicte paroisse, jouxte d'un long du vent d'aval à Mathurin Savaron à cause de sa femme, d'autre long à Mathurin Ribier, abutant d'un bout du vent de gallerne sur le grand santier errant dudict clos, et d'autre bout sur Gillet Gabilleau* (Archives départementales : G 1807).

Le 27 novembre 1584, Mathurin Godin, marchand, marguillier et procureur de la fabrique et de la boîte des trépassés, bailla à Laurent Guilbert et Guillaume Massion, vignerons demeurant à Montlivault, deux pièces de prés assises en la **Rue du Monceau** contenant un quartier ou environ, à charge par les preneurs d'y façonner vignes et terres (Archives départementales : G 1808).

Le 7 septembre 1589, Laurens Guilbert, vigneron demeurant à Saint-Dyé, déclara être détenteur d'un quartier ou environ de vigne en une pièce... assis au **clos de Guillevault**, paroisse de Montlivault, à charge de payer à la fabrique une rente foncière de deux pintes d'huile (Archives départementales : G 1801).

Le 8 avril 1590, Mathurin Benoist, marchand demeurant à Montlivault, procureur de la charité fondée en l'église de Montlivault, avec Thomas Gendrier absent, bailla à Michelle Bourdillon et André Jourdin, vignerons

demeurant à Montlivault, *un tireux ou environ d'héritage tant en vigne que terre en deulx pièces. La première pièce assize à la **Rue du Monceau** paroisse dudict Montlivault, jouxte d'un long vers amont audict Benoist et d'autre long à Symon Guybert, abuttant sur le grand sentier errant dudict clos vers gallerne, et d'autre bout sur Jehan Gabilleau et aultres. L'autre pièce assize au **clou de l'Espaulard** paroisse dudict Montlivault, jouxte d'un long à Estienne Morissard vers amont, et d'autre long aux hoirs feu Estienne Amyot, abbuttant d'un bout sur le **grand chemin de Gatecoeur**, et d'autre bout sur le grand sentier errant dudict clos* (Archives départementales : G 1807).

Le 31 mars 1591, Soullain Maulny et Mathurin Thibault, vigneron demeurant à Montlivault, procureur de la charité de Montlivault, baillèrent à Mathurin Maissard, vigneron demeurant à Montlivault, *un morceau d'héritage partye en terre labourable et autre partye en vigne, contenant le tout demy quartier ou environ assis au **cloux de la Croix Blanche**, paroisse dudict Montlivault, jouxte d'un long vers aval à Jehan Fesneau, et d'un bout vers solierre au **chemin de Gastecueur**. Item neuf ornes de vigne assizes près la **Rue du Monsseau** en la dicte paroisse, jouxte d'un long vers gallerne à messire Blaise Maulny et d'un bout sur la dicte **Rue du Monsseau**. Item huict ornes de vigne assizes audict cloux, jouxte d'un long vers aval à Philippe Poirier à cause de sa femme, et d'un bout sur le **grand chemin à aller de Montlivault à Saint-Dié**. Item cinq ornes de vigne assizes au **cloux de la Ruelle** en la dicte paroisse, jouxte d'un long vers aval à Guillaume Pond, et d'un bout sur ledict **grand chemin de Saint Dié**. Item six ornes de vigne assizes au **cloux du Portau** en ladicte paroisse, jouxte d'un long vers amont à l'héritage de la boeste des trespasés dudict Montlivault, et d'un bout sur le grand chemin. Item six ornes de vigne assizes au **cloux des Grieves** en ladicte paroisse, jouxte d'un long vers aval aux hoirs feu Lois Coucault et d'un bout sur le **chemin du Tertre Brean** vers gallerne. Item cinq ornes de vigne assizes ou **cloux de Gillevaux** en ladicte paroisse, jouxte d'un long vers gallerne sur le grand sentier dudict cloux. Item ung quart de boisselée ou environ de terre en frische assize audict **cloux de Gillevaux** en ladicte paroisse, jouxte d'un long vers amont à Macé Gabilleau, et d'un bout sur le **grand chemin allant de Montlivault à Blois*** (Archives départementales : G 1807).

Le 3 février 1592, Pierre Leguay, André Vollant et Jehan Mestivier, marchands demeurant à Montlivault, marguilliers de l'église, baillèrent à Joachim Mérange, barbier et chirurgien demeurant à Montlivault, *une planche de marays assize au **Morillon** paroisse dudict Montlivault dépendens de la dicte église, jouxte d'un long d'aval audict Leguay et d'un bout de solierre sur les préz dudict lieu* (Archives départementales : G 1796).

Le 25 février 1592, Pierre Legué et Jehan Mestivier, marchands demeurant à Montlivault, gagiers et marguilliers de l'église, baillèrent à Thomas Rebuffé, vigneron demeurant à Montlivault, *deux boisselées ou environ de mareis estant en deux pièces assizes près la **Basse Rue**, paroisse dudit Montlivault* (Archives départementales : G 1796).

Le 4 février 1593, Daniel Charron et Georges Barbotteau, marguilliers de l'église, baillèrent à Nicollas Chabault, vigneron demeurant à Montlivault, *quatre ornes de vigne assizes **au cloz de la Ruelle près ledict lieu de Montlivault*** (Archives départementales : G 1796).

Le 4 décembre 1593, Gentien Drouin, vigneron demeurant à Montlivault, marguillier et procureur de la boîte des trépassés de l'église de Montlivault, bailla à Clément Johanneau et Daniel Charron, vignerons demeurant à Montlivault, *une pièce de terre contenant une boisselée et demi ou environ assise au lieu appelé **Renes** (les Remets ?), paroisse de Montlivault* (Archives départementales : G 1808).

Le 5 décembre 1593, Symon Racouet et Gillebert Charron, demeurant à Montlivault, procureurs de la charité de Montlivault, baillèrent à Noël Lemoyne, vigneron demeurant à Montlivault, et à Guillette Lemoine sa sœur, veuve de Jehan Gunas, *ung quartier ou environ de vigne en deux pièces. La première pièce assize au cloux de **Chaillou** en vingt ornes, jouxte d'un long à l'héritage de la Charritté du vent de solierre et de gallerne aux relligieux de Bourgmoyen, abuttant d'un bout sur le **grand chemin par lequel on va de Montlivault à la Chaussée-le-conte**, et d'autre bout sur les hoirs feu monsieur le prévost Lemaire. La seconde et dernière pièce assize à la **Rue Fleurie** en troys ornes, jouxte d'un long audicts hoirs feu le prevost Lemaire du vent d'amont, et d'autre long à ... (blanc), abutant d'un bout sur le **grand chemin de Bloys** du vent de solierre, et de gallerne à ... (blanc). Item une boisselée de terre assize près la **Croix Rouge** dudict Montlivault, jouxte d'un long à Clément Maulny du vent de gallerne, et de solierre à Jehan Groussin, abutant d'un bout sur le grand chemin du vent d'aval* (Archives départementales : G 1807).

Le 6 janvier 1594, Daniel Charron et Georges Barbotheau, marchands vigneronns demeurant à Montlivault, se faisant fort de Clément Johanneau, tous marguilliers de l'église, baillèrent à Abraham Barrillier, vigneron demeurant à Montlivault, *une mynée de terre ou environ en friche et vigne ... (trou) assise aux **Azains** (terme du blésois désignant des plantations de peupliers étêtés) en la dite paroisse de Montlivault, jouxte d'un long à l'héritage de la dite église, du vent de gallerne, et d'autre long à ... (blanc), abutant d'un bout sur messire Jacques Lemaire, conseiller du roy, seigneur du feief de Vallensé, du vent d'amont, et d'autre bout sur Jehan Foucquer et autres* (Archives départementales : G 1796).

Le 9 janvier 1594, Clément Johanneau et Georges Barbotheau, faisant fort de Daniel Charron, leur consort marguillier, baillèrent à Pierre Groussin, vigneron demeurant à l'Ecuelle, paroisse de Saint-Dyé, *troys pièces de terre contenant un quartier et demy ou environ en troys pièces assises en la paroisse dudict Montlivault au lieu dict **Gastecoeur***. L'une des pièces joint le **chemin Arbeux** qui va de Montlivault à Saint-Dyé. La troisième pièce est située au **clos des Vallées** et joignant **le grand sentier par lequel on va de Montlivault à Saint-Dyé** (Archives départementales : G 1796).

Le 2 juillet 1595, Thomas Gendrier et Macé Berthélémy, vigneronns demeurant à Montlivault, marguilliers de l'église, représentant aussi François Nay absent, baillèrent à Gentien Dugué, vigneron demeurant à Montlivault, *ung quartier et demy ou environ d'héritage estant en trois pièces déppendans de la dite église de Montlivault, la première pièce assise au **Cloux de l'Espaulard**, qui est de présent plantée en vigne, jouxte d'un long du vent d'aval à Clément Gimar, d'autre long à la terre de la dite église que tient à présent Jehan Ledoyen, abuttant d'un bout de gallerne sur la terre de la cure dudict Montlivault et d'autre bout sur la terre Jullian Moué, la deuxième pièce assise au **Cloux du Noyer Jehan Theneau** qui est aussi de présent plantée en vigne, jouxte d'ung long du vent de gallerne à Damyan Belamy, d'autre long à Jehan Billon le jeune, abuttant d'un bout du vent d'amont sur le **chemin à aller dudict Montlivault à Maslives**, et d'autre bout sur le sieur du Cochet à cause de sa femme, et la troiesme et dernière pièce assise au **cloux des Vallées** qui est en terre labourable, jouxte d'un long du vent d'amont à Estienne Benoist, d'autre long à la vigne de la dicte église que tient à présent Jehan Jehanneau, abuttant d'un bout du vent de solierre sur Me Jacques Bellau, et d'autre bout sur le petit sentier errant dudit cloux* (Archives départementales : G 1796).

Le 9 juillet 1595, François Nay, Thomas Gendrier et Macé Berthelemy, vigneronns demeurant à Montlivault, marguilliers de l'église, baillèrent à Laurent Guilbert, Blaize Besson, Jehan Lefebvre et Pierre Vallières, tous vigneronns demeurant à Montlivault, *une pièce de terre labourable deppendant de ladicte église et marrelle de Montlivault, assise au lieu appelé **Leguain** (le Gué ?) en ladicte paroisse de Montlivault, contenant cinq septiers ou environ à la mesure de Blois, jouxte d'un long du vent de solierre au **pré Meneau**, d'autre long à ... (blanc), abuttant d'un bout du vent d'amont sur **la Noue**, et d'autre bout sur Jacques Belin ; item une autre petite pièce de terre assise au **Noyer Besse** en ladicte paroisse, contenant deux boisselées ou environ, jouxte d'un long du vent d'amont à Philippe Vigner, d'autre long à Jehanne Favre, abuttant d'un bout du vent de solierre sur le **grand chemin à aller dudict Montlivault à Bloys**, et d'autre bout sur le grand sentier errant dudict cloux* (Archives départementales : G 1796).

Le 3 septembre 1595, Thomas Gendrier, Macé Berthelemy et François Nay, vigneronns demeurant à Montlivault, marguilliers de l'église paroissiale, baillèrent à Jehan Ledoyen et à Mathurin Gouin, vigneronns demeurant à Montlivault, *trois pièces de terre labourable, estant près les unes aux autres, assises au terrouer des **Moze**s (ou Mezes), paroisse dudit Montlivault, contenant le tout deux septrées ou environ à la mesure de Blois et comme elles se poursuivent et comportent sans les croistre ne diminuer, la première pièce jouxte d'un long du vent de gallerne aux héritiers feu Guillaume Guilbert, abuttant d'un bout du vent d'amont sur Pierre Lemaire, la seconde pièce jouxte d'un long du vent de gallerne à Gencien Helie, abuttant d'un bout du vent d'aval sur Jehan Fesneau, la troiesme et dernière pièce jouxte d'un long du vent d'amont aux héritages deppendans de Bourgmoien de Blois, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur les hoirs feu Jehan Godin. Item ung quartier et demy ou environ de pré estant en demy pièces assises au **Morté** en la dicte paroisse de Montlivault, comme lesdites pièces se poursuivent et comportent sans les croistre ne diminuer. La première pièce jouxte d'un long du vent d'aval au pré déppendant de la cure dudict Montlivault, abuttant d'un bout du vent de Solierre sur le **chemin bas à aller dudict Montlivault à Nozieulx**, et la deuxième et dernière pièce jouxte d'un long du vent de solierre à ... (blanc), abuttant d'un bout du vent d'aval sur l'héritage deppendant de la confrairie Notre Dame fondée en l'église dudict Montlivault* (Archives départementales : G 1796).

22 février 1596, François Nay, Thomas Gendrier et Macé Berthelemy, marchands vigneronns demeurant à Montlivault, marguilliers de l'église, baillèrent à Alexandre Rousseau, vigneron demeurant à Montlivault, *ung quartier ou environ de terre labourable en troys pièces. La première assize au lieu des **Pallettes** parroisse dudict Montlivault, joignant d'un long du vent d'aval à Pierre Gonnard, abuttant d'un bout du vent de solierre sur le **chemin par lequel on va de Nozieux à la Croix Gauthier**. La deuxième pièce assize audict lieu, joignant d'un long du vent d'amont à Gilles Aubert, abuttant d'un bout du vent de solierre sur Jehan Jehanneau. La troysiesme et dernière pièce assize aux **Perdrielles** parroisse dudict Montlivault, joignant d'un long du vent d'amont à Symon Racout, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur le **grand chemin par lequel on va dudict Montlivault, à Bloys*** (Archives départementales : G 1796).

Le 5 janvier 1597, Pierre Leguay et Eustache Galliot, vigneronns demeurant à Montlivault, procureurs de la charité fondée en l'église de Montlivault, baillèrent à Nicollas Chabault, tonnelier et vigneron demeurant à Montlivault, *ung quartier ou environ de vigne et une pièce et terre ainsy qu'elle se poursuit et comporte sans la croistre ne dyminuer assis au lieu appelé **sur la Ruelle**, parroisse dudict Montlivault, joignant d'un long du vent d'amont audict Leguay, d'autre long à Jehan Benoist, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur **les Coustaux** dudict Montlivault, et d'autre bout sur le sentier dudict clos* (Archives départementales : G 1807).

Le 27 avril 1597, Thomas Gendrier et Macé Berthelemy, marchands vigneronns demeurant à Montlivault, marguilliers de l'église, baillèrent à Pierre Pentin, vigneron demeurant à Montlivault, *un quartier ou environ de terre estant de présent en labour en quatre pièces. La première pièce assize à la **Croix Blanche** parroisse de Montlivault, joignant d'un long du bout d'amont au sieur Dufour demeurant à Bloys, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur le **grand chemin par lequel on va dudict Montlivault à Saint-Dyé**. La deuxiesme pièce assize au **clos de l'Espaullard** dicte parroisse, joignant d'un long du vent d'aval à Guillaume Bourguillau, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur ledict grand chemin. La troysiesme pièce assize audict clos, joignant d'un long du vent d'aval à Jehan Gallier marchant demeurant à Bloys, abuttant d'un bout du vent de solierre sur le grand chemin. La quatriesme et dernière pièce assize audict clos, joignant d'un long du vent d'aval à Macé Gabillau, abuttant d'un bout du vent de solierre sur ledict grand chemin.*

Le 27 avril 1597, Pierre Leguay et Eustache Galliot, vigneronns demeurant à Montlivault, procureurs de la charité fondée de l'église de Montlivault, baillièrent à Jehan Terreau, marchand laboureur demeurant à Nozieux et Ajustin Lacaille, marchand laboureur demeurant à Montlivault, *troys septrées ou environ de terre labourable en une pièce assize à la **Fosse Monchevreau** parroisse de Montlivault, joignant d'un long au vent de solierre à Nicollas Pareau et autres, abuttant d'un bout du vent d'aval sur le **Chemin Herbeux**. Item, une mynée ou environ de terre labourable en une pièce assize audict lieu, joignant d'un long du vent de solierre à Guillaume Adouby, abuttant d'un bout sur ledict **Chemin Herbeux**. Item une septrée ou environ de terre labourable en une pièce assize aux **Yprouettes** (? peut-être une mauvaise lecture), joignant d'un long du vent de gallerne à Gilles et Guillaume les Passavant, abuttant d'un bout du vent d'aval sur Pierre Neron. Item, troys mynées ou environ de terre labourable en une pièce assize à la **Croix Naslin**, joignant d'un long du vent d'amont aux héritiers feu Michel Gendrier, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur le **grand Chemin Chaussé**. Item, une mynée ou environ de terre labourable assize audict lieu, joignant d'un long du vent d'amont à Gentien Adouby, abuttant d'un bout du vent de solierre sur ledict **grand Chemin Chaussé**. Item une mynée de terre assize aux **Azins**, joignant d'un long du vent de solierre à Nicollas Chabault, abuttant d'un bout du vent d'amont sur le **grand chemin par lequel on va ducit Montlivault à Maslyves**. Item, troys mynées ou environ de terre labourable en une pièce **au lieu appelé la Vallée du Tertre**, joignant d'un long à la femme de Loys Zacarie, garde du parc de Chambord, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur Macé Gonnay. Item une septrée de terre labourable assize **au lieu de Remet**, joignant d'un long du vent d'aval à la vefve feu Jehan Bauldet, abuttant d'un bout du vent de solierre sur ledict **grand Chemin Chaussé**. Item, une autre septrée de terre labourable assize audict lieu, joignant d'un long du vent d'aval aux héritages deppendans de la boeste des trespasés fondée en l'église dudict Montlivault et autres, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur le **chemin par lequel on va dudict Montlivault à Morez**. Item troys mynées de terre labourable assizes au **Landas**, joignant d'un long du vent d'amont à Macé Meignot et autres, abuttant d'un bout du vent de solierre sur ledict **grand Chemin Chaussé**. Item, troys septrées de terre labourable assizes audict lieu, joignant d'un long du vent d'amont à Laurens Drouet, abuttant du bout du vent de gallerne sur ledict **grand Chemin Chaussé**, Item, dix boesselées de terre labourable assizes audict lieu, joignant d'un long du vent de gallerne à la femme de François de la Bressière, abuttant d'un bout du vent d'amont sur Daniel Charron. Item, une septrée de terre labourable assize audict lieu du **Lendas**, joignant d'un long du vent d'aval à Eustache Galliot, abuttant d'un*

bout du vent de gallerne sur Macé Meignot et autres. Item, une septrée de terre assize aux **prés de Court**, joignant d'un long du vent d'aval au chemin par lequel on va dudict Montlivault aux **prés du Vyvier**, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur Jacques Guignard et autres. Item, ung quartier de pré assis au **lieu appelé Soubs les Vignes**, joignant d'un long du vent d'aval aux hoirs feu André Faron, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur Daniel Charon et autres. Item, ung autre quartier de pré assis près **le Pont dudict Montlivault**, joignant d'un long du vent de gallerne à Jehan Guybert et autres, abuttant d'un bout du vent d'amont sur ledict pont. Item, ung quartier et demy ou environ de pré assize **au Gué Bodin**, joignant d'un long du vent d'aval à Clémens Maulny, abuttant d'un bout du vent de solierre sur la **Grande Noue dudict Montlivault**. Item troys ondins de pré assis au **Grand Gué**, joignant d'un long du vent d'amont à Guillaume Charon, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur ledict **Grand Gué de Montlivault**. Item troys autres ondins de pré assis audict lieu, joignant du vent d'amont à la femme Laurens Amyot, abuttant d'un bout sur ledict Gué. Item quatre ondins de pré assis sur le **chemin du Mortay**, joignant d'un long du vent d'amont à Jehanne Farou vefve feu Marin Ledoyen, abuttant d'un bout du vent de solierre sur ledict **chemin du Mortay**. Item deux autres ondins de pré assis sur **la Fosse du Mortay**, joignant d'un long du vent d'aval aux héritages appartenans à la confrairie du Saint Sacrement fondée en ladict eglise de Montlivault, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur le **chemin du Pont Ymbert**. Item ung tierce d'arpent ou environ de pré assize **aux Mezes**, joignant d'un long du vent de solierre aux héritages deppendans de la confrairie du Saint Sacrement fondée en l'eglise du Saint-Claude-de-Diray, abuttant d'un bout du vent d'aval sur Laurens Amyot à cause de sa femme (Archives départementales : G 1807).

Le 20 mai 1597, Symon Gendrier, François Nay et Macé Berthélémy, marguilliers de l'église, baillèrent à Aulgustin Lermithé, laboureur demeurant au **bourg** (première mention du bourg) de Montlivault, *ungne minée de terre labourable en ungne pièce assize près la **Croix Nalsin** qui jouxte d'un lout à plusieurs ... friches, ... vers le vent de solierre, et d'autre lout à ...* (blanc), abuttant d'un bout sur le seigneur de Montlivault vers amont, et d'autre bout sur ... (blanc) (Archives départementales : G 1796).

Le 24 mai 1598, Thomas Gendrier, Macé Barthelemy et François Nay, marchands vigneron demeurant à Montlivault, marguilliers de l'église, baillèrent à Pierre Morissart, vigneron demeurant à Montlivault, *troys boisselées ou environ de terre labourable en deux pièces. La première pièce assize au lieu appelé **le Guain**, paroisse de Montlivault, joignant d'un long du vent d'aval aux héritages appartenans à l'eglise Saint-Claude-de-Diray, abuttant d'un bout du vent de solierre aux héritages deppendans de la confrairie Notre Dame, fondée en l'eglise dudict Montlivault. L'autre pièce assize au **Pont Imbert** dicte paroisse, joignant d'un long du vent d'amont à Robert Brisset, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur la veufve de deffunct Soullin Naulay* (Archives départementales : G 1796).

Le 26 avril 1598, Thomas Gendrier, Macé Barthelemy et François Nay, marchands vigneron demeurant à Montlivault, marguilliers de l'église, baillèrent à Laurens Guilbert, vigneron demeurant à Montlivault, *troys boisselées ou environ de maroys à faire chenevière en deux pièces assize en la **Basse Rue** dudict Montlivault. La première pièce joignant d'un long du vent d'aval et abuttant d'un bout du vent de solierre sur la veufve de deffunct Pierre Perier. L'autre pièce joignant d'un long du vent d'aval à Jehan Groussin, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur le grand sentier dudict lieu* (Archives départementales : G 1796).

Le 21 juin 1598, Macé Barthelomy, marchand vigneron demeurant à Montlivault, faisant fort de François Nay, tous deux marguilliers de l'église, baillèrent à Symon Belin, vigneron demeurant à Montlivault, *ung quartier ou environ d'héritage, partie d'icelluy planté de vignes et l'autre partie de terre labourable, en une pièce assize au **Clos de la Griefve**, paroisse de Montlivault, joignant d'un long du vent d'amont à Guillaume Bourguillau, d'autre long à Clément Guymar, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur le chemin du **Tertre Brehain**, et d'autre bout sur Symon Racouer et sur le grand sentier errant traversant par le millieu de la dite pièce d'héritage* (Archives départementales : G 1796).

Le 13 septembre 1598, Mathurin Thibault, Gentien Hellye et Vincent Hellye, vigneron demeurant à Montlivault, marguilliers de l'église, baillèrent à Gentien Ronce, Loys Guillon et Jehan Guillon, vigneron demeurant à Montlivault, *troys quartier ou environ de vigne en dix sept pièces. La première pièce assize au clos de **l'Espaullard**, joignant d'un long du vent d'aval à Macé Barthelemy, abuttant d'un bout du vent de solierre sur le **grand chemin par lequel on va dudict Montlivault à Saint-Dyé**. La deuxiesme pièce assize au **clos des Vallées**, joignant d'un long du vent d'aval à Mathurin Thibault, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur la*

dame Ducloux. La troisieme pièce assize à la **Fosse Arnoul (ou Arroul)**, joignant d'un long du vent d'amont à Jehan Thenot, abuttant d'un bout du vent de solierre sur le sentier dudict lieu. La quatrieme pièce assize aux **Griefves**, joignant d'un long du vent d'amont à Guillaume Charron, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur ledit grand chemin. La cinquiesme pièce assize à **Coppegorge**, joignant d'un long du vent d'aval à Denys Maulin, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur le sentier dudict lieu. La sixiesme pièce assize au **Clos de Coppegorge**, joignant d'un long du vent d'aval à Symon Gaulery, abuttant d'un bout sur ... (blanc). La septiesme pièce assize audict **clos de Coppegorge**, joignant d'un long du vent d'aval à Clément Roy, abuttant d'un bout vers solierre sur le **Chemin Chaussé**. La huitiesme pièce assize audit clos, joignant d'un long du vent d'aval aux hoirs feu Denys Congart, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur le dit **Chemin Chaussé**. La neufiesme pièce assize à la **Molle** (Mouée ?), joignant d'un long à ... (blanc), abuttant d'un bout du vent de solierre sur ledict grand chemin. La dixiesme pièce assize au **lieu appelé le Portau**, joignant d'un long du vent d'amont à Mathurin Laletre, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur ledict grand chemyn. La unzieme pièce assize à **l'Espauillard**, joignant d'un long du vent d'amont à Noël Belamy, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur le grand sentier errant dudict lieu. La douzeiesme pièce assize au lieu de **l'Espauillard**, joignant d'un long du vent d'aval à Laurens Drouet, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur le **chemin de la Croix Blanche**. La treizeiesme pièce assize aux **Vallées**, joignant d'un long du vent d'amont à Vincens le Febvre, abuttant d'un bout du vent de solierre sur le grand sentier errant dudict lieu. La quatorzeiesme pièce assize sur **la Ruelle**, joignant d'un long du vent d'aval à Pierre le Maire, abuttant d'un bout du vent de solierre sur ledict **grand chemin remy**. La quinzeiesme pièce assize audict clos, joignant d'un long du vent d'aval aux hoirs feu Thomas Rebuffé, abuttant d'un bout du vent de solierre sur ledit grand chemin. La seizeiesme pièce assize audict lieu des **Vallées**, joignant d'un long du vent d'amont à Clément Roy, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur **le sentier des Griefves**. La dix septiesme et dernière pièce assize à **Coppegorge**, joignant d'un long du vent d'amont à Gervaise Chesnebrun appoticquaire demeurant à Bloys, abuttant d'un bout du vent de solierre sur ledict **Chemin Chaussé**, le tout assis en ladictte parroisse de Montlivault appartenant à la dicte église (Archives départementales : G 1796).

Le 20 septembre 1598, Mathurin Thibault et Gentien Helly, vigneron demeurant à Montlivault, marguilliers de l'église baillèrent à Mathurin Drouet, vigneron demeurant à Montlivault, *ung quartier ou environ d'héritage estant de constan en une pièce dans laquelle y a **troys pièces de grands noyers au dessoubz de l'église dudict Montlivault près la fontaine dudict lieu**. De plus ample déclaration des assiettes tenant et abuttant... et **un autre noyer qui est dans le cymetière dicelle église** ... moyennant la quantité de quatre pintes d'huile de noix bonne, pure, loyale et marchande, mesure de Bloys* (Archives départementales : G 1796).

Le 10 janvier 1599, Gentien Helly et Mathurin Thibault, marchand vigneron demeurant à Montlivault, marguilliers de l'église, baillèrent à Mathurin Drouet, vigneron demeurant à Montlivault, *ung quartier ou environ de vigne qui est de présent d'assez mauvaise valleur et que en troys ornes (rangs) de ploues (clôturé) en cinq pièces et tout ainsi qu'elles se poursuivent et comportent sans les croistre ne diminuer. La première pièce assize au lieu appelé **l'Orme Belin** qui jouxte d'un long du vent d'amont aux héritages appartenans à la dicte église de Montlivault, d'autre long à Blaize Besson, abuttant d'un bout du vent de solierre sur Denys Maulny, et d'autre bout sur Augustin Lacaille. La deuxiesme pièce estant en ploues (clôturé) assize au lieu appelé **Chantecaille**, joignant d'un long du vent de gallerne à Macé Meusnier, d'autre long à Michel Drouet, abuttant d'un bout du vent d'amont sur le **chemin par lequel on va dudict Montlivault à Maslyves**, et d'autre bout sur Loys Hacarre. La troysiesme pièce assize à **l'Espauillard**, joignant d'un long du vent d'aval à la femme de Jehan Benoist, d'autre long aux hoirs de deffunct ... (blanc) Belusseau, abuttant d'un bout du vent de solierre sur les héritages de la seigneurie dudict Montlivault, et d'autre bout sur Jehan Thenot. La quatrieme pièce assize au **Clos de la Ruelle**, joignant d'un long du vent d'aval aux hoirs de deffunct Phillippes Poirier, d'autre long à Mathurin Fromet, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur Guilbert Charron, et d'autre bout sur Guillaume Charron. La cinquiesme et dernière pièce assize audict **clos de la Ruelle**, joignant d'un long du vent d'aval aux héritages deppendans de la boeste des trespasés fondée en ladictte église de Montlivault, d'autre long à André Le Page, abuttant d'un bout du vent de gallerne sur ledict Meusnier et d'autre bout sur Nicollas Chabault* (Archives départementales : G 1796).

Le 21 février 1599, Mathurin Thibault, Gentien Helie et Vincent Helie, marchands vigneron demeurant à Montlivault, marguilliers de l'église, baillèrent à Estienne Amyot, marchand boucher demeurant à Montlivault, *un demy quartier ou environ de vigne en une pièce assize au **cloux de Gastecueur** en la parroisse de Saint-Dié, jouxte d'un long vers aval à Jehan Benoist à cause de sa femme et d'un bout vers solierre sur le **Chemin***

Herbeux. Item demy quartier ou environ de vigne estant en deux pièces. La première pièce assise au **Cloux du Noyer Jehan Thenot** en la paroisse de Montlivault, jouxte d'un long vers sollerre à Macé Sepeaulx à cause de sa femme et d'un bout vers amont sur le **chemin à aller dudict Montlivault à Maslives**, et la deuxiesme et dernière pièce assise au **cloux de l'Espauillard** en la dicte paroisse de Montlivault, jouxte d'un long vers amont à Rouller Hereau, et d'un bout vers gallerne sur le **chemin de l'Espauillard** (Archives départementales : G 1796).

Le 21 mars 1599, Mathurin Thibault, Gentien Helie et Vincent Helie, marchands vigneron demeurant à Montlivault, marguilliers de l'église, baillèrent à Gilles Lefebvre, vigneron demeurant à Montlivault, *ung morceau de vigne portans neuf ornes par un bout et huict ornes par l'autre bout assis au **cloux de Gillevaux** paroisse de Montlivault, jouxte d'un long vers amont à Denise Lefebvre et d'un bout vers sollerre sur l'héritage de la charrité dudict Montlivault. Item ung morceau de terre labourable contenant une boisselée ou environ assis au **cloux de Champs Chevrier** paroisse dudict Montlivault, jouxte d'un long vers ... (blanc), et d'un bout vers aval sur le **chemin à aller de Nozieux à Huisseau*** (Archives départementales : G 1796).

Les toponymes disparus

A travers tous ces actes du XVI^e siècle, on doit constater que certains toponymes ont disparu et ne sont plus utilisés aujourd'hui : le clos Bouchery, la Croix Rouge, les Azains (ou Azins), le Guain, qui est peut-être le Gué actuel, le Pré Meneau, le Noyer Besse, les Mozes (ou Mezes, ou Mazes), les Pallettes, les Perdrielles (ou Predrielles), la Fosse Moncheveau, la Vallée du Tertre, les prés du Vyvier, Soubz les Vignes, Le Gué Bodin, le Grand Gué, la Fosse Arroul, la Molle (peut-être la Mouée), Champ Chevrier. Dans les archives de la famille Guyon de Montlivault, nous trouvons le clos de la Tonnette, et le Pain Paré (voir ci-dessous).

Certaines orthographes ont changé et ont changé le sens primitif du toponyme : Champ de Caille, aujourd'hui à la place de Chantecaille.

Archives des seigneurs de Montlivault au XVI^e siècle

Ces documents appartiennent tous au fond que la famille Guyon de Montlivault a déposé aux Archives départementales (99 J 1 à 51). Il est malheureux que pendant l'occupation entre 1940 et 1945, les soldats allemands qui avaient investi le château de Montlivault y brûlèrent beaucoup de documents anciens. Parmi eux presque tous les documents que l'abbé Hardel a pu utiliser pour rédiger son livre manuscrit de la seigneurie de Montlivault. Certains de ces documents étaient très importants pour comprendre l'histoire de la seigneurie de Montlivault. Heureusement que l'abbé Hardel ait pu les lire et en prendre des notes, même si ses compétences en paléographie (lecture des textes anciens) étaient un peu limitées lui apportant un certain nombre d'erreur de lecture et d'interprétation.

Le 11 novembre 1555, Mathurin Drouet, vigneron demeurant à Montlivault, agissant tant pour lui que pour, Mathelon Bourdillon, sa femme, et pour Catherine Bourdillon, femme de Jehan Thibault, Jehan Villeau, vigneron demeurant à Montlivault, à cause de sa femme Jehanne Bourdillon, et Ollivier Bourdillon, demeurant à Nozieux, tant pour lui que pour Vincent, Philippe, Vincende et Martin, ses frères et sœur, enfants de feu Mathurin Bourdillon, et pour Estiennette Clémence et Jehanne, enfants de feu ... Bourdillon, se déclarèrent détenteurs, par *noble homme Jacques d'Estampes, écuyer, seigneur de Valençay et de sa seigneurie de Montlivault, à cause de son dit lieu et seigneurie de Montlivaut*, en l'absence de Noël Guilbert, son fermier à Montlivault, d'un *quartier de vigne ou environ assis au **clos de la Tonnette**, en ladite paroisse de Montlivaut, jouxte d'un long d'amont à Jehan Dugué, d'autre long à la vefve feu Jehan Bourdillon, abutant d'un bout en vent de gallerne sur la vefve feu Jehan Robert, et d'autre bout sur Mathurin Dugrenier à cause de sa femme,*

contre 3 sols 4 deniers de rente foncière annuelle à rendre à la saint Martin à la *porte de la maison et hostel seigneurial dudit escuyer audict Montlivault* (archives départementales : 99 J 36).

Ce même jour du 11 novembre 1555, Robin Jahan, vigneron demeurant à Montlivault, agissant tant pour lui que pour, Perrichon Chalumeau, sa femme, se déclara détenteurs, par *noble homme Jacques d'Estampes, écuyer, seigneur de Valençay et de sa seigneurie de Montlivault, à cause de son dit lieu et seigneurie de Montlivault*, en l'absence de Noël Guilbert, son fermier à Montlivault, d'un *quartier de vigne ou environ assis au **clos des Vallées**, en ladite paroisse, jouxte d'un long du vent d'aval à Estienne Labbé, d'autre long à Jhérosme Godin, abutant d'un bout du vent de Gallerne sur le grand sentier dudit clos et d'autre bout sur les hoirs feu Jacques Piochon*, contre 5 sols tournois de rente foncière annuelle à rendre à la saint Martin à la *porte de la maison et hostel seigneurial d'icelluy escuyer audict lieu de Montlivault* (archives départementales : 99 J 36).

Le 12 décembre 1555, Jean Saraille, marchand demeurant à Montlivault, à cause de Marion Meusnier, sa femme, déclara détenir de *noble homme Jacques d'Estampes, écuyer, seigneur de Vallençay et de sa seigneurie de Montlivault, à cause dudit lieu et seigneurie de Montlivault*, en l'absence de Noël Guilbert, son fermier à Montlivault, un *demy quartier ou environ de vigne assis au **clos de Pain Paré** en la dicte paroisse de Montlivault, jouxte d'un long du vent d'aval à Macé Meusnier à cause de sa femme, d'autre long aux hoirs feu Benoist Vallée, abutant d'un bout du vent de Solierre sur le **chemin haut pour aller de Montlivault à Saint-Dyé**, et d'autre bout sur Jehan Meusnier*, contre 20 deniers tournois de rente foncière annuelle à rendre à la saint Martin en la *maison et hostel seigneurial dudit escuyer dudit Montlivault* (archives départementales : 99 J 36).

Le 12 décembre 1555, Mathurin Gervaise, vigneron demeurant à l'Ecuelle, paroisse de Saint-Dyé, agissant pour Lazare Gervais, fils de feu Marion Hérisson, sa femme, déclara détenir de *noble homme Jacques d'Estampes, écuyer, seigneur de Vallençay et de sa seigneurie de Montlivault, à cause d'icelle seigneurie de Montlivault*, en l'absence de Noël Guilbert, son fermier à Montlivault, un *quartier ou environ de vigne assis au **clos des Vallées** en la dicte paroisse, jouxte d'un long du vent d'amont à Jehan Mesnil (?), d'autre long à Estienne ..., abutant d'un bout au vent de Galerne au grand sentier errant dudit clos, et d'autre bout sur Jehan Dugné*, contre 4 sols 10 deniers tournois de rente foncière annuelle à rendre à la saint Martin en l'*hostel seigneurial dudit escuyer audict lieu de Montlivault* (archives départementales : 99 J 36).

Le 15 décembre 1555, nous trouvons Etienne Labbé et Sébastien Barboteau, vignerons demeurant à Montlivault, connus détenteurs d'un *quartier de vigne ou environ assis au **clos des Vallées**, paroisse dudit Montlivault jouxte d'un long au vent d'amont à Robin Jahan, d'autre long à Jehan Faron, tenant d'un bout au vent de solierre (Est) sur les hoirs (héritiers) de Jacques Prochon, et d'autre bout sur le grand sentier errant dudit clos par lequel l'on va dudit Montlivault à l'Escuelle*. La dite vigne tenue en hypothèque de noble homme Jacques d'Estampes, écuyer, seigneur de Valençay et de sa seigneurie de Montlivault, à cause de son dit lieu et seigneurie de Montlivault, en l'absence de *Noël Guilbert, marchand demeurant audit Montlivault, son fermier audit Montlivault*. Les deux vignerons prennent la vigne contre le paiement de 3 sols 4 deniers de rente foncière à rendre chaque année à la saint Martin *au lieu et hostel seigneurial dudit escuyer audit Montlivault* (archives départementales : 99 J 36).

Le 15 décembre 1555, Jehan Drouet, fils de feu Loys Drouet, vigneron demeurant à Montlivault, tant pour lui que pour Jehan Drouet et Guillaume Drouet, ses frères, ainsi que pour Guillaume Chantellon, vigneron demeurant à Montlivault, et Laurent Ledoyen, également vigneron de Montlivault, déclarèrent être détenteurs d'un *quartier ou environ de vigne assise au **clos Pichot** en ladite paroisse jouxte d'un long au vent d'aval au chemin par lequel on va de **la Croix Blanche** à Maslive, d'autre long à Abraham Dinocheau (?), butant d'un bout de gallerne sur Jacques le Coq* (archives départementales : 99 J 36).

Le 23 décembre 1555, Jehan Bouschard, laboureur demeurant au Clouseau, paroisse de Huisseau, a déclaré être détenteur d'un *quartier et demi ou environ de vignes assis au **clos de Pain Paré**, en la paroisse de Montlivault, jouxte d'un long du vent d'aval aux hoirs feu Benoist ... , d'autre long aux hoirs de Jacques Prochon, abutant d'un bout au vent de solierre sur le **chemin hault par lequel on va de Montlivault à Saint-Dyé**, et d'autre bout sur ..., de noble homme Jacques d'Estampes, écuyer, seigneur de Valençay et de sa seigneurie de Montlivault, à cause de son dit lieu et seigneurie de Montlivault, en l'absence de Noël Guilbert, marchand demeurant à Montlivault, son fermier à Montlivault, contre une rente foncière annuelle de 5 sols tournois à rendre à l'hôtel seigneurial de Montlivault* (archives départementales : 99 J 36).

Le 30 août 1560, Mathurin Mynault, vigneron demeurant à Montlivault, en son nom et au nom de Jehan Dinocheau, fils de feu Abraham Dinocheau et de Marion Buscharet, a déclaré être détenteur *d'un quartier ou environ de vigne assis au **clos Pichot** dans ladite paroisse de Montlivault, jouxte d'un long du vent d'amont à Pierre Belamy, d'autre long à Pierre Chanteloue, abutant d'un bout du vent de galerne sur la vefve de Jehan Passavant, et d'autre bout sur le grand sentier errant dudit clos*, à charge de payer à noble homme Jacques d'Estampes, écuyer, seigneur de Valençay et de Montlivault, en l'absence de ses fermiers Jehan Passavant et Mathurin Charron, une rente foncière annuelle de 3 sols 4 deniers tournois (Archives départementales : 99 J 37).

Le 7 décembre 1560, Guillaume Galliot l'aîné et Jacques Massion, vigneron demeurant à Montlivault, tant pour eux que pour Jehan Galliot, déclarèrent être détenteurs, de noble homme Jacques d'Estampes, écuyer, seigneur de Valençay et de sa seigneurie de Montlivault, à cause de son dit lieu et seigneurie de Montlivault, en l'absence de Mathurin Foulquault et de Simon Roy, ses fermiers à Montlivault, contre 5 sols tournois de rente foncière annuelle, *d'une pièce de vigne contenant un quartier et demy ou environ assise au **clos de Pain Paré** en la dicte paroisse de Montlivault jouxte d'un long au vent d'aval aux hoirs feu Benoist Vallée, d'autre long aux hoirs feu Jacques Prochon, abutant d'un bout du vent de sollerre sur le **chemin hault pour aller dudit Montlivault à Saint-Dyé**, et d'autre bout sur ... (blanc)* (archives départementales : 99 J 36).

Le 28 août 1575, André Besson et Guillaume Racault, vigneron demeurant à Montlivault, ainsi que Jehan Racault, vigneron demeurant en la paroisse de Saint-Claude-de-Diray, se déclarent seigneurs et détenteurs d'un même quartier de vigne qui est décrite *jouxte d'un long aux hoirs feu Vincent Dubout, vers amont, et d'autre long aux héritages estant des appartenances et dépendances de la boeste des trespasés et legs dudit Montlivault, abutant d'un bout sur le grand sentier errant dudit clos*. Les vigneron tenaient cette vigne de Jacques d'Estampes, chevalier, seigneur de Montlivault (Archives départementales : 99 J 36).

Le 16 décembre 1577, Jehan Grossin et Macé Mignot, vigneron demeurant à Montlivault, déclarèrent être détenteur d'un *demy quartier ou environ de vigne assis au **clos Pichot** dans la dite paroisse de Montlivault, jouxte d'un long les ... du sieur Lemaire, d'autre long à Jehan Hellié, abutant d'un bout au vent de galerne sur les terres de l'ausmone de Bloys, d'un bout sur le **chemin de la croix Pichot***, à charge de payer une rente foncière annuelle de 20 deniers tournois à noble homme Jacques d'Estampes, écuyer, seigneur de Valençay et de sa seigneurie de Montlivault, à cause de son dit lieu et seigneurie de Montlivault, en l'absence de Noël Pasturault, marchand son fermier (Archives départementales : 99 J 37).

Le 16 août 1579, Pierre Mynault et Noël Belamy, vigneron demeurant à Montlivault, et Jean Durechau, aussi vigneron demeurant à Mont, déclarèrent être détenteurs *d'un quartier ou environ de vigne assis au **cloux Pichot**, paroisse dudit Montlivault, jouxte d'un long ver amont aux enffens de déffunct Pierre Belamy, d'autre long aux enffens de feu Pierre Chanteboue ver aval, abutant d'un bout ver galerne à la famme de Jehan Johanneau, et d'autre bout sur le grand sentier errant dudit cloux*, à charge de payer à haut et puissant seigneur, messire Jacques d'Estampes, chevalier, seigneur de Valençay et de Montlivault à cause de son lieu et seigneurie, la rente annuelle de 3 sols 4 deniers (Archives départementales : 99 J 37).

Le 5 décembre 1587, André Thibault, vigneron demeurant à Montlivault vendit à noble et sage messire René Lemaire, conseiller du Roi, Prévôt de Blois, y demeurant dans la paroisse Saint-Honoré, une pièce de vigne contenant un quart de quartier ou environ, *assise au **cloux de Guillevault**, dicte paroisse de Montlivault, joignant d'un long vers aval à Guillaume Charron, et vers amont aux hoirs feu Clément Legue, abuttant d'un bout vers gallerne sur Pierre Lemaire, et d'autre bout sur ledit sieur achapteur vers soullerre*, pour 3 écus deux tiers (Archives départementales : 99 J 38).

Le 7 décembre 1597, Noël Belamy, vigneron demeurant à Saint-Dyé, au nom de défunt Estienne Bordier, Damyen Belamy et Jacques Belin, aussi vigneron demeurant à Montlivault, à cause de Marie Mynault et Jacqueline Mynault, leurs femmes, déclarèrent être détenteurs *d'un quartier ou environ de vigne estant en une pièce, assise au **cloux Pichot**, paroisse dudit Montlivault, jouxte d'un long du vent d'aval à Claude Debordeaux et autres, d'autre long aux terres feu Pierre Belamy, abuttant d'un bout du vent de galerne sur Thomas Gendrier et autres, et d'autre bout sur la terre dudit cloux*, à charge de payer à noble homme Jacques Lemaire, secrétaire du Roy et trésorier de ses menus affaires de sa chambre, demeurant à Paris, 3 sols 4 deniers tournois de rente annuelle et perpétuelle (Archives départementales : 99 J 37).

Le 12 juillet 1598, Macé Meignot et Jehan Groussin, vignerons demeurant à Montlivault, déclarèrent être détenteur d'un *demy quartier ou environ de vigne en une pièce assise au **clos Pichot**, paroisse de Montlivault, joignant d'un long au vent d'aval à Pierre Lemaire, d'autre long à la femme de Loys Guillon, abutant d'un bout du vent de solere sur le chemin dudit clos Pichot, et d'autre bout sur les héritage dépendant de l'aumosne de Bloys*, à charge de payer à noble homme messire Jacques Lemaire, seigneur dudit Montlivault, une rente foncière annuelle et perpétuelle de 20 deniers tournois le jour de la saint Martin (Archives départementales : 99 J 37).

Le 20 décembre 1598, Jehan Ledoyen, vigneron demeurant dans la paroisse de Saint-Claude-de-Diray, en son nom et au nom de Guillaume Masson et Perrichon Pénissault, sa femme, déclara être seigneur propriétaire d'un *quartier et demi ou environ de terre labourable en une pièce, assis au **cloux des Vallées**, paroisse de Montlivault, jouxte d'un long vers amont aux héritiers feu Perrichon Maulny, d'autre long aux héritiers de Margueritte Laberthe, abutant d'un bout vers sollerre sur Jehan Pierrechon de Bloys, et d'autre bout sur le grand sentier errant dudit cloux*, à charge de payer à noble homme Jacques Lemaire, secrétaire du Roi, trésorier de ses menus affaires de sa chambre, demeurant à Paris, la somme de 5 sols tournois de rente annuelle.

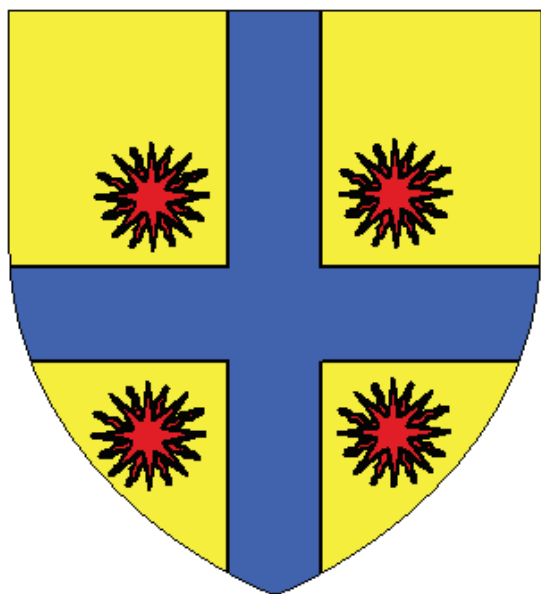
L'hostel de Courbantou

L'abbé Hardel nous donne quelques indications quant à la localisation et la destruction de l'ancien manoir de Courbantou : *Les seigneurs dits de Courbaton, habitèrent le Manoir ou « hostel de Courbantou » avoisinant les terres qui portent encore aujourd'hui le nom de « Seigneurie ».*

Il est ainsi fait mention de l'Hotel de Courbantou dans un mémoire des clos et censifs de Montlivault : « Dans le censif de Seigneurie de Vallençay, l'ancien lieu de l'Hostel de Courbanthon, à présent en vignes possédées par les hoirs Louis Gauldry, au moyen de l'acquest qu'il en a cy-devant fait de la Dame de Montlivault, qui lui a vendu la dite situation moyennant la somme de soixante solz de rente à toujours mais et quatre deniers de cens par an, s'en estant la dicte Dame retenu la seigneurie ».

Jacques Hurault, seigneur de Montlivault

Jacques Hurault, seigneur de la Grange, en Sologne, de Cheverny, de Vibraye, de Weil, baron d'Huriel par l'acquisition qu'il en fit, servit pendant sa jeunesse Charles de France, duc de Berry, après la mort duquel il passa au service de Louis XI et fut trésorier de ses guerres pendant les années 1479 à 1482. Il fut également général des finances du roi Louis XII qui l'établit bailli et gouverneur de Blois.



A la suite de cette nomination, en 1508, alors seigneur de Cour-sur-Loire, il fit l'acquisition des seigneuries de Courbantou et de Montlivault.

L'abbé Hardel nous apprend que Jacques Hurault, conseiller du Roy, seigneur de Cour-sur-Loire et Montlivault marie sa fille Jehanne Hurault à Jehan d'Estampes, escuyer, seigneur d'Antilly et lui donne en dot la seigneurie de Montlivault ; car Jehan d'Estampes rend foi et hommage pour sa seigneurie de Montlivault à Rodrigue Boucher, seigneur du Breuil, en 1535, d'après l'acte qui suit : « Hommage rendu par Jehan d'Estampes, escuyer, seigneur d'Antilly à Rodrigue Boucher, seigneur du Breuil, pour la seigneurie de Montlivault à cause de son mariage avec Jehanne Hurault, fille de Jacques Hurault, seigneur de Montlivault, seigneurie qu'il avait achetée. » Le dit acte a été passé par devant Chapelain, notaire à Blois, le 4 mars 1535.

Les armes de Jacques Hurault étaient : *D'or, à la croix d'azur, cantonnée de quatre soleils de gueules.*

A la suite du décès de Jacques Hurault, le 25 octobre 1517, le partage de ses biens se fit entre ses héritiers :

- Raoul Hurault, fils aîné, seigneur de Cheverny,
- Jacques Hurault, abbé de Saint-Lomer de Blois et de Saint-Bénigne de Dijon, évêque d'Autun,
- Philippe Hurault, abbé de Marmoutier, de Bourgueil, de Saint-Nicolas d'Angers et de Saint-Pierre de Sens,
- Jean seigneur de Weil,
- Jeanne,
- Catherine,
- Marie.

Cette dernière, Marie Hurault, qui avait épousé en 1512, Louis d'Estampes, seigneur de Valençay, bailli et gouverneur de Blois, outre sa dot, hérita d'une métairie à Lancôme, de Villemallart à Marolles, de la seigneurie de Montlivault avec trois métairies auprès, et d'une maison à Blois. C'est ainsi que la seigneurie de Montlivault passa à la famille d'Estampes.

Les d'Estampes, seigneurs de Montlivault

Louis d'Estampes et Marie Hurault, eurent pour enfant et héritier, Jacques d'Estampes, chevalier, seigneur de Valençay, député de la noblesse aux Etats Généraux de 1560, qui épousa Jeanne Bernard, dame d'Estiau.

L'abbé Hardel nous raconte que « *lorsque en 1523, François Ier convoqua toutes les notabilités de son comté de Blois pour examiner et arrêter les Coutumes de Blois, le seigneur de Montlivault, alors Louis d'Estampes, aussi seigneur de Valençay, bailli de Blois, eut l'honneur non seulement de faire partie de cette illustre assemblée, mais encore de signer le procès-verbal des dites coutumes.* »

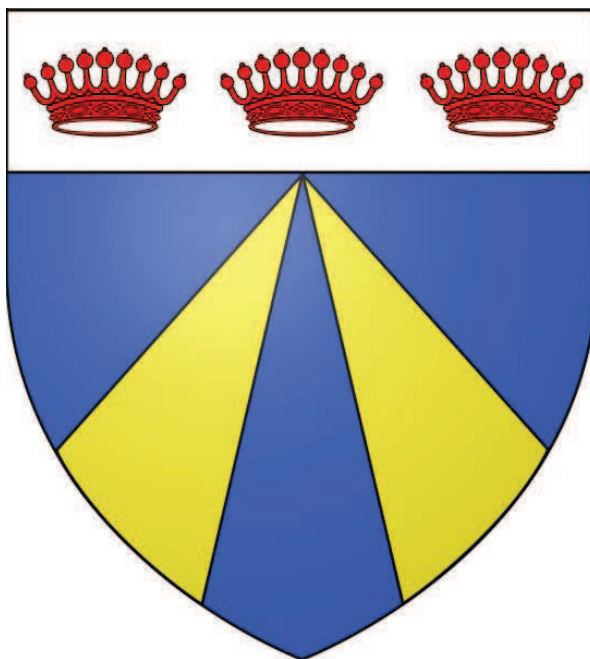
Louis d'Estampes et Marie Hurault eurent pour enfant et héritier **Jacques d'Estampes**, chevalier, seigneur de Valençay (En 1555 et 1560, Jacques d'Estampes I apparaît dans deux hypothèques comme *noble homme Jacques d'Estampes, écuyer, seigneur de Valençay et de sa seigneurie de Montlivault* (Archives départementales : 99 J 36). Le 28 août 1575, ce seigneur apparaît comme *hault et puissant seigneur messire Jacques d'Estampes, chevalier de l'ordre du Roy, seigneur de Vallançay*), député de la noblesse aux Etats Généraux de 1560, qui épousa Jeanne Bernard, dame d'Estiau.

Ils eurent pour enfant et héritier, **Jean d'Estampes**, né en 1548, chevalier, seigneur de Valençay, chevalier de l'Ordre du Roi, conseiller d'Etat, qui épousa en 1578 Sara d'Applaincourt, qui décéda en 1620, et qui avait pour frères et sœurs :

- Jacques d'Estampes, chevalier, premier marquis de Valençay, né en 1579, décédé en 1639, qui épousa en 1599 Louise Blondel de Joigny,
- Léonor d'Estampes, archevêque de Reims en 1641, décédé en 1651,
- Achille d'Estampes, général des galères du cardinal en 1643.
- Jean d'Estampes, président au grand conseil, ambassadeur du roi, décédé en 1631.

Les armes des d'Estampes sont : *D'azur, à deux girones d'or, posés en chevron, au chef d'argent chargé de trois couronnes de gueules.*

Jean d'Estampes, seigneur de Valençay et d'Applaincourt, vendit la seigneurie de Montlivault en 13 mai 1593 à Jacques Lemaire, conseiller et secrétaire du roi, trésorier de ses finances.



Le manoir de Montlivault en 1595

L'abbé Hardel nous en donne la description à travers une déclaration d'arpentage : *Les seigneurs de Montlivault habitant alors le manoir de Montlivault, contenu dans la closerie que Monsieur René Le Maire, lieutenant général en la sénéchaussée du Mayne, légua à ses enfants, dont l'un, Jacques Le Maire, seigneur de Villeromard (commune d'Averdon), avait fait l'acquisition de la seigneurie de Montlivault.*

Voici la description de ce manoir d'après une déclaration d'arpentage, faite en 1595 par Estienne Enguerrand, arpenteur ordinaire du Comté de Blois : « Le Manoir de la dite Closerie, assis au bourg de Montlivault, consistant en une maison, composée de deux chambres basses, et deux chambres hautes à cheminées, greniers dessus et caves dessoubz. »

« Ung grand pressoir derrière le dit logis : la court où y a ung puyz, et le jardin dudict lieu, le tout clos de murailles en ung tenant, contenant deux tiers et demi de quartier. »

« Item les maisons, court et jardins appelez les Feuillauts, assis, près et joignant la maison ci-dessus déclarée et clos de murailles en ung tenant, contenant en tout ung quartier et deux tiers de quartier. »

Signé : « Enguerrand Estienne ».

L'apparence modeste et restreinte du manoir seigneurial de Montlivault donna à Jacques Le Maire, nouveau seigneur de Montlivault, l'idée d'élever une habitation plus en harmonie avec la dignité seigneuriale.

Aussi est-ce à lui, comme nous le verrons bientôt que l'on doit attribuer la construction de la principale partie du château actuel de Montlivault.

Les Lemaire, seigneurs de Montlivault

Avant l'achat de la seigneurie de Montlivault par Jacques Lemaire, René Lemaire, son père, juge et garde de la prévôté de Blois, possédait déjà des terres sur la paroisse de Montlivault (1583, 1587) comme nous le racontera plus loin l'abbé Hardel.

Jacques Lemaire, écuyer, sieur de Villeromard et de Montlivault, secrétaire du Roi et maître des comptes de France et des finances du Roi (titre obtenu le 25 février 1588), conseiller du roi, acquit le censif de la Gobinière en 1595, celui de Sabard le 23 août 1600, acquit la même année le quart de la grande dîme de Montlivault au prieur de Saint-Honoré de Blois, et acquit le 6 juin 1601 la prévôté de Montlivault, et donc les droits d'y exercer la haute, moyenne et basse justice. En 1638, il est dit, écuyer, sieur de Montlivault. Il fit l'acquisition de toutes sortes de terres et de droits seigneuriaux sur Montlivault pour se constituer une seigneurie avec les droits honorifiques allant avec. Il acheta des bâtiments et des terres pour y construire son château comme nous le verrons par la suite. Il épousa Charlotte de Nicolas. Il décéda le 16 novembre 1645. Son épouse décéda en 1648.

Jean Lemaire, son fils aîné, était écuyer, sieur de Montlivault, maître des Comptes, conseiller du roi, trésorier de France en la généralité d'Alençon, titre obtenu en 1640, confirmé définitivement en 1673. Celui-ci épousa Marie-Charlotte Lefebvre en 1653 (inhumée dans l'église de Montlivault le 5 juin 1676). Il fut enterré dans le chœur de l'église de Montlivault le 31 décembre 1688.

Son fils aîné **Jean Lemaire**, était chevalier, seigneur de Montlivault, maître ordinaire de la Chambre des comptes de Paris, titre obtenu en 1685. Il épousa en premières noces en 1685, Marie Geneviève Langlois, puis en secondes noces Marie Nau des Arpentis en 1689 (1667-1731 ; inhumée dans l'église le 5 octobre 1731). Il fit hommage au comte de Blois pour sa seigneurie, sa justice, un censif, des dîmes et le four à ban, le 25 juin 1689 (Archives départementales : F 231 fol. 179).

Son fils aîné, **Jean-François Lemaire**, est dit chevalier, seigneur de Montlivault (1694-1763 ; 1734). Il rendit hommage, en son nom et au nom de son frère Pierre Lemaire, et Jeanne Lemaire, sa sœur, au comte de Blois pour sa seigneurie de Montlivault, son censif, ses dîmes et le four à ban, le 25 juillet 1720 (Archives départementales : F 231 fol. 179). Il fut inhumé dans le chœur de l'église de Montlivault le 7 avril 1763.

L'abbé Hardel nous donne un autre acte de foi et hommage rendu en 1752 :

« A tous deux qui ces présentes lettres verront, le gouverneur et bailli de Blois, salut, scavoir faisons que pardevant Louis Charles Thibault, notaire royal à Saint-Dyé et autres lieux du bailliage de Blois, soussigné, fut présent messire Jean-François Le Maire, chevalier, seigneur de Montlivault, Saint-Dyé, Maslives et autres lieux, demeurant ordinairement à Paris, paroisse de Saint-Paul, étant de présent en son château seigneurial de Montlivault, lequel a reconnu et confessé avoir et tenir en foy et hommage, rachapt et quint denier, et à tous et tels autres droits et devoirs dont peut être tenu le fief cy-après désigné quand le cas échoit suivant la coutume du bailliage de Blois, du Roy notre sire, à cause de son comté de Blois.

C'est à scavoir :

Les fours bannaux du dit Montlivault assis au bourg du dit lieu, au bout de la Rue du Chesne, ainsy qu'ils se poursuivent et comportent de leurs droits et bannalité, fruits, profits, revenus et des bastiments y tenants et dépendants.

Item. Le quart et seizième de la dixme de la paroisse de Montlivault, consistant en bleds et autres grains, vins, lins, chanvres, agneaux et autres menues dixmes qui en dépendent ainsy que le tout se poursuit et comporte, et à coutume d'être prélevé et perçu sur les héritages et choses sujettes à la dixme.

Et la prévosté, haute, moyenne et basse justice de Montlivault, comme elle se poursuit et comporte de ses droits, honneurs, privilèges, prérogatives et attributions et qu'elle a été acquise du Roy par les auteurs du dit seigneur de Montlivault.

Item. Le droit de boucherie en la paroisse de Montlivault, droits et profits et émoluments y attachés ainsy qu'elle a été acquise par dame Marie Nau, veuve de deffunct messire Jean Le Maire, chevalier, seigneur du dit Montlivault, et mère du dit seigneur avouant, de messire Amédée Desnoyers de l'Orme, conseiller du Roy et président de la chambre des comptes du palais, par contract passé par devant Péan et son confrère, notaires au Châtelet de Paris, le seize juin mil sept cent vingt sept, lequel sieur de l'Orme en était adjudicataire au moyen de la vente en adjudication, qui lui a été faite au château du Louvre par les commissaires du Conseil, le dix-neuf mars mil sept cent vingt-trois.

Item. Droits d'échanges honorifiques et de préséances acquis par le dit deffunct sieur Jean Le Maire, père dudit seigneur, avouant, de messire François Blondeau, bourgeois de Paris, par contract passé devant Melin et Dusarts, notaires au Châtelet de Paris, le vingt-quatre mars mil sept cent, lequel Blondeau était adjudicataire des dicts droits suivant l'arresté du Conseil d'Etat du Roy du vingt-six mai mil six cent quatre-vingt-dix-neuf.

Item. Le censif du Roy, situé dans la paroisse du dit Montlivault.

Item. Le censif du Sabart, scis en la paroisse du dit Montlivault.

Toutes lesquelles choses cy-dessus déclarées tant en domaines que censives et droits en dépendant sont mouvans et appartiennent à mon dit seigneur de Montlivault comme héritier en partie et fils aîné de deffunct messire Jean Le Maire, aussy chevalier, seigneur de Montlivault et maître ordinaire des comptes en la chambre des comptes de Paris, déclarant le dit seigneur de Montlivault le présent aveu sincère et véritable et si plus en tient plus en avoue tenir du Roy, notre sire, à cause de son comté de Blois, en fief, foy et hommage, aux mêmes droits et devoirs que dessus, offrant de donner plus ample déclaration et aveu si plus grande quantité de domaines et droits ès sa connaissance et pour présenter le présent aveu et dénombrement à messieurs de la Chambre des Comptes de Blois et en prendre note de réception mon dit seigneur avouant, en son absence, a fait et constitué procureur le porteur des présentes, luy en donnant tout pouvoir.

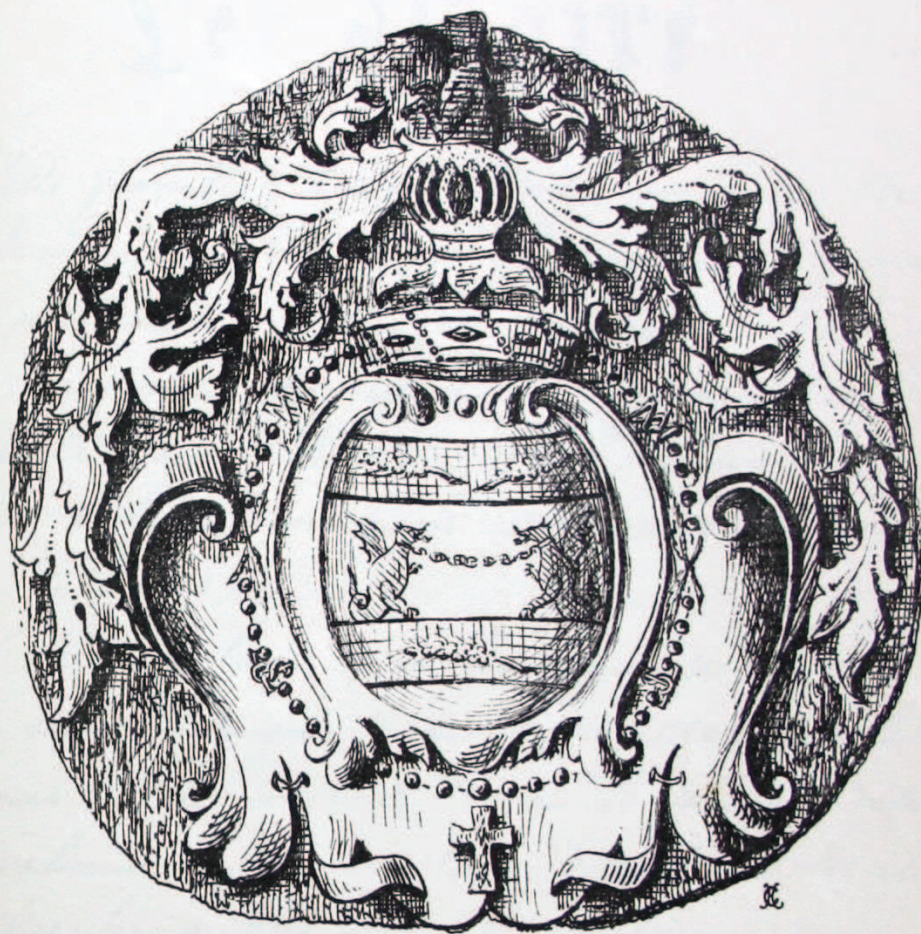
Fait et passé au château de Montlivault, l'an mil sept cent cinquante-deux, le neuvième jour d'aoust avant midy, en la présence du sieur Jacques Bossé, sergent royal, et de Silvain Dolin, sergent à la prévosté de Saint-Dyé : tesmoins. Et ont signé Le Maire de Montlivault, Bossé, Dolin, Thibault. »

Jean-François Lemaire épousa le 27 avril 1737 Marie Anne de Presles (1703-1788), dont il eut deux filles Angélique Marie Anne Lemaire de Montlivault (1739-1781) et Charlotte Lemaire de Montlivault (décédée en 1854). Jean-François Lemaire décéda au château de Montlivault le 7 avril 1763 et fut enseveli dans le chœur de l'église de Montlivault.

Angélique Marie Anne Lemaire de Montlivault se maria le 13 février 1760 avec Eléonore Cécile Guyon de Guercheville, qui devint comte de Montlivault (1730-1809).

Il est à noter dans cette généalogie que les Lemaire n'ont le titre officiel de « seigneur de Montlivault » qu'à partir de l'hommage féodal fait au comte de Blois en 1689. Auparavant, c'est le terme de *sieur* qui fut utilisé.

Les armes de la famille Lemaire sont : « *D'argent à 2 fasces de sable chargées de 3 épis de froment d'argent, et 2 serpents volants de sinople, accolés, langués de gueule, brochant le tout* ».



Blason de la Famille

Le Maire

trouvè dans l'église S^t Lubin (*Suèvres*)

La naissance du château de Montlivault

Conservons ici le récit de l'abbé Hardel : « *Le château actuel de Montlivault dans son style simple n'est pas cependant sans avoir un certain cachet et l'œil exercé y reconnaît aisément l'époque de Henri IV ; malheureusement une restauration faite en 1738 a détruit la galerie qui devait régner sur la façade principale entre deux avant-corps simulant les deux ailes du corps de logis.*

Les deux bastions, situés aux deux angles de la façade nord, avaient alors leur raison d'être et s'harmonisaient avec cette première construction.

L'intérieur répond à l'extérieur par sa simplicité, mais il laisse dans l'âme une impression vraie de la grandeur des idées de cette époque, où l'on ne faisait rien d'étroit ni de mesquin, mais où tout, au contraire, était grand et généreux.

Le nom de l'architecte est resté inconnu. Quant à la date de construction, nous pouvons la fixer approximativement de 1610 à 1620, à l'aide du document suivant.

C'est le témoignage de plusieurs vieillards rendu par devant notaire dans le presbytère de Montlivault en 1667.

« Le vingt-deuxième jour du mois de septembre mil six cent soixante et sept, après midy, est comparu en personne par devant nous notaire et tabellion royal, soussigné, Laurent Blin, jardinier natif du bourg et paroisse de Montlivault, âgé de soixante et huit ans ou environ, à présent à Boulogne, paroisse de Tour en Sologne, en qualité de jardinier du sieur abbé des religieux de Notre Dame de Boulogne, ordre de Grandmont, lequel m'a dit être venu exprès me déclarer ce qu'il sait des annexes faites par deffunts messieurs Le Maire de Montlivault, père et ayeux de Jehan Le Maire, escuyer et seigneur dudict Montlivault, dénommé en taite, y demeurant : savoir qu'iceluy seigneur de Montlivault luy a fait conaistre, estre en différent avec ses cohéritiers et qu'il était besoin de justifier les dictes annexes faictes par les dicts deffunts seigneurs de Montlivault à la maison seigneuriale du dict lieu.

Premièrement a dict bien scavoir que la salle de la dicte maison seigneuriale et partie de la galerie sont basties du temps de sa jeunesse par deffunct Monsieur Le Maire, seigneur de Montlivault, père du dict sieur Le Maire, à présent seigneur de Montlivault dans les héritages acquiest par ledict deffunct seigneur de Montlivault des Feuillauts ; et que c'est ce qui a esté le premier basti pour raister la maison seigneuriale ancienne de Montlivault.

Même scaît que le pouy qui est soubz l'ajout de la maison seigneuriale au bout du pressoir vers le vent d'aval dépendait du dict acquiest.

Qu'il a veu abbatre un appentil qui faisait partie de l'acquest fait par le dict Jacques Le Maire de deffunct Guillaume Charron, chevauteur des escuries du Roy, et qu'au lieu du dict appentil y faut fait un commencement de galerie qui n'est pas encore achevé, et voir même qu'il n'y a qu'un pilier de fait.

Il saict aussi que le père dudict deffunct sieur Charron s'appelait Jehan Charron, etc. »

Le présent acte est signé : « Gastineau. »

Il résulte donc de ce précieux témoignage que la première construction de ce domaine remonte à la jeunesse dudit Laurent Blin, par conséquent de 1610 à 1620.

Quant aux acquisitions auxquelles il fait allusion, les titres en existent encore dans les archives du château, avec le témoignage de plusieurs vieillards parents ou connaissances des vendeurs.

Voici leurs noms d'après l'acte notarié suivant :

« Aujourd'hui seize septembre mil six cent soixante et sept, avant midy, sont comparus en personne pardevant moy notaire et tabellion royal en la ville, de comté, bailliage et chastellenie de Bloys, soussigné, honneste personne Jehan Lelievre, vigneron âgé de soixante et dix-neuf ans, ou environ, Vincent Roy, marchand, âgé de soixante et dix-sept ans ou environ, Pierre Amyot, vigneron, âgé de soixante et douze ans ou environ, Léonard Drouet, aussy vigneron âgé de soixante et huit ans ou environ, Mathurin Drouet, aussy vigneron âgé de soixante et huit ans ou environ, Nicolle Bourgitteau femme du dict Le Roy, et Marie Faron, femme de Marin Bordier, marchand, âgée de cinquante trois ans ou environ, tous demeurant au bourg de Montlivault.

Lesquels sur ce qui leur a esté représenté par Jehan Le Maire, escuyer, seigneur de Montlivault, conseiller du Roy, président, trésorier de France en la généralité d'Alençon, demeurant ordinairement à Paris, Isle Nostre-Dame, sur le quay Bourbon, paroisse Saint Louis, qu'il luy est nécessaire de justifier que certains bastiments et héritages acquis par deffunct messieurs ses pères et ayeulx de plusieurs particuliers, sont compris dans la maison seigneuriale de Montlivault à luy appartenant de la succession du dict deffunct Monsieur son Père, et dans la crainte qu'il a que les dicts comparants, qui sont les plus anciens de la paroisse de Montlivault ne décèdent, il les a priés et requis de dire en conscience ce qu'ils sauront de ce dont

ils seront par nous interrogés sur les tiltres que le dict seigneur de Montlivault est prest de représenter et autrement.

A quoy ils ont promis de satisfaire, pour quoy je leur ay lecture faict de mot après mot.

Premièrement de la vente faicte à deffunct noble homme Messire René Le Maire, vivant conseiller du Roy, notre sire, prévost de Bloys, par Nicolas Feuillault, maistre mesureur de graines et farines au dict Bloys et Esther Bernard, sa femme, de deux chambres et maison non doublée, l'une servant de thoict à bestes, l'autre servant de grange et de cellier se tenant l'une à l'autre, couvertes de thuilles prises au bout du vent d'amont et faisant partie de la maison et logis de la closerie du sieur vendeur, assiz au bourg et paroisse du dict Montlivault, passé pardevant Pierre Becquereau, notaire royal au dict Bloys, en datte du dernier febvrier mil cinq cents quatre-vingt-deux (1582).

Plus de la vente faicte audict deffunct sieur Le Maire par les dicts Feuillault et sa femme de deux corps de maison se tenans l'un à l'autre, qui se consistent, le premier en deux chambres basses à cheminées, garde-robbes, grenier dessus, cellier dessoubz l'une des deux chambres, cours devant close de murailles avec le portail et un puy estant en la dite court. L'autre en une chambre basse à cheminée, un aultre chambre sans cheminée, grenier dessus avec deux caves estant en l'une des dictes chambres ; jardin derrière, clos de murailles avec le portail estant dessus la rue.

Le tout contenant un quartier et demy d'héritage.

Passé devant le dict Becquereau, notaire, le vingt-huict septembre mil cinq cent quatre vingt deux (1582).

Et le dict Pierre Amyot dict bien scavoit que les dicts bastiments et appartenances, vendues par le dict Feuillault et sa femme, sont dans l'estendue de la basse court de la dicte maison seigneuriale de Montlivault, joignant à l'ancien logis, et que depuis ce temps-là et même encore à présent cet endroit s'appelle les Feuillault.

... De la vente faicte par le sieur Guillaume Charron, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roy, tenant la poste pour sa majesté à Montlivault, à noble homme Jacques Le Maire, sieur de Villeromard et de Montlivault, conseiller du Roy, secrétaire de ses finances, demeurant à Paris, d'un corps de logis, couvert de thuilles, assiz au bourg du dict Montlivault ainsy qu'il se poursuit et comporte deux chambres basses, une estable à costé, deux chambres haultes, une garde robbe, grenier dessus, court devant, dans laquelle y a un puy et un petit appentil. Le tout menassant ruïne, petit jardin derrière, à costé de la dicte court et jardin, clos de murailles joignant le dict logis et appartenances ; passé pardevant Heely Chicoyneau, notaire royal au dict Bloys, en datte du trois avril mil six cens un (1601).

Les dicts Leliepvre, Le Roy, Amyot et Mathurin Drouet ont dit bien scavoit que les dicts corps de logis et appartenances vendues par le dict deffunct sieur Charron sont présentement dans la court de devant la dicte maison seigneuriale de Montlivault joignant vers sollaire au grand chemin Remy par lequel on va de Blois à Orléans.

Et encore le dict Amyot bien se remémore que le puy qui est à présent dans la dicte court est celui qui appartenait audict deffunct sieur Charron, et qu'un bout du Grand Logis de la dicte maison seigneuriale de Montlivault est basti sur les dépendances du dict acquest faict d'iceluy sieur Charron et mesme que la muraille qui fait closture de la dicte court vers le vent d'amont est celle qui estait des deppendances de lacquest faict du dict deffunct sieur Charron.

Et de l'eschange faict entre le dict deffunct Seigneur Jacques Le Maire, d'une part, et vénérable et discrète personne Frère Louis Barbes, prestre, religieux profès et secrétaire de l'abbaye de Notre Dame de Bourgmoyen de Bloys, par lequel ledict sieur Barbes a baillé en eschange au dict sieur Le Maire une pièce de terre assise au dict lieu de Montlivault appelée la pièce de Bourgmoyen, close deux deux bouts et d'un costé de murailles ruynées contenant demy arpent ou environ.

Ont tous les dessus dicts, excepté la dicte Marie Faron, dit bien scavoit que la dicte pièce de terre est comprise dans le bois et aultres appartenances de la dicte maison seigneuriale de Montlivault vers le vent de sollaire.

Que la maison qui appartenait à Gentien Faron depuis acquise par le dict deffunct sieur Le maire estait joignant la dicte pièce de Bourmoïen vers le vent de galerne et qu'elle avait une muraille faicte par le dict deffunct sieur Le Maire, après le dict eschange faict avec le frère Barbes, qui séparait la closture du dict Le Maire et du dict Faron. Laquelle closture la dicte Marie Faron dit avoir veue avant que feu son père vendit sa maison aussi bien que les dessus dicts assistants.

Disent ainsy les dicts Leliepvre, Le Roy, sa femme, Léonard et Mathurin Drouet, avoir veu la grange du dict deffunct sieur Charron, estre au-delà du dict grand chemin Remy vers sollaire, vis-à-vis de la dicte maison seigneuriale de Montlivault et bien scavoit que le père du dict sieur Guillaume Charron s'appelait Jehan.

Et de plus disent tous les dicts assistants aussi bien scavoir que tous les dicts acquest cy-dessus font le circuit avec l'ancien et nouveau logis de la dite maison seigneuriale de Montlivault et que le tout est à présent clos de murailles.

Lesquelles lectures j'ay faicte aux dessus dicts sur les grosses et coppies représentées par le dict seigneur de Montlivault et à luy rendues, que les dessus dicts ont dit bien scavoir et entendre, jurans et affirmans tous les dicts comparus en leur conscience pardevant le dict notaire et témoins soubzcripts tous leurs direz et déclarations cy dessus véritables.

Et pour en faire la signification à qui besoin sera, et plus ample affirmation sy besoin est pardevant tous juges et en tous lieux qu'il appartiendra.

Ilz ont faict et constitué leur procureur général spécial irrévocable le porteur des présentes auquel ilz en donnent pouvoir, dont ledict seigneur de Montlivault cy-présent a requis acte à luy octroyé pour luy servir à valloir en temps et lieu ce que de raison.

Faict et passé au dict Montlivault, maison presbytérale du dict lieu, en laquelle demeure vénérable et discrète personne Messire Denis Rossard, prestre, curé du dict Montlivault, luy présent et encore ès présence de vénérable et discrète personne messire Guillaume Leliepvre, prêtre, chappelain, habitué au dict Montlivault y demeurant. Témoins à ce requis et appelez par le dict notaire, les dicts jour et an que dessus.

Lesdicts Leliepvre, Amyot, Léonard et Mathurin Drouet et Nicolle Bourgetteau et Mathurin Drouete, assistants, ont déclaré ne scavoir signer de ce enquis par le dict notaire suivant l'ordonnance, ainsy signé en la minute des présentes : Vincent Roy, Le Maire de Montlivault, et D. Rossard, G. Leliepvre et Gastineau, notaire.

Signé Gastineau.

Dans la description sommaire du château de Montlivault, nous avons indiqué l'existence d'une galerie sur la façade principale, à cause du témoignage de Laurent Blin. Une autre preuve à l'appui de cette assertion nous est fournie par un registre de comptes ayant appartenu à l'aïeul de Monsieur Eléonor-Cécile Guyon de Montlivault et rédigé par sa grand-mère, Madame Le Maire, damoiselle Nau.

C'est un compte détaillé des dépenses faites par messire Jean Le Maire, maître des comptes, pour la restauration de la maison seigneuriale de Montlivault, et de la construction du bâtiment neuf appelé aujourd'hui « le petit château ». Dans ce compte il est fait mention de la galerie

« ... Maître Brabant est venu travailler pour commencer la démolition de la galerie le 20 octobre 1738. »

D'après ce mémoire, il est facile de se rendre compte exactement de l'époque à laquelle remonte la construction moderne ; car nous y lisons ceci :

« Etat en hommes de journée que l'on a pris pour le bâtiment commencé le 12 juillet 1739.

Payé le 22 août 1739, pour des maçons, qui ont travaillé pendant une semaine à fouiller les terres de la cuisine nouvelle, la somme de vingt-six livres. »

A cette même époque remonte aussi la construction du portail et des grilles du château C'est monsieur Renard, architecte à Blois, qui dressa les plans et dirigea les travaux, qui s'élevèrent à la somme de dix-neuf mille deux cent quarante huit livres, soixante solz.

Devant la façade qui regarde la Loire, se déroule une magnifique pelouse encadrée de beaux massifs d'arbres, dont le dessin et l'exécution sont attribués à Monsieur le Général James Guyon de Montlivault.

De ce côté la propriété est interrompue par la rue basse au-dessus de laquelle les seigneurs de Montlivault ont jeté une passerelle pour communiquer avec le jardin bas au milieu duquel se trouve un très beau vivier dont il est parlé au compte déjà cité de 1738-1741.

Quant à la voûte (passerelle), qui a soulevé les vaines discussions d'une municipalité passionnée en 1878, elle existait longtemps même avant la restauration du château ; car dans une déclaration que fait en 1720 Jean François Le Maire, chevalier, seigneur de Montlivault, Maslives, Saint-Dyé et autres lieux, pour un acte de foi et hommage, il donne les limites du censif du Roy :

« Dans lequel censif se trouve : 1° le jardin du château seigneurial du dict Montlivault depuis le parterre du costé de solaire jusqu'à la Voûte qui passe au-dessus de la Rue Basse de Montlivault, du côté de galerne ».



La façade côté parc qui devait comporter au rez-de-chaussée une galerie jamais achevée.



La façade côté Grande Rue

Les fortifications du château

Les Lemaire firent fortifier leur muraille avec des petits retranchements rectangulaires percés de meurtrières à mousquet. Il en existe une sur le mur ouest, une sur le mur est et une derrière les communs du château.



La rue de la Justice

Jacques Lemaire, écuyer, sieur de Villeromard et de Montlivault, conseiller du roi, secrétaire de ses finances, acquit le 6 juin 1601 la prévôté de Montlivault, et donc les droits d'y exercer la haute, moyenne et basse justice. Le seigneur, pour assurer ces fonctions de juge sur la paroisse de Montlivault fit construire, sans doute en même temps que le château, dans l'angle sud-est de celui-ci une maison de justice qui donna son nom à la rue de la Justice. C'est l'acquisition de la Prévôté en 1601, qui est à l'origine de ce toponyme.

Cette maison de justice comporte une porte d'accès par la rue et une porte d'accès par le château pour le seigneur ou son représentant. Cette maison pourrait s'appeler « la prévôté ».



La Voûte, le lavoir et le vivier du château

Le vivier, ses bâtiments annexes, dont un lavoir, ainsi que le pont d'accès appelé la Voûte sont des aménagements du XVII^e siècle, ainsi que nous le montre le style des constructions. Il faut sans doute les attribuer à la famille Lemaire, seigneur de Montlivault.





La Garenne

C'est une grande parcelle rectangulaire se trouvant au nord du parc du château. La garenne était un privilège seigneurial, celui de pouvoir élever en liberté des lapins pour la chasse, des lapins de garenne. Les lapins étaient pris généralement au collet ou à l'aide de furets. Ils pouvaient également être abattus à l'arc ou à l'arbalète.

Le four banal

L'abbé Hardel nous rapporte que « le four banal de Montlivault au XVI^e siècle était dans le domaine du droit royal.

Il en fut aliéné par échange fait le 22 novembre 1540 entre M. de Lyon, seigneur de Saint-Dyé, et M. de Violle, maître des Comptes, stipulant pour le Roi.

Le dit four a d'abord été hypothéqué pour 60 livres de rentes dont l'acquest a été fait par Jacques Le Maire le 16 juin 1598. »

Les trois quarts du dit four ont été achetés le 19 septembre 1629 et l'autre quart par Charlotte de Nicolas, veuve de Jacques Le Maire, le 15 novembre 1644... »

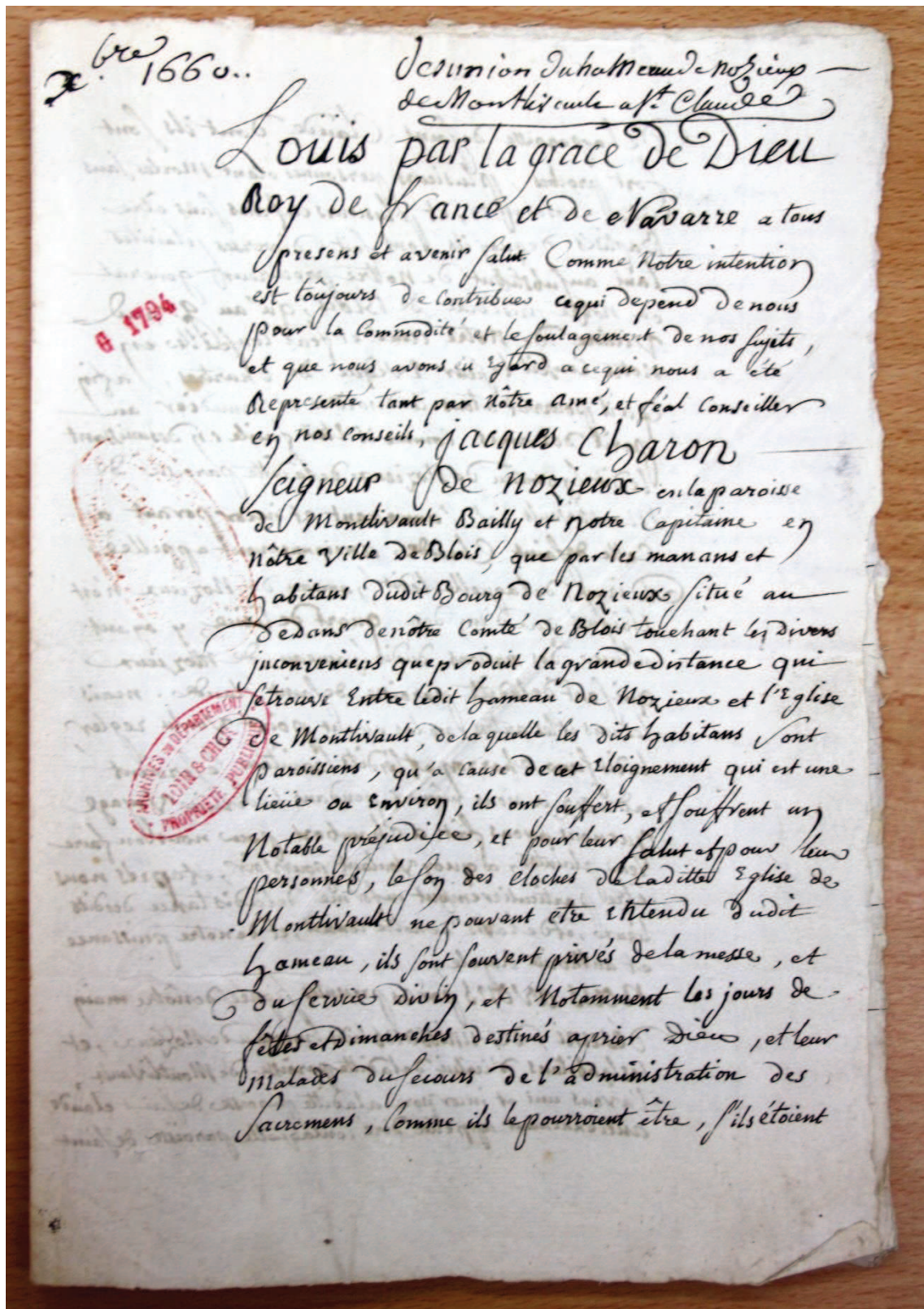
« Le 26 juin 1598, messire Jacques Le Maire achète de René Doulleron et de sa femme, une rente foncière de 20 escus solz dûs au sieur Doulleron sur le four banal de Montlivault et terres dépendantes.

Devenu propriétaire de la banalité du four, messire Jacques Le Maire la légua à ses héritiers, c'est ainsi que messire Eléonor Guyon de Montlivault en devint lui-même propriétaire ».

Le four banal est ainsi décrit : une maison couverte en thuille où est le four, avec de nombreuses terres sur Chambord et des étangs en Sologne et une rente foncière.

Nozieux rattaché à Saint-Claude-de-Diray

Nous n'avons pas traité de Nozieux ou très peu dans cette présente étude. Le hameau appartient à la commune de Saint-Claude-de-Diray, mais il dépendait de la paroisse de Montlivault jusqu'en décembre 1660, date à laquelle ses habitants, profitant de la présence du roi Louis XIV à Chambord et de la situation privilégiée de Jacques Charron, leur seigneur, demandèrent et obtinrent le rattachement de leur hameau à la paroisse de Saint-Claude-de-Diray plus proche. L'acte de rattachement du roi Louis XIV a été entièrement transcrit par Jean Belzeaux dans son livre Montlivault, mon village, page 12 à partir d'une copie conservée aux Archives départementales (copie de 1741 : G 1794).



Le petit château : 1739

La famille Guyon de Montlivault fit construire, en 1739, une aile accolée à l'est du château, aile surnommée le petit château. Les travaux furent dirigés par M. Renard, architecte à Blois. La même année furent réalisés le portail et les grilles.

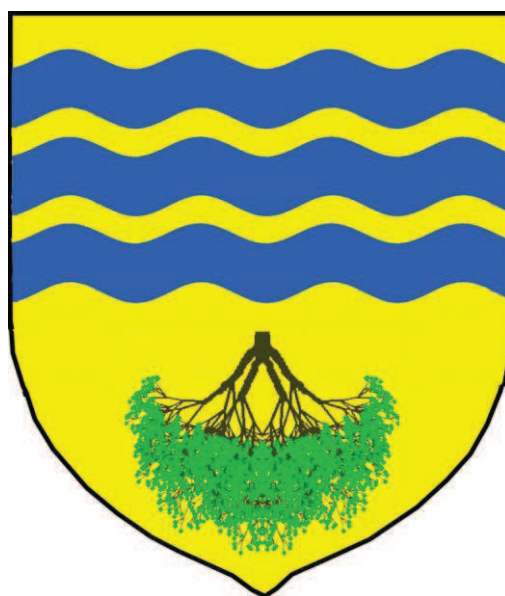


Les Guyon de Montlivault

Eléonore Cécile Guyon, seigneur de Dizier (1730-1809), lieutenant de vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1760, Marie Anne Lemaire de Montlivault, eut trois fils et une fille :

- Jacques Marie Cécile Guyon, cheveu-léger de la garde du roi, chevalier, seigneur de Montlivault (1761-1837, 1785), qui épousa Catherine Rosalie Rengerard de la Charmoise.
- Eléonore Jacques Guyon de Montlivault (1765-1846).
- Casimir Victor Guyon de Montlivault, chevalier (1770-1845), chevalier de Malte, de Saint-Louis, de Légion d'Honneur, préfet, qui épousa en 1812, Elisabeth Guyon de Montlivault.
- Marie Charlotte Guyon de Montlivault.

Les armes de la famille sont : « D'or à 3 fasces ondées d'azur accompagné en pointe d'une branche d'arbre de sinople posée en fasce ».



Les censifs

Les censifs qui sont des terres soumises à l'impôt du cens, droit seigneurial, sont des repères géographiques pendant toute la seconde moitié du Moyen Age et pendant toute l'Epoque Moderne. Une terre est très souvent nommée *dans le censif de ...*

L'abbé Hardel nous rapporte que : « *Le territoire de Montlivault était partagé en plusieurs censifs : Les censifs du Roy, de Vallençay, de la Gobinière, de Saint-Sauveur, de Bourgmoyn, de l'aumônerie (de Blois), de Sabart et de la Voue (veuve).* »

Le censif du Roy fut acquis par Jacques Le Maire le 25 août 1594 et la quittance est datée du 13 août 1601. Jacques Le Maire acheta celui de la Gobinière de Louis Hidouyn le 25 novembre 1595. Celui de Sabart fut acheté par le dit seigneur de Montlivault de Michel Maulny, curé de Montlivault le 23 août 1600. »

A cette liste nous devons ajouter le Censif de la seigneurie de la Grand Cour de Diray, situé du côté de Chassé, Mortay, Nozieux, sur les limites de la paroisse de Saint-Claude-de-Diray.

Sabart est un nom d'homme d'origine germanique construit avec *sab*, dont l'origine est incertaine et *hard*, dur, fort.

La grange aux dîmes

L'abbé Hardel nous rapporte que « *la Grange Dîmeresse existant encore à Montlivault sous le nom de « Grange des Dîmes » et que « cette grange fait encore aujourd'hui partie du presbytère » (en 1882).* »

Toponymes disparus : XVI^e-XVIII^e siècles

Nous avons vu que certains toponymes ne figurent pas sur le cadastre napoléonien mais sont mentionnés dans les sources écrites anciennes de l'Epoque Moderne. Certains sont facilement localisables, d'autres le sont approximativement et certains n'ont pas pu être situés. C'est le cas par exemple de **Cassemotte**, de **l'Eschallerie**, ou **l'Eschallier**, du **Désert**, de la **Tranche**, le **Noyer Brûlé**, **Montmasson**, situés non loin de Nozieux peut-être aujourd'hui sur la commune de Saint-Claude-de-Diray et autrefois localisés sur la paroisse de Montlivault. C'est aussi le cas de la **Pièce aux Prestres**.

L'écriture des notaires étant souvent illisible à la fin du XVI^e siècle et dans la première moitié du XVII^e siècle, la forme orthographique de certains toponymes non connus est parfois incertaine. C'est le cas par exemple des **Perdrielles**, qui peut être lu **Predrielles**.

La difficulté est d'autant plus grande que les notaires et tabellions écrivaient les toponymes à partir de la phonétique des déclarants. Ainsi l'orthographe était approximative, mais la transcription phonétique pouvait l'être aussi.

La rue du Chesne et la rue Percée

En 1782, nous trouvons la mention des *fours bannaux du dit Montlivault assis au bourg du dit lieu, au bout de la Rue du Chesne*. La rue du Chesne est sans doute un ancien nom de la rue du Four (actuelle rue de la Justice), ou moins probablement de la rue des Saffrants, ou celle de la Fontaine (actuelle rue de la Voûte).

Jean Belzeaux a trouvé une mention de la rue Percée, en 1793, qu'il pense être une venelle traversant les maisons et les jardins entre la rue de l'Eglise et la rue des Saffrants. Nous pensons qu'il s'agit plutôt de celle traversant entre la Grande Rue et la rue de l'Eglise, car le cadastre napoléonien nous montre que la première s'arrêtait sur une propriété privée.

Légende

- limite de commune
- routes et chemins
- habitat
- bois et forêts
- rivières et ruisseaux
- étangs

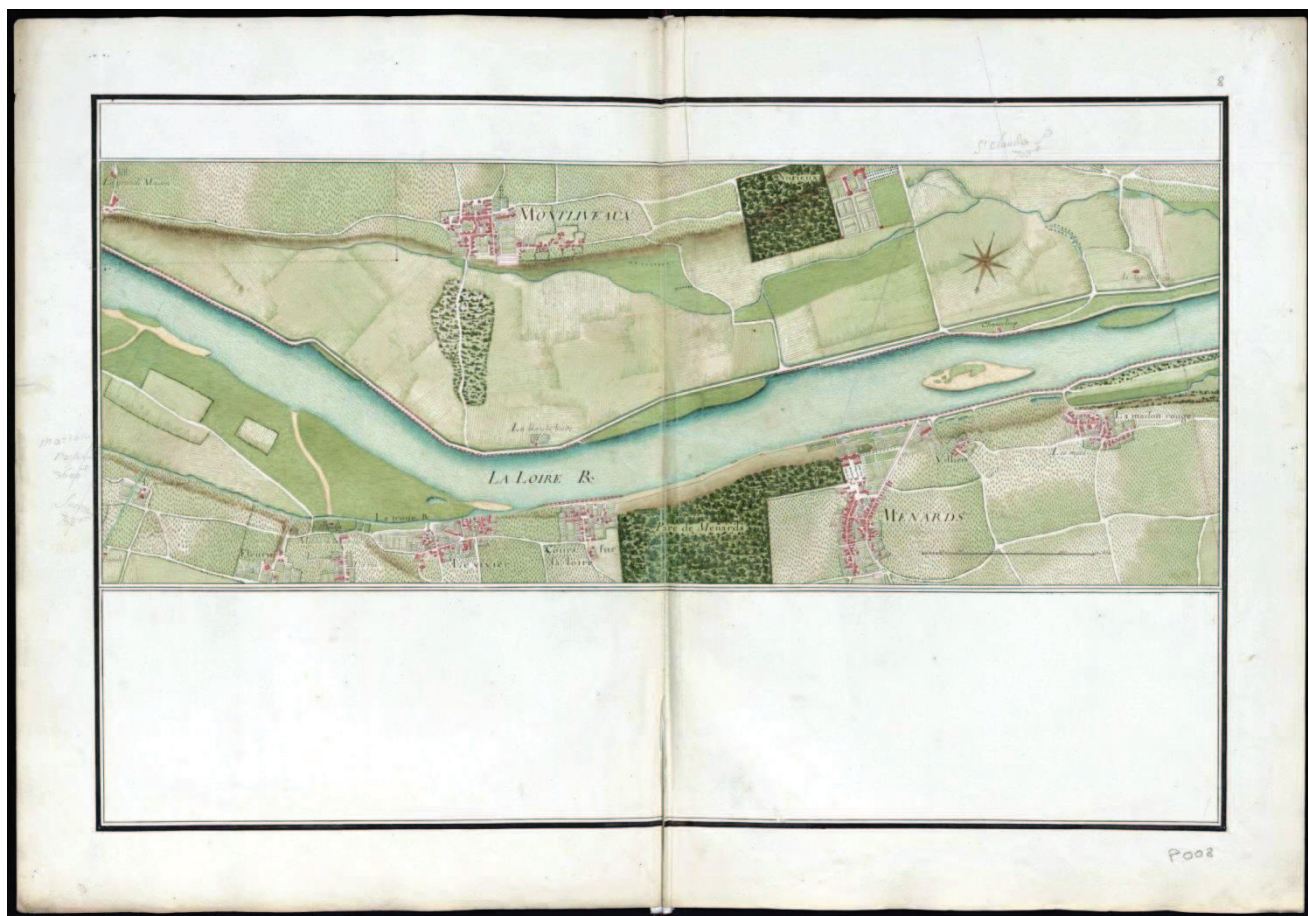


L'Atlas de Trudaine : 1745-1780

Les atlas des routes de France dits atlas de Trudaine constituent une collection unique et homogène de 62 volumes totalisant plus de 3 000 planches manuscrites soigneusement aquarellées. Conçus au Service des cartes et plans des Archives nationales à Paris, ils sont cotés : CP/CP/F/14/8443 à 8507. Réalisés entre 1745 et 1780 sur ordre de Charles Daniel Trudaine, administrateur des Ponts et Chaussées, ils comportent les routes faites ou à faire (et leurs abords immédiats) dans les vingt-deux généralités des pays d'élections régies par des intendants.

Les deux planches concernant Montlivault sont le plan de la portion de route à partir de l'Ecuelle, longeant la Loire et passant au nord de Montlivault, et Nozieux, sur la rive face au château de Menars, jusqu'à hauteur des Mées et de la Maison Rouge (Archives Nationales : CP/F/14/8493, notice ZZ002548, N° support 08), et le plan de la portion de route longeant la Loire au départ de Muides-sur-Loire et passant par Saint-Dyé-sur-Loire (Archives Nationales : CP/F/14/8493, notice ZZ002547, N° support 07). Ils ont pour dimension originale 87 x 58 cm.

Ils nous donnent un aspect de l'ancien terroir de Montlivault au milieu du XVIII^e siècle.



Archives Nationales : CP/F/14/8493, notice ZZ002548, N° support 08

On peut y constater que tout le plateau aux abords du coteau de la Loire est principalement occupé par la vigne, que dans le val existaient principalement des terres labourables avec des prés autour du Mortay. Un bois existait à l'emplacement du Val. La levée de la Loire suivait le bord du fleuve et c'est dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, à la suite des travaux de Trudaine, que cette levée fut rendue rectiligne à travers le Val. Nous remarquons sur cette levée le décrochement qui existe toujours à l'emplacement des ruines découvertes par Monsieur Ombredane sur les bords de la Loire.

On y voit également la métairie de la Borde Blanche et la configuration du bourg de Montlivault.

Ces plans comportent bien sûr quelques approximations, mais ils sont un précieux aperçu de la paroisse de Montlivault et de son terroir avant la Révolution française.



Détail du bourg



Archives Nationales : CP/F/14/8493, notice ZZ002547, N° support 07



Comparaison avec la carte de Cassini

Assemblage

L'ancien terroir

Les sols

Peu de toponymes géologiques

Les sols sableux limoneux du val de Loire n'ont laissé que le toponyme du **Val Sablé** qui n'apparaît que dans le cadastre napoléonien. Le caractère uniforme de ces sols n'a pas vraiment créé de toponymes de distinction.

Il est curieux de constater que les carrières de pierre calcaire du coteau séparant le plateau du lit majeur de la Loire n'ont pas laissé n'ont plus de non de lieu les rappelant, sauf peut-être **les Perrières**.

Apparaissant sous la forme des *Griefves* dans les sources écrites de l'Epoque Moderne, provenant du terme prélatin *grava*, gravier, le toponyme des **Grèves**, situé au-dessus du coteau à la limite est de la commune, désigne habituellement des terres sableuses ou graveleuses. Ce terme est la seule référence à la nature des sols sableux du plateau de la commune. Les sources écrites mentionnent une autre *Griefve* aux Guillevaux.

Le seul toponyme rappelant la présence d'argile est celui de la **Bourbonne**, un terrain bourbeux par temps humide, dans le sud-est de la commune.



Sol sableux du plateau

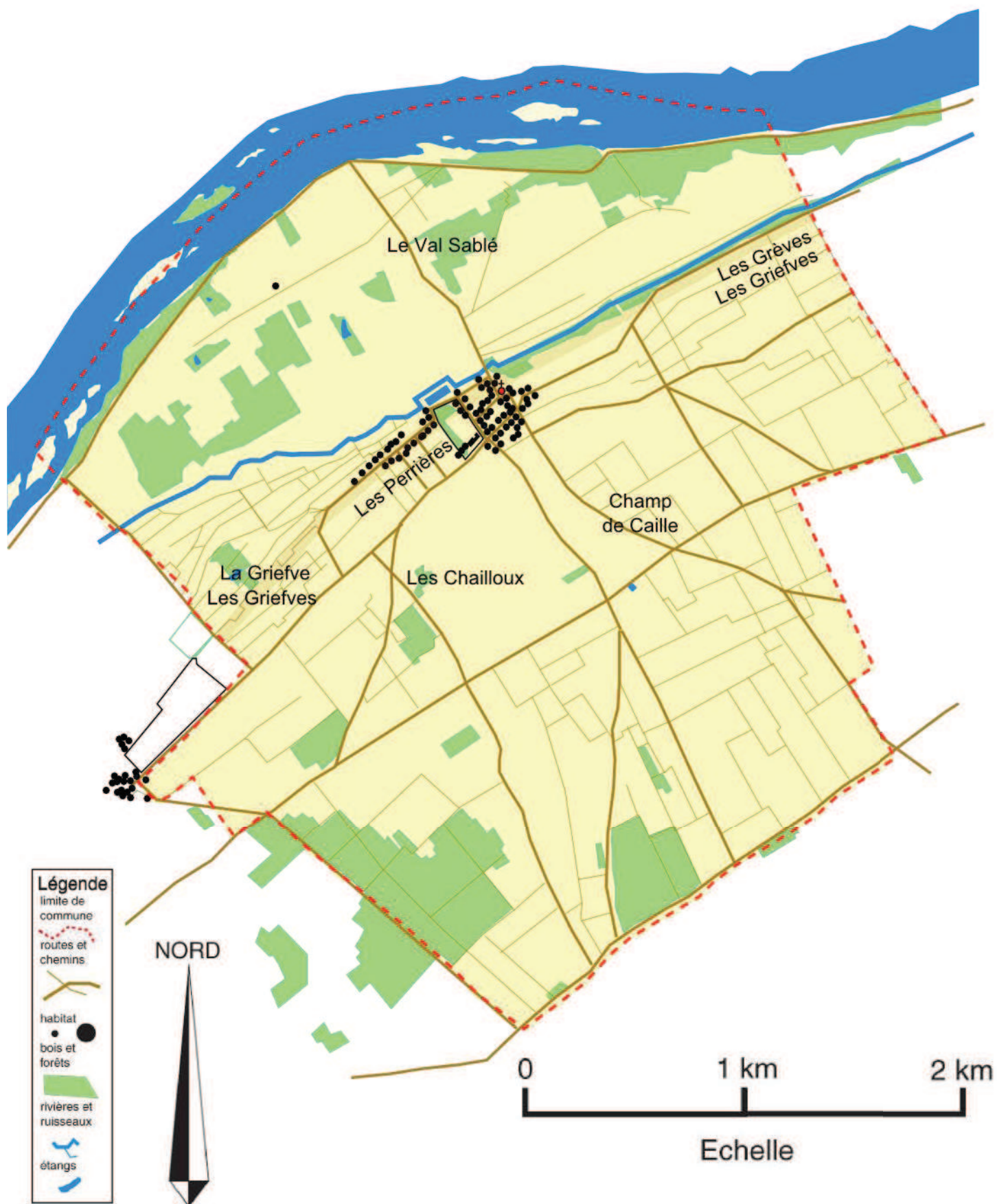
Les toponymes de cailloux et de pierres

Des références à la roche, essentiellement des références à la présence de pierres ou de cailloux dans le sable sont présentes sur le plateau aux **Chailloux**, au **Champ de Caille** qu'il faut sans doute interpréter comme **Chantecaille**. Ces cailloux ou ces pierres sont situés sur le plateau argilo-sableux et ne désignent que de petits cailloux ou la présence sous la charrue d'affleurement de la roche calcaire. Ces toponymes peuvent également désigner des pierres apportées par l'homme pour l'établissement de sépultures à la période protohistorique.

Les Perrières peuvent également désigner la présence de ruines gallo-romaines, mais cela reste beaucoup moins sûr que la référence à la roche du coteau.

Les cailloux et les pierres mentionnés dans ces champs ont disparu. Ils ont été réemployés pour les constructions en pierres à partir de la fin du Moyen Age, mais surtout pendant l'Epoque Moderne. Le ramassage des pierres de champ permettait de faire l'économie de l'extraction des pierres d'une carrière, ce qui se faisait systématiquement.

Les sols



Le relief

Les hauts

Les dispositions topographiques nous ont apporté beaucoup de toponymes.

La **Barre** à Nozieux a une origine gauloise et désigne la hauteur en butée, isolée par un petit vallon. C'est sans doute le toponyme le plus ancien.

Montlivault doit être daté de l'époque gallo-romaine. Le terme *mont* indique bien une hauteur et semble avoir été rajouté à l'ancien nom gaulois du bourg *Livo*.

Le **Monceau** est sans doute également gallo-romain. Il désigne un petit mont, un monticule. Cette parcelle située entre le coteau et le chemin qui mène à l'Ecuelle peut être identifiée ainsi, mais il peut également s'agir d'un monticule laissé par la présence ancienne d'une *villa* gallo-romaine, ou un monticule sur le coteau laissé par la pile terminale d'un pont romain en bois car le toponyme de la Rue du Monceau ou Rue du Monssiau, se situe de part et d'autre du coteau.

Auprès de la Rue du Monceau, on trouve le **Grand Haut** qui indique sa situation au-dessus du coteau du lit majeur de la Loire. Ce Grand Haut peut être en rapport avec un pont romain et pourrait être lié au Ponceau, tout comme le Monceau.

Le coteau, que l'on trouve comme nom commun de repère géographique sous la forme *coustau*, ou *costau*, dans les sources écrites de l'Epoque Moderne, est identifié par Le **Coteau Billard** qui peut faire référence à la présence de bois et à leur coupe, où à la présence de billots, c'est-à-dire de troncs plantés dans le val pour soutenir un pont en bois romain.

Les hauteurs du plateau sont identifiées à la **Fosse Monchevreau**, à la naissance des Vallées, qui indique la présence de chèvres autrefois sur ce mont, ces hauteurs.

La partie haute du plateau dans le coin sud-ouest de la commune est identifiée par la **Fosse de Grand Mont** à 89 mètres d'altitude alors que la partie principale du plateau se trouve à une altitude d'environ 85 mètres.



Des constructions humaines

Certaines constructions humaines ont laissé des toponymes.

La **Motte** désigne probablement un *tumulus* gaulois lié au site de la Barre.

Le **Tertre Berrin**, écrit Brehan ou Brean, dans les sources écrites anciennes, indique un chemin aménagé dans le coteau avec à ses pieds un marais. Berrin, qui fait référence à la présence de cresson, était probablement le nom de ce marais sur lequel a été construit le tertre.

Le **Monceau** de la Rue du Monceau peut également être une construction humaine comme nous avons déjà pu l'évoquer.

La **Butte** dans le val, qui est un mot d'origine germanique a peut-être une origine humaine, mais il peut s'agir d'un monticule de sable accumulé par les crues de la Loire.

Les bas

Les points bas sont identifiés avec les **Vallées**, avec le **Val Sablé**, surnommé **le Val**, aujourd'hui hameau situé sous Montlivault, mais aussi avec le **Bas du Pont** qui ne demande pas d'explications supplémentaires, avec **Sous le Four**, qui indique où se trouvait autrefois le four à ban.



Bas du Pont et Sous le Four

La **Basse Rue** ou la **Rue Basse** indique un groupe de parcelles long et étroit situé à la naissance de la pente du coteau. C'est devenu un nom de rue : la Rue Basse.

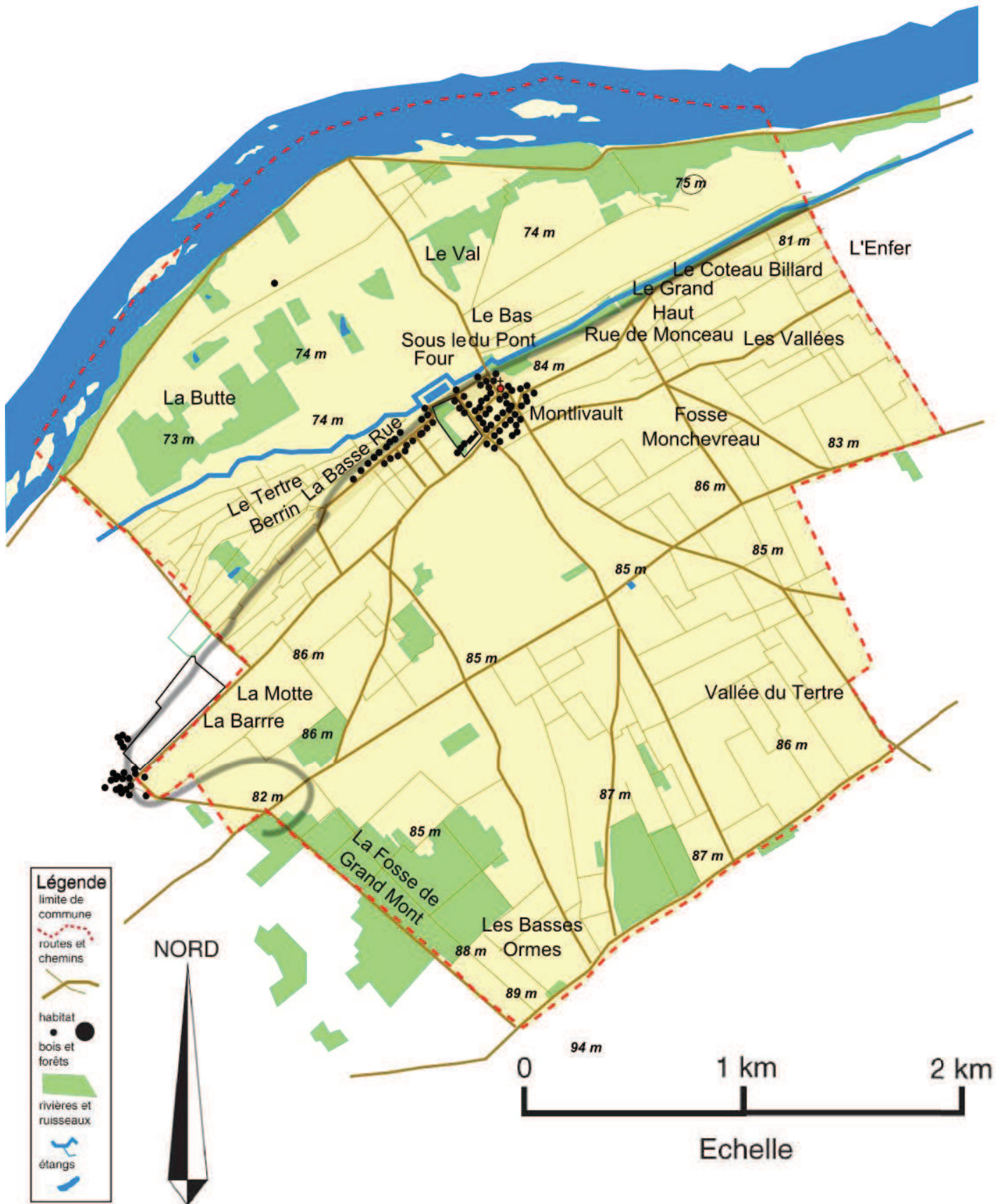


Dans le bourg, la **rue de Chemonton** indique un chemin montant. Ce toponyme n'apparaît pas dans les sources écrites anciennes de l'Epoque Moderne, mais le Chemonton semble plutôt ancien car la rue actuelle ne monte pas. Ce chemin devait se prolonger autrefois jusqu'au coteau, c'est-à-dire jusqu'à la rue du Val, et devait donc ainsi monter du coteau. C'est sans doute dans le courant du Moyen Age que cette rue a été coupée par les habitations entre la place de l'église et la Grande Rue. Chemonton devait être l'ancien nom de la rue du Val.

C'est la différence d'altitude entre le site du château de l'Orme à 96 mètres d'altitude qui identifia les **Basses Ormes**, à 86 mètres.

Une zone basse dans une petite vallée, menant à l'Ecuelle, près des **Vallées**, sur la commune de Saint-Dyé, porte le long de **l'Enfer** qui indique, soit une mauvaise terre, soit plus probablement une zone basse. Les toponymes l'Enfer sont souvent associés au Paradis situé en hauteur.

Le relief



L'eau

Le fleuve et le ruisseau

La **Loire** est sans doute le toponyme le plus ancien de la commune. La **Noue**, rivière qui traverse la commune d'est en ouest et dont le cours a été dévié, est un mot d'origine gauloise, *nauda*, qui identifie une zone humide.

Les sources et fontaines

Des sources, appelées autrefois *fontaine* alimentent le petit ruisseau de la Noue. Une fontaine est mentionnée au Bas du Pont au pied du bourg de Montlivault.

La **Fontaine Brouat**, qui porte dans les textes le nom de fontaine Brouart ou de fontaine du bout, dont le nom a une origine gauloise, n'est pas la seule source.

Ainsi une source alimente le lavoir du château et le **Vivier** qui est un étang artificiel de réserve de poissons à l'usage du seigneur du lieu. Cet ajout d'eau dans la Noue peut être identifié par le **Reguin**, mais ce nom peut évoquer également l'herbe qui repousse avec une première fauche.

La **fontaine des Malletz** est mentionnée notamment en 1644 non loin du *grand chemin remy*, chemin d'Orléans à Blois (AD41 : G 1798) sans doute au pied du coteau là où le chemin suit le coteau. Cette fontaine est dite *fontaine des Mollets*, autrement dit *Folye Arnoux* vers 1730 (AD41 : G 1793).

Les zones humides et les marais

Des marais étaient présents au **Braye**, toponyme provenant du mot gaulois, *bracu*, désignant des marais. D'autres marais, nommés *maroys*, sont mentionnés dans les sources écrites anciennes de l'Epoque Moderne à la Basse Rue et au Tertre Berrin.

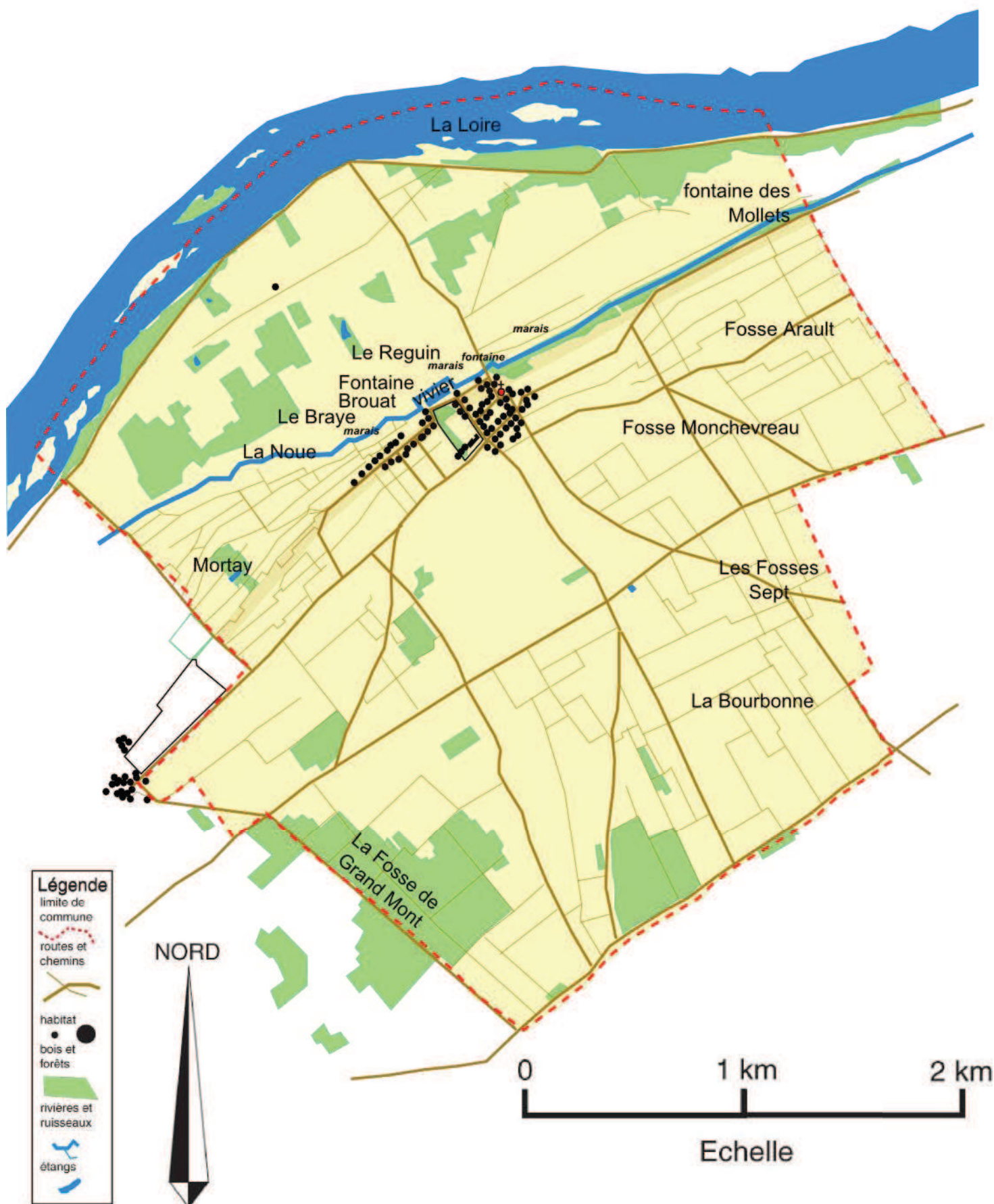
Les zones humides sont identifiables également à la **Bourbonne**, nom d'origine gauloise, qui identifie un terrain bourbeux.

Les mares

Mortay, ou Morté, identifie un marais et une fosse aux eaux mortes, stagnantes. Le Mortay apparaît dans de très nombreuses sources écrites anciennes de l'Epoque Moderne.

D'autres fosses, ou mares, sont identifiables à la **Fosse de Grand Mont** et aux **Fosses Sept** (qui indiquent probablement sept petites fosses, sans doute liées à des dolines, des dépressions dans le plateau calcaire, et qui sont situées auprès de la Bourbonne), à la **Fosse Monchevreau**, et à la **Fosse Arault**. Ces mares sont aujourd'hui comblées.

L'eau



La flore

Les bois

Des coupes de bois, des troncs ou des billes sont évoqués aux **Billots** et au **Coteau Billard**, deux mots d'origine gauloise (voir la période gauloise et la période gallo-romaine).

Les bois du sud-ouest sont baptisés les **Tailles**. Ce nom indique des bois en coupe réglée. Ce nom rappelle les grands défrichements des XI^e et XII^e siècles.

Le bois du **Four à Ban**, au sud de la commune, fut un bois réservé à l'alimentation du four seigneurial. C'est un toponyme datant du début de la seconde moitié du Moyen Age.

Un bois, dans le Val porte le nom de **l'Épinay**. Il s'agit d'une évocation des épines des ronces ou d'aubépines. Ce toponyme peut avoir une origine gallo-romaine. Epinay provient du latin *spina*, l'épine. Le suffixe *-ay*, qui en accuse le caractère, est généralement d'origine latine, *-acum*.

Les essences d'arbres

Sur le plateau, nous trouvons des noyers qui étaient liés à la culture de la vigne. Ces noyers étaient exploités par des vignerons qui utilisaient leur pressoir, dont la vis était faite en bois de noyer, pour extraire l'huile de noix. Les noyers étaient ainsi des arbres isolés, ou par deux ou trois, au milieu des plants de vignes. Cet aspect de l'ancien terroir est évoqué par le **Noyer Goujon**, le **Noyer Genteneau**. L'arbre est associé dans les deux cas à un patronyme.

Le **Noyer Besse** est associé à un nom de terroir plus ancien, *besse*, terme gaulois, qui évoque la présence de Bouleaux présent dans le grand toponyme de la forêt de Boulogne.

Nozieux, qui évoque aussi probablement des noyers, est un toponyme plus ancien sans doute d'origine gallo-romaine.

Trois noyers en mentionnés au-dessous de l'église de Montlivault, un autre dans le cimetière, en 1598 (AD41 : G 1796). Ils sont loués à un vigneron contre un loyer de quatre pintes d'huile de noix.

Dans un acte du 3 février 1655, nous trouvons la mention d'une terre *au costau dans laquelle est planté quelques noyers assize au bout de la Basse Rue* (AD41 : E 63).

En 1692, nous trouvons la mention du **noier brûlé** en vigne (AD41 : G 1795), toponyme que nous n'avons pas pu localiser.



Au sud de la commune, on trouve la présence des ormes avec **l'Orme Belin** (pour Belin, voir ce nom) et les **Basses Ormes**.

Les noisetiers apparaissent avec le **Chemin des Coudres**, chemin qui mène aux **Coudres**, encore orthographié Couldres. *Coudre* est le nom de cet arbre en ancien français. Les Coudres devaient correspondre à un bois contenant des noisetiers.

Non loin de l'Epinay se trouve les **Mesles**. Ce toponyme évoque la présence de néfliers. Mesle provient du latin *mespila*, épine blanche. Ces épineux sont situés dans la vallée de la Loire.

Les fleurs d'arbres fruitiers sont évoquées à la **Rue Fleurie**, ancien nom de la Route Fleurie actuelle.

Les feuilles des arbres sont évoquées à la **Folye Arnoul**. Le terme *folye* provient du latin *folia*, la feuille. En toponymie, ce terme évoque des bois et non la perte de la raison.

Les prairies

Auprès de la Noue, le **Reguin**, peut évoquer la repousse de l'herbe après une première coupe, mais nous pensons qu'il s'agit plutôt d'un regain du ruisseau alimenté par des sources sortant du coteau.

Les **Herbages** du val de Loire évoquent des prairies. Le **Chemin Herbeux** évoque un chemin envahi par les herbes.

Les chardons des prairies sont évoqués aux **Chardonnières**, toponyme que nous n'avons pas retrouvé dans les sources écrites anciennes de l'Epoque Moderne.

Les buissons

Les **Chardonnières** désignent la présence de chardons, mais aussi plus généralement de toutes sortes de buissons épineux.

Auprès du Chemin Herbeux existe la **Grosse Haie**, souvenir que les parcelles pouvaient être entourées de haies.

Les **Azins** peuvent aussi évoquer des haies, car ce terme peut désigner les baies d'aubépines. Mais nous avons vu qu'il peut également désigner des ânes ou des peupliers étêtés.

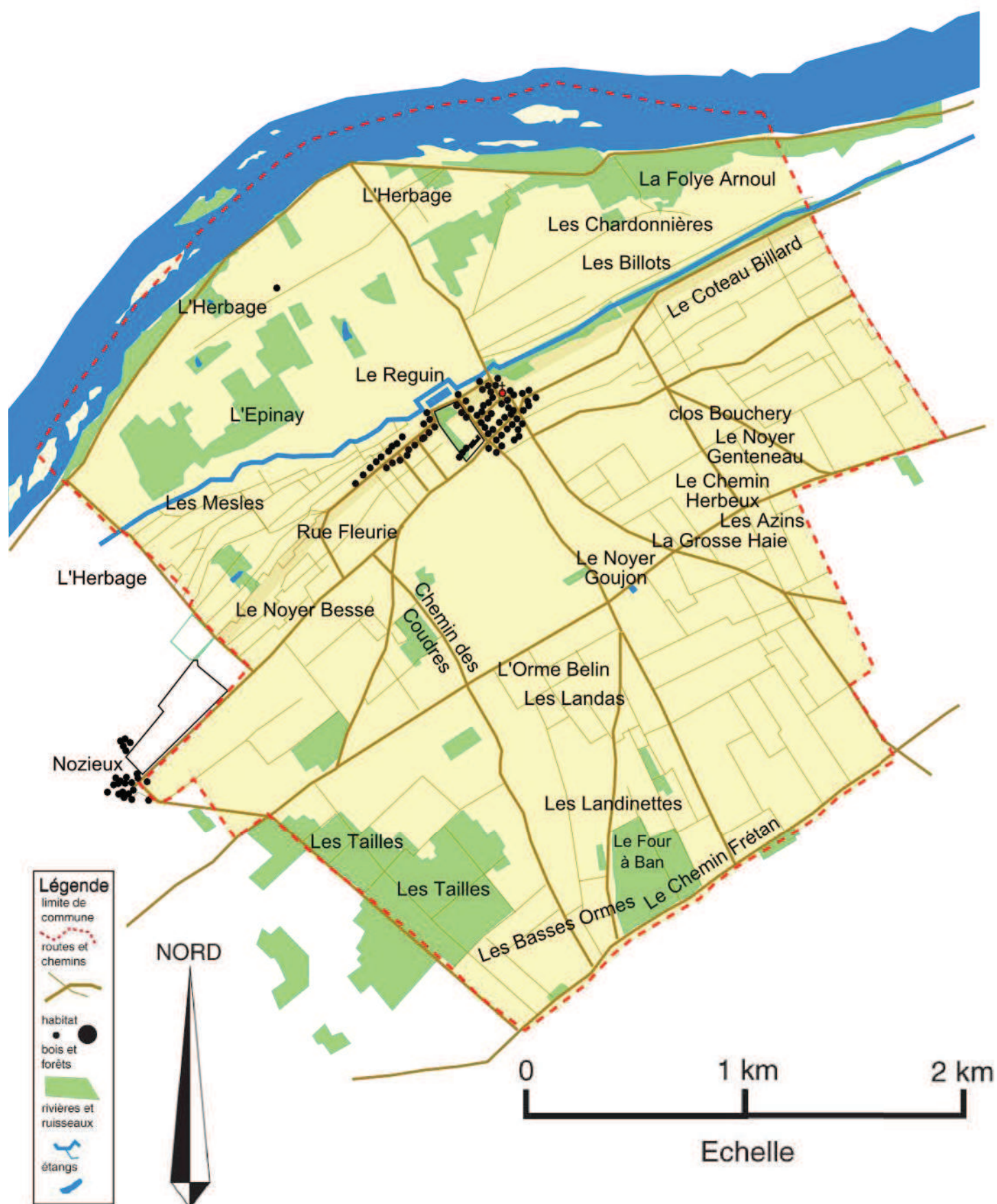
Le **Clos Bouchery**, toponyme aujourd'hui disparu, évoque des bouchures, c'est-à-dire des haies.

Les landes

Outre l'Epinay, les buissons sont évoqués avec le **Chemin Frétan**. Ce toponyme se trouve aussi sous la forme de Chemin Fertan, ou Chemin Fretan. Il désigne un chemin envahi par la végétation, les broussailles, des petites branches de fourrés qui gênent le passage.

Ce chemin traversait un paysage de lande, évoqué avec les toponymes des **Landas** et celui des **Landinettes**, son diminutif. Lande est un mot d'origine gauloise, *landa*. Il désigne une terre en friche, une terre peu cultivable.

La flore



La faune

Les droits d'élevage du seigneur



Le seigneur de Montlivault, comme tout seigneur, possédait le droit de garenne, c'est-à-dire d'attribuer un terrain à l'élevage en plein air de menu gibier, comme les lapins de garenne. Ce droit a donné son nom à la parcelle de la **Garenne**.

Nous pensons que les Lemaire, seigneurs de Montlivault ont dû aménager cette garenne dans le courant du XVII^e siècle.

Curieusement, la *garenne du seigneur* est mentionnée en 1770 (AD41 : G 1795) près de la Ruelle.

Le seigneur possédait également le droit de pêche, ou pêcherie, dans son **Vivier**, d'y élever du poisson pour sa consommation personnelle.

Le seigneur possédait également le droit de posséder un pigeonnier dont le nombre de trous de boulins, c'est-à-dire de nids de pigeons, était fonction de la superficie de sa seigneurie. **Le Colombier** peut évoquer la présence d'un tel édifice, cependant nous pensons que ce toponyme qui désigne tout le terrain au sud du château semble avoir plutôt été un *columbarium* gallo-romain, mais cela reste une hypothèse. Les pigeonniers ou les colombiers seigneuriaux ne laissent pas toujours de toponyme comme c'est le cas des pigeonniers de la paroisse de Huisseau-sur-Cosson, ou de l'énorme pigeonnier de Nozieux.

Les animaux sauvages et la chasse

La Sente aux Loups est le nom d'un chemin allant sur Huisseau-sur-Cosson. Sur cette commune le même chemin porte également ce nom. Il évoque la présence de loups très présents dans la région jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Le Japier évoque le jappement du loup, du renard ou du petit chien. Il peut être également une évocation de la chasse.

La chasse peut être évoquée à **Chassé**. Cependant ce nom peut évoquer également le bannissement, c'est-à-dire le caractère éloigné de ce terrain par rapport aux habitations.

Les perdrix peuvent être évoquées aux **Perdrielles**, mais nous ne sommes pas sûr de l'orthographe de ce toponyme.

Les cailles peuvent être évoquées à **Chantecaille**. Le toponyme du **Champ de Caille** n'apparaît que sous la forme de Chantecaille dans les sources écrites anciennes de l'Epoque Moderne et nous pensons que cette forme ancienne est probablement à retenir.



L'évocation des chants et des bruits

Les Grenouillères sont un lieu où l'on voit ou bien où l'on entend les grenouilles. Il s'agit dans ce cas des grenouilles de la Noue ou des grenouilles de mares aujourd'hui comblées comme celle de la Fosse Arault.



Le Reguin, s'appelait autrefois le **Reguin au Coq**. La présence de l'oiseau ne semble pas explicable autrement que par la présence proche du bourg. Il change peut-être le sens de Reguin pour regain, les coqs du bourg et de la Basse Rue pouvant s'interpeler mutuellement. Le Reguin au Coq se situe entre les deux zones habitées.

Le Chant des Oiseaux n'a pas besoin d'explications particulières, sinon qu'il est situé auprès d'un bois et auprès du Chemin Fertan broussailleux, lieux propices au refuge et à la nichée de volatiles.

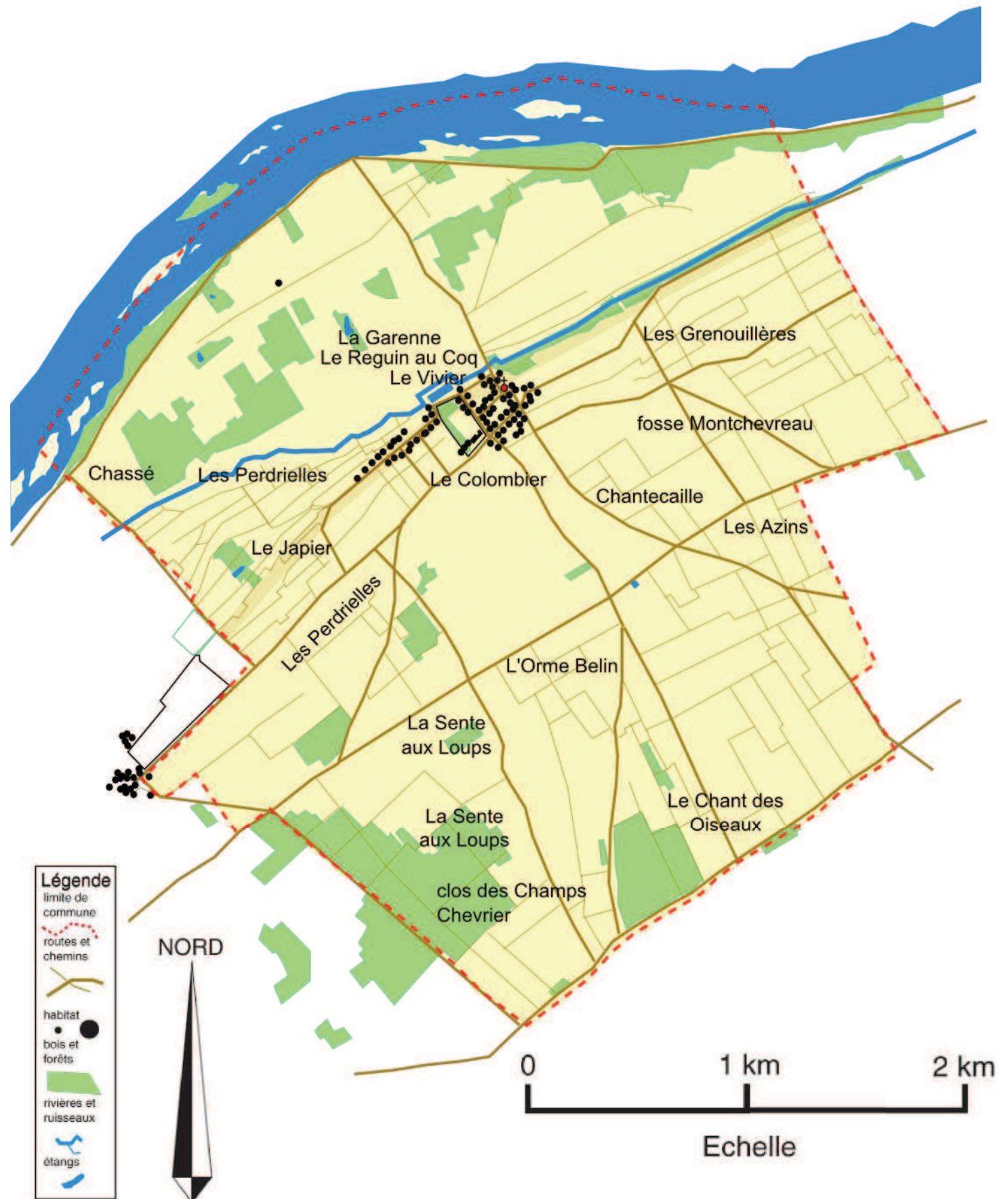
Les chèvres et les moutons

L'Orme Belin peut évoquer un patronyme, mais Belin évoque surtout le mouton à cause de la cloche, la belle, qu'il porte au cou. Ce toponyme est situé près des Landas qui devaient être un lieu de pâture des moutons.



Les chèvres sont évoquées deux fois dans les sources anciennes de l'Epoque Moderne, à la **Fosse Moncheveau** (ou Montcheveau), et au **clos des Champs Chevrier**.

La faune



Les cultures et le parcellaire

Les clos et les vignes

Dans les sources écrites, les parcelles sont appelées *piece* (pièce). Les rangées de vignes sont appelées *orne*, qui est un synonyme d'ornière, de petit fossé. Ce terme est purement régional.

Le terme de vigne n'a pas laissé de toponymes sur la commune. Les vignes sont le plus souvent appelées *plante*. Ainsi, **la Plante Passavent** était des vignes dont les vendanges s'effectuaient avant les autres parcelles. Passavant était un patronyme d'une famille de la paroisse. Ainsi cette vigne peut être associée simplement au nom de son propriétaire.

Les vignes sont essentiellement identifiées par des clos, parcelle entourée soit de chemins, soit de murs, soit de palissades, soit de haies. Le terme de clos sera de moins en moins utilisé dans le courant de l'Epoque Moderne. Il fut surtout utilisé vers la fin du XVI^e siècle et dans le courant de la première moitié du XVII^e siècle. Cette augmentation des enclosures fut un mouvement né en Angleterre et qui se généralisa en Europe occidentale. Il était lié au triomphe de la propriété individuelle et du capitalisme.

La grande parcelle du sud-est de la commune porte le nom du **Clos**. Les chemins l'entourant devaient être bordés de haies. La Grosse Haie n'est pas loin à l'est.

Nous est resté également le **Clos Pichot** qui fait référence à un petit pichet, c'est-à-dire à une maigre récolte.

A l'Epoque Moderne, de la fin du XVI^e siècle au milieu du XVII^e siècle, la plupart des groupes de parcelles plantées en vigne portaient le nom de clos (*cloux* ou *clou* dans les textes). Nous trouvons ainsi :

- Le clos Bouchery qui fait référence à des bouchures, c'est-à-dire à des haies.
- Le clos Caillard (peut-être sur Saint-Claude-de-Diray) (AD41 : G 1793).
- Le clos des Azins de Nozieux en 1617 (AD41 : G 1797).
- Le clos de Champs Chevrier en 1599 (AD41 : G 1796).
- Le clos de Chantecaille en 1633 (AD41 : G 1798).
- Le clos de Coppegorge (Coupe Gorge, ou Couppe Gorge) en 1598 (AD41 : G 1796, en 1621 (AD41 : G 1797).
- Le clos de Gastecueur (Gâte Cœur) en 1599 (AD41 : G 1796), en 1635 (AD41 : G 1798), en 1658 (AD41 : G 1799).
- Le clos de la Gobinière en 1604 (AD41 : G 1807).
- Le clos de Guillevault, ou Gillevaux, ou Gilvault.
- Le clos de l'Espaullard (l'Epaulard).
- Le clos de la Basse Rue en 1634 (AD41 : G 1798).
- Le clos de la Croix Blanche.
- Le clos de la Griefve (la Grève) en 1607 (AD41 : G 1797).
- Le clos de la Grosse Haye en 1631 (AD41 : G 1798).
- Le clos de la Perrière en 1521 (AD41 : 3 H 67), en 1601 (AD41 : G 1797).
- Le clos de la Rue Fleury en 1616 (AD41 : G 1797).
- Le clos de la Ruelle.
- Le clos de la Seigneurie de Montlivault en 1644 (AD41 : G 1798).
- Le clos de la Tonnette, difficilement localisable, en 1555 (AD41 : 99J36).
- Le clos de Mezes en 1613 (AD41 : G 1797).
- Le clos de Mocque Barry.
- Le clos de Pain Paré en 1555, 1560 (AD41 : 99J36).
- Le clos de Remet en 1618 (AD41 : G 1797), en 1650 (AD41 : G 1799).
- Le clos des Griefves (des Grèves).
- Le clos des Pallettes en 1618 (AD41 : G 1797), en 1650, 1666 (AD41 : G 1799).

- Le clos des Vallées.
- Le clos du Chaillou (ou de Chaillou) en 1521 (AD41 : 3 H 67), 1607, 1609 (AD41 : G 1797).
- Le clos du Noyer Jehan Thenot (actuel Genteneau).
- Le clos du Portau (Porteau).
- Le clos Friquault (ou Fricqualt), difficilement localisable, en 1607, 1616 (AD41 : G 1797).
- Le clos Pichot en 1555, 1560, 1577, 1579, 1597, 1598 (AD41 : 99J36 et 99J37), 1770.

Sans mention de clos, des parcelles de vigne sont également mentionnées notamment :

- à Chantroussard en 1770.
- à Coppegorge (ou Coupe Gorge) en 1598 (AD41 : G 1796), en 1770.
- à Gastecoeur en 1770.
- à l'Espaullard (ou l'Epaulard) en 1598 (AD41 : G 1796), en 1599 (AD41 : G 1796), en 1770.
- à l'Orme Belin en 1599 (AD41 : G 1796), en 1770.
- à Chant Troussard (ou Chantroussard) en 1770.
- à Chant de Caille (ou Chantecaille) en 1623 (AD41 : G 1797), en 1770.
- à la Croix Blanche en 1770.
- à la Croix de Bois en 1723 (AD41 : G 1793).
- à la Croix Nallin en 1770.
- à la Folye Arnoul en 1607 (AD41 : G 1797).
- à la Fosse Arroul en 1598 (AD41 : G 1796).
- à la Gabrielle en 1770.
- à la Gobinière en 1725, en 1770.
- à la Grenouillière en 1725, en 1770.
- à la Griefve en 1561 (AD41 : G 1807), en 1671 (AD41 : G 1801), (ou Grève) en 1770.
- à la Grosse Haye en 1770.
- à la Molle en 1598 (AD41 : G 1796).
- à la Perrière en 1673 (AD41 : G 1795), en 1725, en 1770.
- à la Pièce aux Prestres en 1770.
- à la Roue Fleurie (ou Roue Fleury, ou Roufleur) en 1770.
- à la Rue du Monceau en 1584 (AD41 : G 1808), en 1623 (AD41 : G 1797), en 1770.
- à la Rüe aux Süets en 1770.
- à la Ruelle en 1679, en 1770.
- à la Seigneurie en 1770.
- au bas du Costau des Guilvault en 1770.
- au Bout en 1770.
- à la Voyer Neuve en 1770.
- au caroir de la Gobinière en 1770.
- au Chaillou (ou aux Chailloux, ou les grands Chailloux) en 1593 (AD41 : G 1807), en 1770.
- au Colombier en 1770.
- au Coustau Billart (AD41 : G 1801), en 1770.
- au lieu appelé Chantecaille (actuel Champ de Caille) en 1599 (AD41 : G 1796).
- au Landas en 1770.
- au Noyer Jeantenot en 1770.
- au Noier Brulé en 1692 (AD41 : G 1795).
- au Portau (ou Portot, ou Porto, ou Porteau) en 1598 (AD41 : G 1796), en 1770.
- aux Azains (ou Azins) en 1594 (AD41 : G 1796).
- aux Basses Griefves en 1770.
- aux Chant des Oizeaux en 1770.
- aux Echetz (les Echecs) en 1770.
- aux Gandillonnes en 1770.
- aux Griefves, en 1770.
- aux Guillevaults (ou Guillevault) en 1770.
- aux Morillons en 1770.
- aux Remets en 1770.

- aux Simonnes en 1770.
- aux Vallées en 1598 (AD41 : G 1796).
- près des remises de la basse cour du château en 1770.
- sur le Ruelle en 1597 (AD41 : G 1807), à la Ruelle en 1598 (AD41 : G 1796), en 1770.
- près de la porte de la Barre au terroir des Remets en 1770.
- sur le chemin qui va de la Basse Rue de Montlivault au Tertre Brean en 1646 (AD41 : G 1798).
- près de la maison presbytérale en 1641 (AD41 : G 1806).
- sur la terrasse de la cure en 1725 (annoté planté en 1782) (AD41 : G 1793).

Les mauvaises récoltes viticoles

Le **Clos Pichot** se situe dans l'angle est de la commune. Le terme *pichot* désigne un petit pichet, c'est-à-dire un petit rendement. C'est une parcelle de peu de rendement.

Le **clos de la Tonnette** évoque la même chose, des parcelles ne remplissant d'un petit tonneau.

La mauvaise qualité des vendanges est également visible au **Gâte Cœur**, parcelle au rendement déprimant.

Tout près se trouvent les **Echecs** que l'on trouve essentiellement sous la forme des **Echets** dans les sources écrites de l'Epoque Moderne. Les Echecs peuvent évoquer tout le contraire de mauvaises terres car en ancien français, ce terme signifie aussi le butin, la bonne aubaine. Ce toponyme peut également, avec peu de probabilité indiquer des dispositions de parcelles rappelant des échelles, mais il est plus probable de conserver le sens actuel des échecs, de l'insuccès.

Juste à côté des Echecs, nous trouvons les **Epaulards**. Ce terme est connu en Bourgogne, sous la forme d'Epaulon, pour désigner des grappes de raisins avortées. Ce terme peut avoir d'autres sens, mais avec moins de probabilité. Il peut désigner la charge que l'on porte sur l'épaule, c'est-à-dire une charge bien faible. En Vendômois, une épaulée correspondait à trois gironnées d'herbe. Deux épaulées de bois formait un fagot. Considérant que nous sommes là sur une terre viticole, le rapport avec le raisin paraît plus vraisemblable.

Moquebarry sont des parcelles qui se moque du baril, c'est-à-dire qui sont peu généreuse avec le baril de vin.

Au sud du bourg, la parcelle de **la Piquette** indique la mauvaise qualité du vin produit. Le terme piquette, outre un mauvais vin, désignait également une boisson faite d'eau repassée sur le marc de raisin plus ou moins asséché. Le rapport avec un quelconque piquet n'est pas à retenir.

Les mauvaises terres viticoles sont également appelées aux **Guillevaux**. Une *guille*, ou *guile*, désigne une tromperie, une supercherie, une fraude. Le terme *vaux*, du verbe valoir, est à inverser. Les Guillevaux, sont des parcelles qui valent *guille*.

Les terres labourables

Les labours n'ont pas laissé de toponymes, sauf les **Chintres** qui indiquent l'espace où tourne la charrue. Des terres labourables sont mentionnées dans les sources écrites de l'Epoque Moderne notamment :

- à Chantecaille en 1623 (AD41 : G 1797).
- à Chassay (ou Chassé) en 1622 (AD41 : G 1797), en 1770.
- à Gâte Cœur en 1710 (AD41 : G 1793).
- à l'Epaulard en 1723 (AD41 : G 1793), en 1770.
- à la Basse Rue en 1624 (AD41 : G 1797), en 1770.
- à la Croix Blanche en 1597 (AD41 : G 1807).
- à la Croix Cassée en 1616 (AD41 : G 1797), en 1624 (AD41 : G 1797), en 1770.

- à la Croix Gaulthier en 1596 (AD41 : G 1796).
- à la Croix Naslin (ou Nallin) en 1553 (AD41 : G 1796), en 1597 (AD41 : G 1807), en 1619 (AD41 : G 1797), en 1770.
- à la Croix Rouge en 1593 (AD41 : G 1807).
- à la Gobinière en 1616 (AD41 : G 1797).
- à la Grosse Haie en 1710 (AD41 : G 1793), 1725 (AD41 : G 1793).
- au Guayz en 1622 (AD41 : G 1797).
- à la fontaine du Bout en 1770.
- à la fontaine des Mollets (AD41 : G 1793 fol 32).
- à la Fosse Monchevreau en 1597 (AD41 : G 1807), en 1625 (AD41 : G 1797).
- à la Joubardière en 1631 (AD41 : G 1798).
- à la Lampe au terroir des Remets en 1770.
- à la Motte en 1770.
- à la Pièce aux Prestres en 1770.
- à la Piquette en 1770.
- à la Planche Day en 1622 (AD41 : G 1797).
- à la Rue Fleury en 1622 (AD41 : G 1797).
- à la Rue du Monceau en 1770.
- à la Ruelle en 1723 (AD41 : G 1793).
- à la Voye Neuve en 1770.
- à Moquebary en 1770.
- au bas de la Basserüe près le Reguin au Coq en 1770.
- au Braye près de la fontaine du Bout en 1770.
- au Chalange en 1667 (AD41 : 3 H 67), en 1770.
- au Chemin Herbeux (ou Arbeux) en 1494 (AD41 : G 1796).
- au Chemin Vieu en 1770.
- au climat de la Fosse Arault en 1770.
- au clos de Azins de Nozieux en 1617 (AD41 : G 1797).
- au clos de Chaillou en 1616 (AD41 : G 1797).
- au clos Fricquault en 1616 (AD41 : G 1797).
- au clos de la Rue Fleury en 1616 (AD41 : G 1797).
- au clos de l'Epaulard en 1597 (AD41 : G 1807), ou à l'Epaulard en 1770.
- au clos de la Griefve en 1598 (AD41 : G 1796), en 1616 (AD41 : G 1797).
- au clos de la Grosse Haye en 1631 (AD41 : G 1798).
- au clos de Remet en 1618 (AD41 : G 1797).
- au clos des Pallettes en 1618 (AD41 : G 1797).
- au clos des Vallées en 1594 (AD41 : G 1796), en 1598 (AD41 : 99J37) ou au Vallées en 1770.
- au clos Pichot en 1770.
- au Colombier en 1770.
- au Costau Billard en 1770.
- au coteau de la Folye Arnoux (ou Amour ?) près de la fontaine des Mollets.
- au Coupe Gorge en 1770.
- au Guain en 1595 (AD41 : G 1796), 1598 (AD41 : G 1796).
- au Guay en 1622 (AD41 : G 1797), en 1770.
- au Landas (ou Lendas) en 1597 (AD41 : G 1807).
- au lieu appelé la Vallée du Tertre en 1597 (AD41 : G 1807).
- au lieu dit Gastecoeur en 1594 (AD41 : G 1796).
- à Mocquebary en 1616 (AD41 : G 1797).
- au Mortay en 1770.
- au Noyer Besse en 1595 (AD41 : G 1796).
- au Noyer Jeantenot (ou Jean Tenot) en 1770.
- au Passe Rangeard (ou Passage Rangeard) en 1725 (AD41 : G 1793), en 1770.
- au Pérompteux en 1770.
- au Ponceau en 1770.

- au Pont Imbert en 1598 (AD41 : G 1796), en 1622 (AD41 : G 1797).
- au Remet (ou Remets, ou lieu de Remet) en 1593 (AD41 : G 1808), 1597 (AD41 : G 1807).
- au terroir des Mezes en 1595 (AD41 : G 1796).
- au Tertre Brehant en 1770.
- au Val en 1643 (AD41 : G 1798).
- aux Azins en 1597 (AD41 : G 1807).
- aux Basses Griefves en 1770.
- aux Chailloux (ou aux grands Chailloux, ou au Chaillou) en 1622 (AD41 : G 1797), en 1710 (AD41 : G 1793), en 1770.
- aux Chaintres en 1770.
- aux Coudres en 1770.
- aux Echets en 1770.
- aux Gandillonnes en 1770.
- aux Griefves en 1770.
- aux Mesles en 1770.
- au lieu appelé les Maizes en 1622 (AD41 : G 1797), aux Meses en 1723 (AD41 : G 1793).
- aux Morillons en 1770.
- aux Pallettes en 1596 (AD41 : G 1796).
- aux Perdrielles en 1596 (AD41 : G 1796).
- sur la Ruelle en 1597 (AD41 : G 1807), en 1770.
- aux Remets en 1770.
- aux Simonnes en 1770.
- aux Vallées en 1770.
- derrière église en 1629 (AD41 : G 1798).
- près de la porte de la Barre en 1770.

Les mauvaises terres

La Paulée désigne des terres trop meubles, sans consistance, dans lesquelles la semence germe difficilement. Ce toponyme rappelle le caractère très sableux du plateau. Le terme paulée peut aussi être en rapport avec la pelle. Il désigne également, en Bourgogne, le repas et les réjouissances qui suivent la fenaison, les moissons ou les vendanges, mais considérant la nature du terrain, nous pensons que la désignation de terres trop meubles est la bonne interprétation.

Les mauvaises terres sont également présentes au **Péromptoux**. Son interprétation pose cependant quelques problèmes car il est le seul toponyme de ce type en France et ne figure dans aucun dictionnaire des langues anciennes. Il pourrait provenir du latin *perrumpo*, *perrumpi*, *perruptum*, qui signifie briser entièrement, fracasser, passer de force à travers. Dans ce cas, ce toponyme identifie une parcelle difficile à travailler, qu'il faut forcer. Cela est peut-être dû à son caractère très bourbeux.

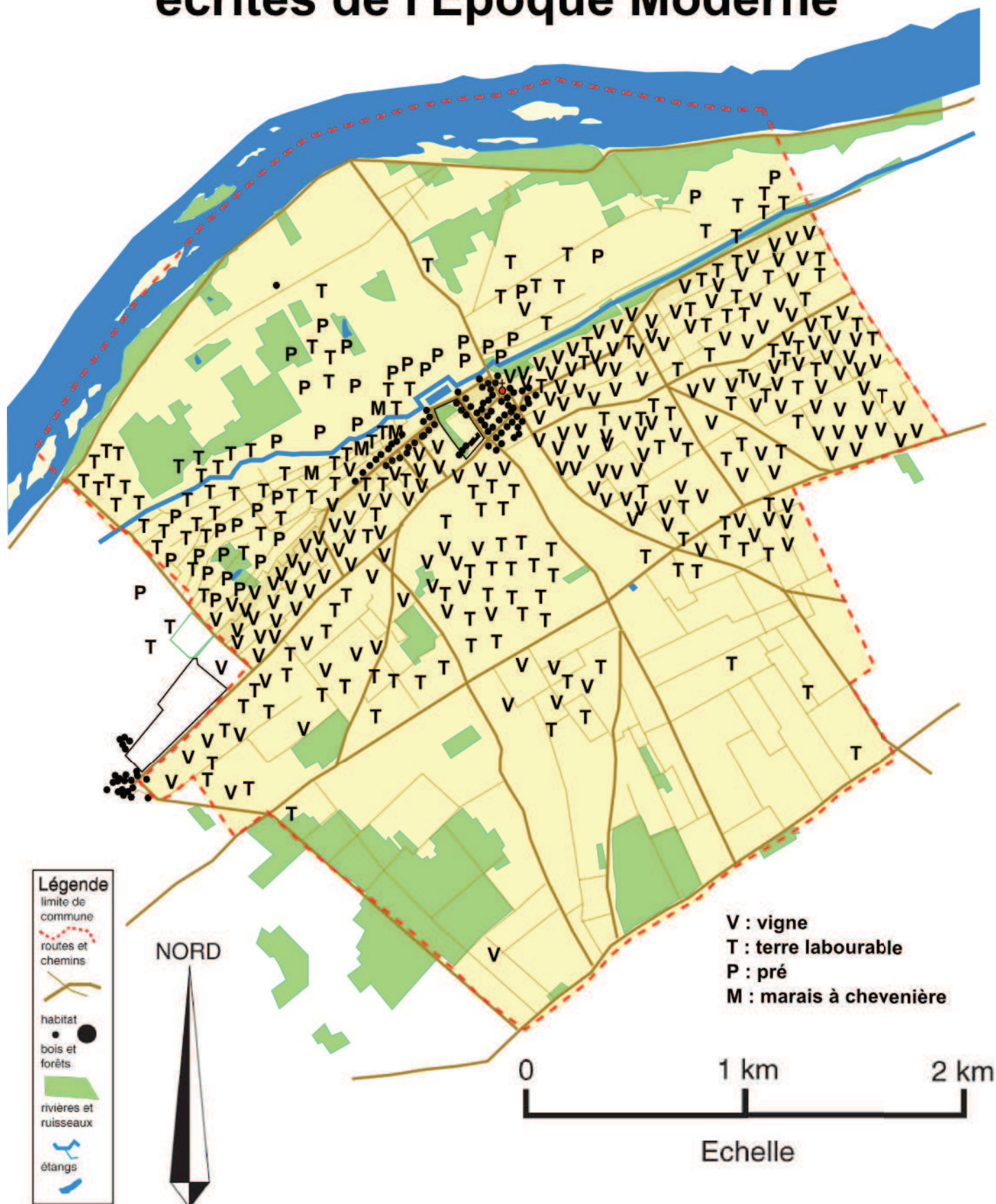
Ce toponyme se situe près de la **Bourbonne** qui désigne des terres très humides, bourbeuses.

On perçoit une évolution dans la nature du sol du nord au sud, avec la Paulée, très meuble, le Péromptoux, très difficile à labourer, et la Bourbonne, carrément bourbeuse, à tel point qu'il était sans doute parfois impossible de s'y rendre ou même d'en tirer quoi que ce soit.

Les **Chalanges** sont le rappel d'une contestation, d'une dispute. Ce terme provient du latin *calumniare*. Il indique une contestation abusive. Ce peut aussi être le surnom de la terre elle-même, qui conteste en ne donnant qu'un rendement aléatoire et contestable, voire contesté par les éléments eux-mêmes, comme les crues de la Loire.

En ancien français, les **Remets** indiquent le fait de repousser, de remettre, mais aussi la fonte, l'anéantissement, la destruction, le relâchement. Au figuratif, il signifiait diminué, affaibli.

Répartition des cultures après sondage dans les sources écrites de l'Epoque Moderne



Les prés et les noues

Au début du XVI^e siècle, nous trouvons la mention de la *prairie de Mortay, près de la Planche d'Ayz* (comprendre planche d'eau, surface d'eau) (AD41 : 3 H 67) et en 1663, nous trouvons *la prairie soubz l'église* de Montlivault (AD41 G 1795). La référence à ce terme reste rare dans les sources écrites.

Les noms de pré ou les mentions de pré concernent uniquement la vallée de la Loire. La mesure d'exploitation de ces prés est l'*ondin* qui désigne une rangée de foin laissée par la faux.

Nous trouvons dans les sources écrites des toponymes de pré :

- Le **pré du Challenge** est mentionné en 1510 (AD41 : G 1807).
- Le **pré Meneau**, localisable près du Gué et près de la vieille noue, est mentionné en 1595 (AD41 : G 1796).
- Le **pré Myneaulx** (ou Mineaux) localisé près du pont de Nozieux joignant la Noue, en 1506, 1549 (AD41 : 3 H 67), en 1620 (AD41 : 3 H 67), qui est peut-être le même pré que le précédent.
- Le pré de **Longrande**, difficilement localisable, sans doute situé sur la commune de Saint-Claude-de-Diray, en 1506 (AD41 : 3 H 67).
- Les **prés de Court** (du seigneur de Cour-sur-Loire) en 1597 (AD41 : G 1807).
- Les **prés du Vyvier** (du vivier du seigneur de Montlivault) en 1597 (AD41 : G 1807).
- Les **prés Saint Père** en 1668 (AD41 : G 1799), difficilement localisable.

Des prés apparaissent dans les sources écrites notamment :

- à la Fousse de Mortet en 1506 (AD41 : 3 H 67).
- à la Folye Arnoux dit autrement la Fontaine des Mollets (AD41 : G 1793 fol 31 v°).
- au bas de la Basserüe près le Reguin au Coq en 1770.
- au Chalange en 1725, en 1770.
- au Chemin Vieu en 1770.
- au Grand Gué en 1597 (AD41 : G 1807).
- au Gué Bodin en 1597 (AD41 : G 1807).
- au lieu appelé Soubz les Vignes en 1597 (AD41 : G 1807).
- au Morté (ou Mortay, ou Mortet, ou Mortelen 1549 (AD41 : 3 H 67) en 1725, en 1770.
- au Reguin du Cocq en 1725 (AD41 : G 1793).
- aux Chaintres en 1770.
- aux Mezes en 1597 (AD41 : G 1807).
- aux Morillons (AD41 : G 1793 fol 31 v°), et en 1770.
- aux Tantions (les Tanquions) en 1770.
- près du pont de Montlivault en 1597 (AD41 : G 1807).
- sur la Fosse du Mortay en 1597 (AD41 : G 1807).
- sur le chemin du Mortay en 1597 (AD41 : G 1807).
- au bout du pont de Montlivault en 1687 (AD41 : G 1809).
- sous le four banal (AD41 : G 1793 fol 31 v°).
- au bas de la terrasse du presbytère (AD41 : G 1793 fol 31 v°).

Les noues désignent des terres humides réservées généralement à la pâture quand elles ne sont pas marécageuses. Non loin du bourg dans le val se trouvait la **Grande Noue** de Montlivault, encore appelé la **Noue** de Montlivault.

Les marais à chenevières

Ce sont des terres humides dans le val. Elles pouvaient servir au rouissage du chanvre, une plante ligneuse destinée à faire du cordage ou des fils de tissu grossier. Une parcelle plantée de chanvre portait le nom de *chenevière*.

Nous trouvons la mention d'une *planche de marays assize au Morillon* en 1592 (AD41 : G 1796), *deux boisselées ou environ de mareis estant en deux pièces assizes près la Basse Rue* en 1592 (AD41 :

G 1796), *trois boisselées ou environ de maroys à faire chenevieres en deux pieces assizes en la Basse Rue* en 1598 (AD41 : G 1796), *un maroye à faire cheneviere à la Basse Rue* en 1604 (AD41 : G 1807), *un marois à faire cheneviere à la Basse Rue* en 1609 (AD41 : G 1797), *un marois à faire cheneviere en pré au tertre Brean* en 1646 (AD41 : G 1798).

Disposition, couleurs, dimensions des parcelles

La forme des parcelles leur a parfois donné leur nom. C'est le cas des **Champs Carrés**. Nous ne pensons pas qu'il faille y voir un nom de famille.

La **Pointe de Huisseau** est un triangle enserré entre deux chemins menant à Huisseau et porte ainsi bien son nom.

Le **Cul de Four** n'a certainement pas de rapport avec le four à ban, ni avec des fours de charbonniers. C'est la forme de la parcelle, arrondie en son fond qui lui a donné son nom. Le cul de la parcelle est constitué de bois.

On peut penser que l'**Enclou** situé à Chassé évoque un enclos. Il n'en est rien, ce nom date de 1815 et désigne un canon napoléonien encloué, c'est-à-dire neutralisé par un clou et laissé sur place par des soldats de l'armée de Napoléon après la défaite de ce dernier.

Chassé peut évoquer le bannissement, c'est-à-dire le caractère éloigné de ce terrain par rapport aux habitations. Cependant, il peut, avec moins de probabilité évoquer la chasse.

Les **Champs Troussa**, aujourd'hui entièrement gagnés par le bâti, indiquent des champs en paquet, en faisceau. Notons que le terme *trousseau* désigne un cépage noir qui donne un vin pourpre intense, mais le sens d'un faisceau de parcelles étroites très resserrées paraît une bien meilleure interprétation. Notons que dans le Lot, le terme *troussat* désigne un araire à timon brisé, mais ce sens n'est pas à retenir ici.

Les **Chintres** sont les espaces sur lesquels tourne la charrue à l'extrémité de chaque raie de labour. Ce terme provient du latin *canceru*.

Le **Porteau** désigne la barrière d'entrée d'un champ, un portail. C'est parfois la porte d'entrée d'un bourg. Il désigne également la grande porte d'une cour de ferme. Ce toponyme est peut-être en rapport avec le grand portail ancien de l'actuelle chambre d'hôtes des Salamandres, au 1 rue de Saint-Dyé, ferme qui autrefois était à l'entrée du bourg. Il est peut-être à mettre en rapport avec l'hypothétique pont gallo-romain ou avec l'entrée d'une ancienne villa gallo-romaine. Il peut évoquer un péage.

Les **Morillons** désignent des terres de couleur noire, brune, sombre. En ancien français, un morillon désigne un canard noir ou une étoffe de cette couleur. Ce mot provient du latin *maurus* qui désignait cette couleur, mais aussi les habitants noirs de la Mauritanie. Cette racine est extrêmement fréquente en toponymie pour désigner des terres foncées. Le rapport avec le champignon, la morille, ne semble pas à retenir ici.

On peut penser que la **Mouée** indique des terres molles. En fait, il s'agit, en ancien français, de la surface de terre qui exigeait un muid de grain pour son ensemencement. Un muid de blé valait 12 setiers, soit environ 1873 litres. La Mouée est donc une manière de désigner une grande parcelle. Ce terme provient du latin *modium*, grande mesure de blé.

La **Soupe Froide** est un toponyme assez cocasse. Il n'en existe que trois en France. C'est probablement l'éloignement de ces parcelles par rapport au bourg qui lui a donné son nom, car quand on en revient, le chemin est si long que la soupe est froide. On pourrait trouver d'autres explications, comme le caractère bourbeux de ces champs, mais l'éloignement nous paraît la meilleure explication.

La **Lampe**, situé au Remet était certainement une parcelle servant au financement de la lampe de l'église de Montlivault.

Les rues

Les rues ne sont pas des voies urbaines comme aujourd'hui, sauf la rue de l'Image et le rue du Chesne dont nous avons déjà parlé. Les rues sont des groupes de parcelles longs et étroits délimités par des chemins, ce sont des terroirs, le plus souvent des clos. Ce terme provient du latin *ruga*, ride. Il désigne en toponymie rurale le plus souvent un chemin passant à travers champs.

La **Basse Rue** n'apparaît jamais comme une rue, mais comme un terroir. On trouve par contre le chemin de la Basse Rue. Ces parcelles se situaient entre le coteau et un chemin d'exploitation qui fut remplacé par la Rue Basse actuelle.

La **Rue du Monceau**, encore orthographié la Rue du Monsseau, est un groupe de parcelles long et étroit, situé entre le chemin de Montlivault à L'Ecuelle et un chemin d'exploitation parallèle.

La **Roue Fleury** (ou Rue Fleurye en 1593 (AD41 : G 1807), ou Roue Fleurie en 1682, Roufleury, ou Rue Fleury en 1607, 1633, 1710, 1723, ou Rue Fleurye en 1613, 1616, 1622, 1665) est un terroir portant également le nom des Grèves (Grièves). Il se situe le long du coteau à la suite des Champs Troussa

La **Ruelle** est le diminutif de rue. Ce pourrait être un synonyme de sentier, mais c'est en fait un groupe de parcelles long et étroit situé entre le coteau et le chemin de Montlivault à Saint-Dyé.

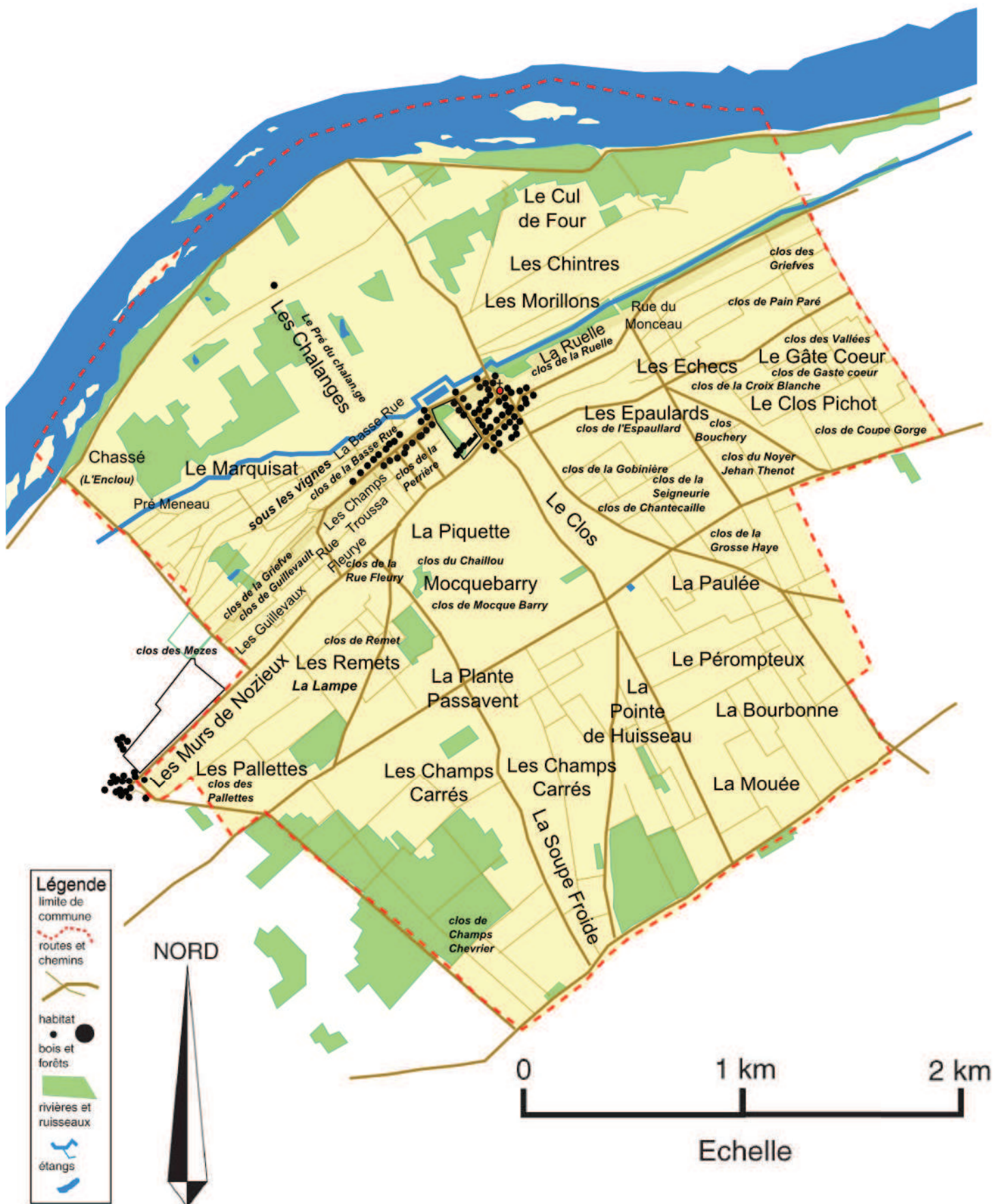
La **Rüe aux Süets** (souhaits ?) qui est mentionnée près du chemin de Blois à Saint-Dyé en 1770 (AD41 : G 1795) se trouvait auprès de l'actuelle rue de Saint-Dyé.

Le Marquisat

Jean-Jacques Charron (fils de Jacques Charon, seigneur de Noizieux, échevin de Blois (1637-1638), intendant des levées et turcies par provision de l'année 1640, conseiller d'Etat par brevet du 25 juin 1643, grand bailli d'épée et gouverneur de Blois en 1661, et de Marie Begon, neveu de Guillaume Charon, comte de Menars, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, et dont la soeur, Marie Charon, était pour sa part devenue la femme de Colbert en 1648) fut reçu, en décembre 1665, conseiller au parlement de Paris dans la quatrième chambre des enquêtes puis fut reçu maître des requêtes le 17 février 1674. En 1672 il fut nommé surintendant de la Maison de la Reine. De février 1674 à janvier 1681 il fut intendant d'Orléans, puis du 1^{er} janvier 1681 à 1690, intendant de Paris. Le 12 janvier 1691, il fut reçu président à mortier du parlement de Paris. Sa terre de Menars fut érigée en marquisat par lettre patente faite à Versailles au mois de septembre 1676, enregistrée au parlement le 5 décembre 1676 et en la chambre des comptes le 11 mars 1677. Il décéda le 16 mars 1718 à Menars

Le **Marquisat**, situé non loin de Mortay, est un terroir appartenant et dépendant autrefois du marquisat de Menars.

Cultures et parcellaire



Les chemins et les croix

Les chemins

Un toponyme rappelle l'importance de la voie romaine qui traverse la commune d'est en ouest : Le **Chemin Chaussé** qui est encore appelé le grand Chemin Chaussé.

Parallèlement au Chemin Chaussé, le **Chemin Frétan, ou Fertan** (ou Fertant), identifie un chemin broussailleux. Le **Chemin Herbeux**, ou Arbeux, quant à lui, ne demande pas d'explications supplémentaires.

Le **Chemonton**, datant probablement d'avant le XII^e siècle, était le chemin montant du val et traversant le bourg actuel. Il laissa comme trace le toponyme de la rue de Chemonton.

Les chemins du Moyen Age et de l'Epoque Moderne portent le plus souvent un nom comprenant les deux points qu'ils relient. Dans les sources écrites de l'Epoque Moderne, nous trouvons ainsi :

- Le grand chemin allant de Montlivault à Blois, encore appelé **grand chemin de Blois** ou grand chemin de Blois à Orléans. Ce chemin porta un temps au XVII^e siècle, le nom de **chemin remy** (remis, restauré), le chemin remy en 1609, et 1683, le nom de chemin Remy de Montlivault à Blois en 1624. Son prolongement au-delà de Montlivault à l'est vers Saint-Dyé porte aussi ce nom, *grand chemin remy*, en 1631. Une portion vers Nozieux s'appelait la **Voye Neufve** ou Voye Neuve.
- Deux chemins portent le nom de chemin pour aller de Montlivault à Saint-Dyé, encore appelé grand chemin pour aller de Montlivault à Saint-Dyé, ou grand chemin de Saint-Dyé. Ils sont parallèles, l'un passe par l'Ecuelle, et porte parfois le nom de chemin de la Rue du Monceau, ou encore chemin de Saint-Dyé à Blois, ou de Blois à Saint-Dyé (surtout utilisé à la fin du XVIII^e siècle), l'autre était un peu plus haut sur le plateau et porte encore le nom de chemin Haut par lequel on va de Montlivault à Saint-Dyé.
- Ces chemins ont parallèlement entre eux deux le grand sentier par lequel on va de Montlivault à Saint-Dyé.
- Le chemin de Montlivault à la Chaussée-le-Comte.
- Le chemin à aller de Montlivault à Maslives, encore appelé le chemin pour aller de la Croix Blanche à Maslives, encore appelé le chemin du Noyer Genteneau.
- Le chemin pour aller de Montlivault à Morest.
- Le chemin de Nozieux à Huisseau, encore appelé le chemin de Nozieux à l'Orme (château disparu se situant en limite nord de la commune de Huisseau).
- Le chemin de Montlivault à Chanteloue.
- Le chemin de la Rue du Monceau à la Croix Blanche.
- Le chemin qui va de la Basse Rue au Tertre Brean qui porte aujourd'hui le nom de Rue Basse.

Les toponymes de chemin peuvent aussi comprendre le nom de l'habitat qu'ils desservent, ou le nom du terroir sur lequel ils se placent.

- Le Chemin du Port dessert le port de Montlivault.
- Le Chemin du Pont passe sur le pont de la Noue sous le bourg.
- Le Chemin du Noyer Genteneau (ou Jehan Thenot), mène à cette parcelle.
- Le Chemin des Coudres mène aux Coudres.
- Le chemin du Tertre Berrin (ou Brean ou Brehain ou Brehan).
- Le grand chemin de Gâte Cœur (Gastecœur), encore appelé le chemin de Gâte Cœur. Ce chemin porte sans doute également le nom de chemin de Montlivault à Saint-Dyé, il s'appelle également le chemin de la Croix Blanche.
- Le chemin de l'Epaulard (ou Espaulard).

- Le chemin du Japier.
- Le chemin des Morillons.
- Le Chemin du Chalange.
- Le **Chemin Vieu** ou chemin Vieil, qui apparaît plus comme un nom de terroir qu'un nom de chemin à proprement parlé. Il est indiqué dans le val près de la Grande Noue de Montlivault, et des terres du seigneur, et est décrit comme un chemin dans le val allant de Montlivault au pont de Nozieux en 1622.

Deux chemins ont un nom particulier, le Passe Rangeard et le Coupe Gorge. Le **Passe Rangeard** n'est pas vraiment un chemin, il semble être une parcelle plus longue que les autres et passant deux rangées (*rangeard*) de parcelles. Le **Coupe Gorge** est un rappel de la déchéance du Grand Chemin Chaussé, devenu peu sûr et risqué.

Les sentiers

Les sentiers bordant les parcelles sont le plus souvent identifiés comme *errant dudit clos*. Les sentiers qui portent un nom ont surtout des noms associés au terroir qu'ils traversent ou longent :

- Le sentier des Vallées.
- Le sentier des Grèves (Grieves, ou Griefves).
- Le sentier du Porteau (ou Portau).
- Le sentier de la Ruelle.
- Le sentier des Perrières.
- Le sentier des Guillevaux (ou Guillevauts, ou Guillvault)
- Le sentier des Remets.

Les traites

Les petits chemins d'exploitations portaient aussi le nom de traite. On trouve ainsi :

- La traite à charoy du clos Pichot.
- La traite de Bourgmoyen, encore appelée la traite à charoy de Bourgmoyen.
- La traite à charoy de la Roufleury.
- Le petit chemin faisant le tour de l'enclos paroissial, autour de l'église est appelé *traite par laquelle on fest la procession* en 1629.

Les allées

Nous n'avons trouvé qu'une seule mention d'allée :

- Le bout des allées du château du seigneur est mentionné près de la Piquette au sud-ouest du château en 1770 (AD41 : G 1795).

Les voies

Les toponymes de voies ont disparu. Cependant, nous en avons retrouvé trois au sud-ouest du bourg entre Montlivault et Nozieux :

- La Voie Neuve, ou Voye Neufve, ou Voye Neuve, mentionnée en 1631 (AD31 : G 1797), en 1641 (AD41 : G 1806), en 1646 (AD41 : G 1798, E 63), vers 1725 (AD41 : G 1793), en 1770 (AD41 : G 1795).

La levée de la Loire

La **levée de la Loire**, dont le nom n'apparaît qu'à la fin du XVIII^e siècle en 1770, dans les sources écrites, apparaît encore comme un repère spatial. Il est question d'un *sentier qui descend de la levée au chemin du Chalange* (AD41 : G 1795). Cette mention nous montre que la levée qui traverse la commune aujourd'hui de manière rectiligne a été réalisée entre 1745, date des débuts de réalisation de l'Atlas de Trudaine, et 1770. Nous savons qu'elle était en travaux en 1768 par la présence d'un conducteur des ouvrages de la levée comme témoin d'un décès par noyade dans la Loire en juillet 1768 (Jean Belzeaux : Montlivault, mon village, page 199).



Les ponts et les gués

Nous avons déjà évoqué la possibilité de l'existence d'un grand pont gallo-romain traversant la Loire et arrivant aux abords actuels de la déchetterie.

Deux ponts sur la Noue sont anciens. Celui du bourg, appelé le pont de Montlivault, et le **Pont Imbert** à la limite ouest de la commune. Imbert est un nom d'homme d'origine germanique. Le Pont Imbert est également défini dans les sources écrites avec une grande arche, repère spatial. Cette grande arche du pont est mentionnée parfois sans nommer le Pont Imbert. On parle alors simplement de la **Grande Arche**, le Pont Imbert désignant les parcelles alentours.

Une **petite arche** est mentionnée auprès du Gué, où il y avait déjà certainement un petit pont à l'Epoque Moderne, sur l'actuelle route de Blois qui fait le prolongement de la rue de Blois.

Le pont de Nozieux, autrefois sur la paroisse de Montlivault est également abondamment cité dans les sources écrites anciennes.

Non loin du Pont Imbert se trouve le toponyme **le Gué** qui identifie un passage de la Noue sans pont pour traverser le ruisseau. Ce gué porte souvent le nom du Grand Gué dans les sources écrites anciennes.

Un autre gué est mentionné sous le nom de **Gué Bodin**.



Les croix

Un seul calvaire a été conservé sur la commune, celui de la **Croix Blanche**. Celui-ci est mentionné dès 1555 (AD41 : 99 J 36), en 1597, 1598 (AD41 : G 1796), en 1623 (AD41 : G 1797), etc.

Son socle paraît assez ancien mais la croix, elle, n'est pas très ancienne. Elle a été remplacée. Il s'agit peut-être de la reconversion d'une borne milliaire romaine.

Des toponymes connus nous indiquent la présence d'anciens calvaires détruits à la Révolution :

- La **Croix Gautier**, ou Gaulthier, mentionnée notamment en 1596 (AD41 : G 1796).
- La **Croix Nalin**, ou Nallin, ou le plus souvent Naslin, mentionnée ainsi en 1597 (AD 41 : G 1796, G 1807), en 1616 (AD41 : 797), réérigée en juillet 1776.
- La **Croix Pichot**.
- La **Croix Guimont** pour laquelle nous n'avons pas trouvé de mention ancienne.

D'autres calvaires détruits à la Révolution sont mentionnés dans les sources écrites anciennes :

- La **Croix Rouge** mentionnée sur le grand chemin de Blois, en 1593 (AD41 : G 1807).
- La **Croix de Bois**, ou croix de boys, mentionnée en 1607, 1616 (AD41 : G 1797), en 1665 (AD41 : G 1799), en 1679 (AD41 : G 1799), en 1723 (AD41 : G 1793). Elle est mentionnée en tant que lieu, c'est-à-dire groupe de parcelles. Elle est située sur le chemin de Blois, sans doute non loin de la Croix Cassée.
- La **Croix Cassée** mentionnée en 1604 (AD41 : G 1807), en 1607, 1624 (AD41 : G 1797), en 1665 (AD41 : G 1799), vers 1725 (AD 41 : G 1793), en 1770 (AD41 : G 1795, G 1800) sur le chemin de Blois à Saint-Dyé, dit aussi grand chemin *remy* allant de Montlivault à Blois. Elle est mentionnée en tant que lieu, c'est-à-dire groupe de parcelles. Elle fut réérigée en juillet 1776.
- **La Croix Arnoul**, plus difficilement localisable.

Les carroirs

Quelques carroirs, c'est-à-dire carrefour sont mentionnés dans les sources écrites anciennes :

- Le **caroir de la Gobinière** mentionné en 1770 (AD41 : G 1795).
- Le **caroir de la Voye Neuve**, mentionné en 1770 (AD41 : G 1795) et situé sur le chemin de Blois à Saint-Dyé, près des Jourdannes.

Chemins et croix



L'époque contemporaine

La Révolution

Les biens des abbayes de Bourgmoyen et de Saint-Lomer, du chapitre Saint-Sauveur, etc. furent saisis et vendus, comme ceux de la cure et de la fabrique de Montlivault.

Ainsi furent vendus notamment :

- Une maison, une closserie, trois arpents de vignes et dix arpents de terre labourable et huit boisselées de terre à chanvre, tous situés sur la commune de Montlivault et appartenant à l'abbaye de Bourgmoyen désaffectée en 1790, et détruite en 1806.

- Une maison et ses dépendances, 14 arpents et 1 boisselée en plusieurs pièces appartenant aux bénédictins de Saint-Lomer de Blois (actuelle église Saint-Nicolas).

- 18 arpents et 19 boisselées de terre labourable et un arpent de pré, 15 boisselées de terres situées sur les communes de Montlivault et de Saint-Claude, appartenant au chapitre Saint-Sauveur situé autrefois sur la place actuel du château de Blois et qui fut désaffecté en 1793 et dont les derniers vestiges disparurent en 1827.

- Une grange, une partie de jardin, 3 septrées et 5 quartiers de terre labourable en 4 pièces, un demi arpent de terre située au canton des Ruelles, une maison avec jardin et 20 boisselées de terre dont 6 en vigne, une autre grange et un petit jardin attenant, 11 boisselées et demi de terre labourable, appartenant au chapitre de la cathédrale Saint-Louis.

- 6 arpents de terre appartenant à la collégiale Saint-Martin de Tours.

- Une maison avec 4 boisselées de vigne situées à la Pièce aux Prêtres, appartenant à la chapelle Saint-Denis.

- 4 arpents et demi de vigne, 22 boisselées ou environ de prés et 6 boisselées de terre et de marais, tous situés sur la commune de Montlivault, 28 boisselées de terre, et 8 autres arpents situés sur Montlivault et Maslives, appartenant tous à la cure de Montlivault.

- 20 boisselées de terre labourable au Mortay, 6 boisselées de prés au climat du Grand Guay, appartenant aux chapelains de Montlivault.

- 6 boisselées $\frac{3}{4}$ de vignes et de terres appartenant à la confrérie du Saint-Sacrement de Montlivault.

- 6 morceaux de vignes appartenant à la confrérie de Saint-Pierre de Montlivault.

- 2 arpents 10 boisselées de terre labourable situés sur les paroisses de Montlivault et Maslives appartenant à la cure de Saint-Dyé.

- 2 boisselées de terre en 2 pièces appartenant à la cure de Saint-Claude.

- etc.

Les terres ayant changé de main, leur nom associé à leur propriétaire changea également. Les censifs, privilèges seigneuriaux, furent supprimés.

L'église devint pour un temps « Temple de la Raison ». Les calvaires furent détruits.

En 1790, la paroisse devint commune du canton de Bracieux, du district de Blois qui fut transformé en arrondissement en 1801, et du département du Loir-et-Cher. La municipalité constituée en 1790 ne disposait au départ que de peu de moyens. Les premières préoccupations furent surtout d'entretenir la voirie et de répartir l'imposition pour faire face aux besoins des armées en guerre.

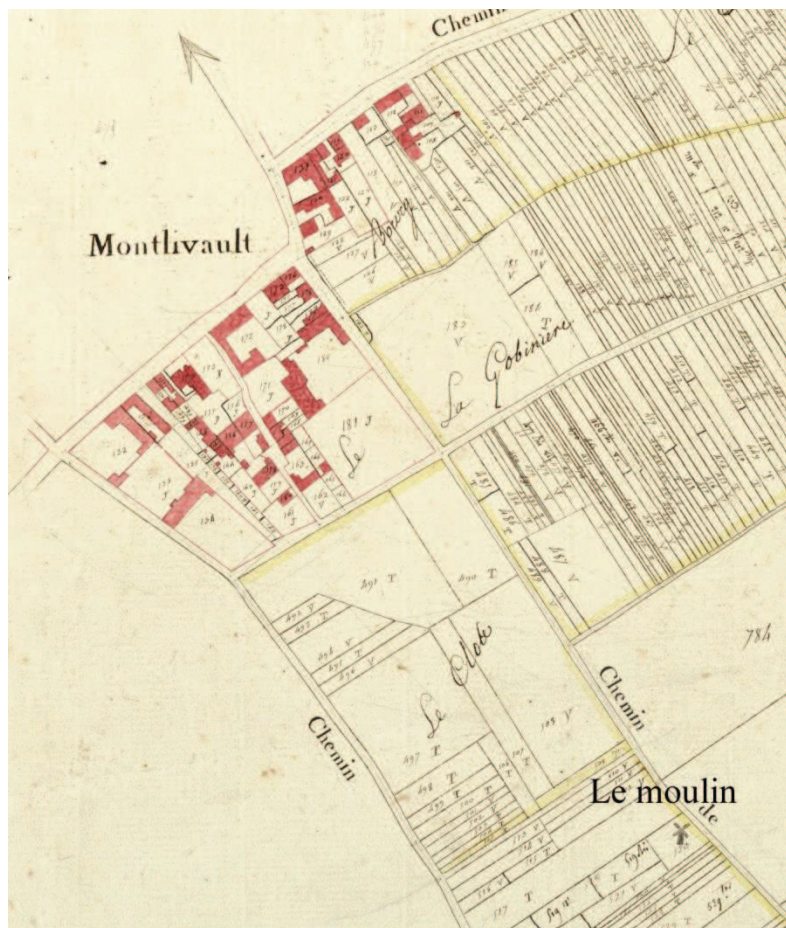


L'Enclou, canon napoléonien de 1815

L'Enclou est un toponyme datant de 1815. Il désigne un canon des armées napoléoniennes encloué, c'est-à-dire neutralisé par l'enfoncement d'un clou dans l'orifice à poudre, et laissé sur place en contrebas de la levée de la Loire par des soldats après la défaite de Waterloo et l'abdication de l'Empereur qui envoya une partie de sa famille à Blois.



Le bourg en 1809



Le moulin à vent

La fin des privilèges seigneuriaux, dans la nuit du 4 août 1789, donna la possibilité à un entrepreneur de construire un moulin à vent à Montlivault. Nous n'avons pas trouvé de mention ancienne d'un moulin à vent à Montlivault à l'Epoque Moderne. L'ancien moulin à vent de Montlivault n'apparaît pour la première fois que sur le cadastre napoléonien de 1809. Il fut donc construit entre 1789 et 1809.



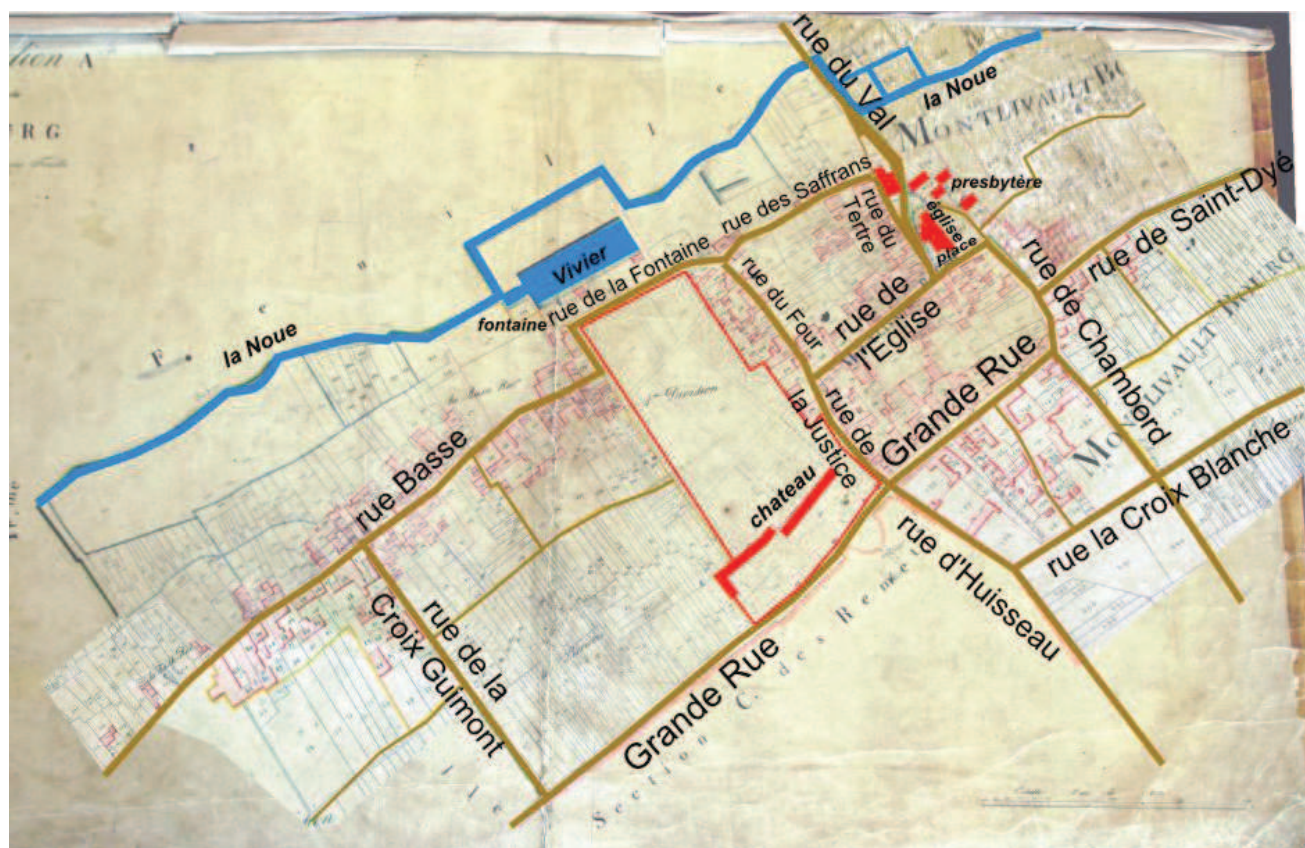
Translation du cimetière : 1834

Le cimetière se trouvait autrefois autour de l'église. L'accumulation des corps pendant plusieurs siècles réhaussa le sol du cimetière à environ 80 cm au-dessus des rues alentours. Ce cimetière était petit et se trouvait trop près des habitations, situation allant à l'encontre d'une ordonnance royale de 1776 et des lois napoléoniennes. Le Conseil municipal décida de le déplacer en 1834 sur son emplacement actuel par l'achat d'un terrain. L'ancien cimetière fut alors transformé en place publique.





La Mairie-Ecole de 1793 à 1887, actuelle Poste



Les noms des rues au début du XIX^e siècle

Les noms des rues en 1850

Le Conseil municipal fixa le nom des rues, sans doute à la demande de l'administration des Postes, dans sa séance du 14 mai 1850. Les noms choisis furent les suivants : Grande Rue, rue de la Croix Blanche, rue de Saint-Dyé, rue de Chambord, rue du Val, rue du Tertre, rue de l'Eglise, rue de Huisseau, rue de la Justice, rue du Four, rue des Saffrans, rue de la Fontaine, rue Basse, rue Croix Guimont.

Le choix des noms de rue s'est fait en fonction des directions des villages alentours, Saint-Dyé, Chambord, Huisseau, en fonction d'anciens lieux-dits, le Val, la Croix Blanche, le Tertre, le Four (à ban), la Justice (ancienne prévôté), l'église, la Fontaine (Brouat), la Croix Guimont.

La rue des Saffrans était sans doute un nom assez ancien, mais nous n'en avons pas trouvé de mention avant le XIX^e siècle.

La rue du Four devait porter le nom de rue du Chesne vers la fin du XVIII^e siècle.

La Grande Rue devint un nom propre par cette délibération. Elle devait déjà porté probablement ce nom commun avant 1850.

Le Conseil municipal ne rappela pas l'existence, très ancienne du Chemonton, de la rue Chemonton, qui portait déjà ce nom depuis longtemps.

Les lavoirs

L'historique des lavoirs a été réalisé par Jean Belzeaux dans son livre Montlivault, mon village, pages 55 à 57. Il en existait trois communaux sur la commune, l'un à la fontaine Brouat, refait en 1832, et refait et couvert en 1878, l'un au pied du tertre de l'église, construit en 1850, démoli en 1883 et reconstruit en 1893, l'autre construit en 1880 sur la route de Blois au bord de la Noue. Il existait également des lavoirs privés, celui du château, un autre situé sous la rue des Saffrans, et un troisième, sous le début de la rue de la voûte. Tous étaient alimentés par des sources.



Lavoir de la Fontaine Brouat



Nouveau presbytère construit entre 1853-1856

Le bornage des bords de Loire

Les bornes ligériennes sont des blocs de pierre blanche posés le long des berges de la Loire. Elles ont été installées au milieu du XIX^e siècle par les Ponts et Chaussées. Elles nous indiquent la place importante qu'avait encore le fleuve comme voie de transport avant la construction des chemins de fer. Cylindriques ou carrées, trois types de bornes jalonnent le fleuve.

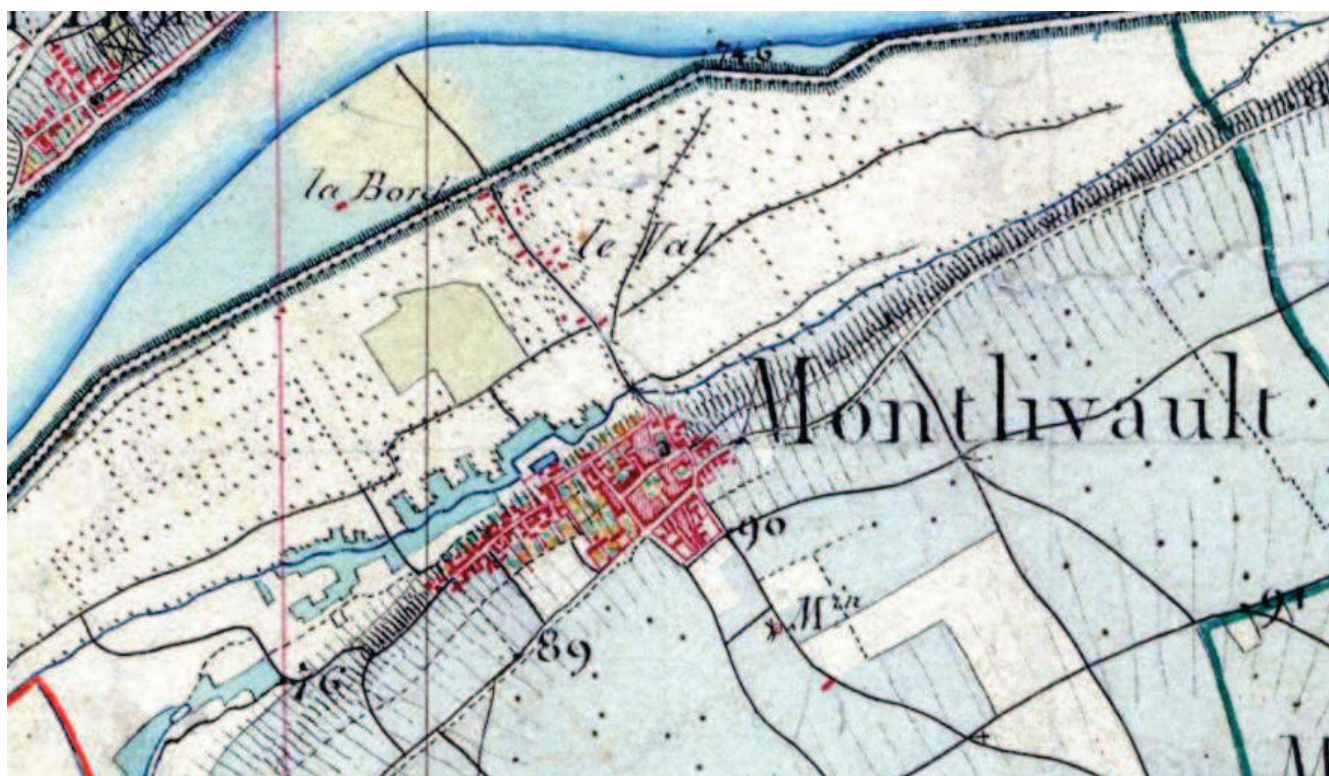
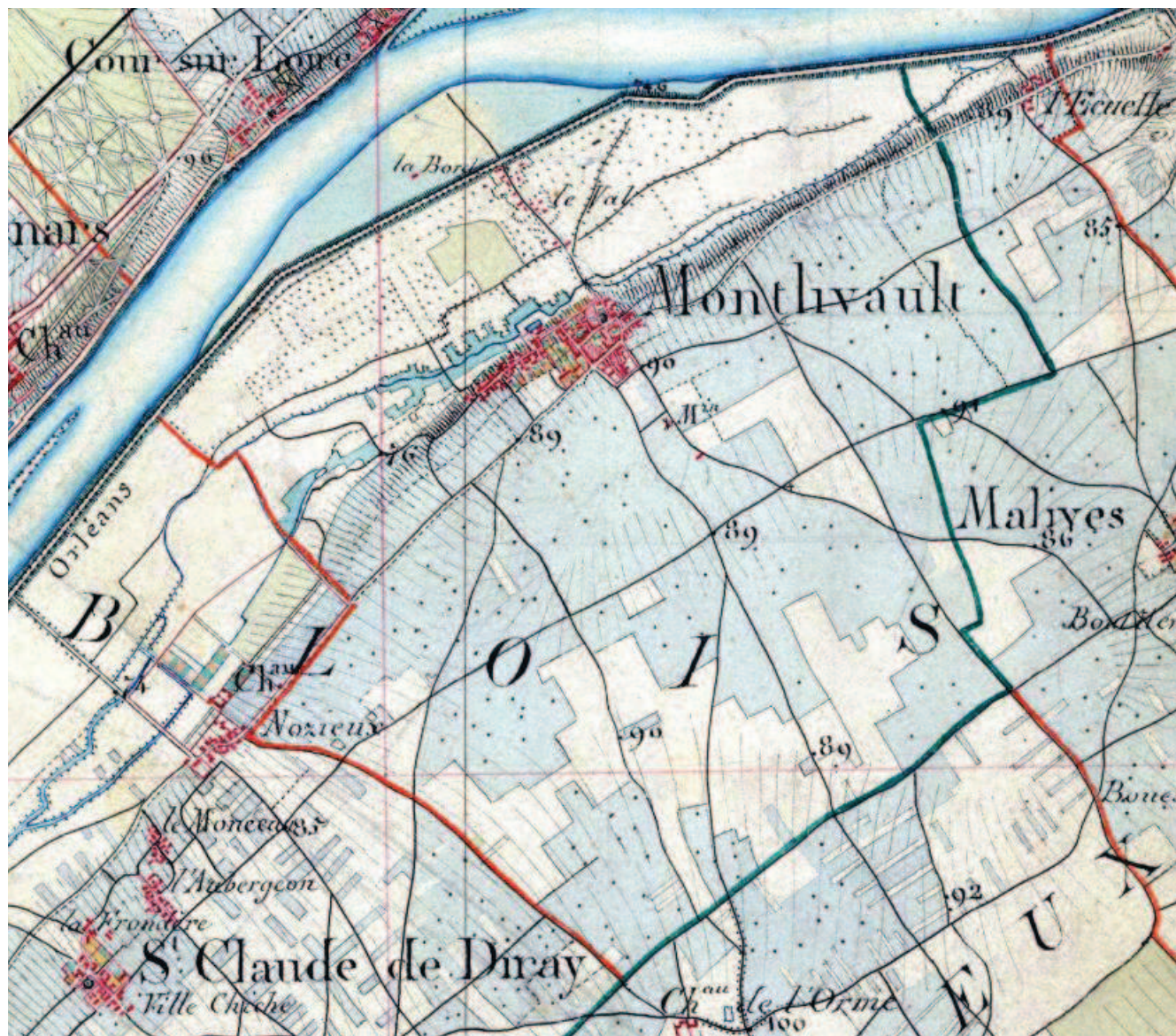
Les bornes carrées sont des bornes-repères de nivellement situées aussi bien sur la rive gauche que sur la rive droite de la Loire. Elles sont gravées d'un numéro suivi d'une lettre. Le « M » signifie montant (amont), le « D » descendant (aval). La numérotation part du Méridien de Paris. La borne 0 se trouve sur la levée de Loire entre Saint-Père-sur-Loire et Saint-Benoît-sur-Loire ainsi que sur la rive gauche. Implantées sur des points hauts comme les levées, elles sont espacées d'un kilomètre environ.

Au nord de la Loire, des bornes cylindriques sont frappées d'un numéro. Elles indiquent la distance en kilomètre parcourue par la Loire de l'est à l'ouest du département.

Au sud de la Loire, les bornes cylindriques ont une numérotation continue. Elles indiquent en kilomètres la longueur de la partie navigable de la Loire. Le point de départ se situe à Iguerande en Saône-et-Loire (point de départ de la Loire navigable) et s'arrête à l'estuaire à Saint-Nazaire (44).



Borne 577 le long de la piste cyclable



La commune dans la première moitié du XIX^e siècle (carte d'Etat major).

L'histoire des écoles

Elle a été parfaitement racontée par Jean Belzeaux dans son livre, Montlivault, mon village. Nous ne la reprendrons donc pas et nous contenterons d'illustrer les lieux de cette histoire par des photos des sites toponymiques concernés.



Maison au 18 Grande Rue construite sur l'emplacement du jardin de l'ancienne école privée des filles qui se trouvait dans une maison derrière jusqu'en 1856

Aménagement du tertre des Chalanges : 1861

En 1856, le Conseil municipal déplora que le tertre du chemin des Chalanges, actuellement rue et route de Blois, « *était étroit et tortueux et d'un accès difficile et quelquefois dangereux* ». Les travaux de redressement et d'élargissement du chemin, d'élargissement du pont sur la Noue, et d'adoucissement de la pente furent donc réalisés en 1861.



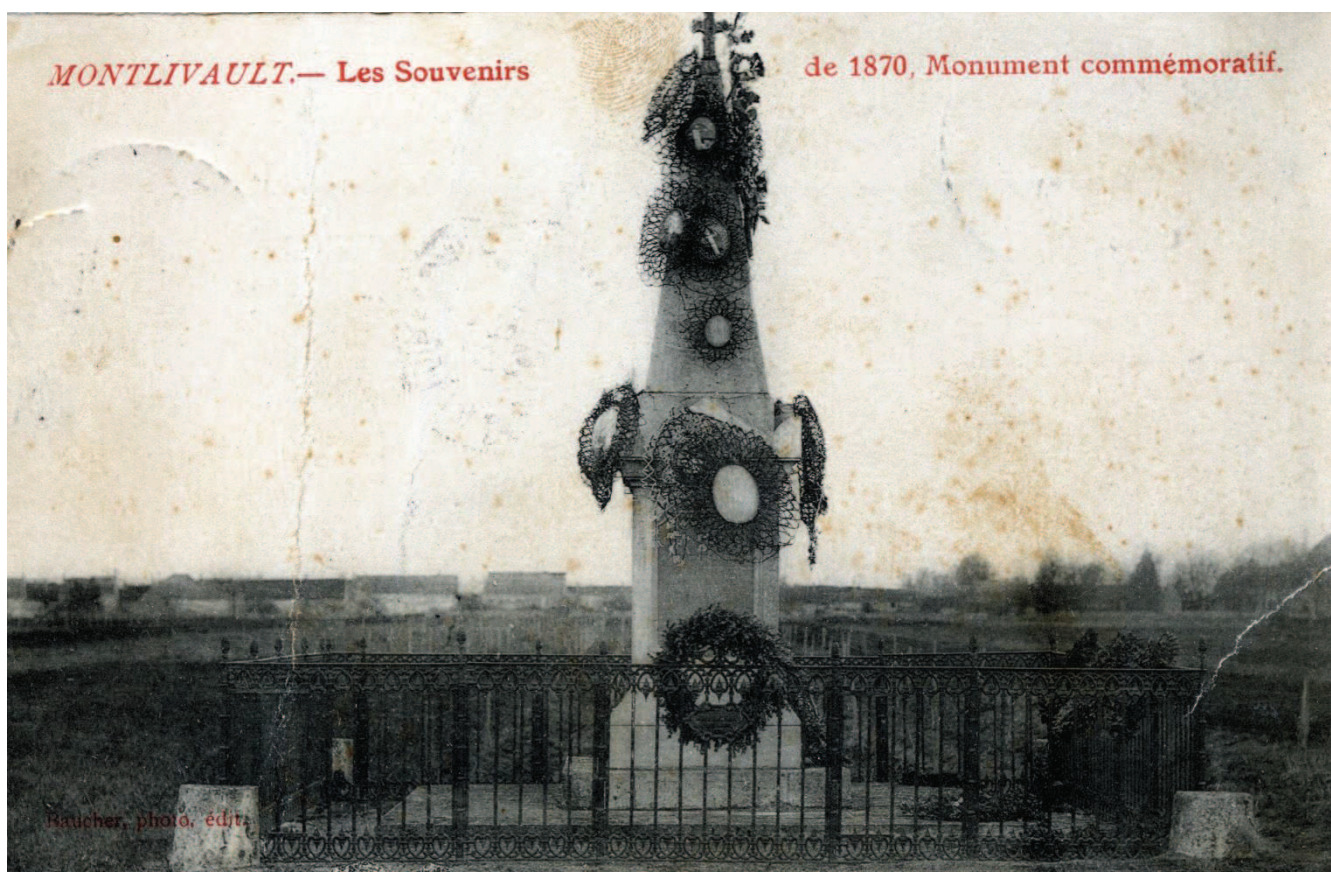
Le tertre des Chalanges, le pont et le lavoir sur la Noue



L'école communale des filles construite en 1866 en fonction jusqu'en 1887 au 8 rue de l'Eglise.

Le monument de la guerre de 1870

Il commémore les combats du 9 décembre 1870 aux Chailloux. Le monument fut inauguré le 21 avril 1872. C'est également un tombeau contenant quatre des corps des victimes des combats. Un autre monument existe au cimetière avec les corps de deux autres combattants.



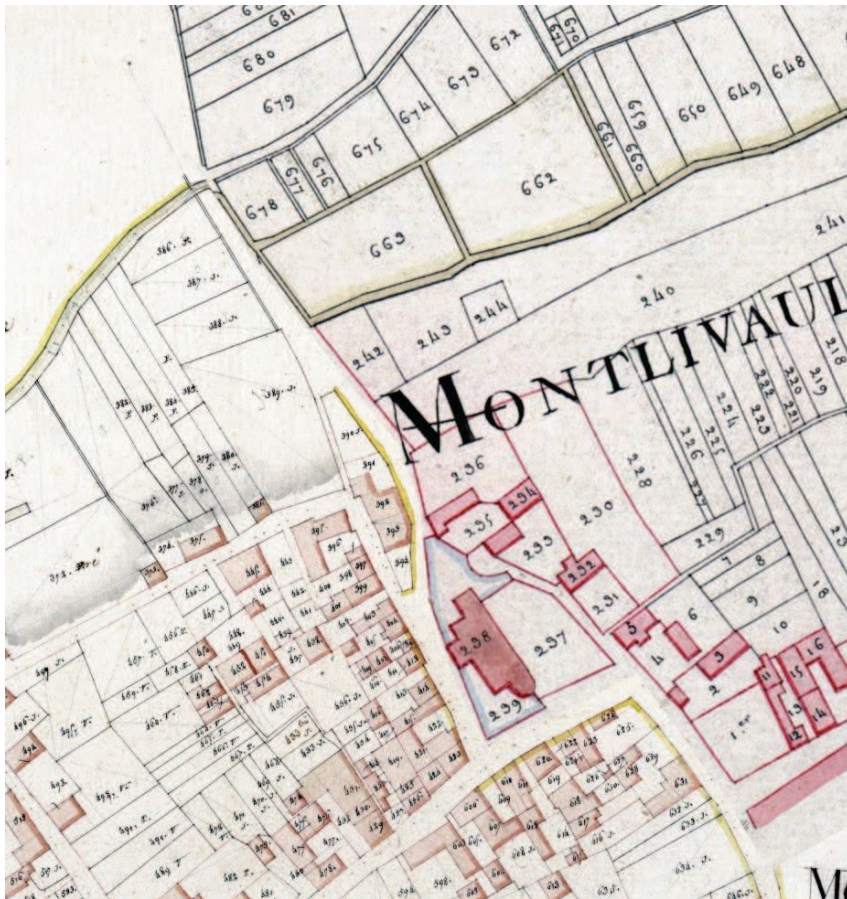
La destruction du moulin : 1870

Ce sont les Prussiens qui, en 1870, brûlèrent la maison et le moulin de Jean Michel Boissière, meunier de Montlivault.

La création de la rue de la Perrière : 1880

Afin de permettre l'écoulement des eaux de la Grande Rue vers la Noue et pour faciliter la circulation des personnes, le Conseil municipal décida en août 1880 de la création de la rue de la Perrière. Le nom fut choisi en fonction de l'ancien nom du site.

Réaménagement du tertre du coteau et de la place de l'église : 1882



Le problème de l'accès au bourg par le Val, c'est-à-dire par le chemin de Cour-sur-Loire, fut évoqué en Conseil municipal en mai 1817 : *« Le chemin appelé du Tertre du Coteau ou de l'Eglise est trop raide pour servir au public, sans qu'il résulte des dangers ou des grands retards pour les voituriers qui ne peuvent le pratiquer qu'avec des bêtes de somme. »*

Le problème fut réévoquée le 18 février 1877 : *« Considérant que le Tertre donnant accès au bourg, vu la rapidité de sa pente et son peu de largeur est d'une incommodité générale pour toute la population ; considérant que la place publique qui est élevée en moyenne de 0,80 m au-dessus du niveau des rues (à cause de l'ancien cimetière), pourrait être abaissée ; considérant que ce dernier travail et la démolition*

dont il est parlé procurerait des matériaux à peu près suffisants ; considérant qu'il est urgent d'améliorer la partie du chemin dont il s'agit, le Conseil demande un projet de travail d'ensemble. »

Les travaux furent réalisés en 1882, l'îlot composé de quatre maisons et de quelques jardinets situé entre la rue du Val et la rue du Tertre, fut démoli. La place de l'église, ancien cimetière, fut abaissée, ainsi que la rue du Tertre avec sa jonction avec la rue des Saffrants. Pour compenser cet abaissement qui rehaussait les portes de l'église, on aménagea quelques marches au pied du clocher et quelques marches aux portes des maisons de l'ancienne rue du Tertre et du début de la rue des Saffrants. Tous ces matériaux servirent à construire la grande rampe d'accès actuel au bourg.



Le tertre de l'église de 1882

L'historique de l'abbé Hardel : 1882

Curé de Vineuil, il fut le premier historien de la commune de Montlivault. Son ouvrage manuscrit Seigneurie de Montlivault, conservé aux Archives départementales (1 J 62), nous donne de précieux renseignements sur l'histoire de la commune, même si la plus grande partie de l'ouvrage concerne la généalogie des seigneurs de Montlivault et des familles associées. En effet, l'abbé Hardel a pu consulter des documents aujourd'hui disparus qui étaient dans les archives du château de Montlivault, documents en partie brûlés par les Allemands pendant l'occupation lors de la seconde guerre mondiale.

Le déversoir : 1887-1891

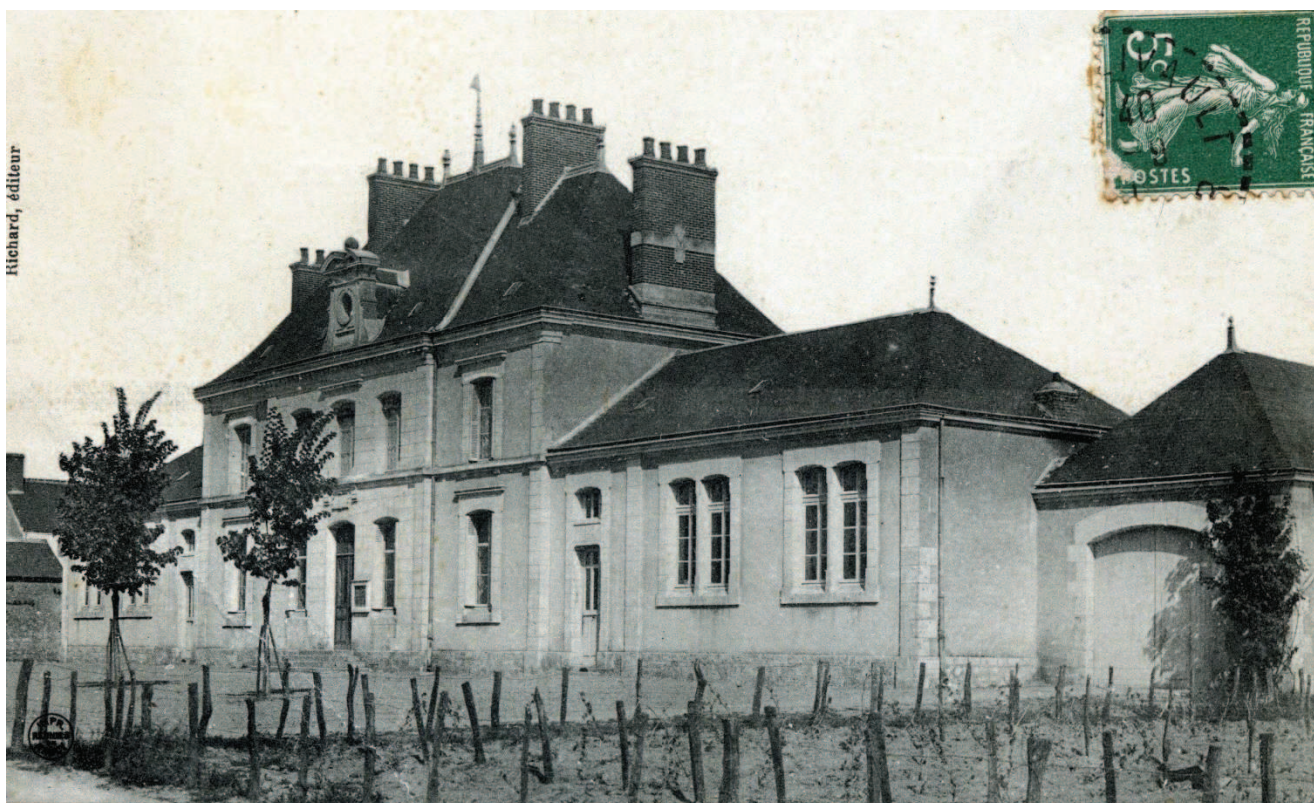
Nous ne reviendrons pas sur l'historique des crues de la Loire réalisé par Jean Belzeaux dans son livre Montlivault, mon village, pages 41 à 46. Nous rappellerons ici la construction du déversoir de Montlivault, entre 1887 et 1891, qui est depuis un toponyme, de même que la **Brèche** de la levée au lieu-dit le Chalange, qui devint un toponyme lors de la crue de 1856.



La mairie-école : 1887



Construite en face du château sur un terrain exproprié à la famille Guyon de Montlivault, elle comprend une école de filles, une école de garçons, les logements des instituteurs, la salle communale et un garage pour la pompe à incendie.



Le bourg au début du XX^e siècle





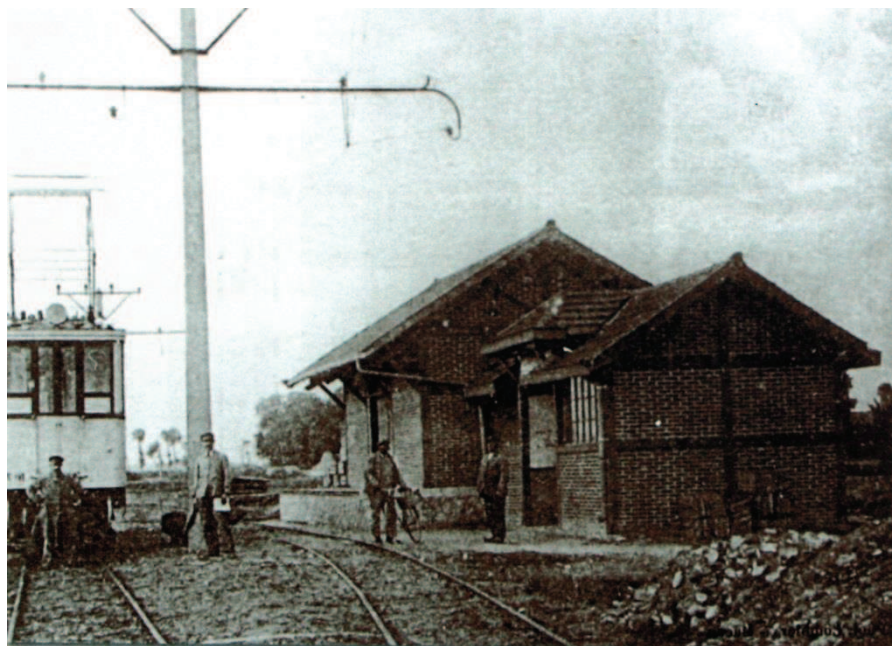






Le tramway électrique : 1911-1935

Réclamé par les autorités municipales dès 1890, le tramway électrique desservant les communes de Vineuil, Saint-Claude-de-Diray, Montlivault, Maslives, Saint-Dyé-sur-Loire, Muides, Nouan-sur-Loire et Saint-Laurent-des-Eaux, verra le jour en 1911. Il fonctionnera jusqu'en 1935.



La gare sera transformée en garage et en atelier. Les terres d'emprise de la ligne seront rachetées par la Municipalité pour en faire un chemin vicinal.

L'écriteau de la gare sera conservé et placé sur la façade du nouvel atelier.

Photographie de la gare de Maslives, semblable à celle de Montlivault.

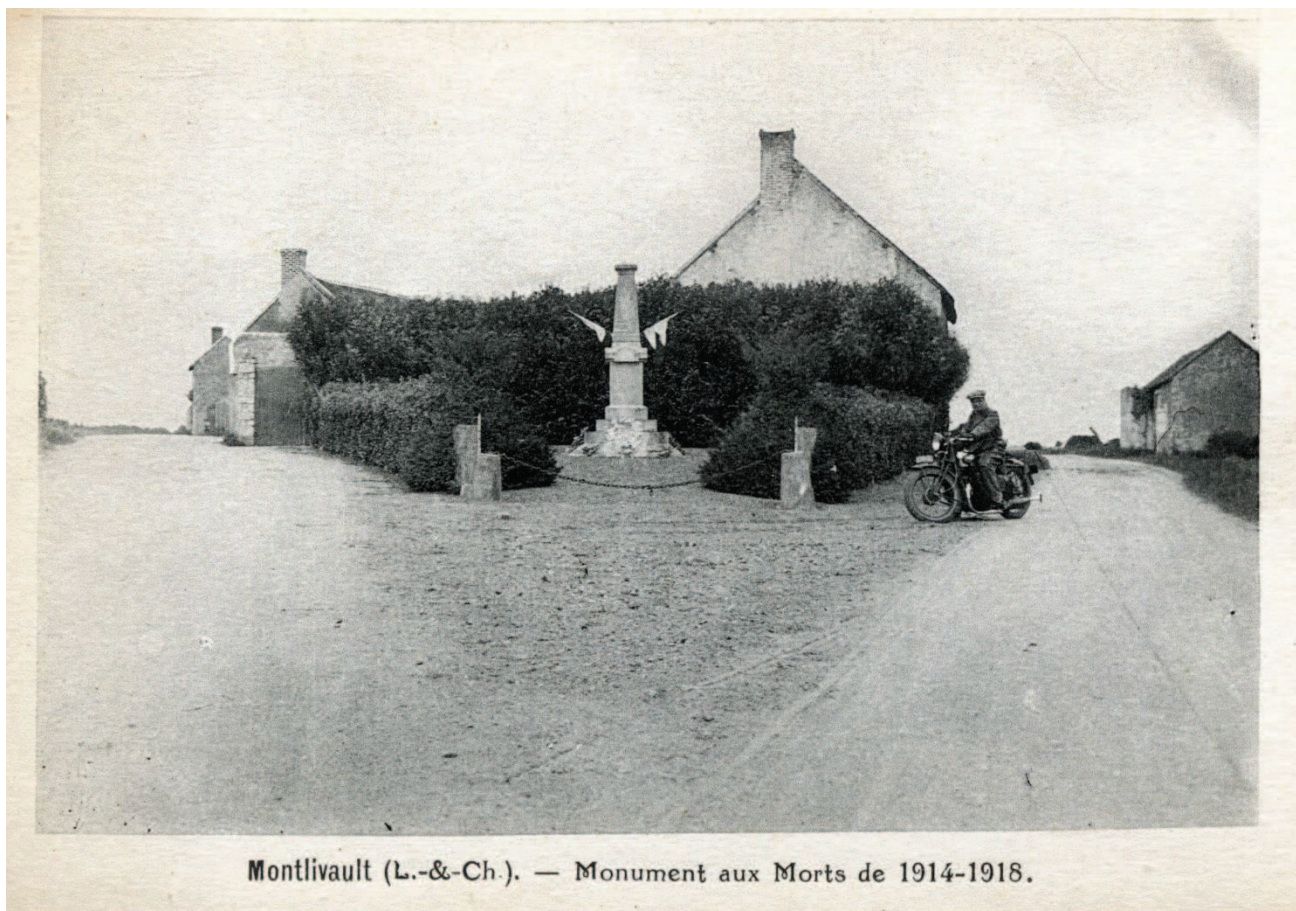


La gare transformée en garage et l'écriteau de la gare conservé sur la façade du nouvel atelier



Le monument aux morts : 1922

Érigé en 1922, le monument aux morts de la Grande Guerre qui coûta 25 hommes à la commune fut érigé en 1922 sur la route de Montlivault à Saint-Claude, à la sortie du bourg. Ce monument est un monument républicain. Un autre monument commémoratif fut érigé également au cimetière à cause des querelles religieuses de l'époque.



La descente des Allemands

La descente des Allemands, située aujourd'hui auprès de la déchetterie, est un chemin creusé et terrassé dans le coteau, par les prisonniers allemands à la fin de la seconde guerre mondiale. Ce chemin fut créé parce qu'il n'y avait jusqu'alors aucune descente dans le val, vers les Tanquions, du côté est de la commune.

L'auberge de jeunesse

La métairie de la Borde Blanche fut un lieu stratégique des maquisards pendant la seconde guerre mondiale entre 1942 et 1944. La ferme portait alors le nom de ferme de l'Oribus. Les jeunes résistants du Blaisois s'y réunissaient régulièrement et la maison abrita provisoirement une livraison d'armes parachutées les 11 ou 12 août 1944 destinées aux résistants de Suèvres et de Ménars.

Elle fut convertie en auberge de jeunesse après la seconde guerre mondiale et après une importante restauration, elle devint ainsi une des plus anciennes auberge du réseau de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse.

Fermée en 2011 pour manquement aux normes, l'auberge de jeunesse est aujourd'hui désaffectée et en vente.



Chronique : 1945-1975

- 1936 : premier projet d'adduction d'eau potable.
- 1946 : création d'une carrière communale au Coteau Billard, carrière qui deviendra une **décharge publique**.
- 1947 : création d'un chemin rural pour desservir, au lieu-dit le Coteau Billard, la carrière communale.
- 1950-1951 : construction du **château d'eau** et commencement des travaux d'adduction d'eau dans la commune.
- 1967 : réaménagement de la place de l'église (troittoirs, caniveaux, assainissement, chaussée).
- 1968 : aménagement d'un jardin public à la sortie est du bourg sur le CD84 conduisant à Chambord.
- 1969 : viabilisation de la zone dite « la Piquette », à la sortie sud du bourg, à proximité du C.D. 98, pour la construction de

pavillons individuels avec la création de chemins de desserte : **le chemin des Bleuets**, le chemin de la Piquette, **le chemin des Acacias**.

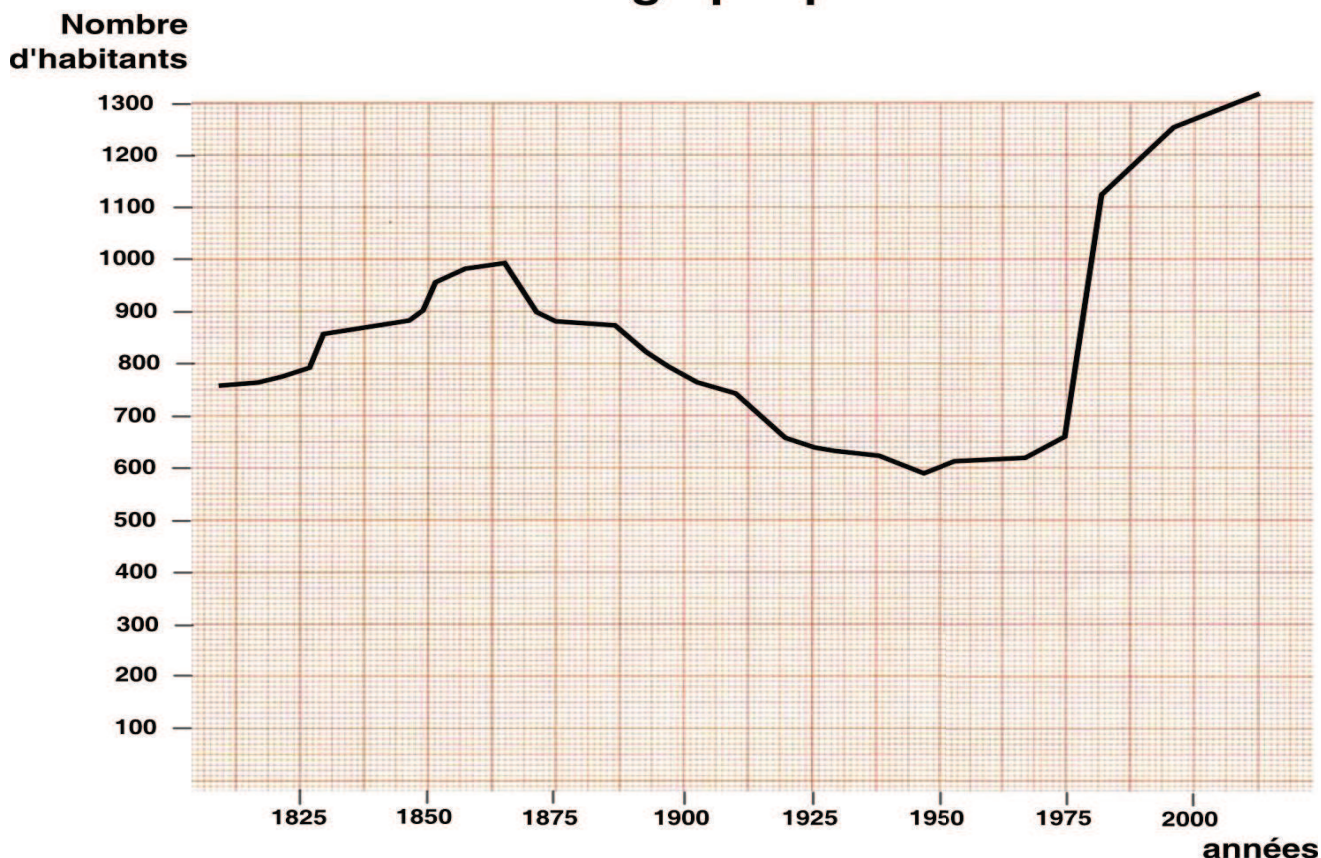
- 1969 : construction d'un abri en centre bourg pour les usagers des cars.
- 1971 : achat d'un terrain pour la création d'un **terrain de sport** jouxtant la mairie et les écoles.
- 1972 : aménagement du plateau d'éducation physique scolaire.
- 1972-1974 : agrandissement du cimetière.
- 1973 : réparation du Pont de l'Arche.
- 1974 : construction d'un abri pour les usagers des cars et des WC publics en centre bourg, près de l'ancien presbytère.
- 1975 : établissement d'un abri car sur place de l'église et de deux autres sur la D951 et la D98.

L'explosion démographique de la commune

En 1790, la commune de Montlivault comptait 553 habitants. La population augmenta jusqu'en 1856 où elle était alors de 976 habitants. Elle chuta ensuite jusqu'en 1962, qui marqua un creux avec 595 habitants. Cette chute fut principalement due à l'exode rural provoqué par la mécanisation et l'installation du chemin de fer.

Avec les lois de décentralisation, une partie des activités de la région parisienne viendra s'installer à Blois, ce qui entraîna une explosion démographique du Blésois. La commune de Montlivault devint alors un peu une « commune dortoir », où l'on habite mais où l'on ne travaille pas. La démocratisation de l'automobile permettra aux habitants de pouvoir effectuer les déplacements quotidiens entre Blois et la commune. La mode des maisons à la campagne des années 70 et 80 fit exploser la démographie de la commune. En 1968, la population de la commune se montait à 653 habitants, en 1975, 660 habitants, en 1982, 1128 habitants, en 1990, 1257 habitants, en 1999, 1192 habitants, en 2007, 1321 habitants. Entre 1975 et 1982, la population a presque doublé.

Evolution démographique de Montlivault



Chronique : 1975-2013

- 1977 : installation de la **discothèque**, le Carioca, par M. Martin avec l'autorisation de la Municipalité. Cette discothèque prendra le nom de Charleston, puis de l'Electron, à la suite de changements de propriétaires. Devant rouvrir en février 2013 sous le nom de l'Insomnia, elle fut victime d'un incendie la veille de sa réouverture.
- 1977 : projet de lotissement « la Croix Blanche » au lieu-dit « le Clos ». Cette partie de la commune verra ainsi apparaître les toponymes du chemin du bout de l'Allée, de l'allée de la Source et de l'allée du Clos.
- 1978 : construction de l'école maternelle à la suite de l'augmentation de la population de la commune.
- 1979 : aménagement de la station d'épuration dans le Val non loin du Vivier du château.
- 1980 : construction de deux classes supplémentaires à l'école élémentaire et d'une classe à l'école maternelle.



- 1983 : construction de vestiaires au terrain de sport.
- 1985 : installation de la pharmacie.
- 1985-1986 : remembrement. Le microparcellaire fait place à de grands champs pour l'amélioration de l'agriculture.
- 1986 : aménagement du fossé du Mortay et déviation du cours de la Noue.
- 1987-1989 : construction de la salle polyvalente, comprenant également un restaurant scolaire.



- 1989-1990 : aménagement du parking de la mairie.
- 1992 : aménagement de la place de la mairie.
- Aménagement de terrains de sport : minibasket, hand ball, etc.
- 1994 : création de Val Eco, syndicat intercommunal de traitement des déchets du Blésois (adhésion de la commune l'année suivante).
- 1995 : création de la Zone Artisanale de l'Orme Belin.
- 1995 : implantation d'une déchetterie à la place de la décharge à gravats.
- 1996 : création de la Zone d'Activités le Champ de Caille.
- 1996-1998 : construction de logements locatifs au lotissement de la Seigneurie.
- 4 mars 1998 : création par le Conseil municipal du toponyme « **Allée de la Seigneurie** », à la suite de l'aménagement de ce lotissement.
- 1998 : établissement d'un Plan départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées.
- 1998 : le chemin de halage est transformé officiellement en sentier de randonnée.
- 2000 : construction de l'atelier municipal.
- 2000 : construction d'un restaurant scolaire.
- 2000 : enfouissement de réseaux EDF à l'entrée du village.
- 2000 : création d'un columbarium au cimetière.
- **30 novembre 2000 : le Val de Loire est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de son paysage culturel.**



- 2003 : modification des limites de la commune à Nozieux.
- 2004 : construction d'une nouvelle école maternelle et restructuration du groupe scolaire
- 2008 : aménagement de la ZA le Champ de la Caille.



- 2010 : réaménagement de la place de l'église, de la rue de l'Eglise et de la rue de Chambord.
- 2010 : construction d'une zone de service place de l'église (sanitaires, cabine téléphonique, stationnement pour les deux-roues.
- 2010 : création du lotissement « Zone des Remets et de la Roue Fleurie » par la SCI la Roue Fleurie.
- 2010 : création d'un itinéraire de promenade avec balisage GR 655-Est, sur le Chemin de Saint-Jacques.
- 2010 : aménagement du belvédère en bois face au portail de l'église.
- 2010-2011 : lotissement ZA « le Champ de la Caille ».
- 2012 : opération « Cœur de Village ».
- 2013 : réfection du restaurant scolaire et de la Mairie.

Les cotes

Certains services publics, comme l'IGN, EDF, le service du Cadastre, l'Equipement, etc., créent de nouveaux toponymes de lettres et de chiffres, des cotes. Par exemple, la commune elle-même porte le numéro INSEE 41148. Ces toponymes ont le plus souvent un usage d'entreprise ou un usage propre aux services publics. Ceux qui utilisent ces équipements n'en connaissent souvent pas l'existence. Seules les routes départementales D951, la levée, D84, la route de Maslives, D177, la route d'Huisseau, D98, la route de Saint-Claude-de-Diray, sont assez connues. La grande majorité des chemins de la commune porte maintenant le nom de « chemin rural » (CR) ou « voie communale » (VC) suivi d'un numéro. Certains portent encore un nom, comme le chemin du Tertre, le chemin des Champs Troussats, le chemin de la Roue Fleurie, le chemin des Bleuets, le chemin des Remets, le chemin des Coudres, le chemin de la Gare, le chemin des Acacias, le chemin des Chailloux, le chemin du Colombier, le chemin du Bout de l'Allée, le chemin de la Gobinière, le chemin des Epaulards, le

chemin de la Ruelle, le sentier du Porteau, le sentier des Perrières, etc., mais il s'agit des chemins des alentours du bourg.

Les lignes électriques qui traversent la commune ont des poteaux identifiés par EDF par un numéro, sorte de toponyme à usage professionnel qui disparaîtra bientôt de la vue des habitants par le programme d'enfouissement des réseaux des lignes électriques et téléphoniques.

Naissance de nouveaux toponymes

Les activités agricoles, artisanales, commerçantes, hôtelières, médicales, sont porteuses de nouveaux toponymes : le cabinet médical, le Restaurant Les Touristes, l'Hôtel la Maison d'à Côté, la boulangerie pâtisserie, l'épicerie, la charcuterie, Line Coiffure, Sologne Maçonnerie, SAV Ménager Service, SARL AZP, DPLP Renov, le centre équestre Amre Herbage Ouest, le Ranch du Val de Loire, Chambres d'hôtes et Gîte Champ de Caille, Chambres d'hôtes les Salamandres, etc.

Certains noms d'entreprises, comme les seigneuries du Moyen Age, portent le nom de leur fondateur : Boucherie David, Taxi Jean-Louis, Leturgeon Thierry maçonnerie, Garage Billon, le Rucher de Roland (miel), ou même comme la ferme la Rabretière, etc.

Les habitants baptisent parfois leur habitation de jolis petits noms.

Certains de ces toponymes en voie d'apparition demeureront, d'autres disparaîtront. Les toponymes s'emploient tous les jours de la vie. N'oublions pas que lorsque vous dites « chez untel », vous employez une expression toponymique déjà en cours au Moyen Age. Chacun a ses propres toponymes, son « petit coin de pêche » aux noms de lieux uniquement connus de lui.

L'historique de Jean Belzeaux : 2010

Découvrir l'histoire du village de Montlivault à travers l'ouvrage de Jean Belzeaux, Montlivault, mon village, publié en 2010, est un vrai régal. L'historien local a réalisé un travail énorme, remarquable par son ampleur et sa qualité.

Tout habitant de la commune devrait posséder et lire cet ouvrage pour mieux connaître le passé de son lieu de vie. L'ouvrage, extrêmement bien documenté, fourmille d'anecdotes, d'explications, de connaissances essentielles et de références.

Nous n'avons pas voulu, dans notre présente étude des noms de lieux de Montlivault, qui n'a qu'un caractère évènementiel lié à notre conférence, contester ou améliorer le formidable travail de Monsieur Belzeaux, qui fut vraiment l'Historien de la commune à qui nous portons, ici, un vif et reconnaissant hommage.

Il faut lire Montlivault, mon village, et plonger avec curiosité et étonnement dans la vie de nos ancêtres, si différente de la nôtre aujourd'hui. Une découverte passionnante...



Légende



habitat

bois et

forêts

rivières et

rivières et
ruisseaux



Montlivault : plus de 2500 ans d'Histoire

A travers cette étude, vous avez découvert ou redécouvert votre commune. Vous ne la verrez plus jamais de la même manière. Elle s'est enrichie ici d'un heureux et instructif patrimoine qui, j'espère, vous rendra fier d'en être habitant.



Les sources

Archives municipales

- Cadastre napoléonien.
- Registres des délibérations du Conseil Municipal.

Archives départementales du Loir-et-Cher

- Fond de l'abbaye de Bourgmoyen : 3 H 24, 3 H 35, 3 H 67 (titres de propriétés à Montlivault), 3 H 83, 3 H 89, 3 H 97 (fond du prieuré de Chambord), 3 H 109, 3 H 110.
 - o 3 H 67 (1269-1704) : Titres de propriété à Montlivault .
 - o 3 H 97 (1183-1772) : 1-2. Dîme du four de Montlivault.
- Fond de l'abbaye de St-Lomer : 11 H 6, 11 H 9, 11 H 12, 11 H 13, 11 H 46, 11 H 49, 11 H 125, 11 H 128, 11 H 129, 11 H 130.
 - o 11 H 49 (1284-1785) : Titres de propriété à Saint-Claude-de-Diray, à Huisseau-sur-Cosson et à Montlivault.
- Fond de l'abbaye de Pontlevoy : 17 H 1 (bulle du pape Lucius II de 1144).
- Fond de la cure et de la paroisse Saint-Pierre de Montlivault :
 - o G 1792 (1634-1786) : Titres de propriété de la cure.
 - o G 1793 (1725-1790) : Registre des affaires paroissiales.
 - o G 1794 : Affaires paroissiales diverses.
 - o G 1795 à G 1801 et G 1805 : Titres de propriété de la fabrique.
 - o G 1802 à G 1804 : Comptes de la fabrique.
 - o G 1805 (1663-1765) : Titres de la fabrique.
 - o G 1806 (1690-1790) : Titres de la fabrique et de la confrérie du Saint-Sacrement et de Notre-Dame.
 - o G 1807 (1510-1777) : Titre de la Charité.
 - o G 1808 (1584-1789) : Titre de la Boîte des Trépassés.
 - o G 1809 (1655-1779) : Titres de la confrérie du Saint-Sacrement, de Notre-Dame et de Saint-Pierre.
- E 55 : Métairie de la Borde Blanche.
- E 63 et E 64 : Fond de la seigneurie de Nozieux.
- F 231 : Fond du comté de Blois : registre, folios 19, 70 v°, 84, 102, 175, 179, 180.
- 1 J 62 : Seigneurie de Montlivault par Ch. Hardel, manuscrit, 1882, 190 pages.
- 99 J 1 à 51 : Fond de la famille Guyon de Montlivault.
 - o 99 J 1 à 4 : Eléments généalogiques sur la famille Guyon de Montlivault.
 - o 99 J 5 à 19 : Famille Guyon.
 - o 99 J 20 à 34 : Familles alliées aux Guyon.
 - o 99 J 35 à 49 : Titres de propriétés et baux.
 - 99 J 35 à 42 : Titres de propriété de la famille Guyon.
 - 99 J 35 à 38 : Montlivault : inventaire réalisé par les Archives, mal rédigé et comportant de nombreuses erreurs de lecture des documents :
- 5 Mi 148 R1 à R6 : registres paroissiaux.
- Série Q : vente des biens nationaux pendant la Révolution française :
- Q 39 : biens de la fabrique (1791-an III).
- Q 985 : inventaire des meubles, titres et papiers de la cure, de la fabrique, de la charité et des confréries (1790).
- Q 2182 : comptes de la fabrique (an III – 1819).
- Q 2186 : Vente des domaines nationaux (1790-1791).
- Q 2212 : Caisse d'armortissement. Enquête auprès du maire à propos des rentes foncières (1813-1824).
- 3 P 2/150 : cadastre napoléonien.
- E Dépôt 267/1 : 25 cahiers relatifs aux mutations foncières : 1818-1820.
- 180 Fi 2 : plan pour la création d'une école enfantine : 12 mars 1884.
- 180 Fi 3 : plan de l'école de filles : 10 septembre 1882.
- Série O : affaires communales : 152 O6 1 à 11 (An XIII-1972).

Archives Nationales

- Trésor des Chartes : JJ 105, folio 156, N° 287 ; JJ 170, folio 80, N° 52 ; JJ 222, folio 8, N° 23.
- Archives Nationales : Atlas de Trudaine :
 - o CP/F/14/8493, notice ZZ002547, N° support 07.
 - o CP/F/14/8493, notice ZZ002548, N° support 08

Bibliographie

Histoire locale

- « *Au temps des diligences* » à Mer 23 avril 1977 avec la participation de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de Loir-et-Cher. Ronéo. (concernant les maîtres de poste. Archives départementales C. R. 508).
- **BARDON Gérard** : *Il était une fois les tramways et trains de Sologne*, CPE, 1998.
- **BELZEAUX (Jean)** : *Mon village*. Vendôme : P.U.F., 1998. - 222 p. ill. Noir et blanc (Archives départementales G/F/ 1032).
- **BELZEAUX (Jean)** : *Montlivault*, dans *Bulletin de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, n° 24-2002-p. 34-38 (Archives départementales PER 391).
- **BERGER (Michel) et PRUDHOMME (André)** : *Le Loir-et-Cher à tire d'aile*. - Saint-Jean-de-Braye : Photélico, 1995. 340 p. ill. couleur. (AD41 G/F 943).
- **BERNARD (Daniel) et GUIGNARD (Bruno)** : *Le canton de Vineuil, Saint-Claude-de-Diray et Montlivault*. Saint-Cyr-sur-Loire : Alan Sutton, 2003. 123 p. collection « Mémoire en Images » (Archives départementales G/L 352).
- **BERNIER (J.)** : *Histoire de Blois, contenant les antiquitez et singularitez du Comté de Blois. Les éloges de ses comtes et les vies des hommes illustres qui sont nez au Païs blésois avec les noms et les Armoiries des Familles Nobles du mesme Païs*, Paris, chez François Muguet, imprimeur ordinaire du Roy, rue de la Harpe, aux trois Rois, 1682.
- **Blois et ses environs**. Troisième édition du Guide historique dans la Blésois revue, corrigée, augmentée et illustrée de 38 vignettes. Lyon : Imp. Louis Perrin, 1862 (AD41 G/F 1063).
- **CARTRAUD Jacques** : *Légendes de Loir-et-Cher*, Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, Blois, 1981, p. 87-88.
- **DIEULEVEULT Alain de** : *Chers petits trains de Loir-et-Cher*, Cénomane, 2001.
- Excursion du 20 octobre 1995 : Nozieux près de Blois, Saint-Claude-de-Diray, Montlivault dans *Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, Blois, 1995. 11 p. (Archives départementales Broch. 3066).
- **FLORANCE (E.-C.)** : L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher, dans *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Anthropologie de Loir-et-Cher*, n° 17, 1923, pages 208-209 (silex de Nozieux).
- **FLORANCE (Ernest-Camille)** : L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine et-Loir-et-Cher, dans *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Anthropologie de Loir-et-Cher*, n° 19, 1926, pages 674-675 (caves Saint-Pierre).
- **HURON (Nicolas)** : *Le cartulaire du prieuré de Moncé (1209-1282), transcription et introduction générale*. Mémoire de Maîtrise, Tours, 1988.
- **IGN (Institut Géographique National)** : carte au 1/25000^{ème}, série Bleue : 2121 O (Bracieux Chambord) ; 2021 E (Blois).
- **JACQUET (Hélène)** : Sologne : Vues d'hier et d'aujourd'hui, dans *Journal de la Sologne*, n° 131, automne 2005 (AD41 pér. 391).
- **JEANSON (Denis) et SALOME (Raymond)** : *La maison seigneuriale du Val de Loire, sa vie, son économie, ses habitants, son architecture, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire*, Paris, Ed. Garnier Frères, 1981.
- **JOHNSON (Katarina) et LE TOQUIN (Christophe) photographes** : *Instants de Loire*. Tours : L'Observatoire Loire ; la Région Centre, 2002. 95 p. (Archives départementales CR 1387).
- Le château de Montlivault dans *Comité de Loir-et-Cher*, promenade du 2 septembre 1971 (Archives départementales C. R. 383).

- Le château de Montlivault, dans *Montlivault, bulletin municipal*, 1990 (Archives départementales Pér. 563).
- **LESUEUR (Docteur Frédéric)** : *Les églises de Loir-et-Cher*, Paris, Ed. A. et J. Picard, 1969.
- **LESUEUR (Docteur Frédéric), CAUCHIE (A.)** : *Département de Loir-et-Cher. Cahiers de doléances du bailliage de Blois et du bailliage secondaire de Romorantin pour les Etats généraux de 1789*, Blois, Imp. E. Rivière, 1908.
- **LEYMARIOS (Claude)** : *Micro toponymie du canton de Bracieux et de ses communes*, s. l., traitement informatique, 2005 (AD41 CR 1258 non communicable).
- **LEYMARIOS (Claude)** : *Micro toponymie du canton de Blois et de ses communes* (s. l.) : traitement informatique, 2006. 79 p. (Archives départementales CR 1271).
- **LEYMARIOS (Claude)** : *Répertoire topo-bibliographique du Loir-et-Cher*, dactyl. Archives départementales.
- **LORAIN (Jean(-Marie))** : Médecine et recettes de la région de Montlivault (Loir-et-Cher) au début du XIXe siècle, dans *La Sologne et son passé*, n° 24, p. 8 (Archives départementales Pér. 458).
- **MONTLIVAUT (L. de)** : Montlivault, son village, son château, ses propriétaires, son environnement, dans *Informations généalogiques*, n° 4, 1er trimestre 1976 (archives départementales Pér. 373).
- Montlivault et le bicentenaire de la Révolution, dans *Montlivault, bulletin municipal*, 1989 (Archives départementales Pér. 563).
- Montlivault, vues d'hier, dans *Le Journal de la Sologne et ses environs*, n° 149, printemps 2010, pp. 18-19 (Archives départementales Pér. 391).
- **PLAT (abbé)** : Les voies romaines de la Loire Moyenne, séance du 14 novembre 1937, dans *Mémoire de la Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher*, tome XXX, Blois, Imp. Centrale, administrative et commerciale, 1938, page 55.
- **PROVOST (Michel)** : *Carte archéologique de la Gaule, Le Loir-et-Cher, 41*, Paris, Ed. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1988.
- **RACINE (Anne) et de SACHY (Michel)** : dans *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, tome 61, 2006, pp. 94-107 (Archives départementales PER 884).
- **REY (G.)** : *Situation et avenir d'une petite région naturelle du Val de Loire* (Archives départementales Etudes 84).
- **REY (Geneviève)** : *Situation et avenir d'une petite région du Val de Loire* (AD41 Etude 84).
- **SEYDOUX (Philippe)** : *Châteaux et manoirs du Blésois*, Editions de la Morande, 1990 (Archives départementales Broch. 2534).
- *Un projet pour les paysages du Val de Loire inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco / Mission Val de Loire*. Tours : impression Graphival, 2008. 75 p. (Les cahiers du Val de Loire-Patrimoine mondial, 4) (Archives départementales CR 1421).
- **VILLETTE (abbé Guy)** : *Pouillé du diocèse de Chartres pour le XIIIème siècle : première traduction : Le grand diocèse de Chartres vers 1250*.
- **VOISIN (Abbé)** : *Essai historique, origines blésoises* (concernant la toponymie. Archives départementales Broch. 2099).

Toponymie, anthroponymie, linguistique

- **AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre)** : *Dictionnaire de la noblesse*, 1774.
- **CASSAGNE (Jean -Marie) et PESSON (Jean-Marc)** : *Origine des noms de villes et villages, Indre-et-Loire, Saint-Jean-d'Angély*, Éd. Bordessoules, 2001.
- **CDIP** : *Dictionnaire des toponymes de France, recherche et localisation de lieux en France*, 2 CD-Rom, Bouffemont, CDIP, 2004.
- **COTTINEAU (Laurent Henri)** : *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieuré*, Ed. Brepols, 1995.
- **DARLEY (Diana) et DE FLEURIAN (Dominique)** : *Dictionnaire national des communes de France, donnant la nomenclature complète des communes et des principaux villages, hameaux, écarts*

et lieux-dits habités avec les structures administratives, département, arrondissement, canton, et les renseignements sur la population, les perceptions, la poste, les chemins de fer voyageurs, les télécommunications, les messageries, les autocars, les aéroports, les gendarmeries, les zones industrielles, la distance à la bretelle d'autoroute la plus proche et le code postal. Ed. Albin Michel, 1992, page 624.

- **DAUZAT (Albert), DESLANDES (Gaston), ROSTAING (Charles)** : *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Paris, 1978

- **DAUZAT (Albert), ROSTAING (Charles)** : *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1863, réimp. Paris, 1978.

- **DAUZAT (Albert)** : *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Lib. Larousse, 1951.

- **DELAMARRE (Xavier)** : *Dictionnaire de la langue gauloise, une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, Ed. Errance, 2003.

- *Dictionnaire des communes. France métropolitaine. Départements d'Outre-mer : données statistiques générales. Dictionnaire. Rattachements. Code postal*, Ed. Berger - Levrault, 1980.

- **DU CANGE (Dom)** : *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Paris, Didot Frères, 1845, en 7 volumes.

- **DUBOIS (Jean), MITTERAND (Henri), DAUZAT (Albert)** : *Dictionnaire étymologique*, Ed. Larousse, Paris 2001.

- **DUBUISSON (Pierrette)** : *Atlas linguistique et ethnographique du Centre*, Paris, 1971-1982.

- **GAFFIOT (Félix)** : *Dictionnaire illustré latin français*, Paris, Lib. Hachette, 1934.

- **GENDRON (Stéphane)** : *Noms de lieux du Centre - Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et- Cher*, Paris, Christine Bonneton éditeur, 1998.

- **GENDRON (Stéphane)** : *Toponymie et microtoponymie des lieux humides en Indre-et-Loire*, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, année 2001, pages 185 à 199.

- **GENDRON (Stéphane)** : *L'origine des noms de lieux en France*, Paris, éd. Errance, 2003.

- **GENDRON (Stéphane)** : *Les noms de lieux de l'Indre*, Joué-lès-Tours, Académie du Centre et CREDI Éditions, 2004.

- **GENDRON (Stéphane)** : *La toponymie des voies romaines et médiévales*, Paris, Ed. Errance, 2006.

- **GODEFROY (Frédéric)** : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IXème au XVème siècle*, Paris, Emile Bouillon lib.-éd., 1892, en 10 volumes.

- *Grand armorial de France*.

- **HUGUET (Edmond)** : *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Didier, 1925, en 7 volumes.

- **LACHIVER (Marcel)** : *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, Fayard 1997.

- **LAMBERT (Pierre-Yves)** : *La langue gauloise*, Paris, Ed. Errance, 1997.

- **LAVICHER (Marcel)** : *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé* ; Librairie Fayard, 1997.

- **MÉNIÈRE (Charles)** : *Glossaire angevin étymologique comparé avec différents dialectes*, Marseille, Laffitte Reprints, 1979.

- **MIQUEL (Pierre)** : *Petite histoire des noms de lieux, villes et villages de France*, Paris, Albin Michel, 1993.

- **MORLET (Marie-Thérèse)** : *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Lonrai, Perrin, 1991, réimp. 1997.

- **MORLET (Marie-Thérèse)** : *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule. I/ Les noms issus du germanique continental*, Paris, 1968. II/ *Les noms latins ou transmis par le latin*, Paris 1972. III/ *Les noms de personnes contenus dans les noms de lieux*, Paris, 1985.

- **NEGRE (Ernest)** : *Toponymie Générale de la France*, 3 volumes, Genève, 1990-1991.

- **PÉGORIER André** : *Les noms de lieux en France, Glossaire de termes dialectaux*, IGN, Commission de toponymie, 1997.

- **VIAL (Éric)** : *Les noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 1983.

- **VINCENT (Auguste)** : *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.

Index

- Acacias (chemin des) ; (bourg sud-ouest), p. 188.
allée de la Seigneurie (bourg sud-est), 190.
allée de la Source (bourg sud), p. 189.
allée du Clos (bourg sud), p. 189.
auberge de jeunesse (C3), p. 187.
Arault (la Folye) ; (I2), p. 76.
Azins (Les) ; (I7), p. 51, 148.
Barre (La) ; (C8), p. 27, 142.
Bas du Pont (le) ; (F4), p. 143.
Basse Rue (la) ou Rue Basse ; (D6-E6), p. 89, 110, 143, 161.
Basses Ornes (les) ; (F11-G11), p. 143, 148.
Beauce, p. 17.
Belin (l' Orme) ; (G7), p. 91, 151.
belvédère, p. 191.
Berrin (Tertre) ; (D6), p. 28, 143.
Besse (Le Noyer) ; (D7), p. 56.
Billard (le Coteau) ; (I3), p. 30, 147.
Billots (les) ; (H3), p. 30, 147.
Blois, Blaisois, p. 20.
Bleuets (chemin des) ; (bourg sud-ouest), p. 188.
Bodin (le Gué) ; (E5), p. 75.
Borde (la) ; (C3), p. 108.
Bordes (les) ; (D4), p. 108.
borne, p. 173.
Borne Blanche (la) ; (I7-J7), p. 48.
Bourbonne (la) ; (I8), p. 30, 140, 145, 157.
Bourg de Montlivault (F5), p. 116.
Bourgmoyen, p. 82.
Bout de l'Allée (chemin du) ; (bourg sud-est), p. 189.
Braye (La) ; (E5), p. 29, 145.
Brèche (la) ; (C4), p. 178.
briquerie ; (D6).
Brissettes (les) ; (F12-G12), p. 91.
Brouat, Brouart (Fontaine) ; (bourg ouest ; E5), p. 28, 110.
Butte (la) ; (B5-C5), p. 78, 143.
cabinet médical (bourg), p. 192.
Caille (Champ de la) ; (bourg sud-ouest ; H6-G6), p. 26, 140, 150.
caroir, p. 166.
carrière communale, p. 187.
Cassebotte, p. 135.
Cave Saint-Pierre, p. 21, 70.
Censif, p. 135.
centre équestre (F2), p. 192.
Chailloux (chemin des) ; (bourg sud-ouest).
Chailloux (les) (bourg sud ; F7), p. 26, 140.
Chalanges (les) ; (D4), p. 157.
Champ de la Caille (le) ; Champ de Caille ; (bourg sud-ouest ; G6-H6), p. 26, 140, 150.
Champs Carré (les) ou les Champs Carrés ; (E9-F9 ; G9), p. 160.
Champs Chevrier (Clos des) ; (F11), p. 151.
Champs Troussa (les) ; (D6), p. 160.
Champs Troussats (chemin des) ; (bourg ouest).
Chant des Oiseaux (le) ; (H9) ; I10), p. 151.
Chantecaille, p. 150.
Chardonnières (les) ; (H3), p. 148.
Chassé ; (B6), p. 150.
château (bourg ; F5), p. 124, 134.
château d'eau (bourg sud-est ; F6), p. 187.
Chemin Chaussé (le) ; (C10 à K5), p. 51, 163.
Chemin de Gâte Coeur ; (H5), p. 163.
chemin de la Gare (bourg sud-ouest), p. 185, 191.
chemin de la Gobinière (bourg sud-est), p. 191.
chemin de la Piquette (bourg sud-ouest), p. 187.
chemin de la Route Fleurie (bourg sud-ouest), p. 191.
chemin de la Ruelle (bourg nord-est), p. 191.
chemin des Acacias (bourg sud-ouest), p. 188.
chemin des Bleuets (bourg sud-ouest), p. 188.
chemin des Chailloux (bourg sud-ouest), p. 191.
chemin des Champs Troussats (bourg ouest), p. 191.
chemin des Coudres (bourg sud-ouest, E7-F8), p. 148, 163.
chemin des Epaulards (bourg sud-est), p. 163.
chemin des Remets (bourg sud-ouest), p. 191.
Chemin du Bout de l'Allée (bourg sud-est), p. 189, 191.
chemin du Colombier (bourg sud), p. 191.
chemin du Coteau (bourg est), p. 191.
Chemin du Noyer Genteneau ; (I5), p. 163.
Chemin du Pont ; (F4), p. 163.
chemin du Port ; (E2), p. 163.
chemin du Tertre (bourg ouest), p. 163.
Chemin Fertan (le) ou Chemin Frétan ; (G12 à K9), p. 48, 148, 163.
Chemin Herbeux (le) ; (I6), p. 148, 163.
Chemin Vieu (Le), p. 164.
Chemonton (rue de) ; (bourg), p. 143, 163.
Chintres (Les) ; (G3), p. 155, 160.
Cimetière (bourg est ; G5), p. 170, 188.
Clos (allée du) (bourg sud), p. 153.
Clos (le) ; (B8 ; G6), p. 153.
Clos Bouchery (Le) ; (I5), p. 148, 153.
Clos de la Tonnelle, p. 155.
Clos des Champs Chevrier ; (F11), p. 151.
Clos Pichot (le) ; (J5), p. 153, 155.
Colombier (chemin du) ; (bourg sud).
Colombier (le) ; (F6), p. 24, 53, 150.
Comtesses (les) ; (K4 sur Saint-Dyé).
Coteau (chemin du) ; (bourg est).
Coteau Billard (le) ; (I3), p. 30, 58, 142, 147.

Coudres (chemin des) ; (bourg sud-ouest), p. 148.
 Coudres (les) ; (F8), p. 148.
 Coupe Gorge (le) ; (J5-K5), p. 164.
 Courbanton (H6) ; p. 73, 121.
 Croix Arnoul (La), p. 166.
 Croix Blanche (la) ; (I5), p. 48, 166.
 Croix Cassée (La) ; (D8), p. 166.
 Croix de Bois (La), p. 166.
 Croix Gautier (la) ; (D10), p. 74, 166.
 Croix Guimont (rue de la) ; (Bourg), p. 75, 166.
 Croix Malin (la) ; (H7-I70), p. 166.
 Croix Pichot (La) ; (J5), p. 166.
 Croix Rouge (La) ; (E6), p. 166.
 Cul de Four (le) ; (G2), p. 160.
 décharge publique, p. 187.
 déchetterie (bourg est ; H4), p. 190.
 descente des Allemands, p. 187.
 Désert (Le), p. 135.
 deuxième Port ; (C2), p. 108.
 déversoir, p. 178.
 discothèque (bourg sud-ouest ; D7), p. 189.
 Echecs (les) Echets (Les) ; (H4), p. 155.
 école (bourg ; F5), p. 175, 176, 179, 188, 189, 190, 191.
 église Saint-Pierre (bourg ; F5), p. 70, 85.
 Enclou (l') ; (B6), p. 160, 168.
 Enfer (l') ; (K3), p. 143.
 Epaulards (chemin des) ; (bourg sud-est)
 Epaulards (les) ; (H5), p. 155.
 Epinay (l') ; (C5), p. 147.
 Eschallier (L'), Escallier (L'), p. 135.
 ferme de l'Oribus, p. 187.
 Fertan (Chemin) ; (G12 à K9), p. 48.
 Folye Arnoul (La) ; (I2), p. 76, 148.
 Fontaine Brouat, ou de Brouart (bourg ouest ; E5), p. 28, 110, 145.
 Fontaine des Mollets ; (I2), p. 145.
 Fosse Arrault (La) ; (I4), p. 76, 145.
 Fosse de Grand Mont (la) ; (E11), p. 142, 145.
 Fosse du Mortay, fossé du Mortay ; (C7 ; B6), p. 57, 145.
 Fosse Moncheveau ; (I5), p. 142, 145, 151.
 Fosses Sept (les) ; (J7), p. 145.
 Four à Ban (le) ; (H11), p. 87, 132, 147.
 Fretan, Fretant (Chemin) ; (G12 à K9), p. 48.
 Gabrielles (les) ; (J4), p. 77.
 Gandillones (les) ; (I4), p. 76.
 garage (bourg sud ; F6), p. 185.
 Gare (chemin de la) ; (bourg sud-est ; F6), p. 185.
 Garenne (la) ; (E4), p. 132, 150.
 Gautier (la Croix) ; (D10), p. 74.
 Gâte Coeur (le) ; (J4), p. 155.
 Genteneau (le Noyer) ; (I5), p. 90.
 Gobinière (chemin de la) ; (bourg sud-est).
 Gobinière (la) ; (bourg sud-est ; G6-H6), p. 75.
 Goujon (le Noyer) ; (H7), p. 90.
 GR 655-Est, p. 191.
 Grand Haut (le) ; (H4), p. 142.

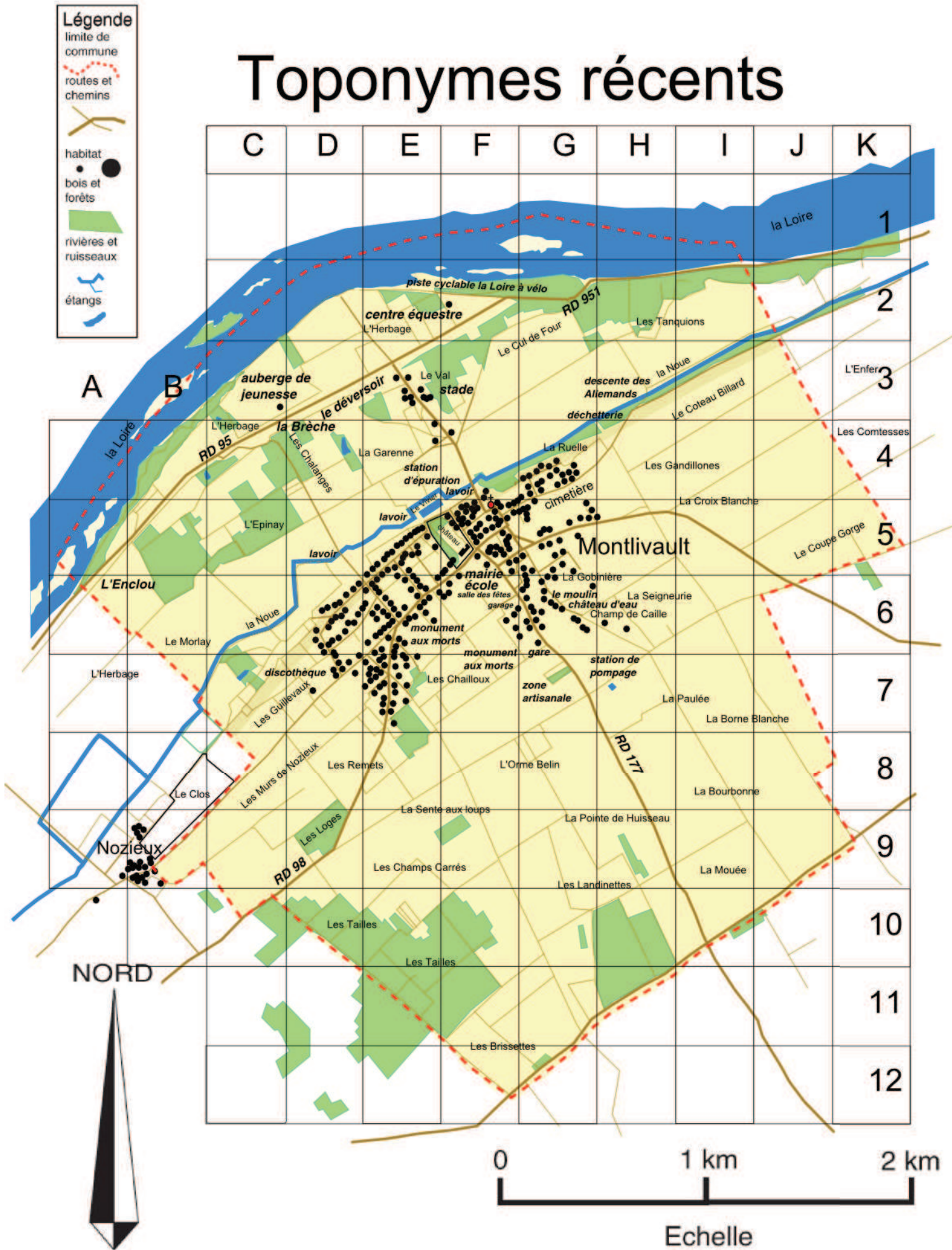
Grand Mont (la Fosse de) ; (E11), p. 142.
 Grande arche, p. 165.
 Grande Noue (La), p. 159.
 Grande Rue (bourg), p. 171, 172.
 grange aux dîmes, p. 135.
 Grenouillères (les) ; (I4), p. 151.
 Grèves (les), Grève (La) ; (C7-D7 ; J3), p. 29, 140.
 Grosse Haie (la) ; (I6), p. 148.
 Gué (le) ; (C6), p. 166.
 Gué Bodin (le) ; (E5), p. 75, 166.
 Guillevaux (les) ; (C7-D7), p. 155.
 Guimont (rue de la Croix) ; (Bourg), p. 75.
 Herbage (l') ; (E2 ; C4 ; A7-B7), p. 148.
 Imbert (le Pont) ; (B6), p. 74.
 Japier (le) ; (C7-D7), p. 150.
 jardin public, p. 187.
 Joubardières (Les) ; (J9), p. 75.
 Jourdannes (Les) ; (E5), p. 76.
 Lampe (La) ; (E8), p. 161.
 Landas (les) ; (G8), p. 31, 148.
 Landinettes (les) ; (G9-G10-H9-H10), p. 31, 148.
 Lavoir (bourg ouest ; E5) (le), p. 131, 172.
 Levée de la Loire, p. 107, 165.
 Loges (les) ; (D9), p. 78.
 Loire (la) fleuve ; (A4 à K1), p. 14, 145.
 mairie (bourg ; F5), p. 171, 179, 191.
 maison communale (bourg ; F5), p. 179.
 Maison Dieu, p. 106.
 marais, p. 145.
 Marquisat (le) ; (C6), p. 161.
 Mazes (Les) ; (B8), p. 56.
 Mesles (les) ; (C6), p. 148.
 Mezes (Les) ; (B8), p. 56.
 Mocquebarry ; (F7), p. 155.
 Monceau, Monssiau (Rue du) ; (H3-H4), p. 55, 142, 143, 161.
 Moncheveau (Fosse) ; (I5), p. 142, 151.
 Mont (la Fosse de Grand) ; (E11), p. 142.
 Montlivault ; (F5), p. 36, 53, 142.
 Montmasson, p. 135.
 monument aux morts de 1870 (bourg sud ; F7), p. 176.
 monuments aux morts (bourg sud-ouest ; E6), p. 186.
 Morillons (les) ; (G3), p. 160.
 Mortay (le) ; (C7 ; B6), p. 57, 145.
 Motte, Mothe (La) ; (D8), p. 34, 143.
 Mouée (la) ; (I9), p. 160.
 Moulin ; (H6), p. 170, 177.
 Murs de Nozieux (les) ; (C8).
 Noue (la) rivière ; (A9 à K2), p. 29, 145.
 Noue (La), p. 159.
 Noyer Besse (Le) ; (D7), p. 56, 147.
 Noyer Brûlé (Le), p. 135, 147.
 Noyer Genteneau (le) ; (I5), p. 90, 147.
 Noyer Goujon (le) ; (H7), p. 90, 147.
 Nozieux ; (B9), p. 57, 133, 147.
 Orme Belin (l') ; (G7), p. 91, 148, 151.

Palettes (Les) ; (C9), p. 57.
 parking, p. 190.
 Passe Rangeard (le) ; (J3), p. 164.
 Paulée (la) ; (I7), p. 157.
 Perdrielles ou Predrielles, p. 135, 150.
 Perompieux (le) ; (I8), p. 157.
 Perrières (les) ; (E5), p. 54, 140.
 Petite arche, p. 165.
 pharmacie (bourg ; G5), p. 189.
 Pichot (le Clos) ; (J5), p. 153, 155.
 Pièce aux Prestres, p. 135.
 Piquette (chemin de la) ; (bourg sud-ouest), p. 187.
 Piquette (la) ; (bourg sud-ouest ; E6-F6), p. 155, 187.
 place de l'église, p. 170, 177, 187, 191.
 place de la Mairie, p. 190.
 Plante Passavent (la) ; (F8), p. 153.
 Pointe de Huisseau (la) ; (H9), p. 160.
 Ponceau (Le) ; (H3), p. 49, 58.
 pont de Montlivault (Le) ; (bourg), p. 165.
 Pont Imbert (le) ; (B6), p. 74, 165.
 Ports (Les), p. 108.
 Porteau (le) ; (G4), p. 160.
 poste (bourg ; F5), p. 171.
 pré, p. 159.
 Predrielles ou Perdrielles, p. 135, 150.
 Premier Port ; (C2), p. 108.
 presbytère, p. 173.
 RD 177 (bourg sud ; H8), p. 191.
 RD 84 (bourg nord et est ; H5, F4), p. 191.
 RD 951 (A6 à K1), p. 191.
 RD 98 (D9), p. 191.
 Reguin (le) Reguin au Coq (Le) ; (E4), p. 145, 148, 151.
 Remets (chemin des) ; (bourg sud-ouest)
 Remets (les) ; (D8-E8), p. 157.
 Roue Fleurie ou Rue Fleurye ; (D6), p. 89, 148, 191.
 route de Blois (bourg ouest ; D5).
 route de Chambord ; RD 84 (bourg est ; H5).
 route de Huisseau-sur-Cosson ; RD 177 (bourg sud ; H8).
 route de Saint-Claude-de-Diray ; RD 98 (bourg sud-ouest ; D9).
 route de Saint-Dyé (bourg est ; H4).
 Route Fleurie (chemin de la) ; (bourg sud-ouest), p. 89, 148, 161, 191.
 Rue aux Süets ; (G5), p. 89, 161.
 rue Basse ou Basse Rue (bourg ouest ; E5), p. 89, 110, 143, 161, 171, 172.
 rue d'Huisseau (bourg ; F5), p. 171, 172.
 rue de Chambord (bourg ; F5), p. 171, 172, 191.
 rue de Chemonton (bourg ; F5), p. 143, 163.
 rue de l'Eglise, p. 191.
 rue de l'Image, p. 106.
 rue de la Croix Blanche, p. 171, 172.
 rue de la Croix Guimont (bourg ouest ; E6), p. 171, 172.
 rue de la Fontaine, p. 171, 172.
 rue de la Justice (bourg ; F5), p. 130, 171, 172.
 rue de la Voûte (bourg), p. 131.
 rue de l'Eglise (bourg ; F5), p. 171, 172.
 rue de Nozieux (bourg sud-ouest ; D7).
 rue de Saint-Dyé (bourg est ; G4), p. 171, 172.
 rue des Perrières (bourg ; E5), p. 177.
 rue des Saffrant (bourg nord ; F5), p. 98, 171, 172.
 rue du Château d'Eau (bourg sud-est ; G6), p. 187.
 rue du Chesne, p. 135.
 rue du Four, p. 171, 172.
 Rue du Monceau ou du Monsiau ; (H 3-H4), p. 55, 161.
 rue du Tertre, p. 171, 172.
 rue du Val, p. 171, 172.
 Rue Fleurye ou Roue Fleurie ; (D6), p. 89, 148, 161, 191.
 rue la Croix Blanche (bourg sud ; F5), p. 171, 172.
 rue Percée, p. 135.
 Ruelle (chemin de la) ; (bourg nord-est)
 Ruelle (la) ; (G4), p. 89, 161.
 Sabart (Censif de), p. 135.
 Saint-Pierre (Cave), p. 21.
 Saint-Pierre (église), p. 70.
 salle des fêtes, salle polyvalente, p. 189.
 Seigneurie (allée de la) (bourg sud-est), p. 190.
 Seigneurie (la) ; bourg sud-est ; H6), p. 80, 190.
 Sente aux Loups (la) ; (E9-F9 ; E10-F10), p. 150.
 sentier des Perrières (bourg ouest ; E5), p. 164.
 sentier du Porteau (bourg est ; G5), p. 164.
 Simones (les) ; (I6-J6), p. 77.
 Sologne, p. 18.
 Soupe Froide (la) ; (G11), p. 161.
 Source (allée de la) (bourg sud), p. 189.
 Sous le Four ; (E4-F4), p. 89, 143.
 square (bourg sud-est ; G5).
 stade (bourg nord ; F3).
 station d'épuration, p. 189.
 Tailles (les) ; (D10 ; E10-F10), p. 82, 147.
 Tanquions (les) ou Tansquions (les) ; (I2), p. 31.
 tennis (bourg ; F6), p. 190.
 terrain de sport, p. 188, 189, 190.
 Tertre (chemin du) ; (bourg ouest).
 Tertre Berrin (le) ; (D6), p. 143.
 tertre de l'église, p. 177.
 traite, p. 164.
 tramway électrique, p. 185.
 Tranche (La), p. 135.
 Val (le) ; Val Sablé ; (E3), p. 58, 140, 143.
 Vallées (les) ; (J4), p. 58, 143.
 Vivier (le) ; (bourg ; E5), p. 131, 145, 148.
 Voûte (la) ; bourg ouest ; E5), p. 131.
 Voye neuve, ou neufve, p. 163, 164.
 zone artisanale de l'Orme Belin (bourg sud ; G7), p. 190.
 zone d'activités le Champ de Caille, p. 190.

Montlivault il y a 200 ans



Toponymes récents



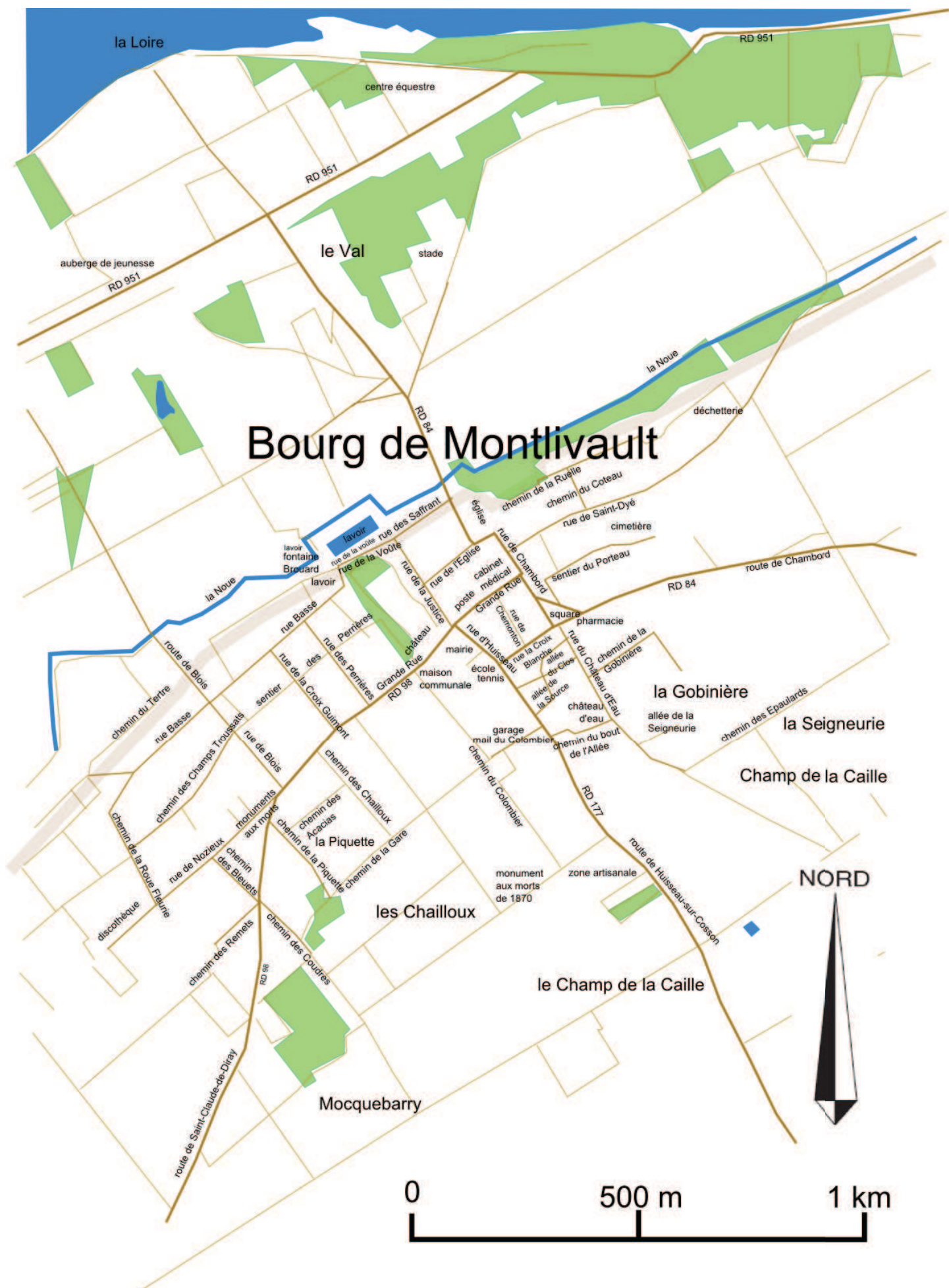


Table des matières

Introduction	p. 3	Chemins, parcellaire et centuriation	p. 48
Les toponymes	p. 3	Le chemin Fertan	p. 48
La toponymie	p. 3	Les voies romaines	p. 49
Cartographie et toponymie	p. 3	Le Chemin Chaussé	p. 51
Aller plus loin	p. 9	Les Azins	p. 51
Les temps géologiques	p. 10	Les chemins secondaires	p. 53
Les couches géologiques	p. 10	Montlivault	p. 53
Le calcaire de Beauce	p. 10	Le Colombier	p. 53
Les sables et argiles du miocène	p. 10	Les Perrières	p. 54
Sables du miocène et du pléistocène	p. 10	Un site possible aux Vallées	p. 55
Les sales et argiles du plateau	p. 10	Site gallo-romain Rue du Monceau	p. 55
Les alluvions anciennes et récentes	p. 10	Les Mezes	p. 56
Origines préhistoriques	p. 12	Le Noyer Besse	p. 56
Le Paléolithique	p. 12	Nozieux	p. 57
Le Néolithique	p. 12	Les Palettes	p. 57
La langue du Néolithique	p. 14	Les fontaines Brouat et des Mollets	p. 57
La Loire, lie d'un grand fleuve	p. 14	Le Mortay	p. 57
L'époque gauloise	p. 15	Le coteau	p. 58
Les premiers toponymes	p. 15	Les Vallées et le Val	p. 58
L'émigration des Celtes	p. 15	Le Ponceau	p. 58
Les Carnutes	p. 15	Hypothèse du pont romain sur la Loire	p. 58
La Beauce	p. 17	Découvertes de Monsieur Ombredane	p. 61
La Sologne	p. 18	La fin de l'Antiquité	p. 70
Le Blésois	p. 20	Christianisation et église Saint-Pierre	p. 70
Peu de noms d'origine gauloise	p. 21	Diocèse de Chartres	p. 71
Une absence de traces de l'âge du fer	p. 21	Le royaume de Syagrius	p. 71
La cave Saint-Pierre	p. 21	Les Francs	p. 72
Hypothétiques anciens <i>tumuli</i>	p. 23	Le Moyen Age	p. 73
Des ronds de sorcières ?	p. 25	La Neustrie	p. 73
Les Chailloux	p. 26	La mode des noms germaniques	p. 73
Le Champ de Caille	p. 26	Courbantou	p. 73
Théorie sur les huttes gauloises	p. 27	Le Pont Imbert	p. 74
La Barre	p. 27	La Croix Gautier	p. 74
Le Tertre Berrin	p. 28	La Croix Guimont	p. 75
La fontaine Brouat	p. 28	La Gobinière	p. 75
La Noue	p. 29	Le Gué Bodin	p. 75
Le Braye	p. 29	Les Joubardières	p. 75
Les Grèves et la Grève	p. 29	Les Gandillonnes	p. 76
Les Billots, le coteau Billard	p. 30	La Folye Arnoul	p. 76
La Bourbonne	p. 30	La Fosse Arault	p. 76
Les Landas	p. 31	Des noms d'origine biblique	p. 76
Les Tanquions	p. 31	Les Jourdannes	p. 76
La Motte	p. 34	Les Simonnes	p. 77
Montlivault	p. 34	Les Gabrielles	p. 77
L'époque gallo-romaine	p. 42	La Butte	p. 78
La conquête romaine	p. 42	Les Loges	p. 78
La centuriation romaine	p. 43	L'habitat au Haut Moyen Age	p. 78
La Borne Blanche	p. 48	Naissance des seigneuries	p. 80
		Le système féodal	p. 80
		La Seigneurie	p. 80
		La prospérité revient : XI ^e -XII ^e siècles	p. 82

Mention de serfs de Montlivault du XII ^e siècle	p. 82	La Garenne	p. 132
Les Tailles	p. 82	Le four banal	p. 132
L'abbaye de Bourgmoien	p. 82	Nozieux rattaché à St-Claude-de-Diray	p. 133
L'abbaye de Pontlevoy	p. 83	Les Guyon de Montlivault	p. 134
La reconstruction de l'église en pierres	p. 85	Le petit château : 1738	p. 134
Le Four à Ban	p. 87	Les censifs	p. 135
Sous le Four	p. 89	La grange aux dîmes	p. 135
Les Rues	p. 89	Toponymes disparus : XVI ^e -XVIII ^e s	p. 135
La Rue Fleurye ou Roue Fleurie	p. 89	La rue du Chesne et la rue Percée	p. 135
La Rue aux Süets	p. 89	L'Atlas de Trudaine : 1745-1780	p. 137
L'apparition des noms de famille	p. 90		
Le Noyer Goujon	p. 90	L'ancien terroir	p. 140
Le Noyer Genteneau	p. 90	Les sols	p. 140
Les Brissettes	p. 91	Les Grèves	p. 140
L'Orme Belin	p. 91	Peu de toponymes géologiques	p. 140
Le XIII ^e siècle	p. 92	Cailloux et de pierres	p. 140
Agnès, la chevalière de Montlivault	p. 92	Le relief	p. 142
Les dîmes du prieuré Notre-Dame de Moncé	p. 93	Les hauts	p. 142
La léproserie de l'Ecuelle : 1275	p. 93	Des constructions humaines	p. 143
Les propriétés des bourgeois de Blois	p. 93	Les bas	p. 143
Plantation de vignes dans une parcelle	p. 94	L'eau	p. 145
L'énigme des seigneurs de Montlivault	p. 94	Le fleuve et le ruisseau	p. 145
Temps troublés	p. 94	Les sources et fontaines	p. 145
Fait divers de la guerre de Cent Ans	p. 95	Zones humides et marais	p. 145
Règlement de comptes sanglant à Nozieux en 1417	p. 95	Les mares	p. 145
Description de parcelles en 1438	p. 96	La flore	p. 147
Kidnapping et viol collectif d'un jeune fille à Montlivault	p. 96	Les bois	p. 147
Seigneurs de Montlivault au XV ^e s.	p. 97	Les essences d'arbres	p. 147
Les Saffrants	p. 98	Les prairies	p. 148
Maisons de la fin du Moyen Age	p. 100	Les buissons	p. 148
L'église à la fin du Moyen Age	p. 105	Les landes	p. 148
Echange d'une maison en 1477	p. 106	La faune	p. 150
Maisons du bourg en 1495	p. 106	Droits d'élevage du seigneur	p. 150
La rue de l'Image	p. 106	Animaux sauvages et chasse	p. 150
La Maison Dieu	p. 106	Chants et bruits	p. 151
		Les chèvres et les moutons	p. 151
L'Epoque Moderne	p. 107	Les cultures et le parcellaire	p. 153
La levée de la Loire au XVI ^e siècle	p. 107	Les clos et les vignes	p. 153
Les ports	p. 108	Mauvaises récoltes viticoles	p. 155
La Borde Blanche	p. 108	Les terres labourables	p. 155
Rue Basse et fontaine Brouat	p. 110	Les mauvaises terres	p. 157
Toponymes dans les sources de la fabrique et de la charité	p. 111	Les prés et les noues	p. 159
Les toponymes disparus	p. 118	Les marais à chenevières	p. 159
Archives des seigneurs	p. 118	Disposition, couleurs, dimensions des parcelles	p. 160
L'hostel de Courbanton	p. 121	Les rues	p. 161
Jacques Hurault, seigneur	p. 121	Le Marquisat	p. 161
Les d'Estamps, seigneurs	p. 122	Les chemins et les croix	p. 163
Le manoir de Montlivault en 1595	p. 123	Les chemins	p. 163
Les Lemaire, seigneurs	p. 123	Les sentiers	p. 164
La naissance du château	p. 126	Les traites	p. 164
Les fortifications du château	p. 130	Les allées	p. 164
La rue de la Justice	p. 130	Les voies	p. 164
Voûte, lavoir et vivier du château	p. 131	La levée de la Loire	p. 165
		Les ponts et les gués	p. 165
		Les croix	p. 166
		Les carroirs	p. 166

L'Epoque contemporaine	p. 168		
La Révolution	p. 168	L'auberge de jeunesse	p. 187
Le bourg en 1809	p. 169	Chronique : 1945-1975	p. 187
Le moulin à vent	p. 170	L'explosion démographique	p. 188
Translation du cimetière : 1834	p. 170	Chronique : 1975-2013	p. 189
Les noms des rues en 1850	p. 172	Les cotes	p. 191
Les lavoirs	p. 172	Naissance de nouveaux toponymes	p. 192
Le bornage des bords de Loire	p. 173	L'historique de Jean Belzeaux : 2010	p. 192
L'histoire des écoles	p. 175		
Tertre des Chalanges : 1861	p. 175	Les sources	p. 195
Le monument de la guerre de 1870	p. 176	Archives municipales	p. 195
La destruction du moulin : 1870	p. 177	Archives départementales	p. 195
La création de la rue de la Perrière	p. 177	Archives Nationales	p. 195
Réaménagement du tertre du coteau		Bibliographie	p. 196
et de la place de l'église : 1882	p. 177	Histoire locale	p. 196
L'historique de l'abbé Hardel : 1882	p. 178	Toponymie, anthroponymie,	
Le déversoir : 1887-1891	p. 178	linguistique	p. 197
La mairie-école : 1887	p. 179		
Le bourg au début du XX ^e siècle	p. 180	Index	p. 199
Le tramway électrique : 1911-1935	p. 185	Cartes	p. 202
Le monument aux morts : 1922	p. 186	Table des matières	p. 205
La descente des Allemands	p. 187		

Renseignements

**pour réaliser l'histoire
de votre commune**

Nicolas Huron

historien-conférencier

7, rue Jean Joly, 41000 BLOIS

Tél. 02.54.74.18.32

E-mail : nicolas.huron@free.fr

Site internet : nicolas.huron.free.fr

Montlivault il y a 200 ans

